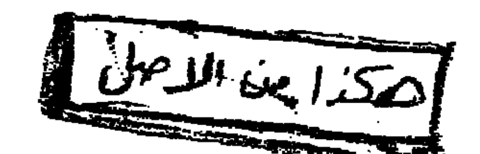


…s sommaires de décembre

LE MONDE DIPLOMATIQUE :
Des Américains contester… Reagan

LE MONDE DE L'ÉDUCATION :
Faire garder ses enfants, le casse-tête

DOSSIERS ET DOCUMENTS
La classe ouvrière en d…
Le PCF dans la crise

LE MONDE DE LA MUSIQUE

LE MONDE DES PHILATELISTES

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12398 – 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — VENDREDI 7 DÉCEMBRE 1984

M. Reagan face au mouvement anti-apartheid

L'ancien président Jimmy Carter, auquel il est si généralement reproché aux États-Unis d'avoir montré de la faiblesse vis-à-vis de l'URSS, avait reçu *des dissidents soviétiques* à la Maison Blanche. Il concrétisait ainsi un engagement hautement proclamé pour la défense des droits de l'homme. Ce n'est pas par un sentiment d'instinctive solidarité que M. Reagan s'apprête, lui, à recevoir, le vendredi 7 décembre en principe, le plus célèbre des opposants sud-africains, Mgr Tutu, prix Nobel de la paix, mais l'événement n'en a peut-être que plus d'importance.

La démarche de M. Reagan illustre l'inquiétude suscitée dans les milieux politiques américains, même les plus conservateurs, par le refus de Pretoria d'envisager une suppression rapide et complète de la discrimination raciale institutionnelle, cet apartheid, qui continue de refuser à des millions de Noirs le droit élémentaire à l'égalité et à la citoyenneté. Elle équivaut aussi à reconnaître la montée en puissance du mouvement de protestation qui se développe aux États-Unis contre la politique des dirigeants sud-africains.

Depuis deux semaines et le *« sit-in » organisé le 21 novembre* dernier à l'ambassade d'Afrique du Sud à Washington par une poignée de dirigeants noirs pour réclamer la libération de syndicalistes de couleur arrêtés par le régime de Pretoria, les manifestations pacifiques se succèdent dans le pays, donnant naissance à une véritable mobilisation politique des organisations noires. Des personnalités blanches, des parlementaires et les syndicats américains se sont associés à un mouvement qui prend chaque jour plus d'ampleur.

Au-delà des sentiments personnels des individus, la raison en est que l'Amérique peut difficilement continuer d'acquiescer, fût-ce passivement, au maintien de l'apartheid sans risquer une radicalisation de sa propre communauté noire et l'accentuation de la « polarisation » raciale, qui s'est traduite aux dernières élections, dans le Sud, par un vote massif des Noirs en faveur des démocrates et un soutien presque aussi large des Blancs aux républicains.

En acceptant de voir Mgr Tutu, qui qualifiait, ces jours-ci, devant une commission de la Chambre des représentants la politique d'« engagement constructif » de Washington vis-à-vis de l'Afrique du Sud de « collaboration immorale, mauvaise et antichrétienne », M. Reagan admet qu'il ne peut plus ignorer cette réalité. *Un tel* geste constituera un « message » – le mot est d'un fonctionnaire de la Maison Blanche – d'autant plus pressant pour Pretoria que, étant devenu un interlocuteur du président des États-Unis, Mgr Tutu, *militant* de la paix, mais aussi partisan de la fermeté, sera, une fois de retour chez lui, à peu près intouchable.

Comme la prise de position de trente-cinq membres du Congrès, pour la plupart républicains, qui viennent, dans une lettre, de menacer Pretoria de sanctions économiques et diplomatiques, s'il n'était pas mis fin rapidement à l'apartheid, l'attitude de M. Reagan, aujourd'hui, signifie qu'aux yeux des conservateurs américains, le maintien du *statu quo* en Afrique du Sud devient plus dangereux pour l'équilibre stratégique que les incertitudes de l'évolution.

Fusillade meurtrière en Nouvelle-Calédonie

- *Neuf Canaques tués et trois blessés dans une embuscade*
- *Les indépendantistes acceptent cependant de lever leurs barrages*

Nouméa. – Neuf membres du mouvement indépendantiste FLNKS ont été tués et trois autres grièvement blessés, le mercredi soir 5 décembre, au cours d'une fusillade à Hienghène, une localité de la côte orientale. Sur les circonstances précises de ces dramatiques incidents, deux versions circulent. Selon les Européens, des membres du FLNKS, au retour d'une réunion, auraient mis le feu à une *propriété* ; la fusillade aurait éclaté alors qu'ils s'attaquaient à une seconde maison.

Le FLNKS a donné, par la voix de son porte-parole, une autre version des faits. Ce serait au retour d'une réunion politique du mouvement que deux véhicules, au moins, seraient tombés dans une embuscade. L'un d'entre eux, atteint par un bâton de dynamite, aurait explosé. Puis les tireurs auraient allumé des projecteurs vers la piste et auraient mitraillé les occupants des voitures *qui tentaient de prendre la* fuite.

Huit militants du FLNKS sont morts sur le coup, l'un d'entre eux n'a même pas eu le temps de sortir de sa voiture qui a été carbonisée, et quatre ont été blessés par balles et chevrotines. Transporté à l'hôpital de Nouméa, l'un d'entre eux est décédé dans la journée.

De notre correspondant

Jeudi en fin d'après-midi, la gendarmerie n'était pas en mesure d'accréditer l'une ou l'autre thèse mais notre envoyé spécial Daniel Schneidermann qui s'est rendu sur place confirme la version des indépendantistes.

Parmi les victimes se trouvent MM. Louis et Narcisse Tjibaou, frères de M. Jean-Marie Tjibaou, président du gouvernement provisoire du FLNKS. Le troisième frère de l'ancien vice-président du gouvernement, M. Viamey Tjibaou, est l'un des survivants de la fusillade, qui a confirmé la thèse de l'embuscade préméditée.

Une information judiciaire a été ouverte, et un escadron de gendarmes mobiles a été dépêché sur place et une vingtaine de personnes ont trouvé refuge à la gendarmerie.

Ces dramatiques incidents interviennent au moment même où un accord avait été trouvé entre M. Pisani et le FLNKS, aux termes duquel la totalité de ceux que les indépendantistes appelaient des *« prisonniers politiques »* – soit dix-sept personnes – ont été mis en liberté. Ils avaient été arrêtés le 18 novembre et dans les jours qui ont suivi, en divers points du territoire. Ces libérations représentaient le préalable défini par M. Tjibaou à toute levée du dispositif mis en place par le FLNKS *depuis vingt jours, c'est-à-dire* les barrages et le siège de la localité de Thio.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

(Lire la suite page 8.)

A Téhéran

Les pirates de l'air auraient exécuté deux nouveaux otages

Lire page 44

Ecole : M. Chevènement réplique à M. Maire

Le ministre de l'éducation nationale précise sa conception de la pédagogie

***M. Jean-Pierre Chevènement*, ministre de l'éducation nationale, a répondu, le jeudi 6 décembre, dans une lettre ouverte, aux vives critiques formulées *par le secrétaire général* de la CFDT, M. Edmond Maire. Celui-ci reprochait, notamment au ministre de nier le rôle de la pédagogie et affirmait que *« le discours qui consiste à dire que les meilleurs gagnent est l'illustration d'une attitude* conservatrice ». Voici le texte de cette lettre.**

Je n'ai pas voulu répondre avant le 3 décembre à votre lettre datée du 15 novembre. Naturellement je ne sépare pas celle-ci de la conférence de presse que vous avez donnée le *lendemain ni de l'interview que vous* avez accordée au journal *le Monde* le 29 novembre.

Parce que j'éprouve naturellement estime et considération pour une grande organisation syndicale comme la CFDT, j'attends d'elle une contribution responsable à la nécessaire mobilisation du pays pour un effort éducatif accru et pour la revalorisation de l'école publique que j'entends conduire. Je ne pense pas que le procès d'*intention* puisse servir ce dessein.

Sans doute commencez-vous par admettre que l'école a pour fonction essentielle la « transmission des savoirs ». Je me réjouis de cet acquis. Mais c'est pour ajouter tout aussitôt que le rappel de cette mission *induirait « une école à deux* vitesses », faute qu'aient été réunis « les moyens permettant à tous les enfants d'assimiler ces savoirs ».

Que je souligne l'importance de la lecture – entre nous le meilleur moyen « d'apprendre à apprendre » – ne devrait pas vous donner « froid dans le dos ». La plupart des parents pensent comme moi.

Qui ne voit en effet que la sélection par l'échec (en fait l'exclusion) qu'on peut justement reprocher à notre système scolaire résulte largement de ce que 20 % des élèves entrant en 6e ne savent pas lire ? Depuis quand serait-il « élitiste » de mettre l'accent sur la nécessité pour tous les enfants de maîtriser les langages fondamentaux ? Depuis quand l'accent mis sur le savoir serait-il la marque d'une conception conservatrice ? Est-il conservateur de préférer la lumière à l'obscurité ?

(Lire la suite page 12.)

Les syndicats britanniques à l'épreuve

La confédération hésite à s'engager dans un nouvel affrontement avec le pouvoir

Londres. – Les syndicats britanniques, dans leur ensemble, se trouvent de nouveau devant un choix dif*ficile qu'ils ont plus ou moins éludé* depuis des mois, sinon des années, et qui engage aussi l'avenir de l'oppos*ition travailliste. Il s'agit de se pro*noncer sur l'attitude à adopter devant la nouvelle législation promulguée à l'instigation du gouvernement Thatcher pour limiter considérablement le « pouvoir syndical » (1). Défier la loi, ce serait se lancer dans une épreuve de force à l'issue incertaine contre un

De notre correspondant

gouvernement très solide, qui s'est manifestement juré de faire plier les syndicats et de leur infliger progressivement une défaite historique. Une partie des dirigeants de la Confédération nationale des syndicats (TUC) font valoir que la base, assommée par la crise et le chômage, n'est pas préparée à une telle bataille. Se soumettre à la loi, ce serait un repli uniquement tactique, car il est clair que la majorité des adhérents, quelle que soit leur tendance, n'acceptent pas cette loi considérée comme « scélérate ». *Mais ce serait un aveu de faiblesse* qui ne pourrait vraisemblablement qu'encourager la Dame de fer à *intensifier son offensive. Certains* dirigeants, la plupart de ceux du syndicat des mineurs par exemple, estiment qu'il n'est que temps de mettre un coup d'arrêt au grignotage des libertés syndicales et de tenter d'ébranler la majorité parlementaire actuelle, voire de créer une situation qui permette de renverser le gouvernement. Le débat est d'autant plus délicat qu'il a lieu dans un pays où la tradition du respect de la loi est particulièrement forte.

C'est l'Union nationale des mineurs (NUM) qui, une fois de plus, après neuf mois de grève, pose le problème et somme en quelque sorte le TUC de ne plus tergiverser. La NUM a pour cela un motif très précis : elle a besoin d'argent. Dès le début du conflit dans les houillères, elle a fait son choix et décidé de ne pas tenir compte des nouvelles lois.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 2.)

(1) Les principales dispositions des lois sur les relations du travail et le syndicalisme (*Employement Acts de 1980* et 1982 et Trade Union Act de 1984) portent sur la restriction de l'activité des piquets de grève, la limitation du monopole syndical de l'embauche et l'obligation d'organiser une consultation de la base – à bulletin secret – avant une grève.

Point de vue

Le Louvre de la raison

par MICHEL GUY (*)

Il y a neuf mois, quand le projet *d'aménagement du Grand Louvre* fut rendu public, l'annonce de l'installation d'une pyramide de verre au beau *milieu de la cour Napoléon retint* seule l'attention. Les commentaires, qui furent passionnés, portèrent *avant tout sur cette étrangeté* architecturale. Depuis, les choses ont évolué. Le temps a apporté le recul qui manquait *alors* et, avec lui, quelques certitudes.

Celle, *tout d'abord*, que la *décision* de créer le Grand Louvre, en contraignant le ministère des *finances à déménager, était* courageuse et bonne. Il convient de rendre hommage à ceux qui l'ont prise. A cette *conviction s'en ajoute* malheureusement une autre tout aussi ferme. Le programme adopté pour ce nouveau musée a *été* trop *hâtivement* élaboré. Il est mauvais, pour ne pas dire inexistant. De plus, il repose sur l'idée fausse que le Grand Louvre doit disposer d'une entrée unique située au centre de la cour Napoléon. De ce postulat découle toute une série de conséquences fâcheuses dont la pyramide n'est que la plus voyante.

C'est, à la vérité, une bien étrange *idée que de vouloir doter* le Louvre d'une entrée unique. Il s'agit d'un immense palais, grandi au cours des *siècles jusqu'à prendre la configuration* qui est la sienne aujourd'hui et qui fait son *originalité*. Il constituera demain *le plus* vaste *musée du* monde. Vouloir donner à cet ensemble immense une seule entrée, située en un centre géométrique qui n'existe nulle part, est un non-sens *dont les inconvénients pèseront* lourd. Il est contraire à toute logique de vouloir faire pénétrer le public *dans le Louvre en l'obligeant à descendre* dans des caves situées au centre d'une cour. On n'aborde pas un palais par ses sous-sols.

Qu'en sera-t-il tout d'abord des *circulations ? A-t-on mesuré les risques* d'embouteillage, la longueur des trajets dans d'interminables cou*loirs souterrains mieux faits pour les* changements de ligne dans un métro que pour les abords d'un palais ? Faut-il véritablement doter le Louvre d'un échangeur gigantesque pour le transformer en un mauvais Roissy de l'art, comme si la visite d'un musée s'apparentait à la traversée d'un aéroport et à ses parcours nets et *précis*. Comment, à partir de cette entrée unique, accéder aux parties périphériques du musée ? Devra-t-on, comme il a été murmuré, renoncer aux salles du pavillon de Flore *récemment aménagées pour les rendre* aux bureaux ? Mais à quoi bon, dans ces conditions, récupérer l'aile *des finances* ?

D'autre part, cette entrée unique, inhumaine, bien éloignée de l'univers poétique que doit constituer le Grand Louvre, a été transformée en un véritable complexe souterrain. Ce faisant, elle répond à une conception du musée aujourd'hui dépassée et très critiquable.

(Lire la suite page 31.)

(*) Ancien secrétaire d'État à la culture.

Le Monde des livres

AU JOUR LE JOUR

Masques

L'auteur du livre Kremlin-PCF, *qui se cache sous le pseudonyme de Jean Fabien, est apparu – si l'on peut dire – mercredi, le visage masqué et la voix déformée, au journal d'Antenne 2.*

Voilà qui pose un problème déontologique à la presse et à la classe politique. Faut-il donner la parole à n'importe quel courageux anonyme sur des sujets sérieux ? Il est vrai qu'on dit souvent n'importe quoi à visage découvert... Alors pourquoi pas, parfois, accorder du crédit à des ombres invérifiables ?

BRUNO FRAPPAT.

EUROPE

Pologne

FIN DE LA MISSION DE LA CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

(De notre correspondante.)

Genève. – Le porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Mme Michèle Mercier, a déclaré, le lundi 3 décembre, que la mission de cet organisme à Varsovie avait pris fin. Les délégués du CICR – cas unique depuis 1981 dans un pays de l'Est – ont pu rendre visite à près de cinq mille internés politiques dans vingt-quatre centres de détention.

Le CICR a également participé, en coopération avec la Croix-Rouge polonaise, dès la proclamation de l'état de guerre le 13 décembre 1981, à une action d'assistance médicale et alimentaire d'urgence. Il a, d'autre part, adressé aux autorités de Varsovie 499 demandes de libération immédiate pour des raisons médicales ou familiales, dont 296 ont été satisfaites.

On affirme à Genève que même si le CICR n'a plus de mission officielle en Pologne, il a pu y constituer un réseau de contacts très étroits, notamment dans les milieux universitaires, dont de nombreux représentants demeurent soucieux de faire respecter les droits de l'homme.

Un séminaire international devrait se tenir sur ce problème en 1985 en Pologne avec la participation des experts du CICR qui, de la sorte, entendent entretenir les contacts établis.

I. V.

Malte

L'ACCORD AVEC L'ITALIE SUR LA NEUTRALITÉ DE L'ILE EST DÉSORMAIS CADUC

annonce M. Mintoff

Le Parlement maltais a ratifié le traité de coopération et d'amitié signé avec la Libye, a-t-on appris, le mercredi 5 décembre, à La Valette, de source officielle.

Ce traité a été approuvé par 33 voix, contre 30 voix de l'opposition nationaliste, et prévoit un soutien militaire libyen dans le cas où Malte serait menacé. Le traité avait été signé le 18 novembre, à l'occasion d'une visite officielle à La Valette du colonel Kadhafi.

Par ailleurs, le premier ministre maltais, M. Dom Mintoff, a annoncé, en présentant le traité devant le Parlement, que l'accord signé en 1980 avec l'Italie, garantissant la neutralité de l'île, était désormais caduc. Le protocole d'accord, lié à la déclaration de neutralité et qui porte sur l'aide économique et financière de l'Italie à Malte, est, en effet, arrivé à expiration.

A Rome, on confirmait, mercredi, l'expiration de ce protocole d'accord économique, mais l'on précisait qu'il était sur le point d'être renouvelé et que les autorités italiennes souhaitaient régler les dernières questions bloquant ce renouvellement. On insistait, enfin, sur le fait que la déclaration garantissant la neutralité de Malte *et le protocole économique* sont *« deux choses différentes »*. – *(AFP.)*

Grande-Bretagne

Des conservateurs « rebelles » font reculer le gouvernement sur un projet de réduction des dépenses dans l'enseignement

De notre correspondant

Londres. – Mme Thatcher vient de recevoir un avertissement de la part de son propre parti. Menaçant d'entrer en rébellion, près de cent cinquante députés conservateurs (sur trois cent quatre-vingt-seize) ont obligé le gouvernement à effectuer, le 5 décembre, une prudente marche arrière à propos d'un projet de réduction brutale des subventions que l'Etat accorde aux étudiants. Cette mesure aurait eu pour effet d'augmenter considérablement la part des frais d'études universitaires à la charge des familles, entraînant dans certains cas un doublement, alors que la part de l'Etat avait déjà diminué de 14 % depuis l'arrivée de Mme Thatcher au pouvoir.

La presse britannique a qualifié le mouvement de contestation qui s'est développé en quelques jours de *« révolte de la classe moyenne »*.

Le gouvernement a en effet pris le risque de mécontenter une fraction de la population où il recrute l'essentiel de son électorat. Nombre de députés conservateurs ne s'y sont pas trompés. Lorsque le ministère de l'éducation a fait connaître sa décision après la définition des grandes lignes du prochain budget à la mi-novembre, les permanences de ces députés ont commencé à être submergées par des centaines de lettres de protestation quand les parents en colère ne venaient pas eux-mêmes demander des explications. Le 28 novembre, spectacle devenu rare, les étudiants sont descendus dans la rue. Ils étaient environ trente mille qui, pendant plusieurs heures, ont bloqué la circulation dans le centre de Londres. Ils avaient, de toute évidence, l'appui de leur famille. A la fin de la semaine dernière, des députés de la base du groupe conservateur – ceux que l'on appelle les sans-grade (*backbenchers*) – ont signé une motion dénonçant catégoriquement le plan du ministère de l'éducation et laissant entendre qu'ils pourraient refuser leur soutien au gouvernement sur l'avant-projet de budget.

Une contestation sans danger

Ce n'est pas la première fois que des députés conservateurs font acte de dissidence. Au début de cette semaine, quelques modérés, conduits par l'ancien premier ministre, M. Edward Heath, ont voté contre le gouvernement ou se sont abstenus, à propos d'un texte préparant l'abolition, très controversée, du Conseil du Grand-Londres et de six autres « super-municipalités ». Au 10 Downing Street, les proches de Mme Thatcher ont de nouveau fait savoir qu'il n'y avait pas là de quoi s'émouvoir : *« Ce sont toujours les mêmes, une minorité,* disent-ils. *Il est normal, quand un gouvernement dispose d'une aussi large majorité, que certains se payent le luxe de la contestation tout en sachant que cela ne met pas vraiment le pouvoir en péril. »*

Mais, dans l'affaire des crédits à l'enseignement universitaire, le danger était plus sérieux. Jamais autant d'élus conservateurs ne s'étaient déclarés prêts à désavouer le gouvernement. Certes, beaucoup de signataires de la motion auraient hésité à aller jusqu'au bout de leur démarche, et celle-ci ne remet pas en cause l'ensemble de la politique menée par Mme Thatcher. Ils n'en ont toutefois pas moins indiqué qu'il y avait des limites aux coupes sévères auxquelles ne cesse de se livrer, depuis quatre ans et demi, le gouvernement au détriment des services publics.

Les membres de l'opposition travailliste et les conservateurs modérés n'ont pas été fâchés de voir sur la sellette le ministre de l'éducation, Sir Keith Joseph. Celui-ci est connu comme le « gourou » de Mme Thatcher dans le domaine économique. Il est l'un des principaux inspirateurs de ce qu'il est convenu d'appeler le « thatchérisme ». C'est sans doute pourquoi il a péché par excès de zèle en se soumettant très volontiers aux impératifs rigoureux fixés par le ministère des finances. Mercredi, Sir Keith Joseph a été contraint, devant la Chambre des communes, d'admettre que ses propositions étaient *« trop sévères »*. Il a fait amende honorable. La plupart des députés rebelles ont semblé se satisfaire de ce repli, mais ils exigent d'être consultés davantage à l'avenir.

F. C.

Les syndicats à l'épreuve

(Suite de la première page.)

Ses dirigeants, M. Arthur Scargill en tête, qui veulent être les chefs de file de la tendance dure du mouvement ouvrier, n'ont pas accepté d'organiser un vote sur la grève, prenant ainsi le risque d'être immédiatement désavoués par un quart de leurs adhérents qui ont continué de travailler. Ils se sont exposés de cette façon à plusieurs actions en justice, et la dernière en date, celle qu'ont entamée deux mineurs du Yorkshire, est en train d'aboutir.

D'ores et déjà, la Haute Cour a nommé un administrateur judiciaire à la suite d'amendes non payées. C'est la première fois dans l'histoire syndicale britannique qu'une telle mesure est prise. La NUM risque très rapidement d'être à court de ressources, notamment pour assumer les frais de la grève. La direction générale de l'organisation peut certes compter sur les finances des sections régionales, mais celles-ci peuvent à leur tour être sanctionnées, comme l'a déjà été la section du sud du Pays de Galles.

M. Scargill demande donc au TUC, jusque-là réservé, de se conformer enfin à sa promesse de *« soutien total aux mineurs »* faite en septembre lors de son dernier congrès annuel. Un pareil appui avait déjà été envisagé à la fin de l'année dernière envers l'un des syndicats du livre, mais le TUC ne l'avait finalement pas accordé, ce qui avait contraint ce syndicat à faire marche arrière. Cette fois, les principaux dirigeants du TUC redoutent les conséquences d'une décision qui pourrait entraîner l'ensemble des syndicats dans l'illégalité. Mais les dirigeants de la NUM leur rappellent fermement les engagements pris et font valoir qu'un refus signifierait, à brève échéance, l'obligation de trouver une issue humiliante au conflit qui dure depuis neuf mois.

Le TUC est dans une position très délicate, car la NUM n'est pas la seule organisation ouvrière à être en butte aux attaques de la justice à cause de la nouvelle législation. Le Syndicat des transports (TGWU) fait, lui aussi, l'objet de poursuites pour n'avoir pas procédé à un vote avant de déclencher une grève, le mois dernier, dans les usines Austin-Rover. Le conflit, qui portait sur une augmentation de salaires, avait échoué, une partie de la base ayant décidé de reprendre le travail contre l'avis du syndicat.

Les dirigeants du TUC et du parti travailliste savent que la majorité des syndicalistes et de l'électorat de l'opposition sont hostiles à des prises de position extrêmes. Les derniers sondages d'opinion laissent penser que le parti travailliste a perdu de nouveau des points par rapport au parti conservateur au cours des derniers mois de la grève des mineurs, alors qu'auparavant il avait refait une grande partie de son retard.

En outre les dirigeants du TUC et du Labour ne cachent pas depuis plusieurs semaines leur volonté de parvenir à mettre sur pied une médiation entre la NUM et la direction des charbonnages pour une reprise des pourparlers, interrompus en octobre. Ils partagent de moins en moins le *« jusqu'auboutisme »* de M. Scargill *(le Monde* daté 2-3 décembre) et font valoir que la NUM est elle-même divisée. Toutefois la NUM possède un certain atout dans le fait que le mouvement de retour au travail constaté en novembre semble s'être pratiquement arrêté ces derniers jours. M. Scargill peut à juste titre déclarer que malgré les défections qui ont eu lieu, jusqu'à présent, *« la grève continue »*.

Les éléments les plus modérés au sein de la direction du TUC peuvent être tentés de se livrer à un calcul qui aurait pour objet de ramener la NUM à la raison. Si le TUC accepte de soutenir pour un temps la NUM dans son défi, ce pourrait être en effet un moyen de faire pression sur le syndicat des mineurs et de l'obliger à trouver une solution de compromis au conflit. Ce serait pour le syndicat des mineurs une porte de sortie puisqu'il pourrait se flatter d'avoir remporté une victoire : la solidarité effective de la confédération.

FRANCIS CORNU.

● *Le Parlement approuve l'accord sur Hongkong.* – Le Parlement britannique a officiellement approuvé, mercredi soir 5 décembre, l'accord sino-britannique sur Hongkong, aux termes duquel la colonie passera sous souveraineté chinoise en 1997. Les six cent cinquante députés britanniques ont approuvé sans vote l'accord paraphé le 26 septembre dernier à Pékin. Le premier ministre, Mme Margaret Thatcher, devrait signer l'accord au cours d'une visite en Chine, qui aura lieu du 18 au 20 décembre prochain. – *(AFP).*

Suisse

M. Kurt Furgler sera président de la Confédération en 1985

De notre correspondant

Berne. – Conformément à une tradition qui ne laisse guère de place à la surprise, M. Kurt Furgler, démocrate-chrétien et chef du département fédéral de l'économie publique, a été élu mercredi 5 décembre président de la Confédération helvétique pour 1985. Il succédera, le 1er janvier prochain, à M. Léon Schlumpf, démocrate du centre et responsable du département des transports, des communications et de l'énergie. De son côté, M. Alphonse Egli, démocrate-chrétien et chef du département de l'intérieur, a été porté à la vice-présidence du Conseil fédéral. Il sera donc appelé à occuper la charge suprême en 1986. Suivant le système collégial en vigueur en Suisse, chacun des sept membres du gouvernement occupe cette fonction à tour de rôle.

Agé de soixante ans, M. Furgler a déjà été président de la Confédération en 1977 et en 1981. Siégeant au gouvernement fédéral depuis treize ans, il en est le plus ancien membre et sans doute aussi l'un des plus influents. Originaire de Saint-Gall en Suisse orientale, M. Furgler, catholique pratiquant, est à trente ans le plus jeune député au Conseil national à Berne. A quarante-sept ans, il entre au gouvernement qu'il présidera pour la première fois six ans plus tard. D'abord chef du département de justice et police, il s'attache à faire avancer les travaux de la révision totale de la Constitution fédérale. Marié et père de six enfants, il se signale aussi par son opposition résolue à toute libéralisation de l'avortement.

Depuis trois ans qu'il dirige le département de l'économie publique, M. Furgler a multiplié les voyages à l'étranger et plaidé inlassablement en faveur de l'ouverture des marchés. Mais en tant que président de la Confédération, il ne pourra en principe pas quitter la Suisse durant son mandat d'une année.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● TIRS DE ROQUETTES SUR KABOUL. – Plusieurs soldats soviétiques auraient été blessés, le 26 novembre, par l'explosion d'une roquette tirée par les maquisards afghans qui a atteint l'enceinte du palais présidentiel, à Kaboul, a-t-on appris, mardi 4 décembre, de source diplomatique occidentale, à Islamabad. Le même soir, des roquettes ont explosé près de plusieurs résidences diplomatiques dans le quartier de Share Nau : les fenêtres de la maison d'un professeur français ont été soufflées, une roquette est tombée à 40 mètres de la résidence du chargé d'affaires japonais et deux autres ont touché un bâtiment militaire proche du Goethe Institut ouest-allemand. Le 29 décembre, ajoute-t-on de même source, les maquisards ont attaqué, sans succès, l'hôtel Intercontinental où les délégués de quarante et un pays participaient à une conférence de l'Organisation afro-asiatique pour la paix et la solidarité. Les tirs de roquettes auraient fait, selon les témoignages, de un blessé à six morts. *(AFP.)*

El Salvador

● SEVERE DEFAITE DE L'ARMEE FACE A LA GUERILLA A EL-SATO. – Un porte-parole de l'armée salvadorienne a admis, le mercredi 5 décembre, que les forces régulières avaient subi de lourdes pertes le samedi 1er décembre à El-Sato, à l'est de la capitale, où un bataillon était tombé dans une embuscade. Au moins quarante-cinq soldats auraient été tués. Les insurgés affirment avoir mis une soixantaine de militaires, dont des officiers, hors de combat. Les renforts ne seraient arrivés sur place que trente-six heures après la bataille. – *(UPI.)*

● ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET MUNICIPALES LE 17 MARS 1985. – Le Conseil central des élections a décidé mardi 4 décembre de fixer la date des élections législatives et municipales au 17 mars 1985. Il s'agira de désigner soixante députés et deux cent soixante et un maires. M. Ungo, porte-parole de la guérilla, a affirmé que les organisations de gauche boycotteraient ces élections. – *(AFP, AP.)*

Etats-Unis

● TROIS LAURÉATS POUR LE PRIX JABOTINSKY. – Le prix Jabotinsky, créé en 1983 pour honorer des personnalités œuvrant pour la défense du peuple juif, a été décerné, mercredi 5 décembre à New-York, à M. Yehudah Blum, ambassadeur d'Israël aux Nations unies, au dissident soviétique Anatoly Chtcharansky et à Mme Beate Klarsfeld, connue pour sa recherche des criminels de guerre nazis à travers le monde. Doté d'une somme de 100 000 dollars, le prix Jabotinsky tire son nom de Vladimir Jabotinsky, philosophe juif d'origine russe, qui fut l'un des fondateurs du mouvement sioniste. – *(AFP.)*

Tchécoslovaquie

● CONFÉRENCE IDÉOLOGIQUE DES PARTIS COMMUNISTES. – Une conférence idéologique et politique internationale consacrée à la *« lutte pour la paix, contre la politique de l'impérialisme »* s'est ouverte, mardi 4 décembre, à Prague, en l'absence des grands PC occidentaux, et des partis chinois et yougoslave. L'ordre du jour de la conférence prévoit aussi *« un échange de vues sur la spécificité des partis et leurs expériences »*. Un certain flou entoure le nombre exact de délégations présentes : elles seraient quatre-vingt-dix selon le *Rude Pravo*, organe du PC tchèque, soixante-cinq selon l'agence officielle CTK. L'URSS est représentée par M. Boris Ponomarev, membre suppléant du bureau politique. *L'Humanité* n'a pas fait état jusqu'à présent de la conférence de Prague. – *(AFP.)*

URSS

● LE PÈE YAKOUNINE RELÉGUÉ EN SIBÉRIE. – Le Père Gleb Yakounine, prêtre orthodoxe, fondateur du Comité chrétien pour la défense des droits des croyants en URSS, a quitté après cinq ans de détention le camp de travail de Perm (Oural) pour être relégué à Irnihcham, un village de Sibérie, annonce le Service orthodoxe de presse (SOP) dans son mensuel d'information de décembre. Arrêté en 1979 et condamné en 1980 pour *« calomnie contre l'Etat soviétique »*, le Père Yakounine s'était vu reprocher les appels qu'il avait lancés au patriarche de Moscou, au gouvernement soviétique, au Conseil œcuménique des Eglises et au pape Paul VI, pour qu'il soit mis fin aux restrictions à la liberté religieuse en URSS. – *(AFP.)*

● MORT DU COMMANDANT EN CHEF DES FORCES AÉRIENNES. – Le maréchal Pavel Koutakhov, commandant en chef des forces aériennes soviétiques, est décédé lundi 3 décembre à l'âge de soixante-dix ans, des suites d'*« une grave maladie »*, a annoncé l'agence Tass. Le maréchal Koutakhov était commandant en chef des forces aériennes de l'armée soviétique et vice-ministre de la défense depuis mars 1969 et membre du comité central du Parti communiste soviétique depuis 1971. – *(AFP.)*

Yougoslavie

● UN ROUMAIN TUÉ PAR DES GARDES-FRONTIÈRES. – Un citoyen roumain qui tentait de gagner l'Autriche à partir de la Yougoslavie, en compagnie de plusieurs concitoyens a été tué par des gardes-frontières yougoslaves. L'un des membres du groupe a pu s'enfuir, les autres ont été arrêtés, a annoncé, mercredi 5 décembre, le quotidien *Delo*, de Ljubljana. La Yougoslavie est souvent utilisée comme voie de passage par les citoyens d'Europe de l'Est qui tentent de passer à l'Ouest. – *(UPI.)*



Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Laurens, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction : Thomas Ferenczi.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 86 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 86 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Suisse

M. Kurt Furgler sera président de la Confédération en 1985

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Tchécoslovaquie

URSS

El Salvador

Etats-Unis

Yougoslavie

DIPLOMATIE

M. Paul Nitze conseillera M. Shultz lors de la rencontre du secrétaire d'Etat avec M. Gromyko à Genève

M. Paul Nitze, qui avait dirigé de 1981 à 1983 la délégation américaine aux pourparlers de Genève sur les forces nucléaires intermédiaires (FNI), a été nommé, mercredi 5 décembre, conseiller de M. Shultz, secrétaire d'Etat, pour les conversations que ce dernier aura avec M. Gromyko, les 7 et 8 janvier, sur l'ensemble des armements nucléaires et spatiaux.

Après avoir joué un rôle important dans le mouvement d'opposition au traité SALT 2 signé par M. Carter en 1979, notamment en tant que responsable du « comité sur le danger actuel », M. Nitze était apparu comme l'homme du compromis sur le problème des euromissiles : les résultats de sa « *conversation dans les bois* », tenue en juillet 1982 avec son homologue soviétique, avaient été fraîchement accueillis par certains responsables de la défense. Toutefois, M. Nitze n'occupe pas la fonction de « négociateur spécial », dont la création avait été envisagée par M. Reagan, et d'autres responsables des problèmes d'armements, tels M. Perle, conseiller de M. Weinberger, ou le général Rowny, chef de la délégation américaine aux conversations START sur les armements intercontinentaux, accompagneront eux aussi M. Shultz à Genève.

A Moscou, M. Tchernenko, dans un message adressé aux médecins du monde pour la prévention de la guerre nucléaire, s'est dit prêt aux « *solutions les plus radicales* » pour parvenir à un arrêt de la course aux armements. Le chef du parti et de l'Etat soviétique s'en est pris particulièrement à « *la militarisation de l'espace* » qui, « *si elle n'est pas bloquée de façon sûre, annulera tout ce qui a été réalisé jusqu'à présent en matière de limitation des armements* ».

M. Cheysson à l'UEO

Les prochaines conversations soviéto-américaines ont été évoquées à Paris par M. Cheysson, qui prenait la parole mercredi devant les parlementaires de l'Union de l'Europe occidentale (UEO). « *Nos pays,* a dit le ministre des relations extérieures, *doivent rester informés des développements du dialogue soviéto-américain, car nous avons nos intérêts propres. Jamais ils ne doivent avoir la crainte que leurs intérêts peuvent être l'objet de transactions plus vastes menées en dehors d'eux.* » M. Cheysson a encore mis en garde contre l'« *illusion* » qui consisterait à croire « *qu'il y a une hiérarchie dans les négociations sur le contrôle des armements : un niveau bilatéral portant sur l'essentiel ; un autre, multilatéral, traitant de l'accessoire* ».

Le même jour, l'Assemblée de l'UEO a entériné la décision des sept gouvernements membres (France, Grande-Bretagne, RFA, Italie et Benelux) de « *donner une nouvelle vie* » à l'organisation en tenant deux fois par an des réunions des ministres des affaires étrangères et de la défense et en renforçant le rôle du secrétaire général.

LE GÉNÉRAL ROGERS EST RECONDUIT A LA TÊTE DES FORCES DE L'OTAN

(De notre correspondant.)

Bruxelles. – Le général Rogers restera encore deux ans commandant suprême des forces atlantiques en Europe. C'est ce qu'a annoncé mercredi 5 décembre, au siège de l'OTAN, M. Caspar Weinberger, secrétaire américain à la défense, qui vient de prendre part aux délibérations bi-annuelles des responsables militaires de l'alliance, en attendant la réunion la semaine prochaine des ministres des affaires étrangères.

Le général Rogers, on le sait, s'est fait l'avocat d'une « *tactique* » nouvelle par laquelle les forces atlantiques doivent se préparer non seulement à défendre leurs positions, mais aussi à frapper de façon beaucoup plus vigoureuse les arrières d'un ennemi éventuel. Pour cela, il importe, selon lui, d'utiliser toutes les « *technologies émergentes* », c'est-à-dire les « *armes intelligentes* », afin d'atteindre avec beaucoup de précision le deuxième échelon des forces de l'agresseur.

L'essentiel de ses conceptions est accepté aujourd'hui au sein de l'alliance, même si le débat se poursuit pour savoir quelles armes nouvelles doivent avoir la priorité.

Cette semaine, à Bruxelles, cependant, l'enjeu était un peu plus terre à terre. Bien que personne ne veuille le reconnaître ouvertement, il s'agissait surtout de répondre à l'offensive du sénateur américain Sam Nunn. Celui-ci, en effet, use de son influence non négligeable pour exiger un effort de défense accru de la part des Européens, faute de quoi il propose un retrait progressif des forces américaines stationnées sur le Vieux Continent.

Le résultat net de la rencontre reste l'adoption d'un programme dont les États-Unis et la RFA supporteront la part essentielle. Ce programme prévoit une extension notable de l'infrastructure nécessaire pour accueillir les renforts d'outre-Atlantique en cas de conflit. De plus, tous les membres de l'alliance ont promis de faire de nouveaux efforts afin d'accroître notablement leurs stocks de munitions, afin que ceux-ci permettent aux forces atlantiques de combattre jusqu'à quarante jours : à l'heure actuelle, les réserves de certains pays suffiraient seulement à soutenir le combat pendant une semaine ou même moins. Lord Carrington, secrétaire général de l'OTAN, n'a pas craint de dire qu'à cet égard les forces de l'Est sont organisées de façon « *beaucoup plus sérieuse* ».

JEAN WETZ.

La visite à Paris de M. Shimon Pérès se déroule dans un climat d'exceptionnelle chaleur

Le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, devait être reçu ce jeudi 6 décembre à l'Elysée par M. François Mitterrand pour quarante-cinq minutes d'entretien et un déjeuner offert par le président français à son hôte israélien. Au cours de sa première journée à Paris, M. Pérès avait rencontré, mercredi, « *sous le signe des retrouvailles* », le premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin, et le premier ministre, M. Laurent Fabius.

Avec M. Laurent Fabius, qui l'avait accueilli à l'aéroport, M. Pérès a fait, mercredi après-midi, le point de la coopération bilatérale, notamment sur les plans économique, scientifique, technologique, commercial, et sur les perspectives d'avenir. En accompagnant M. Pérès sur le perron de l'hôtel Matignon à l'issue d'un entretien de quatre-vingt-dix minutes, M. Fabius a mis l'accent sur la dimension affective de cette visite : « *Nous avons discuté la coopération entre nos deux pays et nous avons évoqué les relations d'amitié entre Israël et la France*, a-t-il dit. *C'est non seulement le premier ministre d'Israël que nous accueillons, mais tout simplement un ami.* »

Le ton très cordial – et même, à bien des égards, très ému et chaleureux – de la première partie de la visite de M. Pérès n'a pas été altéré par la remarque de M. Fabius mercredi soir lors d'un dîner officiel au quai d'Orsay, selon laquelle les populations palestiniennes de Cisjordanie et de Gaza devaient pouvoir « *vivre dans le respect des droits fondamentaux de l'homme* ». Le premier ministre français, déclarant vouloir parler « *avec la sincérité d'un ami* », avait, dans un toast porté à son invité, exprimé le souhait profond de la France que le conflit qui oppose Israël à ses voisins arabes « *connaisse un règlement équitable et global qui tienne compte des droits légitimes du peuple palestinien* ». Dans sa réponse, M. Pérès a affirmé : « *Notre ennemi n'est pas le peuple arabe, ce n'est pas la religion musulmane, c'est l'esprit de belliquosité.* » Il a ajouté : « *Je sais que pour faire la paix il faut faire des concessions et aboutir à un compromis* », sans toutefois les préciser. Il a conclu sur sa conviction que la France pouvait jouer un « *rôle spécial constructif dans la politique actuelle du Moyen-Orient* ».

En fin de matinée, M. Pérès avait reçu au palais Marigny M. Jospin, qu'il a invité à se rendre en Israël au début de l'année prochaine. MM. Pérès et Jospin, qui dirigent deux partis membres de l'Internationale socialiste, se sont entretenus de l'« *originalité que représente la solution gouvernementale choisie en Israël* ». Le chef du parti travailliste israélien a fait valoir, selon M. Jospin, l'« *avantage essentiel* » du choix d'un gouvernement commun parti travailliste-Likoud, qui permet d'aborder les deux principaux problèmes (situation économique-Proche-Orient) « *dans un climat de plus grande concorde entre les Israéliens* ».

Le premier ministre israélien s'était ensuite rendu à l'Assemblée nationale où il a eu droit au traditionnel « salut » des députés en l'honneur des hôtes de marque. Puis, il a été reçu par les parlementaires membres des groupes d'amitié France-Israël de l'Assemblée et du Sénat. Selon M. Jean Poperen, président du groupe d'amitié à l'Assemblée nationale, M. Pérès a indiqué qu'il « *misait beaucoup sur le resserrement de la négociation et des rapports avec l'Égypte et l'encerclement de la négociaion avec la Jordanie* ». Evoquant l'OLP, le premier ministre irsaélien a estimé que « *pour le moment, elle a changé de place, plutôt que de politique* ».

L'Assemblée générale de l'ONU « demande au Maroc et au Polisario d'entreprendre des négociations directes »

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté mercredi 5 décembre par 90 voix contre 0 et 42 abstentions (une vingtaine de pays arabes et africains, dont le Maroc et la Libye, n'ont pas pris part au vote) une résolution présentée par trente-sept pays dont l'Algérie qui « *demande* » au Maroc et au Front Polisario d'« *entreprendre des négociations directes pour parvenir à un cessez-le-feu* » en vue de l'organisation d'un référendum au Sahara occidental. A la commission de décolonisation, ce texte auvait été voté par 90 voix contre 1 et 45 abstentions (*le Monde* du 30 novembre).

Parmi les pays qui se sont prononcés en sa faveur figurent des amis traditionnels du Maroc, comme l'Egypte, la Guinée, le Soudan, la Tunisie, le Sénégal. Les Etats-Unis se sont abstenus mais leur représentant avait déclaré en commission qu'il s'agissait d'une « *bonne résolution* ». Les pays européens se sont également abstenus mais l'Espagne a voté « pour ». L'Algérie y voit un « *rejet implicite des accords de Madrid* » de 1975 sur le partage du Sahara occidental entre le Maroc et la Mauritanie.

La vivacité des réactions de la presse marocaine reflète une déception manifeste devant ce nouvel échec. *El Bayane*, organe du Parti du progrès et du socialisme, notait dans un éditorial écrit après le vote en commission que Rabat « *aurait tort de sous-estimer l'acuité de la situation sur la scène diplomatique internationale* » car « *au fil des ans l'érosion s'accentue* ». Il note que nombre de pays amis du Maroc sont passés dans le camp adverse et que le traité d'union avec la Libye a accentué cette tendance. Le journal s'étonne aussi des incohérences de la diplomatie marocaine qui a rompu avec la Yougoslavie, laquelle a reconnu la République arabe sahraouie démocratique (RASD) (*le Monde* du 1er décembre) mais pas avec le Nigéria et d'autres pays qui en ont fait autant.

En outre, au cours d'un débat au Parlement marocain, M. Reda Guedira, conseiller du roi Hassan II, a déclaré que « *le Maroc a demandé que l'ONU reprenne le dossier du Sahara, puisqu'il s'est retiré de l'OUA et que c'est l'ONU qui, par une sorte de délégation, avait confié le dossier à l'OUA* ». Or, l'ONU vient de reprendre les termes de la résolution 104 du dix-neuvième sommet de l'OUA que rejetait le Maroc. Mettant à profit la conjoncture, M. Mohamed Abdelaziz, président de la RASD, a, pour la première fois, écrit au roi du Maroc. Il lui demande de « *s'asseoir à la table de négociations pour mettre un terme au conflit* » et permettre à la région de se consacrer au développement.

P. B.

AFRIQUE

Tchad

M. CHEYSSON DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Vérités et contradictions

M. Claude Cheysson a passé un moment désegréable à l'Assemblée nationale, mercredi 5 décembre, quand il a tenté de défendre, sous les quolibets de l'opposition, la politique tchadienne d'un gouvernement qu'il s'apprête à quitter. « *Une signature a été ignorée, violée, cela n'est pas acceptable* », a reconnu le ministre des relations extérieures en admettant que le colonel Kadhafi maintenait des troupes dans le Nord tchadien, contrairement à l'accord sur un retrait « *simultané et concomitant* » passé avec Paris le 16 septembre.

Mais M. Cheysson s'est empressé d'ajouter que l'armée libyenne occupait des « *positions défensives* ». « *L'armée libyenne n'est pas en mesure d'attaquer. Le seizième parallèle ne sera pas franchi, Si demain les Libyens se dotaient de moyens offensifs, ils savent que nous riposterions immédiatement par des moyens appropriés* », a-t-il dit, en ajoutant : « *Nous continuerons à exiger l'application de l'accord. Il faut obtenir l'évacuation des forces libyennes.* »

Que cette affirmation ait déclenché des rires sur les bancs de l'opposition a d'autant moins de *quoi étonner que M. Cheysson,* à titre de « *preuve* » de l'absence pour l'instant d'une menace libyenne sur le seizième parallèle, a affirmé que le président Hissène Habré « *avait refusé* » le renvoi de troupes françaises à N'Djamena.

Le gouvernement français a du mal à reconnaître que le colonel Kadhafi s'est moqué de lui. On le comprend d'autant mieux que le dirigeant libyen ne cherche même pas à lui sauver la face puisqu'il a encore déclaré, dans un entretien publié mercredi par le quotidien italien *Il Messagero*, que « *les troupes libyennes avaient toutes quitté leurs positions dans le nord du Tchad* », et qu'il a ajouté : « *Je n'ai pas joué un mauvais tour à François Mitterrand, bien au contraire, nous nous sommes très bien compris.* » Mais, de là à se cacher derrière un « *refus* » de N'Djamena, il y a *quand même un grand pas à franchir.*

M. Hissène Habré n'a jamais dit, en effet, qu'il était contre le retour des soldats français au Tchad. Il a tout simplement fait savoir que, l'expérience aidant, monter un « mini-Manta *bis* » – c'est-à-dire renvoyer sur place une force d'interposition française – ne servirait à rien, puisque son objectif est de « *bouter les Libyens hors du Tchad* ». N'Djamena réclame soit un Manta « *musclé* », « *offensif* », soit les *moyens* de vaincre l'armée libyenne dans le nord tchadien, c'est-à-dire au minimum une couverture aérienne, ce qui n'est pas exactement la même chose, ainsi que l'a rappelé mercredi soir *M. Allam-Mi, l'ambassadeur du* Tchad en France.

A Paris, on explique volontiers, de source informée, que le colonel Kadhafi n'a pas pu retirer toutes ses troupes du Nord tchadien en *raison des divisions entre ses protégés* tchadiens, qui en sont déjà venus aux mains. On explique également que certains de ces « protégés » ont une attitude si hostile à l'égard de la Libye que la garnison libyenne sur place ne peut qu'y être *substantielle.* Faudrait-il, à la limite, laisser le colonel Kadhafi renier sa parole pour lui permettre de remettre un peu d'ordre parmi ses « protégés » tchadiens qui finissent par ne plus supporter la présence de son armée ?

Quoi qu'il en soit, M. Cheysson – *qui aura bu, apparemment,* la coupe jusqu'à la lie – n'a pas tort sur au moins un point. Les Libyens, dans l'immédiat, ne franchiront pas le 16e parallèle. Ils attendront bien le temps qu'il faudra pour le faire. Il ne restera plus à M. François Mitterrand qu'à expliquer à ses partenaires africains – qu'il retrouve lundi *prochain au Burundi, à l'occasion* du sommet annuel franco-africain – le succès de son intervention *militaire au Tchad.* Et qu'à les en convaincre, ce qui sera une autre affaire.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Madagascar

AFFRONTEMENTS ENTRE DEUX CLANS DE JEUNES DANS LA CAPITALE

Plus de cinquante morts

Des affrontements sanglants entre deux clans rivaux de jeunes ont fait plus d'une cinquantaine de morts au cours des dernières quarante-huit heures à Antananarivo, a-t-on appris, mercredi 5 décembre, de diverses sources dignes de foi. Des adeptes du *kung fu,* dont la pratique est pourtant interdite à Madagascar depuis le mois d'août, ont attaqué et incendié, mardi en fin d'après-midi, le « repaire » d'un groupe de marginaux regroupés sous l'appellation de TTS (ou chômeurs conscients de leurs responsabilités) que le régime malgache avait tenté, à une époque, de « récupérer » en leur offrant une chance de réinsertion sociale.

Ce « règlement de comptes », particulièrement violent, a été strictement limité à une rue du quartier de Soarano, proche de l'avenue de l'Indépendance et n'a, à aucun moment, dégénéré en actes de vandalisme ou de pillage. Un important service d'ordre bouclait d'ailleurs le quartier. Quelques magasins situés à proximité du quartier de Soarano avaient, par précaution, baissé leurs rideaux de fer, mais, dans l'ensemble, la capitale malgache a connu une activité normale, exception faite de quelques embarras supplémentaires de la circulation. Les forces de l'ordre ont fait preuve d'une étrange passivité. La radiotélévision et la presse écrite de Madagascar n'ont pas été autorisées, pour l'instant, à relater ces événements. – *(AFP.)*

● *Aide américaine aux affamés.* – Le président Reagan a approuvé, mercredi 5 décembre, un programme additionnel de 125 millions de dollars d'aide aux pays africains frappés par la sécheresse ; 300000 tonnes de céréales seront prélevées sur les réserves stratégiques américaines et quelque 50 millions de dollars alloués pour l'achat et le transport de vivres. Washington a précisé que la majeure partie de cette aide additionnelle irait à des pays africains autres que l'Ethiopie, qui reçoit, selon les Américains, autant de vivres qu'elle peut en distribuer. Les principaux bénéficiaires seront le Mali, le Niger, le Tchad, le Soudan, le Kenya et le Mozambique. – *(Reuter.)*

La facture d'eau du maréchal Bokassa

L'ex-empereur Jean-Bedel Bokassa, châtelain de Hardricourt (Yvelines), est dans le besoin... Dans une déclaration émouvante, le monarque déchu de Centrafrique en a appelé, mercredi 5 décembre, à la solidarité internationale pour payer une facture d'eau de 1 000 F : « *L'eau a été coupée au château cet après-midi. Je ne peux payer car je n'ai ni ressources, ni revenus, ni argent.* » « *Puisque l'eau a été coupée*, a-t-il ajouté, *j'en appelle au monde entier, et plus particulièrement au gouvernement de M. Mitterrand.* »

L'ex-empereur, qui réside en France depuis le 4 décembre 1983 et qui se réclame en vain de la citoyenneté français, a déjà essayé de vendre son domaine de Hardricourt, et s'est heurté à l'opposition de l'État centrafricain qui en revendique la propriété. En août dernier, interrogé sur l'état de sa fortune, il répondait modestement : « *Juste sept propriétés.* » En septembre, il indiquait qu'il ne disposait que de sa retraite d'ancien capitaine de l'armée française, soit « *7000 F par mois* », pour nourrir sa nombreuse famille.

« *L'eau a été coupée au château...* » Le gouvernement français restera-t-il insensible à ce pathétique appel ? « *Si l'eau n'est pas rétablie,* menace l'ancien empereur, *je m'amène demain devant l'Elysée pour réclamer le retour dans mon pays. Je ne peux pas faire mourir toute la famille.* »

Un chômeur de quarante ans, qui faisait depuis lundi dernier le *pied de grue devant le palais présidentiel*, a été reçu mercredi par un chargé de mission. Précédent encourageant pour le maréchal-empereur.

L. Z.

ASIE

Aux lointains confins de la Chine...

II. – *L'or noir de Karamaï*

Peuplé en majorité d'ethnies d'origine turque ou iranienne, de religion islamique, le Xinjiang, région vaste comme trois fois la France au nord-ouest de la Chine, connaît depuis trente ans une forte colonisation de la nationalité dominante du pays, les Hans. Ces nouveaux arrivants doivent être, dans l'esprit des dirigeants de Pékin, le fer de lance des ambitieux projets de développement économique que le pouvoir nourrit pour cette lointaine province « autonome » (*le Monde* du 6 décembre).

De notre envoyé spécial MANUEL LUCBERT

Karamaï. – Sous un ciel de plomb, la voiture – un vieux modèle japonais sans air conditionné – file vers Karamaï, la cité de l'« or noir », dans l'extrême nord-ouest du Xinjiang chinois. Sur l'asphalte surchauffé, des mirages de chaleur tremblotent dans le lointain avant de s'évanouir à l'approche du véhicule, dont les roues s'arrachent avec peine au revêtement. « *Il n'y a ni oiseau, ni fleur, ni herbe verte à Karamaï. / Rien que le sable, le vent et le désert. / Je ne veux pas aller à Karamaï. / Mes pas m'entraînent vers d'autres horizons.* » Combien de générations d'explorateurs cette ancienne complainte a-t-elle accompagnées dans ces solitudes infinies ?

Aujourd'hui, Karamaï ne fait plus peur, mais le voyage n'est pas devenu pour autant une partie de plaisir. Dans ce paysage lunaire de pierres et de dunes de sable, de rocaille et de maigre végétation, seul l'alignement des poteaux télégraphiques, sur le côté de la route, apparaît comme un témoin – fragile – de la civilisation extérieure.

Pour la première fois, Karamaï s'ouvre à un journaliste occidental, et il est bien normal que le visiteur ainsi honoré paie son tribut aux rudes conditions climatiques des lieux. Après tout, cette insupportable impression d'étuve, cet air brûlant qui lacère le visage et engourdit la nuque, cette torpeur et cet accablement sont assurément peu de chose, en comparaison des terribles épreuves subies, il y a une trentaine d'années, par les premiers foreurs envoyés, dans un dénuement presque complet, à la recherche de l'« or noir ».

C'est en juillet 1955 que l'équipe de forage 1 219 commença à creuser ce qui allait devenir, quelque temps plus tard, le puits nº un du gisement pétrolifère de Karamaï. Un monument, érigé sur les lieux mêmes de la découverte, à 5 kilomètres de la ville, rappelle l'exploit de ces pionniers. A l'époque, Karamaï n'existait pas. Pour tout domicile, la quarantaine d'hommes de l'équipe 1 219 avaient le ciel au-dessus de leur tête et la terre sous les pieds. Pour se protéger du vent et s'isoler de leurs compagnons – on n'ose, dans un tel cadre, parler d'intimité, – ces courageux en étaient réduits à s'aménager des abris dans le sol.

Le problème le plus grave était l'eau. Aujourd'hui encore, c'est une grave préoccupation, malgré la construction d'un réservoir alimenté par la rivière Beiyang, qui descend de montagnes proches au nord. La contenance maximale de ce bassin est de 17 millions de mètres cubes, mais cela est insuffisant pour les besoins grandissants de la cité et de l'exploitation pétrolière. Les premiers arrivants devaient, quant à eux, se contenter chaque semaine d'une bassine d'eau, plus ou moins claire, par personne. C'est dire qu'ablutions et soins corporels étaient limités au strict minimum.

En 1955, au milieu de tous ces hommes à l'âme endurcie, il se trouvait aussi une femme, une seule. Une jeune fille de dix-huit ans, attirée, paraît-il, par l'aventure dans le désert. Au bout de quelques mois, le chef d'équipe – hiérarchie oblige ! – la prit pour compagne et de leur union naquit un bébé, une fille que ses parents appelèrent Keyi : le premier enfant de Karamaï.

Le vent

Voilà pour la légende de ce Far-West chinois. Karamaï a perdu, aujourd'hui, ce caractère de campement nomade qui resta attaché à l'époque héroïque. La « cité du pétrole » est devenue entre-temps une ville moderne de 170000 habitants aux larges avenues bordées de peupliers. L'eau chante dans les canaux creusés le long des rues. La moitié des habitants ont un emploi lié, de près ou de loin, au pétrole. Malgré son nom ouïghour, qui atteste de la connaissance ancienne par les tribus locales de l'existence d'hydrocarbures dans le sous-sol – Karamaï, en ouïghour, signifie « huile noire », – la ville est de peuplement han à 80 %. Une population d'implantation récente, transférée de l'intérieur du pays ou d'autres parties de la région autonome du Xinjiang en fonction des besoins croissants de l'industrie pétrolière.

Tang Hezhong, chef de l'équipe de forage 32834, est l'un de ces déracinés. Il est arrivé à Karamaï en 1966, venant de son Sichuan natal. Depuis lors, été comme hiver, il a exercé, sur le terrain, son métier de foreur. Un beau métier, dit-il, plutôt bien payé (environ 150 yuans par mois, soit à peu près trois fois le salaire moyen d'un ouvrier chinois), mais pas de tout repos. Les horaires de travail sont adaptés à une production qui ne s'arrête jamais : trois équipes se relaient, nuit et jour, toutes les huit heures, sur la plate-forme de forage. Et puis, il y a les conditions atmosphériques : en janvier-février, le thermomètre, dans cette partie du bassin de Dzoungarie, descend régulièrement à moins 35 °C ; l'été, la température atteint facilement 40 °C à l'ombre, et Dieu sait si l'ombre est rare sur une plate-forme !

Mais le plus dur, c'est le vent. Le vent d'hiver, qui gèle les mains et le visage et, pis encore, l'effroyable vent de printemps, qui soulève de brusques tempêtes de sable et dont la violence atteint la force 10 sur l'échelle de Beaufort. Quand un tel vent se lève, il ne reste plus qu'à s'assurer d'un coup d'œil que personne ne traîne sur la plate-forme, que le matériel est solidement fixé, comme sur un navire au milieu de l'ouragan, et à se claquemurer dans les baraques.

Ce climat extrêmement rude explique, pour une part, la mise en exploitation tardive du pétrole de Dzoungarie. Les Russes, dont les intérêts dans la région furent importants pendant la première moitié du siècle, avaient pourtant fait une découverte dès 1938 à Wusu, à une centaine de kilomètres de Karamaï. Et les Chinois affirment, de leur côté, que la présence de pétrole à Karamaï leur était connue dès 1906, sous l'empire des Qing. Le folklore local assure même que les autochtones ont exploité depuis des temps immémoriaux de petits puits individuels creusés au pic et qu'ils se chauffaient et s'éclairaient avec l'« huile » qu'ils y recueillaient. En traversant les champs pétrolifères, on peut, en tout cas, constater qu'en certains endroits l'« huile » perce à la surface du sol, où elle fait des bulles. Un phénomène qui, bien avant le démarrage de l'exploitation intensive, a dû, assurément, exciter bien des curiosités.

Mais, dans les temps troublés d'autrefois, l'extraction du pétrole était loin, pour les uns comme pour les autres, d'être une priorité. Les seigneurs de la guerre chinoise, trop occupés à s'entre-massacrer, avaient d'autres soucis en tête que le développement économique de ces vastes étendues désertiques. La révolte hui (1) de Ma Zhongying, dans les années 30, l'agitation des autonomistes ouïghours, les manœuvres de Staline, fidèle continuateur de l'expansionnisme tsariste, suffisaient à accaparer les bras et les énergies.

Objectif ambitieux

La roue de l'histoire eût-elle tourné différemment que la Chine n'eût peut-être jamais vu la couleur de la richesse pétrolière gisant sous le sable du Xinjiang. Sheng Shicai, seigneur de la guerre local, devenu maître de la région en 1933 avec le soutien russe, n'avait-il pas signé, en 1940, un accord qui concédait aux Soviétiques l'exploitation du sous-sol pendant cinquante ans ? Heureusement pour Pékin, Nikita Khrouchtchev, dans un de ces gestes surprenants qu'il réserva à ses amis comme à ses adversaires, décida, en 1954, de renoncer – sans compensations – au contrôle soviétique en ce domaine.

Il reste de bon ton à Karamaï, malgré la reprise prudente des contacts avec Moscou, de noircir les intentions des Soviétiques dans les années 50. Les Russes, affirme-t-on, se seraient employés à décourager les Chinois de se lancer dans l'exploration pétrolière, en prédisant – faussement et à dessein ! – que le gisement de Karamaï n'avait aucun avenir. Pour mieux souligner que la mise en exploitation fut une affaire strictement nationale, on dit aussi que les experts russes, que l'on peut voir sur les films d'archives fêter joyeusement avec leurs amis chinois d'alors la première découverte de 1955, quittèrent le Xinjiang la même année. Or il semble bien, selon d'autres sources, que la coopération sino-soviétique sur le terrain se prolongea pendant encore un an ou deux.

Le lancement de l'industrie pétrolière du Xinjiang n'en est pas moins présenté comme un exemple de développement « *par ses propres forces* ». La poursuite de cette politique, aujourd'hui encore, n'est pas contradictoire avec une certaine coopération avec l'étranger, dont la France est, cette fois, le bénéficiaire. Après un premier séjour de trois ans (1981-1983), les géologues de la Compagnie générale de géophysique, dont le travail a été apprécié par les Chinois, vont revenir à la fin de cette année pour une nouvelle période de deux ans.

Cet effort de prospection est indispensable, si la région autonome veut atteindre l'objectif de production de 20 millions de tonnes qui lui a été fixé par Pékin pour la fin du siècle. A l'heure actuelle, la production totale du Xinjiang est de 4,2 millions de tonnes par an. La quasi-totalité, soit 4 millions de tonnes, est fournie par Karamaï. Les structures d'hydrocarbures de Karamaï s'étendent sur une superficie de 5 000 mètres carrés, mais l'importance des réserves estimées n'est pas véritablement connue. Notons simplement qu'on prévoit une production plafonnée entre 4 et 5 millions de tonnes par an d'ici à l'an 2000. Il faut donc se lancer à la recherche de nouveaux gisements.

Les travaux d'exploration géologiques viseraient en premier lieu, selon des responsables interrogés à Urumqi, le sud-est du bassin de Dzoungarie. Si les résultats se révèlent positifs, on prévoit que cette zone deviendra un second Karamaï. Mais les espoirs les plus grands sont placés dans le développement de l'autre bassin sédimentaire de Xinjiang, celui du Tarim, au sud de la chaîne des Tianshan. Une production de 10 millions de tonnes en est attendue dans une quinzaine d'années.

Cet objectif paraît fort ambitieux compte tenu des conditions d'exploitation (climat et géologie). A l'Institut de recherche sur la technologie du forage de Karamaï, on reconnaît que le travail est difficile dans le Tarim en raison, notamment, d'une couche de sable beaucoup plus épaisse que dans le nord. Mais on se déclare « *confiant* » dans le caractère « *très prometteur* » du gisement.

Le soutien de Pékin

La mise en valeur des ressources pétrolières est l'un des axes favorisés par Pékin pour faire du Nord-Ouest une grande zone de développement au cours du siècle à venir. Il n'est pas le seul. Quatre autres « pôles » prioritaires ont été retenus : l'agriculture, les industries légères (textile et alimentaire), l'énergie et, enfin, l'industrie des matériaux de construction. De plus, il convient d'accorder une attention particulière à la conservation des eaux et à l'extension du réseau de transports.

En matière énergétique, outre le pétrole, le Xinjiang dispose d'importantes réserves de charbon, estimées à 150 milliards de tonnes. Mais leur exploitation n'est pas encore très poussée (12 millions de tonnes par an).

Dans le domaine des transports, la réalisation, à la fin des années 50, de la ligne Urumqi-Lanzhou – le fameux « Xinlan » – avait permis le rattachement du Xinjiang au réseau ferroviaire chinois. Depuis lors, on a peu progressé et les projets d'extension sont assez flous. Dans ces conditions, le réseau routier reste fortement sollicité. Il s'étend aujourd'hui sur plus de 21 000 kilomètres (3 000 kilomètres en 1950). La percée, par l'armée, d'une voie d'une longueur de 530 kilomètres à plus de 3 000 mètres d'altitude à travers les monts Thianshan facilite les liaisons entre les bassins de Dzoungarie au nord et du Tarim au sud, que séparaient autrefois quatre jours de voyage. L'oléoduc posé entre Karamaï et Urumqi a, d'autre part, permis de soulager le trafic routier, que les camions-citernes encombraient entre les deux villes.

On se félicite, à Urumqi, du taux de croissance atteint l'an dernier : la valeur de la production industrielle et agricole a augmenté de 12,8 % par rapport à 1982. Mais on n'en reste pas moins prudent pour l'avenir. On estime, en particulier, que même si le développement de la région autonome s'accélère, grâce à une mise en valeur plus intensive des richesses naturelles, le Xinjiang aura besoin encore longtemps du soutien du gouvernement central. Actuellement, le budget de la région est financé, pour les deux tiers, par l'Etat et pour un tiers par des ressources propres. Dans les années à venir, les subventions de l'Etat, loin de diminuer, doivent augmenter, chaque année, de 10 %.

Le réalisme des responsables locaux tranche avec l'ambition que nourrit Pékin pour cette immense région, où plusieurs dirigeants de premier plan – MM. Hu Yaobang, secrétaire général du parti, et Zhao Ziyang, premier ministre, notamment, – se sont rendus l'an dernier. Sans doute est-on davantage conscient sur place des limites (moyens financiers et humains) et des difficultés (distances, climat). Dans la perspective d'un décollage économique, la réactivation des contacts sino-soviétiques pourrait cependant représenter un facteur positif. Ce réchauffement semble, en tout cas, envisagé à Urumqi, certes sans emballement, mais de façon plutôt favorable.

Prochain article :

AU CŒUR DU GRAND JEU SINO-SOVIÉTIQUE

(1) De religion musulmane, les Huis sont l'une des principales minorités nationales de Chine (5,5 millions).

Chine...

LES ÉDITIONS DE MINUIT
EXTRAIT DU CATALOGUE

Littérature F

Raphaël Alegria
* Rue Saint-Denis 59

Yann Andréa
M.D. 39

Georges Bataille
L'abbé C 50
L'impossible 44

Samuel Beckett
Murphy 53,50
Watt 64
Premier amour 20,50
Mercier et Camier 53,50
Molloy 78
en collection « Double » 32
Malone meurt 61
L'innommable 61
Nouvelles et textes pour rien 61
Comment c'est 46
Têtes-mortes 20,50
Le dépeupleur 20,50
Pour finir encore 20,50
Poèmes 20,50
Compagnie 31
Mal vu mal dit 29
théâtre :
En attendant Godot 25,50
Fin de partie 25,50
Tous ceux qui tombent 19,50
La dernière bande 19,50
Oh les beaux jours 23,50
Comédie et actes divers 31
Pas 30
Catastrophe 30

Maurice Blanchot
Après coup 38
* La communauté inavouable 38

François Bon
Sortie d'usine 48

Michel Butor
Passage de Milan 61
L'emploi du temps 77
La modification 63
en collection « Double » 28,50

P. Chéreau, H. Guibert
L'homme blessé 52

Jean-Pierre Ceton
Rauque la ville 43

Marguerite Duras
Moderato cantabile 37,50
en collection « Double » 17,50
Détruire, dit-elle 37,50
Le camion 37,50
L'homme assis dans le couloir 20,50
L'été 80 31
Agatha 28
L'homme atlantique 20,50
Savannah Bay 40
La maladie de la mort 25,50
* L'amant 49

– et Xavière Gauthier
Les parleuses 61

– et Michelle Porte
Les lieux de Marguerite Duras 39,50

Tony Duvert
Récidive 40,50
Portrait d'homme couteau 33
Interdit de séjour 66
Le voyageur 79
Paysage de fantaisie 58
Journal d'un innocent 65
Quand mourut Jonathan 58
L'île atlantique 66
Un anneau d'argent à l'oreille 40,50
essais :
Le bon sexe illustré 44
L'enfant au masculin 41

Jean Echenoz
Le méridien de Greenwich 49
Cherokee 59

Hervé Guibert
Les lubies d'Arthur 40

Pierre-Sébastien Heudaux
Nos plaisirs 38

Pierre Klossowski
Roberte ce soir 36
La révocation de l'édit de Nantes 46

Bernard-Marie Koltès
* La fuite à cheval très loin dans la ville 65

Robert Pinget
Mahu ou le matériau 50
Le renard et la boussole 33
L'inquisitoire 38
Quelqu'un 58
Le Libera 53,50
Passacaille 39,50
Cette voix 53,50
L'apocryphe 48
Monsieur Songe 43
* Le harnais 24
théâtre :
Lettre morte 39,50
Identité 31

Alain Robbe-Grillet
Un régicide 59
Les gommes 64
Le voyeur 64
La jalousie 64
Dans le labyrinthe 59
Instantanés 27
La maison de rendez-vous 59
en collection « Double » 23
Projet pour une révolution à New York 59
Topologie d'une cité fantôme 59
Souvenirs du triangle d'or 59
Djinn 41
Le miroir qui revient *sous presse*
Ciné-romans :
L'année dernière à Marienbad 64
L'immortelle 59
Glissements progressifs du plaisir 64

Nathalie Sarraute
Tropismes 38,50

Eugène Savitzkaya
* Les morts sentent bon 55

Daniel Schiff
La ligne de Sceaux 42

Claude Simon
Le vent 65
L'herbe 62
La route des Flandres 79
en collection « Double » 28,50
Le palace 65
Histoire 79
La bataille de Pharsale 65
Les corps conducteurs 59
Triptyque 59
Leçon de choses 52,50
Les Géorgiques 75
* La chevelure de Bérénice 20

Boris Vian
L'automne à Pékin
en collection «Double» 28,50

Monique Wittig
L'opoponax 65
Les guérillères 53,50
Le corps lesbien 52,50

Poésie, théâtre, divers

Anna Akhmatova
Requiem 17

Carmelo Bene, Gilles Deleuze
Superpositions 32

Mahmoud Darwich
Rien qu'une autre année 38

Paul Eluard
Au rendez-vous allemand 20

Marieluise Fleisser
Avant-garde. Souvenirs sur Brecht 32

Nâzim Hikmet
Pourquoi Benerdji s'est-il suicidé? 19,50

Heiner Müller
Hamlet-machine 20,50
La mission 34

Alice Toklas
Le livre de cuisine 63

«Arguments» (1960)

Collection dirigée par K. Axelos

Lou Andreas-Salomé
* Eros 75

Jean-Marie Apostolidès
Le roi-machine 50

Arrien
* Histoire d'Alexandre, suivi de «Flavius Arrien entre deux mondes» par Pierre Vidal-Naquet 120

Kostas Axelos
* Systématique ouverte 42

Georges Bataille
L'érotisme 72

Jean Beaufret
Dialogue avec Heidegger
I. Philosophie grecque 46
II. Philosophie moderne 66
III. Approche de Heidegger 66

Maurice Blanchot
Lautréamont et Sade 56

Pierre Broué et Emile Témime
La révolution et la guerre d'Espagne 112

Carl von Clausewitz
De la guerre 158

Gilles Deleuze
Présentation de Sacher-Masoch 66
Spinoza et le problème de l'expression 68,50

Gilles Dispaux
* La logique et le quotidien 60

Eugen Fink
La philosophie de Nietzsche 66
Le jeu comme symbole du monde 66
De la phénoménologie 66

Didier Franck
Chair et corps 47

Wladimir Granoff
Filiations 98
La pensée et le féminin 98

Louis Hjelmslev
Le langage 54
Prolégomènes à une théorie du langage 59
Essais linguistiques 68,50

Roman Jakobson
Essais de linguistique générale
I. les fondations du langage 66,50
en collection «Double» 28,50
II. Rapports internes et externes du langage 76
Langage enfantin et aphasie 53,50
Six leçons sur le son et le sens 37,50

– et Linda Waugh
La charpente phonique du langage 96

Flavius Josèphe
La guerre des Juifs, précédé de « Du bon usage de la trahison », par P. Vidal-Naquet 158

E. Kogon et al.
* Les chambres à gaz, secret d'Etat 79

Karl Korsch
Marxisme et philosophie 56

Reinhart Koselleck
Le règne de la critique 53,50

Henri Lefebvre
Introduction à la modernité 85,50

Georg Lukàcs
Histoire et conscience de classe 98

Herbert Marcuse
Eros et civilisation 63
L'homme unidimensionnel 63
Vers la libération 35
L'ontologie de Hegel 86

Richard Marienstras
Le proche et le lointain 72

Edgar Morin
Le cinéma ou l'homme imaginaire 66

Bruce Morrissette
Les romans de Robbe-Grillet 78

Karl Reinhardt
Sophocle 52,50
Eschyle-Euripide 55,50

B. de Schloezer et M. Scriabine
Problèmes de la musique moderne 58

Stuart Sykes
Les romans de Claude Simon 58

PRIX GONCOURT

MARGUERITE DURAS

L'AMANT

☆m

LES ÉDITIONS DE MINUIT

PRL

Léon Trotsky
La révolution trahie 47
La révolution permanente 47

Karl A. Wittfogel
Le despotisme oriental 158

Revues

Actes de la recherche en sciences sociales
Critique
L'écrit du temps
Philosophie
Revue d'études palestiniennes
Traverses

«Le sens commun» (1965)

Collection dirigée par Pierre Bourdieu

Theodor Adorno
Mahler 68

Mikhail Bakhtine
Le marxisme et la philosophie du langage 66

Gregory Bateson
La cérémonie du Naven 85

Emile Benveniste
Le vocabulaire des institutions indo-européennes
I. Economie, parenté société 90
II. Pouvoir, droit, religion 90

Basil Bernstein
Langage et classes sociales 79

John Blacking
Le sens musical 52

Jean Bollack
La pensée du plaisir 128

Luc Boltanski
Les cadres 85

Pierre Bourdieu
La distinction 112
Le sens pratique 91
* Homo academicus 85

– et al.
Un art moyen 80

– et Alain Darbel
L'amour de l'art 66

– et Jean-Claude Passeron
Les héritiers 52
La reproduction 62

Ernst Cassirer
La philosophie des formes symboliques
I. Le langage 95
II. La pensée mytique 95
III. la phénoménologie de la connaissance 156
Langage et mythe 37,50
Essai sur l'homme 87
Substance et fonction 132
Individu et cosmos 145

Robert Castel
L'ordre psychiatrique 83,50
La gestion des risques 57

Oswald Ducrot (et al.)
Les mots du discours 65

Emile Durkheim
Textes
3 tomes. Chaque tome 139

Moses I. Finley
L'économie antique 66
Esclavage antique et idéologie moderne 63

François Furet et Jacques Ozouf
Lire et écrire
tome I 90
tome II 105

Erving Goffman
Asiles 98,50
La mise en scène de la vie quotidienne
I. La présentation de soi 66
II. Les relations en public 81
Les rites d'interaction 64
Stigmate 53,50

Jack Goody
La raison graphique 79

Maurice Halbwachs
Classes sociales et morphologie 92

Ulf Hannerz
Explorer la ville 171

Richard Hoggart
La culture du pauvre 92

François-André Isambert
Le sens du sacré 74

William Labov
Sociolinguistique 123
Le parler ordinaire
tome I 105
tome II 67

Herbert Marcuse
Raison et révolution 105
Culture et société 91

Sylvain Maresca
Les dirigeants paysans 75

Louis Marin
La critique du discours 104
Le portrait du roi 69

Marcel Mauss
Œuvres
tomes I 185
tome II 250
tome III 209

Francine Muel-Dreyfus
Le métier d'éducateur 75

Georges Mounin
Introduction à la sémiologie 66

Siegfried Nadel
La théorie de la structure sociale 59

Erwin Panofsky
Architecture gothique et pensée scolastique 64
La perspective comme forme symbolique 79

Luis J. Prieto
Pertinence et pratique 51

Edward Sapir
Anthropologie
I, Culture et personnalité 59
II, Culture 59
Linguistique 66

Joseph Schumpeter
Impérialisme et classes sociales 66

John Searle
Sens et expression 105

Peter Szondi
Poésie et poétique de l'idéalisme allemand 85

Jeannine Verdès-Leroux
Le travail social 65

Jules Vuillemin
* Nécessité ou contingence 140

«Critique» (1967)

Collection dirigée par Jean Piel

Georges Bataille
La part maudite 58

Jacques Bouveresse
La parole malheureuse 124
Wittgenstein : La rime et la raison 66
* Le philosophe chez les autophages 75
Rationalité et cynisme *à paraître*

Michel Butor
Répertoire I et II 79
Répertoire III 93
Répertoire IV 98
Répertoire V 96

Pierre Clastres
La société contre l'Etat 56,50

Gilles Deleuze
Logique du sens 75
L'image-mouvement 75

– et Félix Guattari
L'anti-Œdipe 103
Kafka 46
Mille plateaux 128

Jacques Derrida
De la grammatologie 110
Marges de la philosophie 112
Positions 37,50

Vincent Descombes
L'inconscient malgré lui 57
Le même et l'autre 58
Grammaire d'objets en tous genres 85

Jacques Donzelot
La police des familles 57,50

Thierry de Duve
* Nominalisme pictural 75

André Green
Un œil en trop 81
Narcissisme de vie, narcissisme de mort 99

– et Jean-Luc Donnet
L'enfant de ça 88

Luce Irigaray
Speculum 103
Ce sexe qui n'en est pas un 56
Amante marine 48
L'oubli de l'air 50
* Ethique de la différence sexuelle 75

Pierre Legendre
Jouir du pouvoir 78

Emmanuel Levinas
Quatre lectures talmudiques 53,50
Du sacré au saint 53,50
L'au-delà du verset 74

Jean-François Lyotard
Economie libidinale 81
La condition postmoderne 37,50
Le différend 82

Louis Marin
Le récit est un piège 48

Michèle Montrelay
L'ombre et le nom 52,50

Alain Robbe-Grillet
Pour un nouveau roman 37,50

Charles Rosen
Schoenberg 37,50

Clément Rosset
Le réel 51
La force majeure 40

François Roustang
Un destin si funeste 58
...Elle ne le lâche plus 60
Le bal masqué de Casanova *sous presse*

Michel Serres
Hermès
I. La communication 66
II. L'interférence 66
III. La traduction 72
IV. La distribution 79
V. Le passage du Nord-Ouest 62
Jouvences sur Jules Verne 80
La naissance de la physique 75

Michel Thévoz
L'académisme et ses fantasmes 64

Paul Zumthor
Parler du Moyen-Age 37,50

«Propositions» (1980)

Alain Berrendonner
Eléments de pragmatique linguistique 79

Bernard Cerquiglini
La parole médiévale 75

Oswald Ducrot
Les échelles argumentatives 37,50
Le dire et le dit *sous presse*

Gilles Fauconnier
* Espaces mentaux 95

Nelson Goodman
Faits, fictions et prédictions *à paraître*

Pierre Jacob
L'empirisme logique 84,50

Roman Jakobson
Une vie dans le langage *à paraître*

Saul Kripke
La logique des noms propres 78

Hilary Putnam
* Raison, vérité et histoire 120

François Recanati
Les énoncés performatifs 80

Denis Zaslawsky
Analyse de l'être 63

«Documents» (1949)

Henri Alleg
La question 22,50

Samir Amin
Le développement inégal 85

Pierre Bourdieu
Algérie 60 36
Questions de sociologie 45

– et A. Sayad
Le déracinement 52,50

Paul F. Lazarsfeld et al.
Les chômeurs de Marienthal 40

Robert Linhart
L'établi *(coll. «Double»)* 17,50
Le sucre et la faim 21,50

David Rousset
L'univers concentrationnaire 32

Elie Wiesel
La nuit 29

Essais

Jean-Louis Baudry
* Proust, Freud et l'autre 70

R. Borde et E. Chaumeton
Panorama du film noir américain 47

Pierre Bourdieu
Leçon sur la leçon 20

Gilles Deleuze
Spinoza. Philosophie pratique 46

Abraham Heschel
Les bâtisseurs du temps 45

Luce Irigaray
Et l'une ne bouge pas sans l'autre 10
Passions élémentaires 40,50

Le Corbusier
La charte d'Athènes 52,50
Entretien avec les étudiants 39,50
Un couvent de Le Corbusier 66

Marcelle Marini
Territoires du féminin 68

Bruno Zevi
Apprendre à voir l'architecture 71,50

Dictionnaire

Jacques Hillairet
Dictionnaire historique des rues de Paris 735
(2 vol. + suppl.)

* *Les titres précédés d'un astérisque sont parus cette année.*

ASIE

Philippines

Le mystère sur l'état de santé du président Marcos s'épaissit

De notre correspondant

Tokyo. – Sur une porte du palais présidentiel de Malacanang à Manille, un écriteau annonce : *« salle des urgences »*. Devant la porte un gramophone répète sans fin : *« L'annonce de ma mort est prématurée. »* La voix est celle du maître de céans, Ferdinand Marcos, et, jusqu'à plus ample informé, ce n'est pas une voix d'outre-tombe. Mais ce dessin d'un hebdomadaire régional reflète bien l'incertitude qui règne depuis trois semaines à Manille où l'on sait le président Marcos malade, sans doute plus qu'on ne le dit officiellement et moins que certaines rumeurs le laissent entendre.

On le sait, mais, à part photos, enregistrements et bulletins de santé officiels pas tout à fait convaincants, le président n'est pas apparu en public depuis bientôt un mois. Le mystère et l'inquiétude demeurent. Ils ont même été renforcés cette semaine par la déclaration alarmiste d'un homme réputé responsable et bien informé. Le cardinal Jaime Sin, chef de l'Eglise catholique philippine, estime que le président souffre d'une affection plus sérieuse que la grippe dont parlent les versions officielles. Une maladie assez grave pour que son évolution présente le risque de *« répercussions critiques »*. Le cardinal a parlé du danger d'une prise du pouvoir par une junte militaire et de désordres civils.

Depuis le 14 novembre, date à laquelle un ancien ministre de M. Marcos avait affirmé que le président venait de subir une intervention chirurgicale (non spécifiée), le gouvernement s'en est tenu à la version *« bronchite »* et *« asthme »*. Il s'est efforcé, par ailleurs, d'apporter des preuves d'une continuité des activités de l'homme et du chef d'Etat. Le président a ainsi été vu en robe de chambre bavardant avec son médecin, mais il semble bien qu'il s'agisse d'un document relativement ancien. Un autre le montre signant le budget en présence de membres du cabinet. Pour le reste, c'est l'absence et le silence. Son épouse, Imelda, assurait, le 14 novembre, que son époux reparaîtrait en public au plus tard dans quatre jours. On attend toujours.

Dans ces conditions, la question de la succession se pose. D'autant plus que, d'une part, le régime autocratique et personnalisé imposé par le « clan Marcos » aux Philippins depuis vingt ans est au moins aussi malade (politiquement, économiquement et financièrement) que son président. Il est clair depuis pas mal de temps, d'autre part, que l'armée, sur laquelle M. Marcos s'est appuyé pour consolider son pouvoir menacé, joue un rôle politique de plus en plus important.

Le gouvernement, laissé à des technocrates proches de la Banque mondiale et du FMI, se borne à négocier avec ces institutions, et avec l'administration américaine, le prix d'un redressement économique et financier. Les erreurs de gestion et la corruption, une conjoncture internationale défavorable, une hémorragie de capitaux locaux et, surtout, les remous politiques provoqués par l'assassinat du sénateur Benigno Aquino en août 1983 ont conduit les Philippines au bord de la banqueroute. C'est parce qu'il avait eu vent de la gravité de l'état de santé de M. Marcos (atteint, semble-t-il, d'une grave affection rénale) que le chef de l'opposition modérée s'était décidé à rentrer d'exil. On sait que le rapport de la commission d'enquête sur cette affaire accuse une vingtaine de militaires, dont le général Ver, chef d'état-major et parent ddu président, d'être directement responsables u meurtre.

A la suite d'un récent amendement constitutionnel, en cas dde disparition ou d'incapacité du chef de l'Etat, le président de l'Assemblée nationale doit lui succéder et procéder à une élection dans les soixante jours.

R.-P. PARINGAUX.

Pakistan

LES PARTISANS D'UN BOYCOTTAGE DU RÉFÉRENDUM SERONT SÉVÈREMENT PUNIS

Islamabad *(AFP)*. – Une ordonnance prévoyant des peines d'emprisonnement de trois ans assorties de lourdes amendes pour ceux qui appelleraient à boycotter le référendum plébiscitaire prévu le 19 décembre a été adopté, mercredi 5 décembre, par le général Zia Ul Haq.

Aux termes de cette ordonnance, quiconque *« persuadera, provoquera ou conduira »* un électeur à *« ne pas exercer son droit de vote, à ne pas participer ou à boycotter toute élection ou référendum »* sera puni *« d'une peine allant jusqu'à trois ans de prison, pouvant être assortie d'une amende allant jusqu'à 500 000 roupies »* (35 000 dollars US).

Une seconde ordonnance, adoptée en vertu de la loi martiale, disqualifie pour sept ans aux élections nationales et provinciales, toute personne condamnée en vertu de la première ordonnance.

Le gouvernement militaire pakistanais coupe ainsi court, en les rejetant dans l'illégalité, aux tentatives de l'opposition qui entendait faire campagne pour le boycottage de ce référendum plébiscitaire, annoncé samedi. La consultation doit être suivie par des « élections islamiques » avant mars 1985. Elle entraînera la reconduction du général Zia à la présidence de la République pour cinq ans.

Sri-Lanka

Les nationalistes tamouls auraient tué neuf otages cingalais

Colombo *(AFP)*. – Les nationalistes sri-lankais auraient tué de sang-froid les neuf travailleurs cingalais qu'ils avaient pris en otage (*le Monde* du 6 décembre). Le ministre de la sécurité nationale, M. Lalith Athulathmudali, a indiqué, mercredi 5 décembre, qu'il avait des informations *« sûres »* lui permettant de penser que ces neuf otages avaient été placés dans un pièce que les *« terroristes »* avaient ensuite fait sauter à l'explosif. Cette prise d'otages, qui avait coïncidé, lundi 3 décembre, avec l'attaque d'un train dans la région de Jaffna, au nord de l'île, est l'un des épisodes de la lutte menée par les Tamouls pour obtenir l'indépendance, le 14 janvier 1985, jour de la fête des moissons.

Au cours des quatre derniers jours, le harcèlement des *« séparatistes »*, selon l'expression de Colombo, n'a pas connu de répit autour de Jaffna. Dans toutes leurs actions, ils ont subi des pertes importantes, ce qui ne paraît cependant pas entamer leur combativité.

L'armée est, par ailleurs, soupçonnée, au pis, de se livrer à des représailles contre les populations tamoules civiles, au mieux de ne pas toujours faire la différence entre les extrémistes actifs et les sympathisants. Des informations en provenance de Mannar, dans le nord-est de l'île, ont fait état de la découverte de quatre-vingt-dix corps qui pourraient être ceux de Tamouls victimes d'actions de représailles de l'armée. Selon une source informée, ces cadavres ont été découverts au bord d'une route où un soldat avait été tué et sept autres blessés, mardi, par l'explosion d'une mine. Le gouvernement a affirmé que vingt-quatre *« terroristes »* avaient été tués au cours de la contre-attaque, mais il a démenti que l'armée se soit livrée à des représailles.

● *Les Etats-Unis expriment leur soutien à Colombo.* – Les Etats-Unis ont fait part, mardi 4 décembre, de leur *« profonde préoccupation »* devant la situation au Sri-Lanka. Dans une déclaration, le département d'Etat a précisé que les Américains déploraient *« la récente escalade des attaques armées contre des cibles gouvernementales et contre des civils innocents »*, et que celles-ci *« représentent un défi sérieux et injustifiable à l'encontre d'un gouvernement qui pratique la démocratie et poursuit actuellement des efforts pour satisfaire les légitimes aspirations de la minorité tamoule »*. – *(AFP.)*

Cambodge

AFFRONTEMENTS ENTRE KHMERS ROUGES ET FORCES VIETNAMIENNES

Bangkok *(AFP)*. – Des affrontements entre Khmers rouges prochinois et forces vietnamiennes et cambodgiennes se sont produits, le mercredi 5 décembre, près de la frontière entre le Cambodge et la Thaïlande, à 250 kilomètres à l'est de Bangkok. D'après des sources khmères rouges, dix soldats vietnamiens ont été tués au cours de ces affrontements, qui se sont produits sur le sol cambodgien.

D'autres combats ont également opposé mercredi les nationalistes du Front national de libération du peuple khmer (FNLPK) aux Vietnamiens près de la base de Nong-Chan, a-t-on appris auprès du FNLPK. Les Khmers rouges comptent environ 35 000 hommes combattant les 150 000 à 170 000 soldats vietnamiens présents au Cambodge.

Le retrait total des forces vietnamiennes du Cambodge ne pourra intervenir aussi longtemps que persistera une *« menace chinoise »* contre ce pays, a déclaré mercredi à Moscou M. Hun Sen, vice-premier ministre et ministre cambodgien des affaires étrangères.

LA CATASTROPHE

Plus de deux mille morts, des milliers de blessés, des centaines d'aveugles

Des médecins sur place indiquaient, jeudi matin 6 décembre, que la fuite de gaz toxique à l'usine de pesticides de Bhopal, avait provoqué la mort d'au moins deux mille cinq cents personnes. *« Le gaz continue de tuer »*, a déclaré l'un d'entre eux. Ce nouveau bilan n'avait toutefois pas été confirmé officiellement. Deux mille personnes hospitalisées se trouvent encore dans un état grave.

De notre correspondant

New-Delhi. – Cinq cents médecins, des milliers d'infirmiers et de volontaires para-médicaux, des équipes de scientifiques bardés d'appareils de mesure, la police et l'armée dans les rues, des vautours dans le ciel et l'odeur âcre des cadavres qu'on brûle sans interruption sur les sites de crémation : au quatrième jour du drame, tandis qu'à Delhi des militants syndicaux tentent sans succès d'occuper le siège de Union Carbide, Bhopal, la ville gazée, tente lentement de sortir du cauchemar.

Il n'y a plus de fuite, plus de danger, répètent inlassablement les autorités. Mais on découvrait encore jeudi matin 6 décembre des cadavres rigidifiés à l'intérieur des baraques de bois du bidonville voisin de l'usine. Ce jeudi, après que de nombreux malades eurent expiré dans les hôpitaux, le bilan s'établissait à plus de 2 000 morts ; 50 000 patients ont été traités depuis lundi et près d'un millier sont encore entre la vie et la mort. Les médecins ne sont plus très sûrs de pouvoir jamais rendre la vue aux centaines de personnes qui souffrent de cécité. La plupart ne peuvent même plus ouvrir les yeux pour permettre l'instillation de quelques gouttes redemptrices.

Dans les poumons surchargés des autopsiés, les médecins ont trouvé un liquide jaunâtre qui, selon eux, pourrait indiquer que le poison évaporé dans l'atmosphère contenait non seulement du méthyl-isocynate (MIC) mais aussi du phosgène, ce gaz mortel utilisé pendant la première guerre mondiale. Les analyses en cours permettront de le déterminer plus tard.

Pour l'heure, il faut s'occuper des vivants. Deux camps ont été spécialement dressés pour accueillir les centaines de petits orphelins qui errent, les yeux enflammés, à travers les vieux quartiers empoisonnés. On les soigne, on les nourrit, on les réconforte. Ceux-là, probablement, s'en sortiront. *« Mais avec quelles séquelles ? »* s'interroge un étudiant en médecine. Un professeur de Delhi parle de disfonctionnement du système rénal et peut-être même de désordres neurologiques. Mais, selon un spécialiste, nul ne le sait vraiment : *« Les laboratoires d'analyse ne disposent encore que de données partielles et les études portant sur les effets de ce gaz sur l'organisme humain sont quasiment inexistantes. »* On ne sait pas non plus jusqu'à quel point les récoltes de la région et le lait des vaches survivantes sont consommables. On s'inquiète en haut lieu des conséquences à long terme de la pollution.

Poursuites pour négligences

Beaucoup de carcasses animales jonchent encore les alentours du complexe chimique et l'on peut voir de temps en temps des chiens affamés disputer aux vautours les restes d'une vache sacrée ou d'un buffle, couverts de mouches. Au cimetière musulman des cadavres trop rapidement ensevelis ont été déterrés par les chiens et l'on s'emploie maintenant à creuser plus profond. Visions d'horreur qui multiplient les craintes d'un développement rapide d'épidémies.

D'après M. Vasanth Sathe, le ministre fédéral du pétrole et de l'industrie chimique, la responsabilité de la tragédie repose entièrement sur la multinationale américaine qui a bâti l'usine. Du Connecticut, les dirigeants de Union Carbide ont fermement démenti les accusations et affirmé que le complexe, construit par des spécialistes américains, avait été entouré des mêmes conditions de sécurité que celui, indentique, de Virginie. Une seule chose semble pour l'heure quasi certaine : la fuite a été découverte par un employé autour de 23 heures, dimanche soir 2 décembre, et les premiers hurlements de la sirène d'alarme ont retenti sur la ville deux ou trois heures plus tard. A la question de savoir si les alertes des années précédentes avaient été prises au sérieux, suivies d'enquêtes et quelles mesures supplémentaires de sécurité avaient été imposées, M. Sathe a répondu : *« Oui, je suppose que certaines mesures ont dû être prises. (...) J'ai d'ailleurs demandé un rapport sur ce sujet. »*

En tout état de cause, le chef du gouvernement du Madhya-Pradesh, M. Arjun Singh, a laissé entendre mercredi que son gouvernement envisageait sérieusement de poursuivre Union Carbide en justice pour négligences. Le président de la firme est arrivé jeudi matin à Bombay avec une équipe de scientifiques. Le groupe s'est déclaré prêt à participer au dédommagement dû aux victimes, mais pour les autorités du Madhya-Pradesh qui craignent que le règlement financier du drame soit réalisé au prix indien, *« les compensations devront être calculées à partir des niveaux comparables américains »*. Les négociations se sont ouvertes.

A New-Delhi, dans les journaux et le monde politique, le procès de la multinationale a commencé, mais les implications électorales de la catastrophe pour le gouvernement de M. Rajiv Gandhi restant à mesurer.

PATRICE CLAUDE.

● *Le pape exprime sa « peine profonde ».* – Jean-Paul II a exprimé, mercredi 5 décembre, sa *« peine profonde pour l'effrayante tragédie ». « Il s'agit d'une nouvelle terrible souffrance pour un peuple déjà si éprouvé au cours des derniers mois »*, a déclaré le pape en s'adressant à quatre mille pèlerins participant à l'audience générale hebdomadaire au Vatican. – *(AFP.)*

Gaz de combat ou méthyl-isocyanate ?

Le président-directeur général d'une entreprise chimique française licenciée d'Union Carbide, qui connaît les activités du groupe américain impliqué dans la catastrophe de Bhopal, est affirmatif : *« Le produit responsable est bien du méthyl-isocyanate, et non du phosgène. »* Il contredit ainsi des hypothèses émises par des médias américains et ouest-allemands selon lesquels le nuage empoisonné qui s'étend sur la ville indienne serait constitué par ce gaz de combat. Certains spécialistes estimaient, en effet, que le méthyl-isocyanate ne pouvait pas être la cause d'une hécatombe de l'ampleur de celle de Bhopal. Cet argument est contesté par des chimistes, qui observent que, si l'isocyanate est plus léger que le phosgène et peut donc plus facilement se dissiper dans l'atmosphère, il est intrinsèquement plus toxique.

Le phosgène est l'une des substances utilisées pour synthétiser le méthyl-isocyanate, lui-même employé pour fabriquer des pesticides. Mais on n'a aucune raison de supposer que l'usine de Bhopal – contrevenant au traité de Genève – stocke du gaz de combat opérationnel puisqu'elle ne fait qu'importer le méthyl-isocyanate, sans le fabriquer.

Il reste que ces produits, extrêmement dangereux, provoquent l'un et l'autre l'asphyxie des personnes qui les inhalent à forte dose et que les usines qui les produisent doivent faire appel à de sévères mesures de sécurité. De telles substances ne peuvent être exploitées dans des conditions satisfaisantes que par des ingénieurs et des techniciens, qui maîtrisent parfaitement les procédés de fabrication mis en œuvre, et dans des usines employant des personnels compétents. L'installation de ces usines dans des pays à bas salaires fait courir le danger de ne pas disposer de personnels compétents.

Explosion dans une mine à Taiwan

Au moins trente-deux morts

Taipeh *(AFP)*. – Au moins trente-deux mineurs ont été tués et soixante-deux autres étaient toujours bloqués, le jeudi 6 décembre, dans une mine de charbon, à Sanhsian, près de Taipeh (centre de l'île) où une explosion de gaz s'est produite mercredi, apprend-on de source policière taiwanaise.

Les corps des victimes ont été découverts à environ 1 000 mètres de profondeur. Les mineurs ont été tués alors qu'ils descendaient à moins 2 500 mètres dans le puits de Haishan, le plus profond de Taiwan.

Les opérations de sauvetage ont été ralenties par la présence de fumées très denses de bioxide de carbone dans les galeries, a indiqué un spécialiste des mines. Les sauveteurs tentaient jeudi d'atteindre les soixante-deux hommes toujours bloqués dans une galerie, à près de 2 000 mètres de profondeur.

Les autorités de Taiwan ont ouvert une vaste enquête sur les conditions de sécurité dans les mines après deux graves accidents survenus cette année. Le 20 juin, soixante-quatorze mineurs ont été tués à la mine de Tucheng, près de Taipeh. Trois semaines plus tard, cent trois personnes ont été tuées dans la même région au puits de Meishan.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

CESSEZ-LE-FEU AU SEIN DE LA FAMILLE REAGAN

Washington *(AFP)*. – Le président Reagan, fatigué de voir les querelles au sein de sa famille évoquées en public, a ordonné à ses enfants d'observer un cessez-le-feu et de ne plus parler à la presse de leurs problèmes personnels. La « directive » présidentielle a été révélée par le porte-parole de Mme Nancy Reagan, Mme Sheila Tate, qui a ainsi rapporté les propos du père à ses enfants : *« Le président a dit à son fils et à sa fille : « Taisez-vous », et il a ajouté : « Ça suffit. »*

La querelle de famille était apparue au grand jour, le 22 novembre, à l'occasion de la fête de Thanksgiving : tous les enfants du président américain s'étaient réunis autour de leur père, à l'exception de Michael Reagan, trente-neuf ans, fils adoptif de M. Reagan et de sa première femme, Jane Wyman. Mme Nancy Reagan alimentait alors la chronique en dévoilant, dans une interview, que Ronald et Michael étaient brouillés depuis trois ans. Michael se déclarait « atterré » par ces propos et, la semaine dernière, Maureen Reagan, demi-sœur de Michael, mettait de l'huile sur le feu en affirmant que Michael menait une vendetta contre la famille.

C'en était trop pour le président, apôtre des valeurs familiales, qui décidait de faire preuve d'autorité, et qui semble avoir été entendu. *« Papa ne dit rien, maman ne dit rien, Maureen est censée ne rien dire »*, a ainsi déclaré, lundi, Michael Reagan dans une interview par téléphone à une agence de presse américaine. Et il a ajouté que lui-même n'en dirait pas plus.

Michael a cependant démenti qu'une mission de conciliation ait été confiée par la Maison Blanche à sa sœur Maureen. Le fils adoptif de Ronald Reagan a ajouté qu'il assisterait à la cérémonie d'investiture de son père pour son second mandat, le 21 janvier prochain, mais il ne pense pas passer les fêtes de Noël en sa compagnie.

Interrogé enfin sur le moment où son fils de dix-neuf mois, Ashley, aura le plaisir de faire la connaissance de son grand-père, Michael a répondu : *« Je n'en sais rien. Il y a d'autres problèmes à régler. Tout est en train de s'arranger. Tout va bien. »*



[...]ATASTROPHE DE BHOPAL EN INDE

[...], des milliers de blessés, [...] d'aveugles



AMÉRIQUES

Etats-Unis

CESSEZ-LE-FEU AU SEIN DE LA FAMILLE REAGAN

LES MESURES DE SÉCURITÉ CONTRE LES DÉSASTRES INDUSTRIELS

Une course contre la chimie

1984 sera-t-elle l'année de tous les dangers ? Si l'on s'en tient à la définition du « danger technologique majeur », dont M. Haroun Tazieff a reçu la charge au sein du gouvernement français, 1984 apparaît bel et bien comme une année noire. En février, c'est l'explosion d'un oléoduc à Cubatao, au Brésil. Dans cette espèce de Fos-sur-Mer tropicale situé à 60 kilomètres de Sao-Paulo, la catastrophe entraîne la mort de plusieurs centaines de personnes brûlées vives, asphyxiées ou noyées dans le marais littoral. En novembre, ce sont des réservoirs de gaz de la PEMEX qui explosent près de Mexico : *près de cinq cents morts*, trente mille sans-abri et une flamme gigantesque qui restera dans les mémoires presque aussi vive qu'un champignon atomique. Et voici maintenant, au cœur de l'Inde, *« la plus grande catastrophe industrielle de tous les temps »*. A Bhopal, en effet, une ville d'environ sept cent mille habitants, capitale de l'Etat de Madhya-Pradesh, ce sont près de deux mille morts qu'on a enterrés ou brûlés en hâte après la fuite du terrible gaz toxique entreposé dans les cuves souterraines de l'usine Union Carbide. Et le bilan n'est pas clos.

Une conclusion vient immédiatement à l'esprit : voilà trois catastrophes *qui se produisent dans* le tiers-monde, à proximité de villes surpeuplées, dans des banlieues envahies par des bidonvilles. Et, de fait, ces désastres ont en commun de s'être produits dans des pays où l'industrialisation récente se fait à marche forcée, sinon dans la précipitation. Dans chaque cas, le nombre très élevé de victimes s'explique par la présence d'un habitat « sauvage », incontrôlé, à proximité immédiate d'installations industrielles qui étaient censées, au départ, être à l'écart des zones densément peuplées.

Est-ce à dire que les pays de vieille tradition industrielle et d'urbanisme contrôlé sont à l'abri de ce genre de drames ? Le sinistre catalogue des catastrophes industrielles prouve que non : la vieille Europe et les Etats-Unis n'ont cessé de payer tribut à l'industrie chimique, au gaz ou au pétrole, notamment depuis la dernière guerre. Seul l'atome, pour l'instant, a pu être maîtrisé par les industriels, comme si le spectre d'Hiroshima les contraignait à une prudence renforcée. Même le mémorable accident de Three-Mile-Island, en 1979, aux Etats-Unis, a fait plus de peur que de mal, et les centrales nucléaires placées sous haute surveillance semblent privées du droit à l'erreur.

Le plan ORSEC-TOX II

En France, la dernière catastrophe industrielle remonte à 1966 lorsque l'incendie de la raffinerie de Feyzin, dans le Rhône, a provoqué la mort de dix-sept personnes, en majorité des sapeurs-pompiers venus *combattre le feu. L'accident a servi* de leçon : les services de la sécurité civile, désormais, se livrent à des exercices réguliers dans les installations à risque pour se familiariser avec les lieux. En 1973, le ministère de l'intérieur a mis au point un plan ORSEC-TOX pour l'organisation de secours en cas d'accident mettant en jeu des produits toxiques. Les préfets de chaque département établissent une liste des installations dangereuses avec, pour chacune d'elles, une série de scénarios prévoyant les catastrophes possibles. Les sapeurs-pompiers, pour leur part, disposent de fichiers où sont identifiés les produits chimiques existants. Des conventions particulières sont passées avec les fabricants des produits les plus dangereux, comme l'acide cyanhydrique. On a même mis sur pied des « colonnes de secours pour le risque chimique » et des « cellules mobiles d'intervention radiologique »...

Les responsables de la sécurité civile, toutefois, redoublent de prudence. En ces temps où l'on prône sans cesse la modernité et l'innovation, ils mesurent le risque de nouvelles technologies. *« L'innovation, ce sont des produits nouveaux dont on ne connaît pas les effets »*, constate M. Alain Milhau, chef du service prévention des pollutions industrielles à l'Agence de la qualité de la l'air, qui lui, s'inquiète surtout des effluents qui attaquent la couche d'ozone dans la haute atmosphère et qui menacent donc subrepticement la survie de toute l'humanité. Au PC de la sécurité civile, on est plus terre à terre. Ce qui compte, c'est la vie des hommes d'aujourd'hui, *c'est de se tenir prêt à* intervenir, dans l'heure, partout où la mort accidentelle rôde. On a donc préparé une nouvelle mouture du plan ORSEC-TOX, qui va bientôt être soumis au ministre de l'intérieur. Ce plan, élaboré avec les ministère de la santé, de l'environnement, de l'industrie et les professionnels de la chimie et du pétrole, va aligner la protection des « installations classiques » les plus dangereuses sur le modèle nucléaire. *« La sécurité autour des centrales nucléaires est une bonne référence »*, explique le directeur de la sécurité civile, M. Henri Rouanet.

Méconnaissance du toxique

Les morts de Bhopal, toutefois, doivent nous apprendre l'humilité. Même si l'usine de Béziers, qui stocke le méthyl-isocyanate (MIC), bénéficie d'une haute surveillance, l'accident ne peut jamais être totalement exclu. Après les mouvements de grève qui avaient agité les personnels (*le Monde* du 12 novembre 1977), on avait pris des précautions supplémentaires à la Littorale, cette *usine d'insecticide, située près de la* ZAC de La Devèze, peuplée de plusieurs milliers d'habitants. A la sécurité civile, on montre fièrement le « plan *spécial* » d'intervention — plus une centaine de pages bourrées de plans, de cartes, d'adresses — concernant la Littorale de Béziers. Et l'on fait observer que le centre de stockage situé sous le vent dominant et à l'opposé de la ville ne conserve que des fûts de 180 litres. Même en cas de malheur, dit-on, les dégâts seraient limités. *« Avec cette boutique, on est très à l'aise »*, affirme gaillardement le colonel Pierre Loisel, inspecteur général de la sécurité civile.

Nombre d'incertitudes demeurent cependant. *« Nous avons peu de renseignements sur le MIC,* avoue le professeur Etienne Fournier, responsable du centre antipoisons de l'hôpital Fernand-Vidal. *Sur neuf cent mille fiches en stock, nous n'avons que trois documents sur ce produit, et il a fallu la catastrophe de Bhopal pour que l'on se rende compte de sa toxicité. Personne, avant, ne pouvait dire qu'il était aussi dangereux. »* Et pour cause : dans la nomenclature internationale, le MIC est classé non comme produit toxique mais comme produit inflammable. Les victimes indiennes prouvent à leurs dépens que le produit brûle en fait les poumons de ceux qui le respirent, même à faible dose.

Les industriels français, une fois de plus, font le gros dos. *« Ce qui se passe en Inde est intolérable,* admet M. Jacques de Perthuis, président de la commission environnement du CNPF. *C'est atroce à dire, mais c'est la rançon du progrès. Pour améliorer les rendements agricoles, on avait le DDT qui était dangereux une fois répandu. On s'est rabattu sur des produits moins toxiques à l'usage, mais plus dangereux en cours de fabrication. C'est le risque industriel. Personne, dans l'industrie, ne peut prétendre sérieusement assurer la sécurité à 100 %. »* Pour ce délégué général de l'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole, *« le plus sûr, c'est encore le pipe-line »*. La preuve ? Le dernier rapport de CONCAWE (1) (août 1984) indique que, pour l'Europe occidentale, le volume total des produits pétroliers transportés en 1983 par les 18 000 kilomètres de ligne a été de 505 millions de mètres cubes et que les pertes accidentelles en ligne n'ont représenté qe 0,0003 % du total. Bravo l'Europe ! Mais, à Cubatao, au Brésil, plusieurs centaines de pauvres diables *ont péri à la suite* d'une malencontreuse fuite en ligne. Quant au méthyl-isocyanate, on le transporte à travers l'océan en conteneurs et, sur terre, en fûts arrimés sur des camions. Les experts d'ORSEC-TOX peuvent se tenir prêts.

ROGER CANS.

(1) Organisation européenne des compagnies pétrolières pour la protection de l'environnement et de la santé, dont le siège est à La Haye (Pays-Bas).

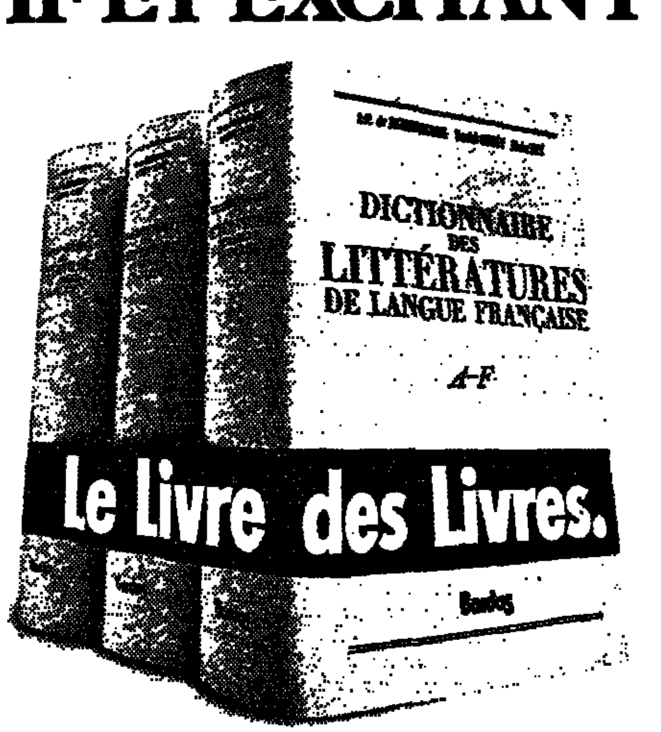
UNE NOUVELLE ÉTUDE DE SURETÉ POUR L'USINE DE BÉZIERS

Le ministre de l'environnement, Mme Huguette Bouchardeau, a rappelé à l'Assemblée nationale, le 5 décembre, que l'usine La Littorale de Béziers était depuis 1977 soumise à des contrôles constants et qu'un arrêté préfectoral de 1979 fixait la capacité de stockage à 59 tonnes en fûts de 220 litres au maximum, *« de manière à limiter l'ampleur que pourrait prendre un accident de manipulation »*. Le stockage est maintenu *« à l'intérieur d'un bâtiment dans lequel une détection du MIC doit permettre de déclencher automatiquement un système d'aspiration des gaz »*. Quant au transport depuis Fos-sur-Mer, où le produit arrive des Etats-Unis, il est assuré par des camions qui suivent *« un itinéraire particulier »*.

Mme Bouchardeau a précisé que, le 9 novembre dernier, des inspecteurs des installations classées, venus à Béziers, ont demandé une nouvelle « étude de sûreté », en liaison avec un expert du Commissariat à l'énergie atomique. Elle a rappelé qu'elle avait signé, le 28 novembre 1983, une circulaire aux commissaires de la République pour l'application de la directive européenne de Seveso (juin 1982), qui oblige les Etats membres à exiger des industriels un bon niveau de sécurité. *« Il faut faire entrer dans les mœurs l'idée de délit écologique,* a-t-elle dit, *celui-ci pouvant aboutir à un crime contre l'humanité. »*







Le Monde

politique

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

« Tuer du Canaque »

De notre envoyé spécial

Hienghène. – Ce crime-là, aucun prétexte, aucune angoisse, aucune nuit sans sommeil ne paraît pouvoir l'excuser. Il n'est plus la bavure d'un moment d'affolement. Les deux frères de M. Jean-Marie Tjibaou, président du gouvernement provisoire indépendantiste, et sept autres Mélanésiens ont trouvé la mort, au cours d'une embuscade froide, délibérée. Les blessés ont été achevés aux chevrotines à bout portant. Ceux qui se cachaient sur le bas-côté de la route, cette nuit-là, sous la pleine lune, étaient là pour tuer du Canaque. Du moins telle est la version que nous avons recueillie sur place.

Vers 20 heures, deux camionnettes bourrées de Mélanésiens reviennent de Hienghène. Ils ont participé à une réunion des responsables indépendantistes, au cours de laquelle leur ont été transmises les consignes d'apaisement en provenance de Nouméa, à la suite de la réunion entre M. Christian Blanc, préfet des Hautes-Pyrénées, collaborateur de M. Pisani, et le dirigeant indépendantiste Yeiwéné Yeiwéné. *« On était décontractés »*, raconte un de ceux qui ont vécu cette soirée.

A une dizaine de kilomètres de Hienghène, deux troncs de cocotiers barrent la route. Les voitures s'arrêtent. Et immédiatement claquent des coups de feu. Ceux qui peuvent courir sautent des camionnettes et s'enfuient par les pâturages en direction de la rivière, distante d'une trentaine de mètres. Ils s'y jettent, tandis que les tireurs embusqués continuent de les canarder, comme à la foire. De l'autre rive, où il s'est blotti, un des jeunes Canaques entend parler les tireurs : *« Il reste quelqu'un dans la voiture. »* Ce quelqu'un est un vieillard. Il est froidement abattu. Les tireurs sortent même des projecteurs pour mieux repérer les rescapés. En rampant, sept jeunes Canaques réussiront quand même à s'en sortir. Sur l'autre rive, ils entendent : *« Je vais les tuer ces ordures ! »*

En comparaison, de ce massacre froid, tout apparaît soudain dérisoire. C'est vrai, plusieurs fermes des environs avaient été incendiées les jours précédents. Mais rien ne permet d'établir avec certitude que l'incendie d'une ferme ait précédé la fusillade. Ici, comme ailleurs, l'exaspération avait augmenté, les Caldoches s'étaient organisés en patrouilles et en milices. Mais quelques heures seulement après l'allocution de M. Pisani, garantissant que l'ordre serait rétabli sur le territoire dans les plus brefs délais, ce massacre apparaît moins que jamais justifiable.

Ses conséquences peuvent être imprévisibles. *« C'est vrai, nous avons donné l'ordre de lever les barrages, mais dans les cœurs il est peut-être déjà trop tard »*, redoutait ce matin M. Jean-Marie Tjibaou, alors même qu'il ne savait pas encore que deux de ses frères comptaient au nombre des victimes.

Aveuglés par la douleur, des jeunes Canaques, au cours de la nuit et de la matinée, se sont livrés à des représailles dans les environs de Hienghène. Des villageois dans leurs maisons ont été la cible de Canaques portés de l'autre côté de la rivière. Plusieurs habitants du village ont passé la nuit à plat ventre dans leurs maisons seulement protégés par les rideaux. Au moins deux habitants de Hienghène ont été blessés le matin. *« Nous avons reçu pour consigne de tirer sur les Européens »*, explique aux journalistes un jeune militant indépendantiste rencontré sur le bord de la route.

La rumeur ayant colporté que des avions avaient essuyé des coups de feu, les pilotes refusaient de se poser sur tous les aérodromes de la région. La situation semblait toutefois s'être apaisée en fin d'après-midi après l'arrivée de deux escadrons de gendarmes mobiles. Plusieurs convois militaires ont pu s'aventurer en brousse, encadrés à l'avant et à l'arrière par des véhicules blindés, et chaque camion étant protégé par des gendarmes, fusil à l'épaule, guettant ce qui pouvait surgir des fourrés.

Nous écrivons ces lignes de la gendarmerie de Hienghène, où l'on vient de ramener les corps, à l'arrière d'un camion militaire bâché, enveloppés dans des couvertures. Ainsi à nouveau, comme à Ouégoa la semaine dernière, un paysage fermé par les valises et les fusils. Tous les habitants européens ont été évacués dans la matinée sur Nouméa par des hélicoptères militaires. Dans le village déserté, le postier, en s'enfuyant, n'a même pas pris le temps d'éteindre la lumière. Seul un vieil adjoint au maire est resté pour garder le village, seul civil parmi les « mobiles » postés à tous les carrefours. *« Moi, je n'ai pas de fusil »*, dit-il en s'excusant presque.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Fusillade meurtrière

(Suite de la première page.)

En dépit des incidents de Hienghène, le FLNKS a tenu ses engagements. Sur la côte ouest le barrage le plus important, celui d'Oundjo, a été levé et à Poum, dans l'extrême nord, la gendarmerie a été libérée. Quant au principal point noir de la côte Est, la commune de Thio, un émissaire du FLNKS a été jeudi après-midi amené sur place par un hélicoptère de la gendarmerie pour organiser la levée du siège de la localité.

Le porte-parole du FLNKS, M. Yeiwéné Yeiwéné a indiqué *« que les responsables de ces tueries, qui relèvent de la seule responsabilité du gouvernement français sont invités à quitter le pays canaque où ils n'on plus leur place. Le FLNKS prendra sa responsabilité face à cette situation.*

Le maire de Nouméa, M. Roger Laroque (RPR), a appelé pour vendredi à un rassemblement dans le centre de la ville. Le président du gouvernement M. Dick Iskeiwé fera, au cours d'une réunion publique, le compte-rendu de son voyage à Paris. Le maire de Nouméa semble vouloir transformer cette réunion en démonstration de force.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

Le PS : pas si simple

Le bureau exécutif du PS, réuni mercredi 5 décembre, a abordé la question de la Nouvelle-Calédonie, notamment à la lumière des propositions faites par M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, mardi 4 décembre à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 6 décembre).

Aucun des intervenants n'a exprimé de désaccord avec la position du premier secrétaire (qui était présent), mais certains membres du bureau exécutif ont formulé quelques compléments ou quelques réserves à propos du vote en deux collèges séparés et de la constitution éventuelle d'une fédération.

Ces interventions ont porté sur le fait que l'île compte plus de deux communautés et qu'en outre la France ne peut, sauf à accepter alors le risque de troubles graves entre les communautés, accorder une indépendance qui reviendrait simplement à se retirer en laissant face à face les communautés mélanésienne et européenne. Enfin, l'idée même de l'indépendance a suscité une intervention réservée.

● *« Les droits du peuple kanak. »* – L'Association Information et soutien aux droits du peuple kanak souhaite recueillir les signatures et l'aide financière de tous ceux qui *« en appellent au gouvernement pour qu'il accorde sans délai au peuple kanak les moyens de son autodétermination »*. MM. Georges Casalis, Jean Chesneaux, Félix Guattare, Daniel Guérin, Alain Krivine, les avocats Antoine Comte, Jean-Jacques de Félice, Denis Langlois, sont au nombre des premiers signataires.

★ 24, rue de Fontenay, 92140 Clamart. CCP M. Bes, nº 7285 59 T - Paris.

PRÉCISION. – Les personnes désireuses de signer le texte de protestation contre la présentation caricaturale parfois faite du peuple canaque, que nous avons publié dans nos éditions du 6 décembre, peuvent s'adresser à : LACITO-Océanie, 27, rue Paul-Bert, 94204 Ivry.

La direction du PCF contrôle le débat mais doit faire face à une nouvelle intervention de « Jean Fabi

M. Georges Marchais devait prononcer, le jeudi 6 décembre, dans la soirée, un discours devant les militants communistes de la région parisienne réunis à la salle de la Mutualité à Paris. Cette réunion, annoncée et préparée par le PCF depuis trois semaines, est la principale initiative publique prise par ce parti après la réunion de son comité central, à la fin du mois d'octobre. L'envergure de cette initiative peut être mesurée par la dimension du lieu choisi pour ce rassemblement : la salle de la Mutualité peut accueillir deux mille personnes environ.

Le discours du secrétaire général du PCF ne devrait pas apporter d'élément nouveau sur l'orientation adoptée par les communistes depuis leur refus de participer au gouvernement de M. Laurent Fabius, en juillet dernier. Les attaques contre M. François Mitterrand, sous couvert d'une critique des institutions, forment l'essentiel de la politique suivie par le PCF, étant entendu, pour ce qui est des élections cantonales de mars prochain, que les électeurs communistes ont toujours *« barré la route à la droite »*, comme l'a rappelé M. André Lajoinie, membre du secrétariat du comité central (*le Monde* du 13 novembre).

Le débat préparant le vingt-cinquième congrès du PCF, convoqué pour le mois de février prochain, est très étroitement balisé. La tribune de discussion du projet de résolution, publiée quotidiennement par *l'Humanité*, ne comporte que des contributions approuvant le texte de la direction, à l'exception de celle de M. Jean Ooghe, sénateur de l'Essonne (*le Monde* du 5 décembre). Le texte de M. Ooghe, publié rapidement après son envoi et intégralement, n'a pas été l'objet, jusqu'à présent, de réponses provenant d'autres élus ou de res bles communistes. La directi parti semble avoir choisi d'ig officiellement, les critiques q sont exprimées, à son endroit, certaines fédérations, tout en lant de près les fédérations da quelles ces critiques avaient plus d'écho.

Contrôlant le débat intern direction du PCF est moins armée face à la tactique des au de la publication de notes de Kanapa dans le livre *Kremlin-* L'un de ceux-ci, qui ont ado pseudonyme collectif de « Fabien », a accordé à Ante qui l'a diffusée mercredi soir. étrange interview, où il appara en contre-jour, la voix défo « Jean Fabien » a indiqué qu documents publiés avaient confiés par Kanapa à *« une pe nalité du parti »*, qui a décidé divulguer. L'interlocu d'Antenne-2 a répliqué, ainsi rumeurs selon lesquelles ces auraient été dérobées à la famil l'ancien responsable de la poli extérieure du PCF, ou bie seraient trouvées par hasard les mains d'un collaborateur du qui les aurait, en quelque s détournées.

L'utilisation de l'anonymat l'effet de surprise permet auteurs de cette publication gêner la direction, qui en est ré à dénoncer, jeudi, dans *l'Huma l'« anticommunisme sans masq* de ses mystérieux adversaires. C ci font courir, aussi, un risque à qui tentent de mener le déb l'intérieur du parti et que la d tion pourrait tenter de faire app tre comme complices d'une e prise recourant à des procé choquants aux yeux des militant

PATRICK JARREAU

Peut-on être socialiste aujourd'hui ?

III. – « Demain »

par JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Dans un premier article (*le Monde* du 5 décembre), Jean-Louis Andréani a décrit l'état d'esprit qui, dans les rangs du PS, pousse certains à parler de « trahison de la gauche ». Dans un deuxième article (*le Monde* du 6 décembre), il a interrogé des socialistes sur la permanence des valeurs auxquelles ils se réfèrent.

« Réfléchir à la façon dont le parti, avec ses propres valeurs, peut assumer la modernisation, cela ne fait qu'introduire le débat du prochain congrès : qu'est-ce qu'être socialiste aujourd'hui ? » Comme Mme Denise Cacheux, député mauroyiste du Nord, l'ensemble du PS est en situation de se poser la question, ou, plutôt, une série de questions : être socialiste aujourd'hui, et surtout demain (c'est-à-dire après 1986), est-ce toujours – par exemple – vouloir *« rompre avec le capitalisme »* ?

M. Christian Pierret, député des Vosges, rapporteur général du budget, aime la provocation. *« Il ne faut pas se cacher derrière nos textes*, dit-il. *Le pouvoir nous a fait changer. Il est devenu aussi vieillot de parler de rupture avec le capitalisme que de parler d'abolition du salariat. »* Au contraire, *« la rupture reste une donnée permanente »*, rétorque M. Eugène Teisseire, député de la Nièvre.

Personne, en réalité, ne prétend, là-dessus, n'avoir «rien appris ni rien oublié» depuis 1981. Ainsi M. Didier Chouat, député des Côtes-du-Nord, proche de M. Jean Poperen, reconnaît-il les *« difficultés de continuité idéologique »* qu'éprouvent certains socialistes. Ainsi M. Nicolas Schiffler, député de Moselle, affirme-t-il : *« La rupture avec le capitalisme, il ne faut pas vouloir l'affirmer, il faut la voir concrètement : est-ce que la rupture avec le système capitaliste est une fin en soi ? Je ne le pense pas. »* *« Un accord signé aujourd'hui*, souligne-t-il, *peut être dénoncé demain si le rapport des forces change. »* M. Schiffler préfère en conséquence raisonner en termes de *« cohabitation »*. Cet ancien militant ouvrier, sidérurgiste, a fait du chemin depuis 1981.

Il n'est pas le seul. M. Claude Estier, directeur de *l'Unité*, souligne : *« Nous avons vécu sur des idées assez simplistes. La rupture ne peut pas se faire comme nous l'avions imaginé dans une société qui reste et restera à dominante capitaliste, une société qui est totalement liée à un environnement capitaliste. Il subsistera en tout état de cause une part importante d'économie libérale privée. »*

En somme, à l'horizon du socialisme français, quand commence à se déchirer le brouillard des idées, c'est bien la société d'économie mixte qui réapparaît... Certains y aspirent. D'autre s'y résignent. Écoutons M. Jean-Pierre Sueur, député rocardien du Loiret : *« Le projet, c'est la société mixte, une société qui ait la capacité de se remettre en cause à l'intérieur d'elle-même, une société qui n'exclue ni la logique du marché ni la logique de l'État. Il n'est pas souhaitable de dépasser ce stade. Il faut que la société soit plurielle. »*

Au CERES, on soupire, mais on se rend à l'évidence : *« La société mixte, on y est pour longtemps »*, lâche M. Michel Coffineau, député du Val-d'Oise. Encore, probablement, ne suivrait-il pas M. Sueur lorsque celui-ci va au bout de son idée. *« La question*, souligne M. Sueur, *est de savoir si on a une vision ontologique des choses ou une vision pragmatique. Il n'y a pas de raison que le stock d'entreprises privées et nationalisées reste stable de toute éternité. Notre but n'est pas d'aboutir à deux forteresses face à face, mais de trouver un équilibre fonctionnel entre ce qui est nationalisé et ce qui ne l'est pas. »*

Tuer l'horizon

Rien d'autre, en somme, affirme le rocardien Michel Sapin, député de l'Indre, que l'application du *« principe démocratique qu'il est toujours possible de revenir en arrière »* Rien d'autre, en effet, si ce n'est que l'application de ce *« principe »* fait apparaître une contradiction qui, au moins au plan théorique, reste insurmontable, entre l'approche rocardienne et celle d'une partie des socialistes.

Lorsque M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, affirme : *« Oui, nous voulons supprimer le capitalisme ou, en tout cas, le faire évoluer grandement, au point que, par étapes successives, il cessera de pouvoir être appelé un système capitaliste »* (*le Monde* du 17 novembre), M. Sapin lui répond : *« Le socialisme, c'est un chemin. On n'est jamais arrivé au socialisme. La rupture ou les cent jours*, (1) *c'est pareil, c'est complètement mythique. La rupture, c'est l'idée qu'il y a un moment où on arrive au port. »* *« Il faut*, souligne à son tour M. Sueur, *tuer cette idée d'un horizon. »*

Autre idée à tuer, peut-être : la classe ouvrière, à travers la constitution du *« front de classe »* (2), reste-t-elle un élément moteur de la démarche des socialistes ? Liée à la modernisation, à l'évolution propre de la société, à la pratique même du PS au pouvoir, l'évolution de sa base sociologique met le Parti en situation de ressentir à l'instar du PC, – toutes proportions gardées – une certains « angoisse du vide ».

Quelques évidences s'imposent à tous. Mme Neiertz, élue de la banlieue parisienne, remarque que, si le PS reste, comme l'a fait remarquer M. Jospin, le premier parti de la classe ouvrière (3), cette dernière *«ne représente plus qu'un tiers de notre électorat»*. Dans ces conditions, M. Chouat juge que les socialistes doivent réfléchir *«à la définition de la notion de front de classe»* *«Au contenu du front de classe»*, précise M. Teisseire. M. Chouat souligne : *«Le parti se mettrait en retard s'il ne menait pas cette analyse.»* Mais ni le mitterrandiste, ni, *a fortiori*, le poperéniste, ne remettent en cause le concept lui-même. Au demeurant, une page consacrée à la nécessaire *« remobilisation du front de classe»* a été rajoutée dans la phase ultime de la préparation du texte soumis aux militants socialistes puis à la convention nationale du PS sur la modernisation.

C'est, précisément, cette permanence qui inquiète les plus iconoclastes des socialistes, les rocardiens dissidents, qui craignent que le maintien de cette référence ne trahisse la tentation d'un repli sur le *«noyau dur de la gauche»*. Les membres du groupe AGIRS demandent donc que la remobilisation du front de classe disparaisse du texte au profit de l'idée de *«rassembler à gauche une majorité positive»*. (*le Monde* daté 18-19 novembre).

Cette suppression, que les néo-rocardiens sont les seuls à demander explicitement, irait bien au-delà d'une question de vocabulaire. Ce n'est pas par hasard que M. Poperen a dénoncé récemment les *« amendements en apparence anodins, mais qui, en réalité, remettent en cause toute une série de données de base »* (4). Pour M. Poperen, la *« majorité du PS »* s'opposera à l'adoption de tels amendements par la convention nationale.

Engager le débat sur ce point, les 15 et 16 décembre, reviendrait, en fait, à s'interroger sur la validité pour les années à venir, de l'un des axes historiques de la stratégie sociale et politique du PS d'Epinay. L'abandon de la logique du front de classe ne serait-il pas, de toute évidence, largement interprété comme l'un des éléments constitutifs de l'évolution « à l'allemande » que certains socialistes souhaitent pour leur parti ?

Comme des « barristes »

Et comme, décidément, aucune remise en cause ne sera épargnée aux socialistes, certains se demandent s'il n'est pas temps de cesser de penser le parti à travers la grille des courants historiques qui se sont mêlés pour former le PS d'aujourd'hui.

A la vérité, une partie au moins de ce débat est ancienne. Celle qui revient à souligner que, dans un système de pouvoir où les dirigeants désignés le sont à la proportionnelle des courants, les intérêts d'appareil peuvent primer toute autre considération.

L'élément nouveau qui incite certains à rouvrir le dossier est que, à l'épreuve du pouvoir, des clivages entre socialistes sont apparus, qui ne respectaient pas nécessairement les frontières des courants. Sur l'école, sur la sécurité, sur les questions électorales, sur la politique familiale (*le Monde* du 6 décembre), un mouvement « transcourants » s'est de Il donne parfois – notammen plus optimistes des rocardien estiment que le parti se « rocar sans le dire – l'espoir d'une re position interne. Ainsi le roca Jean-Pierre Sueur peut-il affir *« Je ne vois pas sur quels poi n'y a pas de majorité tran rants. »* Ainsi un autre parle taire rocardien laisse-t-il point bout de l'oreille lorsqu'il soul en privé, qu'on en arrive à co rer qu' *« il y a des rocar comme il y a des barristes »*. C à M. Jospin, il intègre ce glisse dans une analyse paradoxale « deuxième gauche », dit-il, n'e pas, *« elle est en chacun de nous*

Pour autant, une recompos institutionnelle du PS semble d'être à l'ordre du jour. Il ne s au demeurant, pas surprenant de telles perspectives s'estompa à mesure qu'approchera la dat prochain congrès socialiste, p pour 1985, qui verra probablem de nouveau, les enjeux de pouvo cristalliser au sein de l'appa socialiste.

On peut supposer, en revan que sur les autres points en déba socialistes ne pourront pas repou très longtemps la discussion. convention nationale « Moder tion et Progrès social », prévue les 15 et 16 décembre procha pourrait constituer un point départ. L'élaboration du *« nouv contrat »*, selon l'expression M. Jospin, que les socialis devront proposer aux Français d la perspective des élections de 1 devrait constituer l'étape suiva et peut-être décisive, de ce réflexion collective.

M. Jospin, comme d'autres so listes, estime que le PS n'a besoin d'un *« Bad-Godesberg à française »*. S'ils veulent se prépa un avenir commun et des len mains qui chantent, les socialis sans doute, devront au moins déb tre et trancher. Dans un sens dans l'autre.

FIN

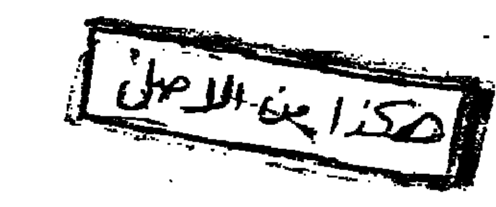
(1) La motion majoritaire du cong de Metz de 1979 prévoyait qu'ap l'arrivée au pouvoir les socialis auraient à atteindre, dans les trois m des *« seuils décisifs »*.

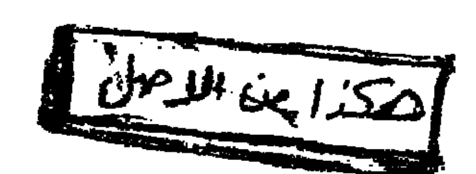
(2) La notion de *« front de classe* été définie par M. Jean Poper numéro deux du PS. Il s'agit de con tuer, autour de la classe ouvrière sens large) conçue comme poi d'appui, un rassemblement de toutes forces sociales ayant en commun rejeter le capitalisme. Cette notion historiquement liée à la straté d'union de la gauche menée par socialistes et concrétisée par la sig ture du programme commun PS-PC 1972.

(3) Le 30 avril dernier, devant conférence nationale «Entreprises» son parti, M. Jospin déclarait : *« pense que le Parti socialiste (...) fondé à penser qu'il est le princi parti représentant des travailleurs qu'il doit en tout cas se fixer com objectif de le rester. »*

(4) Dans une interview au *Jour du dimanche* du 2 décembre.







La direction du PCF contrôle le débat mais doit faire face à une nouvelle intervention de « Jean F...

...iste aujourd'hui ?

...Demain »

POLITIQUE

LE COLLECTIF BUDGÉTAIRE POUR 1984

L'Assemblée nationale s'inquiète de l'importance de la dette

Les communistes se sont abstenus ; l'opposition a voté contre ; pourtant les uns et les autres ont fait des critiques par bien des points semblables de la loi de finances rectificative pour 1984 que l'Assemblée nationale, grâce aux votes des seuls socialistes, a adoptée le mercredi 5 décembre.

Les théories financières de la gauche et de la droite sont, certes, bien différentes, mais elles les ont amenées à faire les mêmes constatations négatives sur ce collectif qui, par diminution des recettes fiscales attendues (– 10,2 milliards de francs), augmentation des dépenses (+ 8 milliards) et de la charge de la dette (+ 14,5 milliards) accroît – malgré la suppression de certaines dépenses initialement prévues – le déficit budgétaire pour 1984 de 14,4 milliards ; il devrait être ainsi de 144,4 milliards de francs soit 3,3 % du produit intérieur brut (*le Monde* du 23 novembre 1984).

« Vous n'avez pas su faire vos prévisions et vous avez sous-évalué la charge de la dette », a affirmé M. Edmond Alphandéry (UDF, Maine-et-Loire) ; *« examinant le projet de loi de finances pour 1985, nous avions considéré que les prévisions économiques sur lesquelles il se fondait péchaient par optimisme. Nous en avons déjà la confirmation »*, a souligné M. Dominique Frelaut (PC, Hauts-de-Seine). Et le député communiste a fait la même constatation que M. Georges Tranchant (RPR, Hauts-de-Seine) : *« Pour respecter les prévisions du budget 1985, il faudrait que la charge de la dette soit l'an prochain inférieure de 4 milliards à ce qu'elle est cette année »*. Bien entendu le PC et l'opposition n'en tirent pas les mêmes conclusions : pour le premier, l'importance de la dette de l'Etat n'est dommageable que parce qu'elle n'est pas utilisée à une relance de l'activité ; pour la seconde, le niveau atteint *« va peser lourdement sur l'avenir du pays »*.

Les socialistes eux-mêmes ne contestent pas le danger de la situation. Ainsi M. Christian Pierret (PS-Vosges), rapporteur général de la commission des finances, constatant qu'en 1984 la charge de la dette atteindra 57 milliards de francs, soit 25 % de plus qu'initialement prévu et 27 % de plus qu'en 1983, pour représenter 9 % des dépenses du budget général, en tire la leçon que cela *« pose le problème du maintien pendant plusieurs années consécutives, en l'occurrence depuis 1975, d'un déficit budgétaire »*. Aussi, pour lui, *« il aurait été sans doute préférable de procéder à quelques annulations supplémentaires de crédits afin de réduire la progression du déficit »*.

Il n'y a pas eu pour autant *« sous-estimation volontaire »*, affirme-t-il, expliquant notamment que l'écart entre les taux réels des prêts et les hypothèses est la cause de 9 milliards de coûts supplémentaires, écart que M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, a justifié par les conséquences de la politique de déficit budgétaire menée par les Etats-Unis.

Les députés n'ont en rien modifié la partie comptable de ce collectif budgétaire. Mais un tel projet est aussi traditionnellement l'occasion d'apporter quelques modifications au droit fiscal.

« La défense de la fraude »

● **Fiscalité agricole.** — L'an dernier, les agriculteurs avaient obtenu que les assurances qu'ils contractaient auprès des mutuelles agricoles pour leurs activités professionnelles soient exonérées de taxes. Mais les services fiscaux avaient jugé, se basant sur les débats parlementaires, que l'assurance des véhicules non spécifiquement agricoles ne pouvait bénéficier de cette exonération. Les défenseurs des agriculteurs ont trouvé inadmissible que ceux-ci payent des taxes pour l'assurance de leurs camionnettes ou de leurs fourgonnettes.

Ils ont donc tenu à faire préciser dans ce collectif que celles-ci bénéficieraient des mêmes avantages que leurs tracteurs. Pour M. Emmanuelli, comme pour M. Pierret, trop c'est trop. Mais ils ont eu beau faire remarquer que cela introduirait une inégalité entre les agriculteurs et les autres professions, ils n'ont pas été entendus, les députés ruraux ayant obtenu que le groupe socialiste penche en leur faveur.

● **Fraude fiscale.** — Comme à son habitude, M. Tranchant a pris la défense des contribuables qu'il juge soumis à un pouvoir *« exorbitant »* des douanes. Le secrétaire d'Etat au budget s'est mis en colère, et a parlé *« du long combat solitaire »* du porte-parole du RPR *« au service de la défense de la fraude »*. M. Emmanuelli en a assez des campagnes de presse qui prennent la défense *« de pauvres contribuables qui se plaignent des vexations de l'administration fiscale : elle trouve soixante lingots d'or sous un plancher, et le fraudeur affirme qu'il n'avait que quelques pièces d'or dans son bidet. Si ça continue je demanderai que le secret fiscal soit levé pour que l'administration puisse expliquer la réalité des faits. »*

● **Corse.** — Malgré les besoins de M. Pierret, l'Assemblée a autorisé le gouvernement à consacrer 137 millions de francs pour combler le déficit de la Société pour la mise en valeur agricole de la Corse (SOMIVAC).

● **Taxe sur l'électricité.** — Depuis longtemps le gouvernement voulait modifier le calcul de la taxe sur la consommation électrique que les communes et les départements peuvent imposer à leurs habitants. Une première tentative dans le collectif de 1983 avait été vouée à l'échec car elle pénalisait les ménages. La réforme proposée cette fois ne change rien pour ceux-ci mais en dispensait les gros consommateurs industriels au détriment des entreprises petites et moyennes.

Avec quelques réticences, les socialistes l'ont acceptée mais ont obtenu que les communes puissent continuer dans certains cas précis à dépasser le taux maximum fixé à 8 %. De même, malgré l'opposition de M. Emmanuelli, ils ont décidé que les communes et les départements qui avaient passé des conventions avec les établissements gros consommateurs d'électricité (ceux qui ont souscrit un contrat pour une puissance supérieure à 250 kVA) pourraient continuer à les taxer. Dans les mêmes conditions il a été décidé que les collectivités locales qui n'avaient pas encore instauré cette taxe pourraient le faire mais à un taux inférieur à 8 %.

● **Véhicules publicitaires.** — Le projet gouvernemental permettant aux communes d'alourdir la taxe sur ceux-ci a été refusé.

THIERRY BRÉHIER.

● Projet de loi sur la famille : les socialistes ont accepté la création de l'allocation parentale d'éducation

L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 5 décembre, en première lecture, par 285 voix pour (PS), 153 voix contre (RPR, UDF) et 44 abstentions (PC), le projet de loi sur la famille. A l'issue de la discussion, commencée le 4 décembre (*le Monde* du 5 décembre), les députés communistes, contrairement au vote négatif qu'ils avaient annoncé en commission, ont finalement décidé de s'abstenir, compte tenu des quelques modifications, selon eux positives, apportées au texte présenté par Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale.

Moyennant quelques concessions à sa majorité, le gouvernement est donc parvenu à « faire passer » son texte et, plus particulièrement, l'allocation parentale d'éducation à laquelle les socialistes s'étaient, dans un premier temps, opposés.

Ainsi, comme l'avait indiqué, mardi 4 décembre, Mme Dufoix, M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, a accepté de maintenir le supplément de revenu familial (212 F), que le texte voulait supprimer. Autre point d'accord, l'allocation au jeune enfant sera attribuée à partir du troisième mois de grossesse jusqu'au troisième mois après la naissance, sans condition de ressources. Elle pourra être prolongée jusqu'à la troisième année de l'enfant pour un ménage ne dépassant pas un certain plafond de ressources. Le droit à l'allocation parentale d'éducation pour le troisième enfant est étendu aux chômeurs indemnisés. Les chômeurs non indemnisés y auront droit aussi, sous réserve qu'ils justifient d'un certain revenu moyen (non encore déterminé), au cours des deux années précédant la grossesse.

Les bénéficiaires de l'allocation parentale, dont l'employeur aurait refusé le congé parental déjà prévu dans le code du travail, auront une priorité d'accès aux stages de formation rémunérés. Enfin, au terme du congé parental, les bénéficiaires de l'allocation pourront prétendre aux prestations en nature et en espèces de l'assurance maladie. Les prêts aux jeunes ménages seront accordés sans supporter d'intérêts.

Les députés socialistes ont adopté plusieurs amendements contre l'avis de M. Hervé. Ils ont supprimé une disposition du projet de loi visant à retirer le bénéfice de l'allocation au jeune enfant, si les femmes ne se soumettent pas aux examens médicaux.

Les chômeurs bénéficiaires de l'allocation parentale d'éducation retrouveront leurs droits à indemnité après l'expiration du congé. Sur ce point, le groupe socialiste a été suivi par le RPR, l'UDF et les communistes, contre le gouvernement.

Enfin, malgré l'opposition de M. Hervé, le groupe socialiste a adopté un amendement visant à maintenir le versement pendant un an de l'allocation parentale, en cas de décès d'un enfant dans une famille qui en comptait trois.

R.Sa.

M. ROCARD REGRETTE L'ATTITUDE DU PCF

M. Michel Rocard est en colère. Il ne comprend pas, il n'admet pas que soit critiqué l'accord de Dublin sur le vin. Il l'a montré avec force, le mercredi 5 décembre, à l'Assemblée nationale en répondant avec vivacité à une question de M. Emile Jourdan (PC, Gard), n'hésitant pas à dire aux élus du PC qui le contestaient : *« Vous dites n'importe quoi ! »* D'autant que le ministre de l'agriculture est persuadé que l'application de cet accord *« inespéré »* sera difficile et que la Commission de Bruxelles, qui se ferait *« sans doute houspiller par l'Italie »*, si elle l'était aussi par la France ou par les producteurs français, renoncerait bien vite à se battre.

Les critiques du président de la FNSEA comme celles des communistes sont donc *« regrettables »*, a souligné M. Rocard, qui a été heureux de constater que les professionnels directement intéressés ont été plus prudents, allant même jusqu'à des déclarations *« positives à mesure que le contenu de l'accord était progressivement connu »*.

Mais pourquoi ce si bon résultat ? le ministre reconnaît qu'il n'a pas *« tout compris dans le soudain sentiment de responsabilité qui a brusquement saisi la Communauté »*. Une explication peut-être ? Le *« talent de négociateur »* de M. Roland Dumas, sur lequel M. Rocard a lourdement insisté, parlant même du *« triomphe »* de son collègue.

● *Le Conseil d'Etat annule la dissolution de la FANE (néo-nazi).* — Le décret, pris en conseil des ministres le 3 septembre 1980, qui prononçait la dissolution de la Fédération d'action nationale et européenne (FANE), mouvement néo-nazi fondé en 1966 par M. Marc Fredriksen, est annulé. Ainsi en a décidé, le 31 octobre dernier, le Conseil d'Etat, saisi par M. Fredriksen, qui était aussi le secrétaire général de ladite association et a depuis présidé aux destinées d'une association créée avant la dissolution de la FANE, les Faisceaux nationalistes européens.

Le Sénat rejette les crédits du ministère de l'intérieur

Réussir la décentralisation...

Que la décentralisation aurait été belle en temps de prospérité ! La rigueur risque de la défigurer. Certains affirment même qu'elle l'est déjà. La discussion du budget du ministère de l'intérieur et de la décentralisation avait été largement dominée à l'Assemblée nationale par les questions de police et de sécurité (*le Monde* du 7 novembre).

Au cours de la discussion au Sénat, mercredi 5 décembre, M. Pierre Salvi (Un. cent.-Val-d'Oise) rapporteur de la commission des finances, a regretté que la sécurité ne soit pas « priviligiée », mais ces sujets ont été relégués au second plan par les préoccupations que suscite la situation des collectivités locales. Rien, là, de plus normal et de plus traditionnel dans l'hémicycle du palais du Luxembourg où siègent selon la Constitution, les représentants des collectivités territoriales de la République.

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation n'aura pas réussi à convaincre les sénateurs de l'opposition – majoritaires à la Haute Assemblée, – ni ceux du PCF que l'Etat respecte ses engagements en transférant exactement les ressources nécessaires au financement des compétences relevant désormais des collectivités lo ales. Il a, certes, reconnu des *« difficultés »*, mais pour signifier qu'elles ne sont pas à mettre en balance avec les progrès à attendre de la décentralisation. Il a admis que des rigidités budgétaires ralentissent la progression des dépenses mais il a contesté que cette rigueur s'appliquerait aux concours de l'Etat aux collectivités locales.

Réussir la décentralisation : de nombreux orateurs, fussent-ils de l'opposition, y sont prêts. M. René Monory (Un. cent.), président du conseil général de la Vienne, y met une condition : que la gestion des crédits alloués aux collectivités locales soit donnée aux préfets dans le cadre d'une prochaine révision de la DGE (dotation globale d'équipement).

Le bilan de la décentralisation – qualifié par M. Roger Boileau (Un. cent., Meurthe-et-Moselle) de *« largement négatif »* – donne l'occasion à M. Roland du Luart (RI, Sarthe) d'en contester les modalités, mais de souhaiter que, *« chance »* pour la France, le processus ne devienne pas un *« alibi »* aux nécessités de la rigueur. Les élus devraient disposer de moyens nouveaux qui ne figurent pas dans le budget, regrette M. Jacques Eberhard (PC, Seine-Maritime) qui observe que ce sont les difficultés qui augmentent : les TUC, l'interdiction d'ajuster les tarifs des services locaux à leur valeur réelle ou encore la lutte contre la nouvelle pauvreté. Président de l'Association des maires de France et du conseil régional d'Ile-de-France, M. Michel Giraud (RPR, Val-de-Marne), craint que les difficultés touchant à la redistribution des pouvoirs, à la mise en œuvre de moyens adaptés et à celle de moyens financiers suffisants ne finissent par faire manquer la chance *« historique »* qui permettrait à l'Etat *« de se consacrer à l'essentiel de sa souveraineté : protection des citoyens, défense du pays rigueur de la justice »*.

« La grande œuvre de la décentralisation est en marche », a affirmé M. René Regnault (PS, Côtes-du-Nord). Certes, a reconnu la majorité sénatoriale. C'était une raison suffisante aux yeux de ses représentants pour repousser un budget qui, selon eux, ne permet nullement de la faire progresser encore.

A. Ch.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 5 décembre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été diffusé :

● PRIX ET REVENUS

Le ministre de l'économie, des finances et du budget a présenté une communication sur l'évolution des prix et des revenus en 1985. Depuis 1981, le rythme annuel de hausse des prix a été ramené de 14 % à 7 %. Ce taux est le plus faible enregistré depuis 1973. Cette action sera poursuivie en 1985. Réduire l'inflation, c'est, en effet, défendre le pouvoir d'achat et alléger l'impôt sur les plus démunis que constitue l'érosion monétaire. C'est, également, soutenir l'emploi, renforcer notre compétitivité face à la concurrence internationale et consolider la valeur de notre monnaie. L'objectif pour 1985 est de 4,5 %. Sa réalisation suppose que l'effort engagé ne soit pas relâché, tant dans la recherche de l'équilibre des financements de l'économie qu'en ce qui concerne la modération des revenus nominaux, la maîtrise des coûts, la politique des prix et le renforcement de la concurrence.

1) Les conditions de financement de l'économie permettront d'accroître les ressources disponibles pour l'investissement productif et de poursuivre la baisse des taux d'intérêt. Ce résultat sera atteint grâce à un développement de l'épargne et du marché financier et à la maîtrise des déficits publics. Compte tenu de la réduction des prélèvements obligatoires, du maintien du pouvoir d'achat des prestations sociales et de la stricte discipline des tarifs publics, cette maîtrise exige une action vigoureuse sur les dépenses et un effort permanent d'amélioration de la gestion du secteur public.

2) La politique de modération des évolutions nominales de revenus suppose que, comme l'an dernier, les augmentations de toutes les catégories de revenus soient fixées à l'avance en fonction de l'augmentation prévue des prix : chaque Français doit prendre conscience que tout point gagné sur l'inflation est un point de pouvoir d'achat préservé.

Les revenus non salariaux ne devront pas progresser plus rapidement que les prix.

Ces principes seront aussi appliqués à l'évolution des salaires dans le secteur public, dont les orientations pour 1985 viennent d'être fixées par le premier ministre dans le respect de la politique contractuelle. Comme en 1984, des accords seront recherchés sur la base de calendriers salariaux préfixés et les augmentations de salaire devront s'inscrire dans l'évolution prévue pour les prix.

En matière de prestations sociales, les pensions de retraite, avantages vieillesse non contributifs et allocations aux adultes handicapés augmenteront de 3,4 % au 1er janvier et de 2,8 % au 1er juillet, cependant que la base mensuelle des allocations familiales sera revalorisée respectivement de 3,4 % et de 2,5 % à ces mêmes dates.

3) En ce qui concerne les prix, le régime défini pour les produits industriels, les marges commerciales et les services permet d'évoluer vers la suppression des contrôles chaque fois que la situation de la concurrence l'autorise. Enfin, pour que la réduction de l'inflation se réalise sans tensions importantes, le gouvernement s'attachera à limiter strictement les coûts : allégement des charges, réduction des frais financiers, encouragement à la modernisation génératrice de gains de productivité et discipline rigoureuse des tarifs publics nationaux et locaux, dont la hausse ne dépassera pas en moyenne 4,5 % en 1985.

(*Lire page 41.*)

● CONSEIL EUROPÉEN

Le président de la République a informé le conseil des ministres des résultats du conseil européen de Dublin. Il a souligné l'importance de l'accord intervenu sur la réforme du règlement concernant les vins de table, qui permettra l'achèvement des négociations d'élargissement. Cet accord protège les producteurs contre les risques de surproduction et de perturbation du marché. Il doit permettre un assainissement durable du marché des vins de table, en améliorant le revenu des viticulteurs. L'accord intervenu entre les Dix permet, désormais, de présenter une base de négociation à l'Espagne et au Portugal. Cette négociation va se poursuivre avec ces deux pays ; elle devrait s'achever dans des délais raisonnables.

Le conseil européen a demandé aux « comités *ad hoc* », créés à Fontainebleau, de poursuivre leurs travaux. Ils feront rapport au conseil qui se tiendra à Milan. Ainsi s'engagera la discussion sur la relance politique de l'Europe.

(*Voir ci-contre.*)

● RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Le secrétaire d'Etat chargé des universités a présenté au conseil des ministres une communication sur la rentrée universitaire. Préparée activement par les recteurs et les présidents d'université, cette rentrée s'est déroulée, dans l'ensemble, plus tôt que les années précédentes et dans de bonnes conditions. L'année universitaire qui s'ouvre permettra de mettre en œuvre cinq grandes orientations :

1) **Former des étudiants plus nombreux.** — Le nombre des étudiants devrait atteindre neuf cent cinquante-cinq mille en 1984-1985 contre huit cent soixante-quinze mille en 1980-1981. Les premières inscriptions, en augmentation de 3 % par rapport à l'année dernière, montrent une augmentation en sciences et en siences économiques, et une diminution en droit et en lettres.

2) **Démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur.** — A la rentrée 1984, le taux des bourses est majoré de 17 % : il aura ainsi augmenté de 49 % depuis 1980. Le nombre des boursiers sera de l'ordre de cent cinquante mille, soit 20 % de plus qu'à la rentrée 1980.

3) **Rénover le premier cycle.** — La réforme du premier cycle, qui vise à mieux orienter les étudiants et à élever leur taux de succès, est mise en œuvre dans soixante universités, soit plus des trois quarts d'entres elles. Elle concerne plus de soixante mille étudiants, soit près du tiers des nouveaux inscrits.

4) **Développer les formations à caractère professionnel.** — Un nouveau diplôme, le DEUST (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques), est créé dans le premier cycle ; il prépare, en deux ans, à l'entrée dans la vie professionnelle. Dans les deuxième et troisième cycles, on note l'ouverture supplémentaire de sept licences d'informatique, quatorze MST (maîtrises de sciences et techniques), dont le nombre total se trouve ainsi porté à cent trente-quatre, et trente-quatre DESS (diplômes d'études supérieures spécialisées), dont onze dans la filière électronique.

5) **Intensifier les liens entre universités et monde économique.** — Avec leurs quarante-cinq mille enseignants-chercheurs, les universités constituent une composante essentielle de la recherche nationale. Ainsi, les dépôts de brevets et de licences présentés par les laboratoires universitaires ont doublé entre 1982 et 1984.

Le projet de budget 1985 aidera à la mise en œuvre de ces orientations : huit cents emplois nouveaux y sont prévus pour l'enseignement supérieur, ainsi que huit cent cinquante transformations d'emplois d'assistant en emplois de maître de conférences et cinq cents promotions de maître de conférences au grade de professeur. Le secrétaire d'Etat chargé des universités a rendu hommage, à l'occasion de la rentrée, à la compétence et au dévouement dont font preuve les personnels de l'enseignement supérieur, tant enseignants que non enseignants.

● NOUVELLE-CALÉDONIE

Le conseil des ministres a adopté un décret relatif aux attributions du premier ministre concernant la Nouvelle-Calédonie et dépendances. Ce texte confie au premier ministre les attributions concernant le territoire de Nouvelle-Calédonie et dépendances et met à sa disposition les services compétents

(*Lire page 8.*)

● ÉLECTIONS CANTONALES

Sur propositions du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, le conseil des ministres a fixé au dimanche 10 mars 1985 le premier tour des élections cantonales. Le scrutin de ballottage aura lieu, dans les cantons où il sera nécessaire, le dimanche 17 mars.

MESURES INDIVIDUELLES

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sont nommés membres du comité de l'énergie atomique : M. Jacques Fournier, secrétaire général du gouvernement ; le général Jeannou Lacaze, chef d'état-major des armées ; MM. Emile Blanc, délégué général pour l'armement ; Philippe Lacarrière, secrétaire général pour l'administration au ministère de la défense ; Marcel Boiteux, président du conseil d'administration d'Electricité de France ; Raymond Castaing, membre de l'Institut ; Louis Gallois, directeur général de l'industrie au ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur ; Georges Poitou, directeur de l'Ecole normale supérieure.

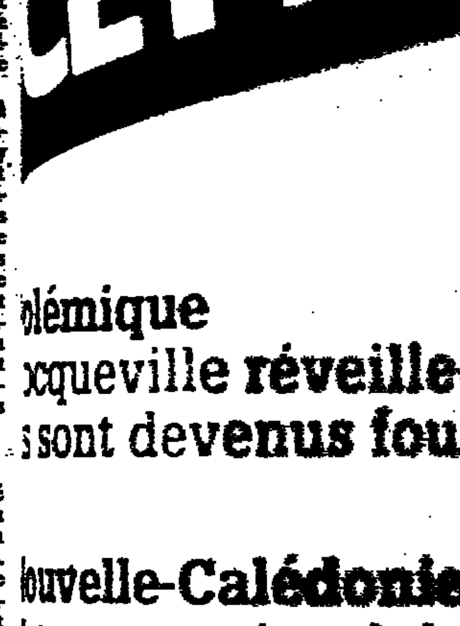
⁂

MM. Etienne Burin des Roziers et Christian Gabolde, conseillers d'Etat, sont admis, sur leur demande, à faire valoir leurs droits à la retraite ; M. Pierre Creyssel, conseiller d'Etat en congé de longue durée, est réintégré dans ses fonctions.

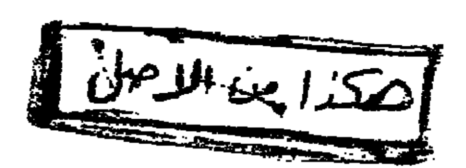
⁂

M. Maurice Seigner, ingénieur général des télécommunications, est nommé directeur des programmes et des affaires financières à la direction générale des télécommunications.

[Né en 1935 à Lyon, M. Maurice Seigner est un ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications. Il a été successivement en poste à Toulon, Lyon, Annecy, Clermont-Ferrand et Marseille. Depuis 1983, il était directeur des télécommunications du réseau national].







crédits du ministère de l'intéri…

… la décentralisation…

…fficiel du conseil des minist…

L'ÉVÉNEMENT du Jeudi

CETTE SEMAINE

Polémique
Tocqueville réveille-toi, ils sont devenus fous !

Nouvelle-Calédonie
Notre envoyé spécial entre le pouvoir blanc et le pouvoir canaque

Politique
Le retour de l'État énarque

Rocard
Les raisons d'un réveil

Le Monde
Une crise qui secoue la France

Marché de la peur
Reportage à l'intérieur du Front national

Israël
Comment bien vivre avec 400 % d'inflation

Économie :
La carte du chômage en France

Empire Boussac
Comment on truande un héritage !

Dossier
EDF défend-elle ses intérêts ou ceux de la France ?

Sports
L'extraordinaire histoire d'un ancien Waffen SS devenu le tsar des courses automobiles

Intégrisme
Comment on mobilise 22.000 innocents pour censurer la télévision

Sciences
Le gag de la pilule contre la vieillesse

Best-seller
L'édifiante épopée de Régine Deforges

Document
Ce consul suédois qui, en 1944, empêcha l'ultime massacre !

Idées
Freud était-il un truqueur ?

Littérature
D'une anthologie à l'autre ou l'évolution de la cote des poètes

Époque
Les surprises de la fée électronique

Cinéma
L'Amérique en proie aux monstres

***L'ÉVÉNEMENT DU JEUDI* VAUT-IL 20 F ?**
JUGEZ-EN VOUS-MEME...

Le Monde

société

A PROPOS D'UN SONDAGE SOFRES-« FIGARO »

Insécurité et « désinformation »

Le Figaro s'est-il rendu coupable de *« désinformation »* à propos de l'insécurité, comme l'a affirmé M. Robert Badinter, mercredi 5 décembre, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement ?

Le 28 novembre, ce quotidien publiait un sondage de la SOFRES montrant que 63 % des Français se sentent moins en sécurité qu'il y a quelques années. *Le Figaro* omettait cependant de mentionner deux réponses à ce sondage. L'une montrait que pour 67 % des Français le remède à l'insécurité passe par une réforme de la société. D'autre part, pour 28 % des personnes interrogées, il y aurait moins d'insécurité *« si le gouvernement s'occupait sérieusement du problème »*. Cela n'avait pas empêché *le Figaro* d'écrire que les facteurs de l'insécurité sont *« directement ou indirectement dépendants de l'action et de la philosophie du pouvoir »*.

Mercredi à l'Assemblée, M. Joseph Pinard (PS, Doubs) s'est étonné qu'un *« quotidien »*, qu'il n'a pas nommé, ait ainsi *« censuré certaines réponses qui n'allaient pas dans le sens de sa campagne politicienne »*. C'est alors que, applaudi par les députés socialistes et par des représentants de l'UDF, dont, ostensiblement, M. Raymond Barre, le garde des sceaux a parlé de *« désinformation »*.

A quelques bancs de là, M. Alain Peyrefitte, ancien ministre de la justice et président du comité éditorial du *Figaro*, n'a pas bronché, empêché qu'il était, par le règlement, de prendre la parole. Désinformer, nous a-t-il expliqué jeudi, ce serait truquer les chiffres. Mais un journal a toujours le droit de publier les questions et les réponses qu'il souhaite.

Pour sa part, la SOFRES estime qu'un journal n'est pas obligé de publier la totalité des réponses aux sondages qu'il a commandés. Qui plus est, il le fait rarement, faute de place. Mais M. Jérôme Jaffré, directeur des études politiques de la SOFRES, regrette *« les omissions qui déforment le sens général des sondages »* que son institut réalise.

LA PÉDAGOGIE A L'ÉCOLE

M. Chevènement réplique à M. Maire

(Suite de la première page.)

La généralisation de la préscolarisation à trois ans, la politique des zones d'éducation prioritaires et l'accent mis sur le rôle de la lecture le plus tôt possible à l'école primaire d'une même volonté de donner à tous les enfants des chances plus égales au départ.

Mais ce n'est pas parce qu'on dit non à la dévalorisation du savoir qu'on dit non à la pédagogie. Si tel était le cas ce serait méconnaître ce qui est l'essence même de la fonction des enseignants dont il m'arrive souvent de dire qu'elle est la plus belle de toutes. Mais naturellement il n'y a pas de pédagogie du vide : la pédagogie est un moyen pour faciliter l'acquisition des connaissances.

La réussite par le talent

Les décisions que j'ai rendues publiques en ce qui concerne la réforme des collèges n'auront-elles pas d'ailleurs pour effet l'introduction d'une pédagogie différenciée dans tous les collèges d'ici 1988 et à dans la moitié d'entre eux, en 1986, ce qui rendra — soit dit en passant — cette réforme irréversible ? Réforme heureuse si vous voulez bien m'accorder qu'une meilleure formation des maîtres, l'accent mis sur le travail personnel des élèves, et enfin la révision des contenus d'enseignement seront au moins aussi importants pour bâtir le « collège de la réussite » qu'une nouvelle organisation pédagogique, qui devra d'ailleurs être mise en œuvre avec la rigueur souhaitable.

En quoi la politique que j'impulse est-elle une « conception réductrice et finalement élitiste des missions de l'école » ? L'accent mis sur la formation de base pour tous les enfants, la réforme des collèges, l'effort accru de formation des maîtres, la revalorisation de l'enseignement technique qui doit être bâti comme une filière continue de réussite, le développement des seconds cycles secondaires et des enseignements supérieurs — qui doit aboutir à un accroissement substantiel du nombre des grands élèves et des étudiants, — toutes ces actions concourent à une politique démocratique qui lie indissociablement, selon l'expression de Paul Langevin, *« la sélection des meilleurs et la promotion de tous. »*

L'école est au service du pays : la France a besoin de toujours plus d'ingénieurs, de scientifiques, de techniciens, d'ouvriers hautement qualifiés, de cadres. En quoi mettre l'accent sur la compétence nécessaire pour y parvenir peut-il heurter l'exigence démocratique ? La démocratie ne consiste-t-elle pas, au contraire, à permettre à chaque enfant d'aller aussi loin que le lui permettent ses capacités ? *« L'élitisme républicain »* dont vous me faites grief est à l'opposé de la « sélection naturelle » parce qu'il vise justement à faire dépendre la réussite des enfants non plus des privilèges de la naissance ou de la fortune mais de leurs seuls talents. Vous avez reconnu là la formulation qui est celle de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. En l'occurrence, le programme tracé reste toujours à accomplir. Il fait partie des missions de l'école de la République.

Vous dites craindre une *« coupure entre les deux écoles »* faute d'une insuffisante prise en compte par l'école publique des « préoccupations de la pédagogie ». Mais ce qui fait justement l'originalité de l'école publique dans notre pays, c'est l'accent mis sur les valeurs de la connaissance. Qu'est-ce que la laïcité en effet sinon à la fois le goût du savoir et de l'esprit critique et le refus d'enseigner ce qui n'est pas connaissable, par respect pour la conscience de l'enfant ? En même temps qu'elle instruit, l'école républicaine éduque à la liberté. Pour valoir et agir librement, il faut d'abord comprendre.

Vous approuvez par ailleurs la vaste concertation que j'ai initiée dès mon arrivée 110, rue de Grenelle entre l'éducation nationale et les entreprises, mais vous demandez des « avancées » dans trois directions complémentaires : l'autonomie des établissements, la redéfinition des contenus de formation et la revalorisation des enseignements technologiques. Seule une mauvaise information peut vous faire croire que j'aurais « évité jusqu'ici ces sujets-clés pour l'avenir de l'école ». J'ai eu l'occasion de m'exprimer à plusieurs reprises sur chacun de ces sujets.

Qu'il s'agisse du rôle de la culture technique et de l'introduction de la technologie au collège, de la redéfinition des contenus, de l'extension des quatrièmes et troisièmes expérimentales en LEP, d'une mixité accrue des flux d'élèves vers les filières d'enseignement scientifique et technique, l'action que je mène va, me semble-t-il, au devant des vœux que vous exprimez sur ces différents points.

Certes, je crois que la décentralisation du système éducatif doit être un élément de la rénovation du service public et non une étape vers son démantèlement, que suivrait, sans tarder, la privatisation que certains appellent de leurs vœux.

Certes, je ne crois pas à l'opposition de *« savoirs concrets »* à un *« savoir abstrait »* : tous les enfants peuvent apprendre et doivent accéder à la pensée logique.

Je ne vous ferai pas à mon tour de procès d'intention. Tous les hommes de progrès doivent relever ensemble le défi de la démocratisation : réussir un enseignement de masse sans compromettre, mais au contraire en élevant sa qualité. Je compte pour cela sur tous les enseignants.

Ce n'est pas être tourné vers le passé mais vers l'avenir que de mettre l'accent sur une bonne formation de base, dès l'école élémentaire puis au collège. L'avenir des métiers est trop incertain pour qu'on puisse se dispenser du socle d'une telle formation de base pour préparer tous nos jeunes aux changements professionnels qu'ils rencontreront inévitablement sur leur chemin. Ce serait un artifice trop facile et, à vrai dire, peu admissible de m'imputer je ne sais quel dédain pour l'échec scolaire parce que je mets l'accent sur la réussite à laquelle tous les enfants doivent se sentir appelés.

La jeunesse n'attend de nous nulle flatterie mais un langage exigeant. Le tenir, c'est être moderne.

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT.

L'AFFAIRE DE L'HOPITAL DE POITIERS

Les résultats d'examen de laboratoire contredisent les affirmations du professeur Mériel

La chambre d'accusation du tribunal de Poitiers devait examiner, jeudi 6 décembre, les demandes de mise en liberté des docteurs Denis Archambeau et Bakari Diallo, tous deux inculpés d'assassinat après le décès, le 30 octobre, au centre hospitalier de Poitiers, de Nicole Berneron. Ces deux médecins sont en détention depuis plus d'un mois.

La chambre d'accusation pourrait ne rendre son arrêt qu'après une mise en délibéré de quelques jours. L'élément nouveau du dossier porte sur le résultat des examens effectués au laboratoire de la préfecture de police de Paris. Ces examens contredisent les affirmations initiales du professeur Pierre Mériel, chef du département d'anesthésie-réanimation du centre hospitalier de Poitiers.

Plus le temps passe et plus il apparaît que le dossier évolue vers une série de querelles d'experts. D'ores et déjà, les deux spécialistes en anesthésie présents lors de la reconstitution de l'intervention chirurgicale auraient émis le souhait de pouvoir être aidés dans leur tâche par d'autres experts.

Le fait que le bloc opératoire où Nicole Berneron a trouvé la mort est équipé d'un appareil qui permet de suivre *de visu* le rythme cardiaque des malades anesthésiés permet-il d'exclure l'hypothèse d'une mort par arrêt cardiaque consécutive à un trouble du rythme ? Pour les praticiens de l'anesthésie, une asphyxie consécutive à l'insufflation accidentelle de protoxyde d'azote se caractérise par l'apparition très rapide d'une cyanose importante. Ce fait a, d'ailleurs, été rappelé et confirmé par le professeur Mériel lui-même lors de la reconstitution de l'intervention. *« Je ne connais pas un anesthésiste*, nous a confié un spécialiste, *qui ne se soit trompé au cours de sa carrière. Mais la surveillance du malade permet, dès l'apparition de la cyanose, de réparer l'erreur suffisamment tôt pour qu'on n'observe aucune séquelle. »*

Or tous les témoignages concordent : le 30 octobre, en fin de matinée, le professeur Mériel n'avait trouvé aucune explication satisfaisante au décès de Nicole Berneron. Ce n'est qu'en début d'après-midi qu'il découvrait l'inversion des tuyaux d'arrivée de gaz sur le respirateur, soit, selon ses propres termes, l'*« arme du crime »*.

Le « sabotage » est-il ou non à l'origine de la mort de la malade ? Si oui, pourquoi le chef du département d'anesthésie-réanimation n'a-t-il pas fait de diagnostic plus tôt ? Est-il, comme le soutiennent les défenseurs du docteur Diallo, revenu sur ses premières accusations ? Toutes ces questions mènent au chapitre de l'autopsie. Celle-ci a été pratiquée par le docteur Roger Junqua, spécialiste de médecine légale exerçant comme généraliste à Poitiers. Cette autopsie judiciaire a fait suite à un début d'autopsie scientifique — destinée à rechercher la cause de la mort en l'absence de tout contexte médico-légal — menée par le professeur Philippe Babin, spécialiste d'anatomie pathologique au centre hospitalier régional de Poitiers.

Mort par asphyxie

Les médecins ont, de manière indiscutable, semble-t-il, retrouvé différents signes macrocospiques témoignant d'une mort par asphyxie. Trois prélèvements sanguins ont ensuite été envoyés à l'Institut médico-légal de Paris (professeur Lebreton). Ces résultats viennent d'être versés au dossier. Ils indiquent que les taux de protoxyde d'azote retrouvés dans le sang de Nicole Berneron sont de six à dix-huit fois inférieurs à ceux qui auraient dû être trouvés dans le cas d'une asphyxie due à l'insufflation massive de ce gaz. Or, on s'en souvient, cette thèse de l'asphyxie par protoxyde d'azote a été initialement soutenue par le professeur Mériel, thèse à l'origine des accusations publiques que ce dernier avait d'emblée portées contre ses deux confrères. *« En toute hypothèse*, nous a expliqué un spécialiste, *il aurait été anormal de ne pas retrouver de traces de protoxyde d'azote après une anesthésie qui implique l'utilisation de ce gaz. »*

Peut-être faudra-t-il, alors, reprendre l'enquête depuis le début, sans retenir comme unique hypothèse celle de la « machination » contre le chef du département d'anesthésie-réanimation. En d'autres termes, peut-être faudra-t-il passer en revue toutes les autres causes possibles de décès par asphyxie. Dans ce cas, et même si des points obscurs restaient à éclaircir (pourquoi une inversion des tuyaux ?), il est évident que l'affaire changerait radicalement d'aspect, et que les charges retenues contre les deux médecins aujourd'hui inculpés d'assassinat s'en trouveraient singulièrement diminuées.

A Poitiers, plusieurs voix médicales s'élèvent, aujourd'hui, pour protester contre la manière dont l'enquête a été menée. *« On n'a interrogé*, nous a-t-on déclaré, *que les personnes qui ont eu des problèmes avec le docteur Diallo, et pas les autres. Il semble qu'il s'agisse plutôt d'une enquête de moralité concernant ce médecin que d'autre chose. »* A l'image de ce qui s'était passé dans d'autres villes où ils étaient connus, un comité de soutien aux deux médecins s'est constitué à Poitiers. Une pétition circule à l'intérieur et à l'extérieur de l'hôpital, les signataires manifestant leur soutien aux deux médecins, ainsi qu'à leur famille.

JEAN-YVES NAU.

SUITES D'ANESTHÉSIE

Le mari d'une jeune femme — qui survit depuis plus de quatre ans dans le coma, à la suite d'un accident d'anesthésie — dénonce la longueur de la procédure judiciaire.

Le 8 janvier 1981, à l'hôpital du Belvédère à Rouen, Mme Brigitte Biet, met au monde par césarienne un deuxième enfant. Dans la salle de réveil, un médecin anesthésiste qui croit administrer de l'oxygène à la patiente lui fait inhaler du protoxyde d'azote. Mme Biet tombe dans un coma profond.

L'enquête fait apparaître que l'appareil livré quelques jours auparavant avait été utilisé pour la première fois sur Mme Biet, sans les vérifications d'usage. Deux médecins anesthésistes et un ingénieur technico-commercial de la société qui a vendu l'appareil sont inculpés de blessures involontaires.

Plus de quatre ans après les responsabilités des personnes impliquées ne sont toujours pas établies de manière précise. L'instruction continue...

ÉCHECS

Les JO de Salonique

L'ÉQUIPE DE FRANCE SIXIÈME SUR QUATRE-VINGT-HUIT

La quatorzième et dernière ronde des Jeux olympiques d'échecs de Salonique n'a pas apporté de modifications pour l'attribution des trois médailles (*le Monde* du 5 décembre) : l'or pour l'URSS, l'argent pour l'Angleterre, le bronze pour les États-Unis.

Pour sa part, l'équipe de France rencontrait la redoutable équipe de Yougoslavie. Nul ne songeait à la victoire et pourtant le résultat est là : 2,5 à 1,5 pour la France (Spassky, 05 - Ljubojevic, 0,5 ; Haïk, 1 - Nikolic, 0 ; Kouatly, 0 - Kovacevic, 1 ; Seret, 1 - Marjanovic, 0). Ce succès magnifique a permis à la France de se hisser à la sixième place, sur quatre-vingt-huit nations, au classement général.

Classement impensable il y a quelques mois avant que... Spassky ne choisisse de jouer sous nos couleurs. L'ancien champion du monde, au premier échiquier, n'a pas perdu une seule partie et en a gagné deux. Contrat rempli.

CLASSEMENT : 1. URSS, 41 points ; 2. Angleterre, 37 ; 3. États-Unis, 35 ; 4. Hongrie, 34,5 ; 5. Roumanie, 33 ; 6. France et RFA, 32,5 ; 8. Yougoslavie, Pays-Bas, Cuba, Bulgarie, Israël, Chine et Argentine, 32, etc. 88. Palestine, 13.

Le championnat du monde

VINGT-CINQUIÈME PARTIE NULLE

Après avoir battu le record des parties nulles consécutives dans un championnat du monde (dix-sept contre huit dans le match Capablanca-Aletkine en 1927) Karpov et Kasparov ont égalé, mercredi, le record des nulles (vingt-cinq) établi au cours du même match de 1927.

Le challenger, toujours mené 5-0, a bien essayé, dans la trentième partie, d'entrer dans un jeu tactique en offrant un pion au dixième coup à Karpov. Le champion du monde qui a réfléchi quarante-huit minutes avant de refuser ce sacrifice, est entré dans une série d'échanges qui a conduit Kasparov, après un quart d'heure de réflexion, à proposer la nullité au vingt-sixième coup. Trente et unième partie vendredi.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Trentième partie
Défense Pétroff

1. é4	é5	12. Fd3	Fxf3
2. Cf3	Cf6	13. Dxf3	Cxd4
3. Cxé5	d6	14. Fxd4	Dxd4
4. Cf3	Cxé4	15. Txé7	Dxç4
5. d4	d5	16. Dxb7	ç6
6. Fd3	Fé7	17. Dh3	Dxh3
7. 0-0	Cç6	18. axh3	Tab8
8. Té1	Fg4	19. Ta3	Tfé8
9. ç4	Cf6	20. Txé8	Txé8
10. Cç3	dxç4	21. Nulle.	
11. Fxç4	0-0		

EN BREF

Mort du docteur Rock l'un des « pères » de la pilule

Le docteur John Rock, célèbre gynécologue américain, vient de mourir à Peterboro (New-Hampshire) à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Il avait mis au point, à la fin des années 50, la première pilule anticonceptionnelle, avec le docteur Gregory Pincus et le docteur Chang, au sein de la fondation créée par Margaret Sanger, qui s'était lancée dès 1931 dans la lutte pour la contraception.

Catholique fervent, père de cinq enfants, le docteur Rock avait à l'époque plus de soixante-cinq ans, mais il était déjà convaincu, à la différence de nombreux catholiques, que *« toute action sur l'ovule est permise puisque nul ne sait, lorsque l'ovule est émis dans la trompe, s'il a été fécondé ou non »*. En 1963, il avait déclenché une vive polémique en publiant un livre, *Propositions d'un médecin catholique pour arrêter la guerre du contrôle des naissances*, dans lequel il préconisait des recherches sur des moyens contraceptifs naturels.

Le docteur Rock était, en outre, à l'origine du développement des techniques de fertilisation humaine *in vitro* : il découvrit que le sperme pouvait être conservé par congélation. Pour soigner la stérilité, il fut également à l'origine d'une technique thérapeutique utilisée dans les cas d'occlusion des trompes.

Le célèbre gynécologue avait quitté, en 1956, l'école de médecine de Harvard, où il exerçait depuis 1947, pour diriger une clinique qui portait son nom. Il avait reçu de nombreuses distinctions scientifiques, notamment le prix Lasker.

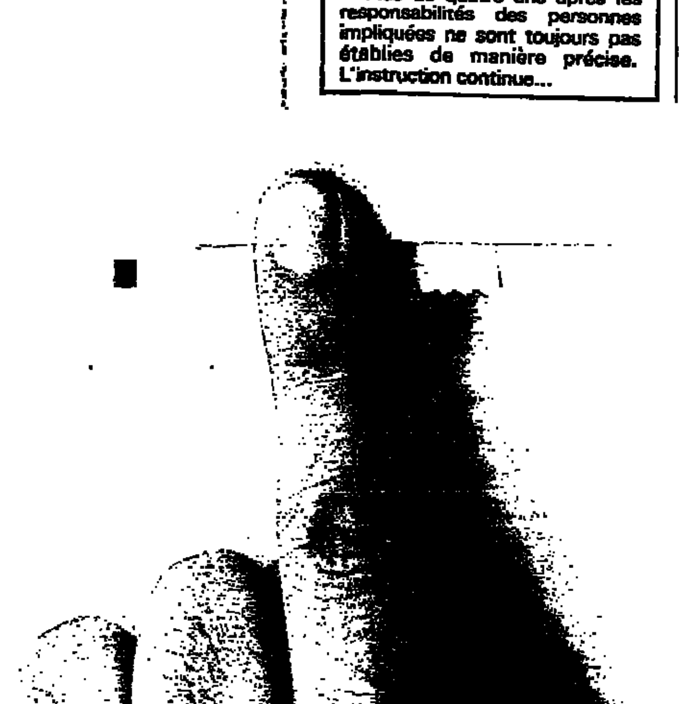
● *Condamnation du meurtrier du proviseur d'un lycée grenoblois.* — La cour d'assises des mineurs de l'Isère vient de condamner à huit ans de réclusion criminelle un jeune homme de dix-neuf ans qui avait poignardé, le 10 mai 1983, le proviseur du lycée Jean-Bart de Grenoble, André Argouges.

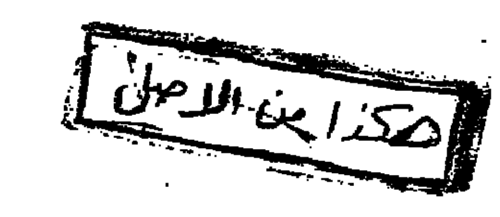
Alors âgé de dix-sept ans, le lycéen n'avait pas accepté son renvoi de l'internat — à la suite d'une série de vols — que le proviseur venait de lui signifier (*le Monde* du 12 mai 1983).

DEMANDE DE GRACE POUR TOUMI DJAIDJA

MM. Christian Delorme, prêtre, et Jean Costil, pasteur, deux des initiateurs de la marche des beurs qui réunissait le 3 décembre 1983 à Paris cent mille personnes, ont adressé à M. François Mitterrand une demande de grâce en faveur de Toumi Djaïdja, un des marcheurs condamné en appel, le 30 novembre dernier, à deux ans de prison dont neuf mois avec sursis pour vol avec violence : *« Voici un an*, écrivent-ils, *vous nous receviez à l'Elysée (...). Ce faisant, vous tendiez la main fraternelle de la République aux jeunes issus de l'immigration qui avaient été les principaux acteurs de cette marche (...). Au sein de notre délégation, Toumi Djaïdja, vingt et un ans, que son appartenance à un quartier « phare » de la ZUP des Minguettes autant qu'une blessure par balle prédisposaient à être considéré comme un symbole. »* Ils ajoutent, tout en se gardant de s'en prendre *« à l'autorité nécessaire de la justice »* : *« A cause de tout ce que Toumi représente au plan de la fraternité entre les diverses communautés qui font la France (...), nous croyons qu'une mesure de grâce présidentielle peut vous être demandée. »*

Parallèlement à cette demande de grâce, l'association SOS-Racisme (19, rue Martel, 75010 Paris), créée en novembre 1984 par quelques étudiants beurs, lance une campagne nationale en faveur de Toumi Djaïdja. Cette association voudrait par des moyens spectaculaires, de la publication annuelle d'un bêtisier à l'édition d'un badge *« Touche pas à mon pote »*, dénoncer le racisme au quotidien. Leurs références, ce sont Solidarnosc et Amnesty International et leur ennemi *« la haine raciale »* : *« Par la vie, l'amitié, le spectacle*, disent-ils, *nous voulons montrer que, quelle que soit notre nationalité, nous voulons vivre et rester ensemble en France. »*





SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ADIEDI : Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30.

OPUS ANOMIQUE : Arakas Centre (258-97-62), 19 h 30.

UNE CLÉ POUR DEUX : Renaissance (208-18-50), 21 h.

LE MISANTHROPE : Espace Marais (584-09-31), 20 h.

COCKTAIL BLOODY : Lucernaire (544-57-34), 21 h 30.

L'ILE DES MORTS : Bastille (357-42-14), 20 h et 23 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Tosca.

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Commedia dell'arte (Arlequin magicien par amour ; Carnaval ; le Bourgeois gentilhomme).

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Misanthrope.

ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), 20 h 30 : l'Illusion.

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), 18 h 30 : Adiedi.

TEP (364-80-80), 20 h 30 : Othello.

BEAUBOURG (277-12-33). — Débats, à 18 h 30 : L'Europe et ses intellectuels ; 21 h : *Angelos Sikelianos et l'image delphique* ; Concerts-animations, à 18 h 30 : Forum des Percussions ; 18 h 30 : Une heure de musique de chambre du XX[e] siècle avec les solistes de l'EIC (A. Jolivet, L. Berio, B. Jolas) ; K. Stockhausen, C. Debussy ; à 20 h 30 : Concert Emmanuel Nunes (dir. L. Pfaff) ; Cinéma-vidéo, à 16 h : Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Jean Vigo, réal. C.-J. Philippe ; à 19 h : Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Max Ophuls, réal. C.-J. Philippe.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : la Fille de M[me] Angot.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : le Chevalier à la rose ; 18 h 30 : A. Lamontagne et S. Lelièvre (Québec).

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) ; Soirées latino-américaines, 20 h 30 : Susana Rinaldi.

Les autres salles

AKRAKAS CENTER (258-97-62), 19 h 30, Opus Anomique.

AMANDIERS DE PARIS (366-42-17), 20 h 30 : Sliiip.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), *20 h 30 : le Sablier.*

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : la Foi en l'homme.

ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, 20 h 30 : l'Ouest, le vrai.

BASTILLE (357-42-14), 20 h et 23 h : l'Ile des morts (voir aussi Festival d'automne).

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour.

BOUVARD *ex-***POTINIÈRE** (261-44-16), 21 h : Théâtre de Bouvard.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), 20 h : le Prince travesti.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), *20 h 30 :* Recorps.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), La Resserre 20 h 30 : Lucrèce Borgia.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Retour de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 45 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 21 h : Et si je mettais un peu de musique.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h : Quasimodo ; *21 h : Repas de famille.*

L'ÉCUME (543-71-16), 20 h 30 : Hughie.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.

EPICERIE (272-23-41), 21 h : De Lucifer à Satan.

ESPACE GAITE (327-95-94), 20 h 30 : Morpioni's Palace.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Cie Amoros et Augustin ; 19 h : B. Tobin ; 22 h 30 : Cie Caroubé.

ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h 30 : Avez-vous des nouvelles du docteur ?

ESSAION (278-46-42), I. 20 h 30 : Hiroshima mon amour 85. II. 18 h 30 : la Tour d'amour ; 21 h : Toril.

FONDATION DEUTSCH-DE-LA MEURTHE (237-41-56), 21 h : la Dernière Répétition de Freshwater de Virginia Woolf.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : les Trois Jeanne.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Educating Rita (version anglaise).

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

LA BRUYÈRE (874-76-99), 20 h 30 : Guérison américaine.

LIERRE-THEATRE (586-55-83), 20 h 30 : Maya.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : le Prophète ; 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h : Bréviaire d'amour d'un haltérophile. — II. 18 h 30 : Bibli-Chocs ; 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h 30 : Parlons français, n° 2 ; 22 h 30 : Cocktail Bloody M.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Un otage.

MANUFACTURE (722-09-58), 20 h 30 : les Nuits difficiles.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Savage Love ; 22 h : Angel City.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80), 20 h 30, Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, *21 h : Duo pour une soliste ;* Petite salle, 21 h : la Carte du Tendre.

NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : Cérémanie.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : la Chasse aux dragons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Giovanni.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : l'Orphelinat.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans la valise.

RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Une clé pour deux.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SALLE M.L. KING (370-48-88), 20 h 30 : la Nuit des Bulgares.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : la Vie d'artiste.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). II. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-Cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Pièces détachées.

THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : les Jongleurs.

THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : l'Archipel Papou.

THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h 30 : Dialogue d'exilés.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle 20 h 30 h : Letters Home.

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : Chambres calmes, vue sur la mer.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Ubu Président.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, 20 h 30 : Savannah Bay ; *Petite salle, 20 h 30 : Compagnie.*

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : les Voisins ; 22 h 30 : Ça.

Jeudi 6 décembre

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la Lune qu'elle vienne.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lacotte ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour, 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

PROLOGUE (575-33-15), 21 h 30 : Armistice au pont de Grenelle.

SAN PIERU CORSU, 21 h 15 : A. Rivière, P. Robin.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; *21 h 30 : Marshall nous voilà.*

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Shakespeare, j'expire.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : La gauche a mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

La danse

STUDIO 77 (338-13-00), 20 h 30 : Summum Tempus.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30) : voir Festival d'Automne.

THÉATRE 14 (539-88-11), 20 h 45 : K. Saporta.

Opéra

ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : Orphée aux enfers.

THÉATRE DU MUSÉE GRÉVIN (246-84-47), 20 h 30 : Il était trois fois...

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. Cl. Bardon (Haydn, Chostakovitch, Florentz).

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : F. Gédéon, J.-M. Puissant, G. Moëllo, dir. H. Niquet (Bach).

Salle Gaveau, 20 h 30 : B. Heidi (Déodat de Séverac, Debussy, Saugnet).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Quatuor Amadeus (Beethoven).

Radio-France, Auditorium 106, 17 h 30 : A. De Mare (Wolff, Cage, Wuorinen).

Centre Bösendorfer, *20 h 30 : M.* Wladkowski, M. Varshavsky (Schubert, Brahms, Chopin).

Salle Rossini, 20 h 30 : S. Couture, E. Magnan, M. Michalon (Barlow, Bourrel, Ferrand-Teulet).

Eglise Saint-Médard, 20 h 45 : Métamorphoses, dir. : M. Bourbon (Monteverdi, Gabrieli, Dorati).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : O. Bensa (Bach, Scarlatti, Brouwer).

Salle Cortot, 20 h 30 : *Groupe de musique de chambre* (Vivaldi, Mozart, Haydn).

Basilique Sainte-Clotilde, 20 h 45 : O. Loys, S. Cloquet (Gluck, Mozart, Schubert).

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 20 h 45 : Ensemble et chœurs Karumanta (Ramirez).

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

Alfortville, Conservatoire (375-29-00), Quinette Nielsen (Cambini, Rota, Malipiero...)

Festival d'automne

(296-12-27)

Bastille (357-42-14), 21 h : Spinoza.

Théâtre de Chaillot, salle Gémier (727-81-15), 20 h 30 : Une pièce d'amour.

Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : Flamenco Puro.

Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h 30 : Entre chien et loup.

Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Pompéi.

Maison des Cultures du Monde (544-72-30), 17 h, 20 h, 22 h : Films P. P. Pasolini.

Chapelle de la Sorbonne, de 11 h à 19 h : Exposition P. P. Pasolini.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Impasse, de P. Dard ; Hommage à Fritz Lang : 19 h : le Tigre du Bengale ; 21 h : le Tombeau hindou.

BEAUBOURG (278-35-57)

Rétrospective du Festival des trois continents, 15 h : L'hiver n'a pas été si froid, de Chang-Ho Bae ; 17 h : Vinicius de Moraes, un fils de famille, de S. de Moraes ; Garota de Ipanema, de L. Hirszman ; 19 h : cinéma japonais-remake : les Quarante-sept Ronins (deuxième partie), de K. Mizoguchi.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : George-V, 8[e] (562-41-46).

AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1[er] (297-49-70) ; Vendôme, 2[e] (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5[e] (633-63-20) ; UGC Odéon, 6[e] (225-10-30) ; Publicis Saint-Germain, 6[e] (222-72-80) ; La Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8[e] (359-04-67) ; Le Paris, 8[e] (359-53-99) ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; Escurial, 13[e] (707-28-04) ; Parnassiens, 14[e] (335-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14[e] (589-68-42) ; Bienvenue-Montparnasse, 15[e] (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; Mayfair, 16[e] (525-27-06) ; Calypso, 17[e] (380-30-11). — V. f. Rex, 2[e] (236-83-93) ; Impérial, 2[e] (742-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Athéna, 12[e] (343-00-65) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; UGC Convention, 15[e] (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

L'ANNEE DES MEDUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Mercury, 8[e] (562-75-90) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Paramount-Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13[e] (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14[e] (540-45-91) ; UGC Convention, 15[e] (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

L'ARBALETE (Fr.) (*) : Marignan, 8[e] (359-92-82) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Bastille, 11[e] (307-54-40) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01)

A 16 ANS DANS L'ENFER D'AMSTERDAM (Franco-italien) (*) : V.f. Paramount City, 8[e] (526-45-76 ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (335-30-40) ; Paramount Montmartre, 18[e] (606-34-25).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Marignan, 8[e] (359-92-82).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : République Cinéma, 11[e] (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8[e] (561-94-95).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5[e] (633-63-20).

AVE MARIA (Fr.) : Lucernaire, 6[e] (544-57-34).

LE BAL (Fr.-It.) : Cinoches, 6[e] (633-10-82).

BLASTFIGHTER L'EXECUTEUR (A.) (*). — V.f. : Hollywood Boulevard 9[e], (770-10-41) ; Paris Ciné II, 10[e] (770-21-71) ; Mistral, 14[e] (539-52-43).

BOY MEETS GIRL (F.) : Art Beaubourg, 7[e] (278-34-15) ; Saint-André des Arts, 6[e] (326-80-25) ; Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; Olympic, 14[e] (544-43-14) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1[er] (260-43-99) ; Studio Alpha, 5[e] (354-39-47) ; George-V, 8[e] (562-41-46).

CAL (Irl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5[e] (354-20-12) ; UGC Biarritz, 8[e] (562-20-40).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17[e] (622-44-21).

CARMEN (Franco-it., v.o.) : Publicis-Matignon, 8[e] (359-31-97).

CHISTMAS STORY (A., v.o.) : Ambassade, 8[e] (359-19-08).

LE CONVOI DES CASSEURS (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9[e] (233-67-06).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4[e] (272-63-32).

EMMANUELLE IV (**) (V. ang., v.f.) : George-V, 8[e] (562-41-46).

ET LA VIE ET LES LARMES ET L'AMOUR, (Sov., v.o.) : Cosmos, 6[e] (544.28-80).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Rialto, 19[e] (607-87-61).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14[e] (327-95-94).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Châtelet Victoria, 1[er] (508-94-14) ; République Cinéma, 11[e] (805-51-33) ; Rialto, 19[e] (607-87-61).

FLEURS DE PAPIER (Indien, v.o.) : St-André des Arts, 6[e] (326-48-18) ; Olympic Entrepôt, 14[e] (544-43-14).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2[e] (574-93-50).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8[e] (720-76-23). — V.f. : Français, 9[e] (770-33-88) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Montparnasse Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Passy, 16[e] (288-62-34).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., *v.o.*) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; UGC Danton, 6[e] (225-10-30) ; UGC Rotonde, (574-94-94) ; UGC Normandie, 8[e] (563-16-16) ; v.f. : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Images, 18[e] (522-47-94) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg (H. sp.), 3[e] (271-52-36).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5[e] (354-20-12).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8[e] (563-16-16). — *V.f. : Paramount Opéra,* 9[e] (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (335-30-40).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; UGC Normandie, 8[e] (563-16-16) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37).

LE JUMEAU (Fr.) : Arcades, 2[e] (233-54-58).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00).

MAD MISSION (Jap.) : v.f., Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17[e] (622-44-21).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; UGC Opéra, 2[e] (274-93-50) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8[e] (359-29-46) ; George V, 8[e] (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01) ; Gambetta, 20[e] (636-10-96).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; UGC Odéon, 6[e] (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6[e] (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8[e] (562-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 2[e] (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9[e] (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Miramar, 14[e] (320-89-52).

MATAGI LE VIEUX CHASSEUR D'OURS (Jap., v.f.) : Reflet Logos II, 5[e] (354-42-34).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8[e] (561-94-95).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6[e] (326-58-00).

1984 (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; 14-Juillet Racine, 6[e] (326-19-68) ; *Marignan, 8*[e] (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8[e] (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; *Impérial, 2*[e] *(742-72-52)* ; Athéna, 12[e] (343-00-65) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Images, 18[e] (522-47-94).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8[e] (561-94-95) ; v.f. : Opéra Night, 2[e] (296-62-56).

MOSCOU A NEW-YORK (A., v.o.) : *Ciné Beaubourg, 3*[e] *(272-63-32) ; UGC* Odéon, 6[e] (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6[e] (574-94-74) ; UGC Champs-Elysées, 8[e] (562-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; UGC Boulevard, 9[e] (574-95-40).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5[e] (633-79-38) ; George V, 8[e] (562-41-46) ; Parnassiens, 14[e] (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : *Movies les* Halles, 1[er] (260-43-99) ; Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Panthéon, 5[e] (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-80-25) ; La Pagode, 7[e] (705-*12-15) ; Marignan, 8*[e] *(359-92-82)* ; UGC Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Escurial, 13[e] (707-28-04) ; Parnassiens, 14[e] (325-21-21). — V.f. : UGC Opéra, 2[e] (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9[e] (574-95-40).

PAR OU T'ES RENTRÉ, ON T'A PAS VU SORTIR (Fr.) : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; UGC Boulevard, 9[e] (574-95-40) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10[e] (770-21-71).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp), 15[e] (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Denfert, 14[e] (321-41-01). — V.f. : Gaîté.

LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Rex, 2[e] (236-83-93) ; Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; UGC Danton, 6[e] (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6[e] (574-94-94) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8[e] (562-20-40) ; Bergère, 9[e] (770-77-58) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Calypso, 17[e] (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01) ; Tourelles, 20[e] (364-51-98).

ROCKING SILVER (dan., v.o.) : Saint-Séverin (354-50-91).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8[e] (225-09-83) ; (v.f.) : Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount Montparnasse 14[e] (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00).

LES RUES DE FEU (A., v.o.) : UGC Danton, 6[e] (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8[e] (563-16-16) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; UGC Opéra, 2[e] (274-93-50) ; UGC Montparnasse, 6[e] (574-94-94).

LES FILMS NOUVEAUX

GREMLINS, film américain de Joe Dante, (v.o.) : Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Ciné-Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5[e] (329-44-40) ; UGC Danton, 6[e] *(225-10-30) ; Paramount Odéon, 6*[e] (325-59-83) ; UGC Normandie, 8[e] (563-16-16) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; Biarritz, 8[e] (562-20-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15[e] (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; Murat, 16[e] (651-99-75). — V.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6[e] (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; *UGC Gobelins,* 13[e] (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (335-30-40) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; UGC Convention, 15[e] (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18[e] (606-34-25) ; Pathé Wepler, 18[e] (522-46-01) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20[e] *(636-10-96).*

J'AI RENCONTRÉ LE PÈRE NOËL, Film français de Christian Gion : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Rex, 2[e] (236-83-93) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Biarritz, 8[e] (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9[e] (574-95-40) ; Lumière, 9[e] (246-49-07) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; *UGC Gare de Lyon, 12*[e] (343-01-59) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Images, 18[e] (522-47-94) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).

NEMO, film franco-britannique d'Arnaud Sélignac, (v.o.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; *Quintette, 5*[e] *(633-79-38)* ; Bonaparte, 6[e] (326-12-12) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Bastille, 11[e] (307-54-40) ; Parnassiens, 14[e] (335-21-21) ; Kinopanorama, 15[e] (306-50-50). — V.f. : Français, 9[e] (770-33-88) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Images, 18[e] (522-47-94).

HOTEL NEW-YORK, film américain de *Jackie Raynal*, avec Sid Geffren, Jackie Raynal, Gary Indiana, (v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1[er] (297-53-74).



Le Monde

culture

THÉATRE

« BÉRÉNICE » PAR GRUBER A LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Ici, tout est trop tard

Klaus Michael Grüber met en scène *Bérénice* à la Comédie-Française. Dans sa vision de la tragédie de Racine, on retrouve le temps de la mort, de l'achèvement de la vie, qui hante son théâtre.

D'abord, sur le rideau de scène, une pâle clarté révèle une tête petite, marquée par une expression douloureuse – trace d'un ectoplasme appelé par un médium. Les plis peints, sur le côté cour, s'illuminent du feu d'un rouge sanglant. Tout s'éteint. Il n'y a pas de meurtre dans *Bérénice*, pas de sang, mais la mort de l'amour entre des personnages exsangues.

Arsace (Roland Bertin) et Antiochus (Marcel Bozonnet) se parlent devant le plateau. Vus des fauteuils d'orchestre, on dirait des bustes de cheminée oubliés dans un musée fermé, voué à la destruction. Des pinceaux de lumière dessinent les profils, éclairent les yeux agrandis au kohl. Ils montent sur le plateau, le rideau se lève sur le décor de Gilles Aillaud : une crypte voûtée. Au sommet, une ouverture circulaire laisse entrer le bleu froid d'un ciel vers lequel personne, jamais, ne lèvera les regards. De l'encens fume devant une grande pierre ovale crayeuse. De l'autre côté, c'est l'entrée de la cour. Une porte sans majesté, fermée par un rideau vert et gris qu'un souffle agite quand apparaît Bérénice (Ludmila Mikaël). Elle arbore un sourire de maîtresse de maison bien élevée. La perfection de ses formes est soulignée par les ombres qui sculptent sa robe étroite, faite de bandes croisées. Une robe qui déjà la prépare au sarcophage.

Antiochus n'est qu'un visage las. Son corps disparaît dans le linceul sombre de ses drapés, d'où glissent ses doigts gantés, têtes de serpents sur lesquelles les bagues forment des yeux d'or. En tunique et cuirasse, Titus (Richard Fontana) a la prestance d'un bel athlète, mais épuisé. Les costumes de Dagmar Niefind définissent l'état des personnages, le moment où la tragédie les prend dans leur chute. Il n'y a pas d'action dans *Bérénice*, mais le mouvement des cœurs, l'intense et inutile effort des derniers battements ralentis, le reflux de la conscience, l'abandon à l'évanouissement.

Klaus Grüber a voulu que ce déchirement en cinq actes passe tout entier par l'écoulement des alexandrins, qui flottent dans l'espace, à côté des personnages. Voix à côté des lèvres, comme si tous, résignés à un sort qui leur est commun, ne parlaient plus que par impuissance à exprimer l'immensité de leur angoisse. Paroles du passé. Ici, tout est trop tard.

Il n'y a pas de passions, dans cette vision de *Bérénice*, mais une indifférence mortelle à la douleur, au bonheur. Dès la première phrase, Antiochus, réfugié dans l'élégie, accepte le vide affectif et sexuel de son existence. Le sourire convenu de la Reine s'efface, et elle se fige dans sa beauté transparente. Les épaules de Titus se courbent, ses genoux fléchissent. Une barbe maladive grisaille son visage. Un vieillard habite le beau corps d'athlète. C'est bizarre et très intéressant de voir Richard Fontana, habituellement si fringant et bondissant, de le voir accablé, marchant avec peine, se pliant et posant sa joue sur la grande pierre crayeuse, se blottissant dans les bras de Paulin (Jacques Debarry).

Les confidents sont des sortes d'accompagnateurs, comme on imagine, dans les religions anciennes, les sages, chargés d'aider à franchir la dernière porte – ou les nounous qui dans le noir chantonnent des paroles sans importance pour calmer les peurs fiévreuses. Roland Bertin, merveilleusement humain, écoute avec une patience à la fois tendre et lointaine les plaintes d'Antiochus. Il est entré tout naturellement dans le monde aride, le monde blessé de Grüber. Jacques Debarry et Catherine Samie (Phenice) y restent extérieurs. Si Richard Fontana s'en approche, Ludmila Mikael et Marcel Bozonnet se raidissent dans des attitudes, belles d'ailleurs, mais où ils ne semblent pas à l'aise.

Affaire de sensibilité, de culture peut-être, pas de langage : Grüber distord l'harmonie racinienne, la tire vers la prière funèbre. En tout cas, sur un ton à peine modulé, il utilise admirablement la musique des alexandrins. Les mots s'étouffent, puis se projettent, sans cri. Alternances d'émotions confuses et de dureté. Une musique rare, un spectacle rare, râpeux, étouffant parfois jusqu'à l'insoutenable et parfois jusqu'à l'ennui. Un tel radicalisme dans la morbidité rebute et en même temps retient, et en définitive garde sa fascination bien après le point d'orgue désolé de la dernière image.

COLETTE GODARD.

★ Comédie-Française, 20 h 30.

MUSIQUE

Des chambristes pour La Bruyère

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, l'Ensemble instrumental La Bruyère n'a pas été constitué pour célébrer la mémoire de l'auteur des *Caractères*, mais parce que le directeur du théâtre qui porte son nom (ou, plutôt, celui de sa rue) a suscité la création, en mars 1983, d'une formation de chambre – quintette à cordes, quintette à vents et piano – qui donne une douzaine de concerts dans la saison, le lundi soir et le dimanche matin.

La formule est originale, le répertoire peut l'être aussi, du trio au dixtuor, car il existe peu de formations régulières, et l'on sait ce qu'il faut penser des solistes, parfois éminents, qui se réunissent occasionnellement pour faire ce qu'ils croient être de la musique de chambre.

Pour le premier concert de la saison, l'Ensemble La Bruyère avait choisi, outre un quatuor avec flûte de Mozart, le *Septuor* de Beethoven et le *Nonette* de Spohr. Cette dernière œuvre, qui mériterait d'être mieux connue, pose des problèmes considérables de mise en place, de justesse et d'équilibre. Elle a permis de prendre la mesure de ces musiciens dont l'âge moyen tourne autour de vingt-trois ans, qui ne reculent pas devant les difficultés, quitte à laisser entrevoir les défauts de la cuirasse.

Mais c'est aussi à la faculté de rattraper les petits incidents de parcours qu'on apprécie la cohésion d'un ensemble et le sang-froid de son premier violon (Yuriko Nazanuma).

Sans être exceptionnelle, la valeur de chacun est incontestable, et l'on sent une volonté de travailler ensemble qui permettra à ces musiciens d'aller beaucoup plus loin encore, car ils ne semblent pas vouloir s'arrêter en si bon chemin.

Pour son prochain concert (1), l'Ensemble La Bruyère a choisi Zelenka, Bach et Telemann avant d'aborder, l'an prochain, Schubert, Kreutzer, Nielsen, Ligeti, et de retrouver Mozart et Beethoven. A noter également la création, le 13 mai, d'un dixtuor commandé à Emile Naoumoff, témoignage supplémentaire d'un souci de ne pas se limiter au répertoire, fût-il élargi.

GERARD CONDÉ.

(1) Le 16 décembre à 11 heures, le 17 à 20 h 30. Théâtre La Bruyère, 5, rue La Bruyère, Paris-9e. Tél. : 874-76-99.

Les prix de l'Académie du disque français

L'Académie du disque français a établi pour 1984, comme à l'habitude, un abondant palmarès : pas moins de quarante-trois prix ou mentions spéciales, ainsi que deux prix pour des films de télévision.

En première ligne figurent l'enregistrement par Georges Prêtre et l'Orchestre de Monte-Carlo de *la Chute de la Maison Usher*, opéra inachevé de Claude Debussy, avec deux œuvres de Caplet et Schmitt, inspirées également d'Edgar Poe (prix du président de la République (EMI), *l'Etoile* de Chabrier, direction J.-E. Gardiner (EMI), la *4e Symphonie* de Mahler et la *Tétralogie* de Wagner par Solti (Decca), le nouveau *Chevalier à la rose* de Karajan (DG), *Alexandre Nevski* par Chailly (Decca), un opéra pour enfants de Marcel Landowski, *la Sorcière aux balais* (Auvidis).

Le prix de la chanson française va à Johnny Hallyday pour l'ensemble de sa carrière phonographique (Philips) et celui du documentaire télévisé à Marguerite Yourcenar pour *Saturday Blues*, film de Pierre Desfons (TF1).

Parmi les autres prix, signalons *le Trouvère*, dirigé par Giulini (DG), l'intégrale des mélodies de Ravel (EMI), *la Passion de Jésus* de Jommelli (Accord), les *3e et 5e Symphonies* d'Honegger par Dutoit (Erato), le *Concerto pour orchestre* de Bartok par Dorati (Philips), la *1re Symphonie* de Bancquart (Erato), les *Symphonies* de Haydn par Salomons (CBS), les *Concertos* de Beethoven par Brendel (Philips), la *Symphonie concertante* de Mozart par Marriner (Philips), les *Quatuors* de Mahler et de Strauss (Erato), le dernier disque Schumann de Pollini (DG), les Organistes du Roy Soleil (Pierre Verany), *Marie des Brumes* (Auvidis), et plus de vingt mentions.

Echanges « franco-américains »

La France et les Etats-Unis ont signé, le 29 novembre à Washington, un accord d'échanges artistiques prévoyant que, à partir de 1985, chacun des deux pays enverra chaque année dix artistes effectuer un séjour d'un an de l'autre côté de l'Atlantique. Il doit s'agir, selon l'accord, d'artistes *« reconnus professionnellement et à l'avenir prometteur »* dans les domaines allant des arts plastiques à la littérature en passant par la musique et le spectacle. Le but recherché est de *« contribuer de façon significative à une meilleure compréhension entre les peuples américain et français de la vie artistique et des traditions des deux pays »*. Les frais seront payés par le pays d'origine des artistes, sous la forme de bourses artistiques, mais le pays hôte s'engage à faciliter les séjours qui auront lieu en priorité à Paris et à New-York. Les artistes français seront sélectionnés par le ministère des relations extérieures et le ministère de la culture.

Cet accord, le premier de ce type conclu entre Paris et Washington, était en négociation depuis environ six mois (un accord similaire a été conclu récemment entre la France et le Japon)... Il a été signé à l'ambassade de France à Washington par le chargé d'affaires français, M. Bernard Boyer, au nom du ministère des relations extérieures. Côté américain, les signataires étaient M. Charles Wick, directeur de l'agence d'information des Etats-Unis (USIA) et M. Frank Hodsoll, président de la Fondation nationale des arts, un organisme gouvernemental finançant des artistes et des programmes artistiques.

L'année européenne de la musique

1985 a été proclamé « Année européenne de la musique » par les Communautés européennes et le Conseil de l'Europe, en l'honneur du tricentenaire de la naissance de Bach, Haendel et Domenico Scarlatti, auquel s'ajoutent le quadricentenaire d'Heinrich Schütz et le centenaire d'Alban Berg et d'Edgar Varèse, pour ne pas parler du cinquième centenaire de Clément Janequin...

Cette idée a été reçue avec enthousiasme, et neuf cent cinquante projets ont été mis en route dans vingt-quatre pays européens. Pour sa part, le Comité national français, présidé par M. Maurice Fleuret, directeur de la musique au ministère de la culture, a sélectionné, parmi de très nombreuses propositions, cinquante actions dans les domaines les plus divers : fête européenne de la musique le 21 juin, chansons, jazz, rock, musique traditionnelle, festivals consacrés aux compositeurs fêtés, éditions graphiques et discographiques, création d'œuvres contemporaines, stages pédagogiques, rassemblements de musique chorale, concours, expositions, etc.

Le Comité européen d'organisation est présidé par M. Walter Scheel, ancien président de la République fédérale d'Allemagne. Les émissions de télévision et de radio patronnées par l'AEM seront précédées par un sigle musical composé par Olivier Messiaen. (Renseignements : Direction de la musique et de la danse, 53, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, tél. : 555-92-03.)

Les films primés à Nantes

Le Grand Prix du Festival des trois continents de Nantes a été attribué ex aequo aux films *les Garçons de Feng-Kuei* de Hou Hsiao-Hsien, Taiwan (*le Monde* du 4 décembre) et *les Baliseurs du désert* de Nacer Khemir, Tunisie.

Cinéma franco-allemand

Un accord vient d'être signé entre la France et l'Allemagne fédérale, valable jusqu'au 31 décembre 1986, qui vise à faciliter la distribution et la promotion des films réalisés en coproduction par les deux pays, ainsi que de films réalisés par le seul pays partenaire. Les deux gouvernements espèrent que d'autres membres de la Communauté européenne suivront cet exemple.

MUSÉE

Le Louvre de la raison

(Suite de la première page.)

S'il est tout à fait concevable de loger dans les sous-sols quelques services indispensables qui ne trouveraient pas de place ailleurs, d'y installer un parc à voitures et des réserves dès lors qu'est assurée l'étanchéité des salles, il est tout à fait inutile d'y créer un véritable centre culturel avec des salles d'expositions et de colloques, des librairies, des magasins et même des restaurants, dont on se demande quel repos et quelle détente ils offriront en un pareil endroit à leurs hôtes. Il est, en fait, absurde d'enterrer restaurants, cafés et lieux de repos, alors que le Louvre dispose de cours spacieuses et qu'il serait aisé d'aménager les toits.

Tout se passe comme si l'on voulait que le public arrive le plus tard possible devant les œuvres qui constituent pourtant l'essentiel d'un musée. Pourquoi donner cette impression fâcheuse qu'il faut de toute force imposer une pédagogie préalable et une véritable mise en condition des visiteurs ? Les marchands et les commentateurs n'ont pas à occuper avec tant d'insistance les abords du temple. Le Forum des Halles est trop proche pour qu'il soit utile d'en bâtir un autre ici.

M. Pei a eu quelque part ce mot révélateur : *« Son entrée doit être la tête et le cœur du Louvre. »* N'en déplaise à ce grand architecte, emporté sans doute par le désir de laisser sa marque en un pareil lieu, le cœur du Louvre ne sera jamais dans ses salles souterraines. Il est innombrable dans le palais lui-même et dans les œuvres qu'il renferme. Vouloir le transporter ailleurs est manquer de raison, de mesure et de modestie.

La pyramide n'est que la conséquence de cette erreur fondamentale. La Seine proche empêche de creuser trop profondément dans le sol. Aussi, pour éviter que ce complexe souterrain, nécessairement bas de plafond, n'étouffe le visiteur, a-t-on imaginé de bâtir cet étrange appendice. On en connaît les inconvénients : il s'insère mal dans un lieu architecturalement fini, il rend visible la rupture de la perspective entre le Louvre et les Champs-Elysées. Avant que l'irréversible ne soit accompli, il est indispensable de construire une maquette grandeur nature, comme le fit Napoléon pour l'Arc de triomphe.

A la hussarde

Comment en est-on arrivé là ? Sans doute parce que l'on a voulu traiter le Louvre à la hussarde en ignorant son histoire et son être. Est-il encore temps d'admettre cette simple évidence que ce palais n'a pas d'entrée principale et que ses dimensions lui interdisent d'en avoir une ? En revanche, il possède plusieurs entrées, pourvues de vastes vestibules, desservies par d'admirables escaliers qui conduisent à des ensembles homogènes dont chacun peut recevoir des collections cohérentes. La dimension et la richesse de ces collections permettent également, tout en respectant l'unité fondamentale du Louvre, de créer plusieurs musées plus abordables, plus accueillants, plus humains. Le programme définitif doit être construit à partir de cette évidente constatation.

Il serait aussi souhaitable qu'il atteigne deux autres objectifs. Comment, tout d'abord, ne pas saisir l'occasion qu'offre le Grand Louvre d'abolir la frontière qui sépare le Musée des arts décoratifs du département des objets d'art ? On peut aujourd'hui rassembler des collections complémentaires et constituer les ensembles thématiques et historiques qui font défaut. Au moment où l'on donne avec raison plus d'espace au Musée des arts décoratifs, il convient de l'intégrer dans le Grand Louvre.

Parallèlement, il faudrait, pour le touriste pressé, imaginer dans le Louvre historique un circuit court, regroupant quelques chefs-d'œuvre. Le visiteur d'un moment y trouverait son compte, et le reste du musée se prêterait mieux à un cheminement approfondi et paisible.

En vérité, le programme du Louvre n'est pas à reprendre. Il est à faire. L'on nous a présenté un brouillon bâclé, hâtivement plaqué sur un projet architectural qui ne convient pas. Il faut revenir à l'ordre naturel des choses qui a été malencontreusement inversé : établir d'abord avec le sérieux qu'exige une pareille entreprise le programme muséographique. Les choix architecturaux ne viendront qu'ensuite. Il serait inadmissible de manquer, par précipitation d'abord, par entêtement ensuite, comme on est en train de le faire, une grande et belle idée.

MICHEL GUY.

EDITION

La loi sur le prix des livres

TROIS HYPERMARCHÉS DE BREST SONT CONDAMNÉS

Siégeant en référé, le tribunal de grande instance de Brest a déclaré illicites, le 5 décembre, les super-rabais sur les prix des livres. Trois hypermarchés de la ville, Leclerc, Rallye, Euromarché devront donc se mettre en règle avec la loi Lang aux termes de laquelle on ne peut consentir des rabais supérieurs à 5 %.

Ce jugement est le résultat d'une bataille qui durait depuis plusieurs mois. Rallye et Euromarché alignent leur prix sur les livres vendus chez Leclerc, mais, avec tout de même, la « palme » pour celui-ci : une réduction de 28 % sur les dictionnaires. Sept libraires brestois, en même temps que les éditions Robert Laffont, Albin Michel, le Seuil et Minuit, avaient demandé au tribunal de mettre un terme à cette pratique.

Les magistrats ont tranché : interdiction immédiate est faite aux grandes surfaces brestoises de vendre des livres avec ristourne supérieure à 5 % sous astreinte de 2 000 F par jour pour infraction constituée. Interdiction aussi de faire toute publicité pour des livres à prix cassés sous astreinte de 10 000 F par jour.

M. Edouard Leclerc a annoncé son intention de faire appel et il n'est pas question pour lui de supprimer les super rabais dans les magasins qui portent son nom. Il fonde sa décision sur divers jugements rendus en appel, qui lui ont donné raison. Il parie aussi sur une annulation partielle de la loi Lang par la Cour de justice européenne.

G. S.

PETITES NOUVELLES

■ **CONCERT A CERGY-PONTOISE.** – Andrée-Claude Brayer, directrice du conservatoire de Cergy-Pontoise, a formé avec ses professeurs l'Orchestre de chambre de cette ville, qui donnera son premier concert le 7 décembre ; au programme Ravel, Auric et Stravinsky (Auditorium du Conservatoire, parvis de la préfecture, Cergy-Pontoise).

■ **RUE GUÉNÉGAUD.** – Vingt-trois galeries et magasins liés à l'art ou aux métiers d'art seront ouverts dimanche 9 décembre, de 14 heures à 20 heures, dans la rue Guénégaud.

■ **PALMARÈS DE BELFORT.** – *Les Amants terribles*, de Danièle Dubroux (France), et *l'Esquimaude a froid*, de Janos Xantus (Hongrie), ont remporté les deux Grands Prix du Festival du jeune cinéma de Belfort. Le Prix du jury est allé au film hongrois et à *Simone*, de Christine Ehm (France).

■ **COURS DE CINÉMA.** – Le cinéaste et critique Jean Douchet donne un cours intitulé « Regards sur l'histoire du cinéma », chaque jeudi à 20 heures, à la Cinémathèque française. C'est un enseignement reconnu par l'université de Paris-III-Censier et Paris-I-Sorbonne pour la licence de cinéma.

Le Monde des livres

● LE FEUILLETON

« Critique de la critique », de T. Todorov ; « Notes sur la littérature », de Th. Adorno

Et si on revenait à un peu d'humanisme, tiens ?

Par Bertrand POIROT-DELPECH

L'AFFAIRE est entendue : seuls les imbéciles ne changent pas d'avis, et seuls ont la parole les futés qui en changent. C'est égal : la couture, connue pour ses caprices autoritaires, va bientôt paraître une activité rationnelle, tolérante et lente, comparée au tournis des penseurs. Les moins guignols d'entre eux *n'hésitent plus à se dédire hors de toute logique, au gré d'envies* subites, de l'environnement. Lubie et air du temps font leur entrée dans l'histoire des idées comme motifs suffisants à en changer, d'idées, comme de polos.

Prenez le spécialiste du langage Tzvetan Todorov. On le *croyait scientiste, en gros : attaché à comprendre comment* naissent les textes, non à peser leur contenu. Et voilà que la vérité l'occupe : non seulement celle de l'auteur, mais la sienne, les fins dernières de l'homme, pour un peu ! Raisons données à ce revirement : l'absence de dogme universel, la familiarité nouvelle avec *d'autres cultures, due aux médias et aux charters, l'essor* technologique, les massacres du milieu du siècle, le culte renaissant pour les droits de l'homme...

Je schématise à peine. On voudrait réduire les sciences humaines telles qu'elles ont investi le langage à des épiphéno*mènes psychologiques et idéologiques, on ne s'y prendrait pas* autrement. Du moins Todorov a-t-il le scrupule, absent chez tant d'autres, de ne pas assener sans explication ce retour, pour convenance personnelle, à un dialogue humaniste avec les œuvres du passé.

C'EST Spinoza qui donna le branle à la modernité aujourd'hui battue en brèche, en prescrivant de ne pas se *soucier de la vérité des textes, seulement de leur sens.* Barthes en a rajouté dans cette ascèse, avec jubilation. L'énoncé importait moins que ses règles d'élaboration ; le système plutôt que le message.

Les formalistes russes ont alimenté l'illusion qu'il pouvait *exister une science et une technique du langage, isolables de* tout contenu. Avant et avec bien d'autres, Todorov a été séduit, puis déçu, par cette perspective, première étape de ce qui fut pour lui, face à la théorie de la littérature, un véritable « roman d'apprentissage » – c'est le sous-titre de son livre. Vinrent *ensuite Döblin et Brecht. Comme Barthes, Todorov mit ses* espoirs dans un art épique qui ne s'abandonnerait pas exclusivement au dogme communiste : nouvelle déconvenue.

Il est d'autant plus difficile de se déprendre d'un penseur qu'il s'exprime avec charme. C'est le cas de ceux que Todorov nomme les « critiques-écrivains ». Sartre, par exemple. Todorov a beau jeu de mettre en opposition ses définitions successives de l'art littéraire, de l'engagement, du rôle du lecteur. Ce n'est pas par ses idées, flottantes, que Sartre modifie notre conception de la littérature, c'est par sa richesse métaphorique au-delà de l'ornement, par la forme de ses recherches, notamment ses biographies, où il n'a de cesse de changer en objets la liberté de ses modèles.

LE brio extrême condamne le commentateur à la paraphrase extasiée. C'est ce qui se produit avec Maurice Blanchot. Todorov l'a observé dans le numéro d'hommage de la *revue Critique, en 1966. Même Michel Foucault, si* reconnaissable d'habitude, y *« fait du Blanchot »* ; au fond, de la poésie. Est-ce à dire qu'il n'y aurait pas une « pensée de Blanchot » exprimable en dehors de sa somptueuse forme ? Todorov accepte *« le rôle ingrat du goujat qui pose la question »* et y répond en concepts courants, dans son style à lui.

A la suite de Mallarmé, Blanchot tourne autour d'un constat désormais admis : après avoir été divin et humain, l'art devient quête obstinée de sa propre origine. Nous serions parvenus à un moment essentiel de l'histoire où l'œuvre digne de ce *nom ne dirait rien* que la recherche de l'œuvre, où la pensée aurait à se libérer de toute référence aux valeurs et à la vérité, de toute pensée.

Todorov estime que ce nihilisme appartient à un passé romantique. Sans cesser d'être athée, il voudrait aller au-delà. *Barthes l'y aide, en manifestant dans ses derniers textes un* souci de lisibilité et une foi dans la socialité des hommes, qu'il exprimait oralement mais qu'il se retenait d'affirmer par écrit, prisonnier lui aussi des clichés du moment.

Au point où il est parvenu, Todorov propose une critique *« dialogique »*, c'est-à-dire un échange entre le lecteur et l'auteur tourné vers la recherche de vérités humaines supérieures, du moins extérieures à la simple technique littéraire. Outre les raisons idéologiques et technologiques déjà indiquées, Todorov voit dans les œuvres-témoignages de Soljenitsyne, Kundera, Günter Grass ou D. M. Thomas un signe supplémentaire que notre époque offre une chance de dépasser dogmatisme et scepticisme. Après l'expérimentation sur les formes, la quête d'une vérité unique et opposable à tous redeviendrait d'actualité !

En attendant que l'air du temps inspire de nouveaux retournements, comment ne pas souscrire à cet humanisme que Todorov lui-même qualifie de *« saugrenu »* ?

CHANGER de marotte, admettons que ce soit de bonne méthode pour un savant. Procéder par ouï-dire : sûre*ment pas. Cette suffisance paresseuse, beaucoup d'intel*lectuels français s'y abandonnent sans vergogne à l'égard des philosophes étrangers.

C'est le cas avec Theodor Adorno. L'opinion cultivée se contente de savoir qu'Adorno fut, avec Benjamin et Marcuse, une des figures de l'école de Francfort, et elle s'accommode de ce que certains de ses textes demeurent intraduits. Sans le concours du Centre national des lettres – allons : l'Etat n'a pas que des inconvénients ! – les *Notes sur la littérature* que voici n'auraient sans doute pas vu le jour en français et parions que, au prix sévère où l'éditeur est contraint de les commercialiser, elles ne trouveront pas des foules de lecteurs. Or ces textes sont publiés en allemand depuis plus de vingt ans, et les milliers de philosophes ou de littéraires qu'occupe la philosophie de la litté*rature n'auraient pas dû les ignorer.*

Pour Adorno, la littérature n'est pas l'application d'une philosophie ni l'outil d'une sociologie ; elle est elle-même philosophie et connaissance de la société. Chaque œuvre recèle des révélations sur les rapports de l'individu et du groupe, à condi*tion de suivre la direction qu'Adorno assigne à l'« essai »*, dans la première de ses « notes » : éviter, par l'hérésie, de rester coincé entre la science organisée et la philosophie, condamnée aux miettes que la science lui laisse ; désobéir aux règles orthodoxes de la pensée, afin de faire surgir ce que ces règles ont pour finalité de tenir caché.

REPÉRER les enjeux majeurs qui se dérobent : telle est la fonction stimulante du moindre paragraphe d'Adorno, à propos de Balzac, Joyce, Proust, Beckett, ou de détails techniques.

Ainsi de « la place du narrateur dans le roman », Adorno met en fait, avec Joyce, que la révolte contre le réalisme suppose une rébellion contre tout texte discursif. Il y a déjà de l'idéologie, raccordée à toute une constellation de croyances et d'opinions, dans la seule prétention d'un narrateur à voir le cours du monde comme une marche vers l'individu, à croire que les vies intérieures exercent un pouvoir quelconque sur les destinées.

Ce serait une erreur d'attendre de « l'art pour l'art » qu'il établisse des distances et garantisse une plus grande neutralité de l'auteur. Ce que les œuvres expriment de morale leur vient moins de prêches déclarés que de l'observance des lois du langage (*dixit* Kraus). *Devant ce constat, le mieux n'est-il pas de* rendre à l'œuvre d'art le caractère de plaisanterie suprême qu'elle avait avant de donner le paraître pour du vrai et d'en être dupe ? Non en répétant, après Ovide et Schiller, que *« la vie est grave et l'art gai »* – ruse idéologique grâce à laquelle l'art est *réduit à un loisir sans effet sur le concret de la vie, – mais en* cultivant l'ironie énigmatique par laquelle Thomas Mann reprend ce qu'il a exposé et s'empêche d'y voir du réel.

Vu à la lumière d'Adorno, le retour de Todorov du scientisme du sens à un humanisme du vrai apparaît moins comme une avancée volontaire de l'esprit que comme l'effet d'une fatigue propre à cette fin de siècle ; une lassitude, dirait-on, d'avoir à la fois trop cru et trop douté.

★ **CRITIQUE DE LA CRITIQUE, un roman d'apprentissage, de Tzvetan Todorov, Seuil, 200 pages, 75 F.**

★ **Signalons aussi MODÈLES CRITIQUES, un autre essai de Theodor Adorno, publié récemment chez Payot. Traduction de Marc *Jimenez et Eliane Kaufholzo (296 p., 120 F).***

★ **NOTES SUR LA LITTÉRATURE, de Theodor Adorno, traduit de l'allemand par Sibylle Muller, Flammarion, 440 pages, 185 F.**

● HISTOIRE

Benoist-Méchin, l'ultra du vichysme

(Suite de la page 17.)

En fin de compte, la collaboration du *régime vichyssois* débouchait au mieux (ou au pis) sur une politique du « donnant-donnant », à la condition que ce fût la France vassalisée qui donnât la première. Aux yeux de Benoist-Méchin et de quelques autres (les Arrighi, Pucheu, Marion...), c'était là un résultat dérisoire.

Car l'évolution de la conjoncture aussi bien que la géopolitique commandaient que la France et l'Allemagne s'unissent, et cela pour le meilleur. Cela signifiait, évidemment, que Hitler se laissât forcer la main et que Vichy sût *en finir avec ses petites habiletés.* Et, au besoin, il faudrait agir de façon très musclée.

Benoist-Méchin représente bien ce qu'on peut dénommer la tendance collaborationniste de Vichy. Il échoua, il est vrai, dans son projet de mettre sur pied une alliance en bonne et due forme, à la fois militaire et politique. Parce que, bien que tentée, avec des *hésitations multiples*, la gérontocratie vichyssoise se réfugia petit à petit dans un attentisme prudent. Parce que, plus encore, les responsables de la Wehrmacht et les dignitaires nazis estimaient n'avoir aucunement besoin de la France pour gagner leur guerre, menée exclusivement pour les seuls intérêts de l'Allemagne. L'auteur ne fait jamais mystère de ses sentiments : après la défaite (celle de 40), le vrai désastre c'était de passer stupidement à côté de la voie royale de la collaboration !

JEAN-PIERRE AZÉMA.

★ **DE LA DÉFAITE AU DÉSASTRE, TOME I, LES OCCASIONS MANQUÉES, JUILLET 1940-AVRIL 1942, par Jacques Benoist-Méchin, Albin Michel, 474 p., 120 F.**

★★ **Deux livres de J. Benoist-Méchin viennent d'être réédités : L'HISTOIRE DE L'ARMÉE ALLEMANDE, avec une préface d'Eric Roussel (Laffont, collection « Bouquins », tome 1, De 1918 à 1937, 1100 p.; tome 2, De 1937 à 1939, 1180 p. Chaque volume 120 F) et MUSTAPHA KEMAL OU LA MORT D'UN EMPIRE (Albin Michel, 464 p., 95 F).**

● POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Khrouchtchev était-il le vrai vainqueur ?

La crise de Cuba, vue par Gabriel Robin

PRÉSENTÉE dans un style vif et brillant, voici une thèse qu'on n'a pas lue jusqu'ici : à Cuba, le vrai vainqueur (ignoré de tous, il est vrai) fut Khrouchtchev, qui arracha à Kennedy un engagement (plutôt une déclaration d'intention), impliquant la *« dénucléarisation de l'Europe »*.

Venant d'un autre, on laisserait la thèse s'étioler dans l'obscurité. Mais Gabriel Robin n'est pas un amateur. Il a rempli des fonctions de responsabilité au Quai d'Orsay comme au Faubourg Saint-Honoré.

Son livre est fondé sur un fait connu depuis longtemps : dans la soirée du samedi 27 octobre 1962, lorsque Robert F. Kennedy reçoit l'ambassadeur soviétique Dobrynine pour lancer quasiment un ultimatum à propos des fusées soviétiques à Cuba, il ajoute : *« Depuis longtemps, le président voulait retirer les fusées américaines de Turquie et d'Italie. Il ne saurait y avoir de quiproquo ni aucun accord à ce sujet. Mais selon notre jugement, ces fusées, dont le président avait déjà ordonné le retrait à plusieurs reprises, seront retirées peu de temps après la fin de cette crise* (1). »

Après le bâton (l'ultimatum à peine voilé), la carotte (une petite carotte), ce qu'on appelle en anglais un *face-saving device.* Gabriel Robin interprète les paroles de R. F. Kennedy comme un gain décisif pour Khrouchtchev, véritable vainqueur de cette joute grâce à *« son habileté et à la profondeur de ses combinaisons »*. L'auteur y voit la confirmation d'un accord implicite permanent entre l'URSS et les Etats-Unis pour ne pas placer d'*« armes stratégiques »* sur le continent européen.

Relevons deux points : Khrouchtchev, qui, à l'époque, nous paraissait plus apparenté à Tarass Boulba, qu'à M. Talleyrand, devient, sous la plume alerte de Robin, un calculateur glacé, s'approchant de l'objectif à pas de loup, s'en emparant finalement à la barbe de l'adversaire.

Mais, s'il est permis de faire appel à un souvenir personnel, ceux qui, en pleine crise de Cuba, ont connu la lettre envoyée par Nikita à Kennedy le 26 octobre, lettre où il parle du « nœud » de la guerre qui se resserre et, en termes voilés, du retrait des fusées contre l'engagement de Kennedy de ne pas envahir l'île, ceux-là (c'était, je crois, le samedi 27) ont su, à l'*instant même, que le point* culminant de la crise était dépassé. Après la lettre du 26, Kennedy pouvait laisser les fusées en Italie et en Turquie, comme il pouvait les retirer. S'il les retirait, c'était de son propre gré, l'autre ayant cédé l'essentiel, même s'il tentait *in extremis* de faire remonter les enchères. Non pas calculateur rusé mais bourdon voletant à la recherche de l'issue.

Peut-être nous trompions-nous à l'époque. Mais le dimanche matin 28, quand vint la nouvelle du retrait ce n'était pas Khrouchtchev qui faisait figure de vainqueur ! Ni plus tard, dans ses Mémoires, où il n'est pas question des fusées Jupiter de Turquie !

En second lieu, je crois que Robin surévalue les mérites de la « détente », comme il surévalue ceux de Khrouchtchev. Parler de *« guerre froide »*, puis de *« détente »*, c'est négliger le fait que la détente est une détente dans la rivalité, qui continue avec des alternances de tension et de repos. En ce domaine, Robin touche un *problème difficile qui est loin* d'être résolu : ce qui est à l'origine de la division du monde depuis 1945, ce n'est pas l'existence de deux *« grandes puissances »*, c'est que l'une, celle que domine le parti fondé par Lénine, se considère comme radicalement différente de toutes les autres. Il en résulte que détente ou tension sont des phases dans une relation jamais stable, parce que jamais fondée sur la réciprocité. *« Ce qui m'est dû n'est pas autant dû aux autres. » « Pour moi, envahir, c'est libérer. Pour les autres, résister c'est m'attaquer. »* De cette difficulté, on n'a pas encore trouvé la clé.

Il me semble que Robin passe un peu rapidement sur cet aspect pourtant essentiel. Dans sa conclusion, les fauteurs de troubles *sont Dulles et Reagan. Et* cependant, la *« détente »* après Cuba coïncide avec le redoutable *« internationalisme socialiste »*, la Tchécoslovaquie, plus tard l'Afghanistan, la Pologne, sans négliger l'Ethiopie, l'Angola, le Mozambique et plusieurs autres...

Certes, le problème n'est pas simple. Il est difficile de résister aux manichéens sans devenir manichéen soi-même. Encore faut-il, si on veut un jour le résoudre, commencer par le poser exactement.

JEAN LALOY.

★ **LA CRISE DE CUBA (OCTOBRE 1962), DU MYTHE A L'HISTOIRE, de Gabriel Robin, Institut français des relations internationales, *Economica, 151 p.,* 85 F.**

(1) R.F. Kennedy, *Thirteen Days*, New-York, 1969, pp. 108-109.

LA SEMAINE PROCHAINE DANS « LE MONDE DES LIVRES » :
Une lettre à Philip Marlowe le détective de Chandler

● ANTIQUITE

Fragiles écritures

La transmission des classiques grecs et latins. Comment les textes anciens ont survécu miraculeusement.

D'*Homère à Erasme*, le sujet de ce livre est beaucoup moins étroit qu'il n'y paraît d'abord. Car c'est l'histoire des premières formes de livres, manuscrits ou imprimés, que nous présentent L.D. Reynolds et N.G. Wilson, dans une traduction soignée qui a bénéficié d'une excellente mise à jour par Pierre Petitmengin, bibliothécaire de l'école de la rue d'Ulm.

Ecrivains, copistes, éditeurs, libraires, professeurs, souvent hauts en couleur, maintiennent à bout de bras des œuvres fragiles et menacées. Pas seulement par les tâches de moisissure ou par les dents des souris. Mais aussi par l'incompréhension des lecteurs, qui grandit avec le temps, par le succès, qui multiplie les copies et avec elles les fautes des scribes, jusqu'à défigurer le texte, par l'oubli qui fait qu'un jour il ne reste plus qu'un seul exemplaire d'une œuvre, vétuste, et qu'il disparaît à son tour. Œuvres menacées par les périodes de régression où les bibliothèques sont négligées, dispersées, les supports réutilisés – on lave le parchemin pour recopier un autre texte, c'est un palimpseste, – mais aussi par les périodes de progrès technique : passage, au IVe siècle, du livre rouleau *(volumen)* au livre cahier *(codex)*, passage de la grande écriture onciale, belle et lisible, à la minuscule, moins belle et moins lisible mais plus serrée et plus rapide, révolution du Xe siècle byzantin. Ces transformations bénéfiques au savoir ont été l'occasion d'oublis (dans le choix des textes) et de fautes (dans les copies). Même l'imprimerie salvatrice, qui multiplie les exemplaires, a eu ses contrecoups négatifs, car les manuscrits qui avaient servi de base aux premiers textes imprimés ont été parfois détruits avant d'avoir été complètement exploités. Et l'activité des savants qui cherchent à restaurer l'œuvre dans son état originel a parfois abouti à un maquillage indiscret.

La « transmission » serait-elle surtout une déperdition ? Certes non. Et pas seulement parce que, de temps à autre depuis la Renaissance, reparaissent des écrits que l'on croyait perdus à jamais – en 1981, vingt-sept lettres de saint Augustin... Mais aussi parce que les aléas de la « transmission » nous racontent les variations des appétits culturels : telle époque aime Juvénal ou Pétrone et telle autre leur préfère Cicéron ou Ovide. Et puis on voit se déplacer les foyers de culture – bonne leçon à notre chauvinisme instinctif dans ce domaine. C'est d'Irlande ou d'Ecosse que les moines apportent la lumière aux huitième et neuvième siècles ; au début du quatorzième, l'« humanisme » laïc naît à Padoue, centre intellectuel étroitement lié à Venise, avant de se propager en Avignon grâce à Pétrarque, et avant qu'à Venise de nouveau le grand Alde Manuce, en une vingtaine d'années (1494-1515), ne sorte de ses presses le trésor des lettres grecques. Des siècles jugés grossiers mais surtout méconnus retrouvent leur éclat. N'ont-ils pas mené à bien les premières encyclopédies alphabétiques, au septième siècle dans l'Espagne wisigothique avec Isidore de Séville, au dixième à Byzance avec la *Souda* ?

Plus rigoureuse et plus émouvante, voici la naissance de la philologie classique, science de l'étude des textes, née de la Réforme et du besoin de posséder une version exacte des textes sacrés. Les armes ainsi fourbies ont été appliquées aux classiques grecs et latins, qui ont bénéficié d'un respect comparable à celui qui entourait la Bible. Mais le lecteur de cette littérature profane jouissait, lui, d'une merveilleuse latitude de l'interpréter et de la juger, belle école de liberté.

Le livre qui raconte cette aventure étonnante n'est donc pas réservé à ceux qui lisent Platon et Tacite dans leur langue d'origine. Il offre tous les éléments d'une réflexion optimiste sur notre bagage culturel, qui se transforme en ce moment, profondément et vite, mais a toujours su renaître où on l'attendait le moins. La clarté de l'exposé, l'humour qui le relève à l'occasion, devraient faciliter la rencontre du public avec le monde captivant des livres d'autrefois.

PIERRE CHUVIN.

★ D'HOMÈRE A ERASME. LA TRANSMISSION DES CLASSIQUES GRECS ET LATINS, de L.D. Reynolds et N.G. Wilson. Traduit par C. Bertrand, mis à jour par P. Petitmengin. Ed. du CNRS, 262 p., 20 planches, 137 F.

Pour herboriser avec Perséphone

L*E bouquet d'Athéna* : sous ce titre chic et choc, un livre aux images séduisantes, l'eau bleue amassée à la base des feuilles de la cardère, les graciles fleurs du câprier et 440 autres, toutes belles. Découvrons ces plantes, euphorbes et asphodèles, pour mieux comprendre les Anciens, qui, eux, connaissaient avec une précision étonnante les plantes de leur territoire, tout comme les constellations de leur ciel, et les associaient dans de multiples légendes. Au ciel brille la couronne d'Ariane, qui éclaira Thésée dans le labyrinthe ; sur terre pousse la léontice, dont les fibres fournirent le célèbre fil qui permit au héros de se retrouver dans le même labyrinthe ; du coup, elle reçut le nom de *theseion*.

Ce livre révèle au lecteur les plantes des Grecs et leurs mille rôles oubliés. Sur le premier point, il est comblé. Hellmut Baumann connaît la botanique et aime la Grèce.

Cependant, première déception, il n'étudie que les plantes qui poussaient à l'intérieur de l'Etat grec d'aujourd'hui. Or le monde grec antique était beaucoup plus vaste. C'est dans la prairie d'Enna, au cœur de la Sicile, que Perséphone cueillait un narcisse à cent têtes et que le sombre Hadès jaillit au galop pour l'enlever sur son char : mythe hellénique s'il en est ! Les deux grands botanistes grecs, Théophraste et Dioscoride, sont souvent cités dans ce livre. Théophraste est né à Erésos, dans l'île de Mytilène. Mais Dioscoride est né à Anazarbos, dans le sud-est de la Turquie actuelle. Les plantes qu'il observait quand il était petit sont cueillies aujourd'hui par les héros de Yachar Kemal, non par les bergers du Pinde. Ce ne sont pas tout à fait les mêmes, ce qui fausse la perspective.

De surcroît, lorsque l'auteur sort du domaine proprement botanique, il commet de multiples erreurs. Un exemple : Hélène reçoit *« Télémaque et ses compagnons » « à Troie »*. Télémaque n'est jamais allé à Troie ! La scène (tirée de *l'Odyssée*) se déroule à Sparte, après le retour au bercail de la belle repentie ; d'une escale en Egypte, elle a rapporté un excellent tranquillisant qui aide Ménélas et le fils de son vieil ami Ulysse à surmonter le choc des retrouvailles.

Cette drogue exotique n'est sûrement pas du banal suc de pavot, comme le pense l'auteur – erreurs souvent aggravées par le traducteur, – et la bibliographie qui termine le volume n'a pas été adaptée : le lecteur pourrait croire que ni *l'Iliade* ni *l'Odyssée* n'ont jamais été traduites en français ! Cette désinvolture éditoriale surprend dans un ouvrage dont la présentation matérielle est aussi soignée.

P. C.

★ LE BOUQUET D'ATHENA, LES PLANTES DANS LA MYTHOLOGIE ET L'ART GRECS, de Hellmut Baumann. Traduit de l'allemand par Roger Barbier. Flammarion, « La maison rustique », 250 p., 442 ill. en coul., 55 en noir, 165 F.

Hector le trop humain

Dans* la Tragédie d'Hector, *James Redfield nous montre un héros, martyr de la vie quotidienne.

« E*N trois jours ou en vingt-quatre, chaque année, relire l'*Iliade *pour le plaisir, sans lui poser de questions.* » Tel est le « conseil » que donne Georges Dumézil dans son *Apollon sonore*.

Si James Redfield ne se prive pas d'interroger l'*Iliade*, son livre, *la Tragédie d'Hector* initie assurément au plaisir de lire l'épopée homérique. Et, au-delà de la figure tragique d'Hector, qu'Achille devra tuer pour venger son ami Patrocle avant de succomber à la logique du récit, Redfield conduit son lecteur parmi ces textes exotiques, à la fois si lointains et si proches, d'une plume alerte que restitue l'élégante traduction d'Angélique Lévi.

Mais c'est le sous-titre, *Nature et culture dans l'Iliade* (1), qui annonce le contenu et la densité du volume. Fasciné, Redfield relit pour nous Homère sous la double égide d'Aristote et de Lévi-Strauss. Il part d'un texte archaïque, d'une culture dont les valeurs nous sont étrangères, pour plonger son lecteur au cœur de questions dont l'actualité surprend. Ainsi découvre-t-on, sur un champ de bataille homérique, le héros, loin des siens, qui éprouve l'insignifiance de la vie sociale et la fragilité de la culture que la guerre, en un instant, abolit. La guerre qui toujours réduit l'individu à l'état de nature le plus définitif, à la mort. Redfield montre, au fil des pages, la précarité des « *valeurs dont la civilisation pare la vie* ». On mesure alors combien la culture, cet ensemble d'évidences banales ancrées dans le savoir partagé d'un moment, ne peut exister sans le « *consentement de tous* ».

La séduction de ce livre naît sans doute de sa manière d'aborder des questions généralement intouchables dans les études classiques. Ainsi, demande Redfield, pourquoi s'intéresser à des mythes, à des « *histoires d'un autre âge qui, par surcroît, ne sont pas vraies* » ? Il est certain que pour lire Homère, le lecteur moderne doit reconstruire une culture dont il ignore les règles du jeu. Mais c'est précisément là que l'on a tout à gagner. Car, comme Jean-Pierre Vernant l'écrit dans sa préface, en lisant ces textes exotiques, chaque lecteur est confronté avec lui-même, « *ébranlant sa confiance naïve en la cohésion de sa propre culture, en ruinant ses illusions concernant la solidité des frontières qui protègent son univers civilisé contre les incursions de la sauvagerie naturelle* ».

La leçon de l'*Iliade* ne cesse de rappeler que les dieux ont donné en partage aux mortels la finitude. Et que nul n'est à l'abri de la bête en soi : ni le superbe Achille ni Hector, ce « *martyr de la fidélité* », qui se transforment à tour de rôle en rapace prédateur et en proie jusqu'à ce que la mort, inutile, scelle leur destin. Mais la tension tragique ne s'arrête pas là. L'ennemi menace le cadavre du héros d'outrage et de mutilations. Redfield, en de très belles pages, analyse alors le rôle essentiel des funérailles : seule la sépulture peut sauver le corps déchiré de la pourriture, en le parant de la mémoire humaine. En l'arrachant à la décomposition naturelle, la sépulture du mort va le réintroduire dans l'ordre des choses humaines et du mémorable.

Suivant Aristote, pour qui Hector est le modèle de l'intrigue tragique, Redfield se veut un « *partisan d'Hector* », si souvent négligé par la critique, qui lui préférait les éclats de la colère d'Achille (2).

En privilégiant Hector, l'auteur choisit la part de l'humain. Car, dans ce couple symétrique qu'il forme avec le divin Achille (fils d'une déesse et d'un mortel), Hector, trop humain, est un héros qui donne toute sa dimension tragique à la précarité des choses humaines. Hector, ce héros « *prêt à mourir pour les précieuses imperfections de la vie quotidienne* ».

MAURICE OLENDER.

★ LA TRAGEDIE D'HECTOR. NATURE ET CULTURE DANS L'ILIADE, de James M. Redfield. Préface de Jean-Pierre Vernant. Traduction d'Angélique Lévi. Flammarion, 332 p., 150 F.

(1) Dans l'édition américaine originale, publiée à Chicago en 1975, c'était l'inverse, *The Tragedy of Hector* étant le sous-titre.

(2) Dans un récent essai, *les Larmes d'Achille*, Hélène Monsacré étudie « le langage de la douleur » chez les héros d'Homère. « *Si les héros de l'épopée pleurent*, dit-elle, *c'est d'abord parce qu'ils le peuvent – les larmes masculines ne sont pas un signe de faiblesse, – mais encore parce qu'ils le doivent – leur douleur est ostentation de force et de vitalité.* » (Préface de Pierre Vidal-Naquet. Albin Michel, 254 p., 95 F.)

● RELIGION

Disputes pour un messie

Les juifs attendent toujours le Messie... Comment se racontaient-ils Jésus dans les premiers siècles du christianisme, alors que la religion nouvelle s'installait, que l'Eglise chrétienne affirmait sa puissance, ouvrant la longue voie des persécutions et des exils ?...

Tout au long du Moyen Age, rabbins et chrétiens, en d'innombrables colloques et disputes, tentèrent d'esquisser de savantes réponses. Deux ouvrages – traduits de l'hébreu – viennent de paraître, qui relatent de façon éclairante l'interminable controverse judéo-chrétienne. Par ailleurs, Yerushalmi pose une question troublante : pourquoi l'Histoire, récit des événements réellement survenus, ne joua-t-elle presque aucun rôle dans le judaïsme ?

Un contre-évangile juif

QUI fut Jésus, vu par les juifs ?... La question a été rarement posée, et l'on ne connaît finalement que les textes apologétiques et les Evangiles canoniques pour nous raconter qui fut Jésus. L'histoire sainte des juifs, c'est un truisme, n'est pas celle des chrétiens, et, pendant près de deux millénaires, persécutions et inquisitions ont enfoui au plus secret de la mémoire les récits racontés de bouche à oreille par les victimes de la toute-puissante chrétienté, par ceux pour qui l'Evangile n'était pas parole d'évangile.

Le livre que publie Jean-Pierre Osier aux éditions Berg International surprend, choque au premier abord, car nous avons tous, chrétiens ou non-chrétiens, l'habitude d'une imagerie christique transmise par une Eglise dominante. L'histoire de ce Jésus (ou Yeshuh) « bâtard, fils d'une femme mariée impure » qu'on retrouve, avec des variantes, dans les divers manuscrits pose en effet un vrai problème, au-delà de l'apparence scabreuse d'une littérature délibérément profanatrice.

Les *Toledoth Yeshuh*, ces récits de la vie de Jésus racontés par les juifs, sont une « *réponse juive, à la fois polémique et parodique, à l'existence des Evangiles canoniques chrétiens* », nous explique Jean-Pierre Osier dans sa passionnante introduction. Puisqu'il s'agit de raconter une autre version de l'histoire – ou de la légende, – « *nous voici donc en présence d'une vie juive de Jésus et, pourquoi pas ? d'un évangile juif ; mieux, un contre-évangile juif* ».

Nul doute sur l'authenticité de ces textes, nous explique J.-P. Osier : apparus vers le IIe siècle, ils sont devenus clandestins vers le VIIIe siècle, quand les chrétiens ont commencé à brûler les Talmud et que les juifs ont « édité » alors des Talmud autocensurés qui ont circulé sous le manteau. « *On ne doit pas en parler devant des petites filles, des étourdis et naturellement des incirconcis comprenant l'allemand*, précise un manuscrit ; *pas question davantage d'imprimer de tels manuscrits...* »

Le livre présente cinq versions retrouvées à Vienne, à Strasbourg, en Allemagne, et jusque dans une synagogue du Caire... « *A l'époque du second Temple, du temps de l'empereur Tibère et d'Hérode II, roi de Jérusalem qui se conduisit en impie, il y avait un homme issu de la maison de David, du nom de Joseph ben Pandéra, qui avait une femme du nom de Marie. (...) Son voisin était un impie du nom de Yohanan. Marie avait belle allure, et Yohanan convoitait cette femme dans l'intention de coucher avec elle. On en était au mois de Nissan, à la fin de la Pâque, le shabbath venait de se terminer, il était minuit...* »

Ainsi commence le « manuscrit de Vienne ». On retrouve le même récit, avec quelques variantes, dans les autres versions : Marie, « femme mariée », « coiffeuse pour dames », devient mère du « bâtard » Yeshuh, un « magicien » idolâtre, sorcier et imposteur qui tente de se faire reconnaître comme le fils de Dieu : Yeshuh-Jésus, faiseur de miracles, qui finira pendu sur un clou gigantesque (car aucun arbre ne se révèle capable de supporter le poids de son corps) et qui sera jeté dans les lieux d'aisance. Dans cet assaut de légendes, sans valeur historique – on trouve nombre d'anachronismes, – toutes les armes sont permises car, pour les juifs, ce Jésus qui se proclame Dieu est inadmissible. L'imaginaire d'une des parties répond à l'imaginaire de l'autre. Propagande antichrétienne, cet « Evangile du ghetto » *est surtout une façon* de se préserver de la tentation de la conversion, même s'il peut avoir, parfois, l'effet contraire.

Dans ces contes et légendes des premiers temps du christianisme et du haut Moyen Age, on perçoit l'histoire des religions en train de se faire, la naissance des mythes, celle du christianisme sous forme d'une légende. Dans la lutte des juifs contre les chrétiens, ces textes sont d'abord un moyen de défense contre un milieu hostile et convertisseur – et non pas un blasphème, puisque la synagogue ne voit dans Jésus que quelqu'un qui s'est mis au-dessus des lois, – et l'on peut se demander, en les lisant, ce que peut bien signifier le « judéo-christianisme », au-delà du Ier siècle après J.-C., et si une civilisation judéo-chrétienne a jamais existé...

Par peur, par prudence, par désir de n'être pas trop différent de l'autre, ce sont les juifs eux-mêmes qui avaient occulté ces textes, « *avortons de l'époque des légendes et dignes de celles-ci* », comme l'écrivait au XVIIIe siècle Moses Mendelssohn, le champion de l'émancipation. C'est pourtant une plus grande compréhension mutuelle que vise la mise à jour d'un tel débat.

NICOLE ZAND.

★ L'ÉVANGILE DU GHETTO, OU COMMENT LES JUIFS SE RACONTAIENT JÉSUS. *Introduction et traduction* (de l'hébreu et de l'araméen) par Jean-Pierre Osier. Berg International, coll. « L'autre rive », 174 p., 85 F.

La controverse de Barcelone

VOICI donc un texte essentiel, beau aussi en un sens et d'une grandeur certaine. A Barcelone en juillet 1263, en présence du roi d'Aragon Jaïme Ier qui en avait *pris l'initiative, eut lieu une des* plus célèbres controverses judéo-chrétiennes, et elle dura quatre jours. L'Eglise est alors au faîte de sa puissance, mais il lui faut assurer sa domination spirituelle sans partage, forcer donc les juifs à la conversion, censurer et récupérer le Talmud, présenter enfin Jésus comme *étant le Messie.*

La dispute de Barcelone, qui se présente comme une *mise en scène d'une ampleur dramatique*, avec le concours de hautes personnalités de l'Eglise, du roi et de toute une foule bigarrée, met en présence, sur les lieux du palais, deux protagonistes. Paul Christiani, juif converti, fort de sa connaissance de l'hébreu et des textes, animé d'un zèle ardent en raison de sa conversion, *se présente au débat avec une argumentation* rédigée à l'avance, soutenu sur place par des personnalités de l'Eglise, des représentants des ordres militants, les célèbres « *dominicanes, les chiens du Seigneur* », les dominicains. En face de lui, Moïse Ben Nahman, l'illustre Nahmanide, de *Gérone, commentateur du Talmud et cabaliste de grand* renom. S'il est certes « maestro » de la tradition juive, bien qu'il *récuse* ce titre, il lui faudra tout le génie subtil de son esprit pour maîtriser le hasard de l'improvisation et confondre son redoutable adversaire.

D'entrée, et avec lucidité, Nahmanide engage la dispute : « *Je souhaite qu'en cette noble assemblée ne soit débattu que de l'essentiel, de ce à quoi tout est suspendu... Nous nous mîmes d'accord pour parler d'abord du problème du Messie,* [était-il] *déjà venu comme le veut la foi chrétienne ; ou bien* [est-il] *destiné à venir comme le prétend la foi des juifs ? Jésus est-il le Messie ?* » La dispute s'engage dans le champ clos de l'exégèse, mais le monde est là dans sa rumeur et sa fureur, l'ombre de l'Inquisition monte à l'horizon. *Nahmanide est seul pour ainsi dire, seul en lice.* Vainqueur ou vaincu, il se sait condamné à l'avance : « *Beaucoup de membres de la communauté sont ici, et tous me pressent et m'implorent de ne pas continuer ; car ils ont grand peur de ces hommes, les prédicateurs qui répandent la terreur dans le monde... Même d'illustres gens d'Eglise m'ont fait dire de ne pas aller plus loin.* » Sa grandeur est celle-là même de Socrate qui va sereinement au-devant de la mort.

La question est posée : quelle est la nature du Messie, du messianisme. « *Rome sera détruite lorsqu'un homme dira à son compagnon : Rome et tout ce qu'elle renferme sont à toi pour un sou et qu'il répondra : je n'en veux pas* », dit Nahmanide, qui, plus loin, ajoutera : « *Quand viendra le temps du messianisme, ils forgeront des socs avec leurs glaives et des serpes de leurs lances. On ne lèvera plus l'épée peuple contre peuple et l'on n'apprendra plus la guerre.* » Rome est bien le signe de la caducité des empires, des royaumes et des nations appelées à mourir et à disparaître. Et si le messianisme juif met en question le pouvoir de l'Eglise, si pour lui l'exil n'est *qu'une situation où la liberté fait défaut, le sens ultime et* privilégié de son message est d'annoncer la fin de la servitude, de la domination d'un peuple par un autre, de la guerre comme éthique de vie. L'Eglise n'est plus seule à être en question, le judaïsme l'est également, maintenant qu'une *puissance temporelle*, un Etat s'en réclame. Phénomène aujourd'hui généralisé, l'on voit le messianisme se changer en son contraire. La théologie, en investissant tout le champ du politique, se pervertit en transcendance de la terreur. La dispute de Barcelone est toujours nouvelle.

EDMOND AMRAN EL MALEH.

★ LA DISPUTE DE BARCELONE, de Nahmanide (Rabbi Moïse ben Nahman). Traduit de l'hébreu par Eric Smilévitch Verdier, coll. « Les dix paroles », 102 p., 50 F.

« Souviens-toi ! N'oublie pas ! »

Comment une langue qui n'a pas de « temps » peut-elle écrire l'histoire ?

« *SOUVIENS-TOI ; Zakhor !* » C'est l'injonction que tout juif entend durant toute sa vie, qu'il soit en Israël ou dans la Diaspora, totalement assimilé ou très religieux. Dans cet ouvrage remarquable de clarté, de concision et d'érudition, Yosef Hayim Yerushalmi, brillant historien du judaïsme, professeur à Columbia, veut prendre au mot la banalité qui fait du peuple juif le peuple de la mémoire par excellence. Il recherche le rapport de ce peuple avec son histoire et ses historiens, et plus généralement la fonction de l'histoire dans une culture religieuse et une société moderne. Quatre chapitres vigoureux survolent l'histoire de l'histoire.

Péché et mémoire

Le peuple juif a offert à l'Occident l'idée d'une histoire orientée vers un salut : la Bible hébraïque – dix siècles d'écriture – débute par « *Au commencement...* » et s'achève par un livre des « *chroniques* ». On a multiplié à l'envi sur ce point l'opposition avec la pensée grecque, statique ou, au mieux, cyclique. Toutefois, Pierre Vidal-Naquet repérait naguère au sein même de cette pensée prétendument « *sans histoire* » un « *temps des dieux* » et un « *temps des hommes* ». Dans notre cas, il n'y a plus qu'un seul Dieu, la Bible raconte son action dans le concret du monde et la réaction des hommes en face d'elle. L'idée que le monde va vers un but est totalement hébraïque. Un événement fondateur a instauré une rupture, l'alliance que Dieu conclut avec un peuple, et il commande de s'en souvenir. L'histoire devient de soi une *histoire sainte*. Le christianisme empruntera cette idée ; « *vous ferez cela en mémoire de moi* », dira un rabbin célèbre.

Dans la pensée et la littérature rabbiniques, c'est la liberté envers la chronologie et l'histoire qui frappe. La Aggada (partie non législative du Talmud) raffole de raccourcis saisissants : Adam enseigne la Torah à Seth, son fils, et Noé prédit la traduction de la Bible en grec ! Le moteur unique de l'histoire, le plein de la mémoire, c'est le péché ; il sert à réélaborer le vécu : la destruction d'Israël est la conséquence d'un péché et d'un oubli. Au Moyen-Age, on ne peut que constater la permanence de la désaffection pour l'histoire, dont la production est infime, si on la compare à celle des autres champs où travaille la pensée juive, la philosophie, la kabbale et la halacha (loi juive). Pour *raconter le martyre subi durant* les Croisades, l'historien juif utilisera un genre « chrétien », celui des chroniques. Mais, encore une fois, le quotidien n'existe qu'en *situation, le vécu est réinvesti par* une signification ancienne : les suicides collectifs des saintes communautés rhénanes, refusant de se convertir, sont jaugés à l'aune du sacrifice d'Isaac.

Survient le plus grand cataclysme de l'histoire juive (avec le génocide), l'expulsion d'Espagne en 1492, puis, peu après, celle du Portugal. Le siècle fournit alors dix grandes œuvres historiques dues aux plumes de Salomon Ibn Verga, Abraham Zacuto, Elijha Caspali, Samule Usque, Joseph Ha-Cohen, *Gedalia Ibn Yahia*, Azaria de Rossi et finalement David Gans, auquel André Néher a consacré il y a dix ans un livre important. C'est donc la catastrophe qui engendre l'écriture de l'histoire. Toutefois, il s'agit encore de la plus petite fraction de la littérature juive du temps. Une seule innovation – elle est de taille – est celle d'Azaria de Rossi, qui pratique une véritable critique historique moderne. Contradictions internes, *invraisemblances chronologiques* et autre défauts sont montrés sans pitié par l'historien, qui utilise – scandale ! – l'histoire profane. Il va sans dire que son livre *fut mis au ban. On n'est pas* impunément l'ancêtre de Spinoza !

Scholem et la science du judaïsme

La première histoire juive de la période moderne est l'œuvre d'un exilé, lui aussi, mais huguenot, Jacques Basnage. Elle sera publiée au début de dix-huitième siècle en Hollande. L'impulsion ainsi donnée s'achèvera par la création de la première chaire d'étude juive dans une université occidentale – à Columbia en 1930, – à la veille d'une autre catastrophe. Entre-temps était née la *Wissenschaft des Judentums*, la science du judaïsme, dans le milieu scientiste et nationaliste de l'Allemagne du dix-neuvième siècle. L'un de ses derniers représentants, Gershom Scholem, est mort il y a deux ans. Cette science fut, bien sûr, l'objet de vives attaques : à vouloir *traiter le judaïsme comme* une autre discipline, ce dernier n'était-il pas promis, après la sécularisation, à la fossilisation ? Le paradoxe est que cette naissance se produisit précisément dans un milieu « éclairé » qui par ailleurs voulait s'identifier, sinon s'intégrer, à la société dont il était l'« hôte ». Enfant de l'assimilation (à l'extérieur) et de l'effondrement (à l'intérieur), cette science fut bien plus qu'une nouvelle discipline. Cette nouvelle idéologie prend sa source entièrement à l'extérieur du judaïsme, dans l'historicisme ambiant. L'histoire de l'histoire juive est désormais confrontée *aux mêmes problèmes* que l'histoire générale, politique, institutionnelle, économique et sociale. Le prix à payer dans ce cas fut la disparition de l'élément national juif.

Ainsi donc la sécularisation porterait un coup fatal à l'histoire juive, qui ne serait histoire que pour autant qu'elle ne serait plus juive. On comprend alors l'inappétence de la plus grande partie de la communauté juive pour cette discipline. Durant ce parcours, on assiste au divorce de l'historiographie juive et de la mémoire juive. Dernier paradoxe : aujourd'hui, alors que les juifs ont réintégré l'histoire (et la géographie), ils refusent toujours *de lui faire face, préférant la littérature*, ou plus généralement le mythe. On pourrait dire que c'est soit la tradition, soit l'histoire des autres qui tient lieu d'histoire à la *majorité* des juifs. Et *pourtant*, alors que six millions de juifs ont été exterminés, on ne compte plus, aujourd'hui, les centres d'études juives, et la production historiographique a fait un bond incroyable, même en France.

Une énigme subsiste à laquelle l'auteur fait allusion : comment une langue (une culture), qui a le même terme pour dire l'histoire qui advient et qui est passée, l'éternité et le temps, dont la grammaire même n'a pas de « temps », comment peut-elle écrire l'histoire ? Serait-ce qu'une telle écriture est secondaire, puisque la rupture instauratrice (sortie d'Egypte, révélation sinaïtique), bien qu'ancienne, se vit au quotidien ? Ainsi que le disait Mosche Ben Ezra : « *La mémoire ne peut rappeler que ce qui a été oublié.* » Or il est des choses qu'on n'oublie pas.

DOMINIQUE BOUREL.

★ ZAKHOR ! HISTOIRE JUIVE ET MÉMOIRE JUIVE, de Yosef Hayim Yerushalmi. Traduit de l'anglais par Eric Vigne. La Découverte. 166 pages. 80 F.

Publications récentes

● JUIFS EN TERRE D'ISLAM. LES COMMUNAUTES DE DJERBA, par Lucette Valensi et Abraham L. Udovitch. Photographies de *Jacques Perez*. Ed. des Archives contemporaines (58, rue Lhomond, 75005 Paris). Coll. « Ordres sociaux » dirigée par Jacques Revel et Marc Augé. 182 p., photos, 260 F.

Ce livre décrit la vie et l'histoire des deux villages juifs de Djerba, la « Jérusalem juive », et les paradoxes de leur longue existence. Pourquoi et comment ont-ils été capables de résister à l'assimilation et à l'émigration ?

● JUDAISME, JUDAICITES. RECITS, NARRATIONS, ACTES DE LANGAGE. Textes du colloque CNRS 1984 édité par la revue *Traces*. Nos 9-10 (8, rue de la Paix, 75008 Paris), 322 p., 85 F.

Divisé en cinq sections : Sociologies du judaïsme ; Langue et littérature juives ; Actes de langage ; Audiovisuel et média ; Mémoires, transmissions, identité, ce volume réunit différentes générations de chercheurs, psychanalystes, philosophes, sociologues à propos de l'existence juive. On lira notamment l'article de M. Wieviorka sur « Les juifs de Pologne en France » et sur leur attitude passionnelle à l'égard d'une terre natale où il n'existe plus de juifs...

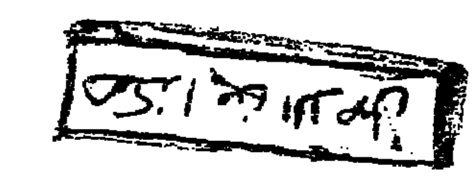
● COMBAT POUR LA DIASPORA (n° 15) : IMMIGRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI. FRANCE DE DEMAIN. Ed. Syros (6, rue Montmartre, 75001 Paris), 84 p., 35 F.

On trouve, dans cette publication, des articles sur « Les ouvriers juifs de Paris » et « Juifs et Arabes : dialogue des jeunes générations ».

● UN MONDE DISPARU. Texte et photos de Roman Vishniac. Avant-propos d'Elie Wiesel. Seuil, 350 F (jusqu'au 31 décembre). Ensuite : 400 F.

Le plus extraordinaire reliquaire de la mémoire juive du vingtième siècle : des photos d'une qualité exceptionnelle, « volées » au rabbin, à l'Holocauste, à l'oubli, et qui témoignent de ce que fut la vie, *jusqu'à la deuxième guerre mondiale* dans les ghettos et les villages de Pologne, Lettonie, Lituanie, Hongrie et Tchécoslovaquie.

« *Pourquoi ai-je fait cela ?* demande Roman Vishniac. *Un appareil photo caché pour rappeler comment vivait un peuple qui ne souhaitait pas être fixé sur la pellicule peut vous paraître étrange (...). Je vivais dans l'Allemagne des années 30 et je savais qu'Hitler s'était donné pour mission d'exterminer tous les juifs, en particulier les enfants et les femmes qui mettraient plus tard des enfants au monde. Je n'ai pas pu sauver mon peuple, j'ai seulement sauvé son souvenir.* » 180 photos ont été choisies pour ce livre sur quelque 2 000 conservées. Un document historique et une œuvre d'art.



● A TRAVERS LE MONDE

Des révélations sur « Hans-Christian Andersen et le vilain petit canard »

UN petit livre de l'écrivain suédois Per Olov Enquist, illustré par le Polonais Andrzej Ploski (éditions Doxa, Lund, Suède) jette des lumières nouvelles sur *Hans-Christian Andersen et le vilain petit canard*. Le célèbre conte, reproduit en suédois, est accompagné d'images grimaçantes : le canard n'est autre que l'écrivain danois lui-même, pourchassé par une humanité animalisée, grotesque et inquiétante.

L'introduction d'Enquist démonte la légende édifiante créée de toutes pièces par « le fils du pauvre cordonnier » qui, écrivant son autobiographie dès 1832 (il a 27 ans !), affirme d'emblée : *« Ma vie est un beau conte, si riche et si heureux. »* Entretenue par des pèlerinages touristiques dans la maison natale d'Odensee, où il n'a sans doute pas grandi, vulgarisée par le film d'Hollywood où Dany Kaye montre son visage espiègle, cette légende évoque une petite société d'artisans pauvres et dignes qui chantent en travaillant, un monde encore rural, simple et harmonieux.

Tout autre est la vérité. Hans Christian appartient, pour reprendre une de ses expressions, citée par Enquist, aux *« plantes des marécages »*. Le vilain petit canard est né dans la mare du sous-prolétariat urbain, où règnent la misère, la folie, la prostitution. Et le pedigree de l'oiseau, canard ou cygne, n'est guère reluisant. Qu'on en juge : du côté paternel, une aïeule mythomane et dérangée, dont le mari, devenu fou à un stade précoce, erre en divaguant dans les rues d'Odensee ; du côté maternel, un grand-père inconnu puisque la grand-mère, une prostituée, n'a eu que des enfants naturels. La mère de Hans Christian, elle-même prostituée occasionnelle et alcoolique invétérée, meurt à l'hospice dans une crise de *delirium tremens*. La demi-sœur et la tante de l'écrivain, également prostituées, ont un peu mieux réussi : la première est montée vendre ses charmes à Copenhague – la capitale ! – et la seconde finit comme « mère maquerelle ». C'est encore le père cordonnier, pourtant sujet à de graves dépressions et tôt disparu, qui passe pour l'élément le plus stable de la famille !

Né sous de tels auspices, le pauvre canard a en outre bien piètre allure : les photographies et les témoignages de l'âge adulte nous montrent un être disgracieux, au physique ingrat. Il a des membres grêles et fluets, des *« jambes absurdement longues »*, des yeux glauques et curieusement bridés, le cheveu noir plaqué sur un front fuyant, les joues creuses sous des pommettes saillantes, un rictus en guise de sourire. Surtout, il a un nez immense, un cap, une péninsule. Il souffre cruellement de ses dents gâtées puis de son dentier, toujours mal ajusté. Les observateurs sont frappés par sa démarche : il ne marche pas vraiment, mais sautille, comme un héron ou une autruche. Et les photos nous le montrent affublé d'un haut-de-forme, de redingotes et d'habits trop amples.

La vie du poète n'est pas moins singulière. D'une absolue chasteté, malgré son désir d'aller voir des prostituées, il mourra vierge. Son expérience la plus audacieuse, confie-t-il à ses carnets de voyages, sera un entretien nocturne – platonique – avec une fille de joie turque. Egocentrique, narcissique, solitaire, angoissé, il souffre, en outre, de tendances nettement paranoïaques. Ainsi, il porte en permanence une corde pour pouvoir s'échapper par les fenêtres en cas d'incendie. Il renvoie les colis postaux envoyés par ses admirateurs qu'il soupçonne de vouloir l'assassiner. Il craint par-dessus tout d'être enterré vivant, de se réveiller dans un cercueil et commande à sa gouvernante de lui trancher l'artère après sa mort, par sécurité. Au moment de l'agonie, le 4 août 1875, il laisse cet étrange message : *« Je ne suis mort qu'en apparence. »*

Selon P.O. Enquist, la clé de l'« énigme Andersen », c'est la tension créatrice, l'effort prodigieux pour sortir du « marécage » et accéder à la lumière brillante qui, du moins le conteur le croit-il, est celle des cours royales et de la gloire littéraire. D'une ambition forcenée, il jette ses forces dans la création noble, celle du théâtre, où il manie une langue trop surveillée. C'est par hasard, avec des contes écrits dans *la langue du marécage*, c'est-à-dire la prose de son temps, qui ouvre la voie à la prose moderne scandinave, qu'Andersen atteint la vraie notoriété. N'acquérant jamais la richesse matérielle, il est néanmoins hébergé par des mécènes, fêté dans les cours royales, reconnu.

Car le problème du « vilain petit canard » est, entre autres, celui de la reconnaissance. Il faut lire et relire ce conte si simple et si mystérieux. Peut-être doit-on chercher le succès constant et universel du mythe dans les multiples thèmes latents qui s'y trouvent contenus : ceux de la différence, du minoritaire, du génie persécuté par les médiocres ; de la laideur physique qui peut se transmuer en beauté ; de la faiblesse enfantine qui peut, à l'âge mûr, devenir force et majesté ; de l'adaptation au milieu et de l'exil ; de l'instinct qui pousse l'oiseau-paria, le cygne-qui-s'ignore (et ne se découvre, comme Narcisse, qu'en se mirant dans l'eau) vers la race des siens.

A. PLOSKI

Cependant que la critique savante y trouve à foison des sources d'inspiration, chaque génération d'enfants lit à son tour, sans bien la comprendre, cette histoire fondamentale. Une chose est sûre : l'enfant qui sympathise spontanément avec l'oiseau pourchassé sent bien que ce conte magique ne fut pas écrit par un canard ordinaire. Il reconnaît lui aussi, lecteur à l'instinct infaillible, que cette courte histoire est *l'œuvre d'un cygne*, de la famille d'Esope, de La Fontaine et de Perrault.

PATRICK GRIOLET.



REVUES ÉTRANGÈRES « MADE IN PARIS »

Nouveaux journaux d'exilés

ON avait appelé « Ecole de Paris », on s'en souvient, un mouvement qui regroupa non pas des Parisiens, mais des immigrés en exil, volontaire ou non, venus du monde entier. Aujourd'hui, même s'il n'est plus « une fête », comme le crut Hemingway, Paris reste un rendez-vous pour des artistes, des poètes, des écrivains, des jeunes – intellectuels ou non – venus d'Asie, d'Europe de l'Est ou des Amériques, et qui, souterrainement, à l'écart, se créent des lieux de rencontre, des magazines, des revues. Et pas forcément en langue française.

Les anglophones, traditionnellement, ont une grande activité, et le souvenir de Joyce, Gertrude Stein, George Orwell, Henry Miller ou Hemingway hante bien des esprits, ainsi que le souvenir de revues telles que *Broom, Transatlantic Review, The Paris Review* (1), qui ont été pour beaucoup dans le foisonnement intellectuel de l'après-guerre.

On avait l'impression qu'il ne se passait plus rien, ou presque rien, depuis que Montparnasse se cachait à l'ombre de sa tour. Mais la vie continuait, grâce à des librairies telles que Shakespeare & Co (où, à l'invitation de George Whitman, une grande foule se pressait mardi après-midi pour apercevoir Lawrence Durrell et Alfred Perlès, les vieux copains d'Henry Miller !), grâce aux libraires de la rue de Rivoli – Galignani et D.W. Smith, – et, plus récemment, grâce à Village Voice, rue Princesse. Malgré sa parution éphémère, le magazine *Metro* avait montré qu'il existait un public potentiel pour voir Paris par les yeux des étrangers. Et l'on assiste depuis à une véritable renaissance de journaux en anglais :

● *Frank*, « revue internationale d'art et d'écriture contemporains », est la plus ambitieuse. Elle a été fondée en 1983 par un jeune écrivain de Boston, David Applefield, qui a étudié aux Etats-Unis, en Colombie, en Allemagne et à la Sorbonne. Il est assisté par le poète et critique d'art Edouard Roditi, qui publiait déjà des poèmes en 1928 dans la revue des Jolas, *Transition*.

Au sommaire du nº 2 de *Frank* : des inédits de Kerouac, Ferlinghetti, Mazurovsky, Alvarez Rios, Michel Butor (en traduction), etc. *Frank*, revue semestrielle, 6, rue Monge, 75005 Paris. 35 F (2).

● George Whitman, directeur de la Librairie Shakespeare & Co, vient de faire paraître – dix-sept ans après le premier numéro ! – le nº 2 de *Paris-Magazine*, un journal de nostalgie sous une couverture qui rassemble Notre-Dame et la rue du Chemin-Vert (gravure de Hayter). Au sommaire : Paris revisité, un épilogue aux années folles par William Wiser, un photo-reportage commenté sur le Paris de Hemingway, une interview d'Eugène Ionesco, des articles de David Applefield, Edouard Roditi, etc.

Paris-Magazine nº 2. 37, rue de la Bûcherie, 75005 Paris. 15 F.

● *Passion* (prononcez « Pechonne ») se veut *« the magazine of Paris »* et s'adresse au grand public. Il a repris, en un certain sens, la relève du défunt *Metro* et présente dans sa dernière livraison (novembre) un numéro consacré à la mode. Beaucoup de photos, beaucoup de publicité (plutôt sophistiquée), une interview d'Edouard Roditi par Applefield et un guide souvent très utile de ce qui se passe à Paris.

Passion. Numéro spécial 20 F (dans les kiosques).

● A paraître : *Sphinx*, revue internationale des femmes (175, avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris), annonce son premier numéro, ainsi que, en janvier, *Paris Exiles* avec des extraits des Mémoires... d'Edouard Roditi et d'Edward Limonov. *Paris Exiles*, dirigé par J.G. Strand et Randall Koral, se propose de faire revivre la grande tradition des publications littéraires en anglais à Paris (118, rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris).

● Publiée en français – parce que ce fut la langue commune de l'Europe – par Antonin Liehm, un exilé tchèque de 1968, *la Lettre internationale* a d'autres ambitions. Elle se propose de lancer un défi au *« provincialisme des grandes cultures »* et de faire place aux petits pays dont *« les cultures, confinées par l'espace et la langue à un domaine et à un champ étroits, ne peuvent se permettre de se refermer sur elles-mêmes »*. Il s'agit pour chacun de parler aussi des autres et aux autres.

Au sommaire du numéro 2, quatre-vingts pages de (bonnes) lectures, parmi lesquelles un article d'Orville Schell sur la Chine, une pièce de Christopher Hampton sur les exilés antinazis aux Etats-Unis : *Histoires d'Hollywood*, et une remarquable analyse de la vie en Afrique du Sud par Nadine Gordimer : *Vivre dans l'interrègne*.

Lettre internationale. 14-16, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris. Abonnement annuel : 100 F.

(1) Les entretiens de la *Paris Review* avec des écrivains sont publiés dans cinq tomes des Penguin Books sous le titre *Writers at Work*.

(2) Une soirée consacrée à *Frank* aura lieu le 14 décembre, à 19 heures, au Centre Pompidou. (Petite salle).

LETTRES ÉTRANGÈRES

Luisa en Chine ou les infortunes de l'exil

SON pays, c'est l'exil. Elle l'a choisi à vingt ans, délaissant son Argentine natale et la tendresse un peu étouffante d'un foyer juif. Ensuite, durant vingt autres années, elle s'est promenée en Europe, en Asie, dans les deux Amériques, pour aboutir en Chine, où elle rédige les bulletins d'information en espagnol de Radio-Pékin. Dans sa chambre d'hôtel, elle dresse la liste des illusions perdues. Qu'en est-il de la belle aventure ? Des promesses de l'exotisme ? *« Bureaux, démarches, police, carte de séjour, c'est partout la même chose. »* Pour tromper sa solitude, *« elle fait l'amour à la cloche de bois »*, tantôt l'un, tantôt l'autre, avec un faible pour *« les cannibales »*, ces chargés de mission ou boursiers africains qui lui semblent aussi paumés qu'elle. Ils lui parlent des épouses, enfants, vieux parents, qui les attendent quelque part au Zaïre ou en Côte-d'Ivoire. Elle, personne ne l'attend. *« Il ne lui reste que sa langue, elle la vit comme elle peut »*, c'est-à-dire qu'elle écrit.

« Pas pour le plaisir », déclare-t-elle, *« mais par discipline, pour compenser »*. Le plaisir viendra plus tard, lorsque Luisa Futoransky aura jeté l'ancre à Paris et qu'elle tirera de ses brouillons un « roman-journal » intitulé *Chinois, chinoiseries*. Elle nous y livre ses impressions, expériences, déboires, son immense sympathie pour le petit peuple qu'elle a côtoyé et dont le stoïcisme a fini par la gagner. On s'habitue à tout, à solliciter un sauf-conduit pour franchir les boulevards de ceinture, à réclamer, en vain, des mois durant, une ampoule électrique, à ne jamais obtenir le droit de visiter le conservatoire de musique, et, surtout, à s'adresser à *« la porte de derrière »*, et donc au marché noir, pour acheter ces objets de luxe : une savonnette, une paire de bas. Ce qui manque le plus à Luisa, ce sont les chiens, victimes d'une campagne d'hygiène, comme dans les romans de Kundera.

Au bout d'un an, elle repartira. Cette fois, elle opte pour la France. En trois ans, elle met quatre livres au monde (tous publiés en Espagne). Est-ce la gloire, la richesse, le bonheur enfin ? Pas encore, mais c'est déjà une raison de continuer.

GABRIELLE ROLIN.

★ CHINOIS, CHINOISERIES, de Luisa Futoransky, Actes Sud, traduit de l'espagnol par Annie Morvan, 180 p., 79 F.

Molly Keane la revenante

Son dernier roman s'intitule, en français,* la Revenante. *Elle n'a pourtant rien d'un spectre. A quatre-vingts ans, cette «jeune fille» irlandaise continue d'étonner.

ON croirait Molly Keane tout droit sortie d'un plan d'*Arsenic et vieilles dentelles*. Elle a l'œil vif, pétillant. Elle parle de son passé comme si elle venait de le vivre.

« J'ai dû publier mon premier roman alors que j'avais tout juste vingt ans. J'avais pris un pseudonyme, celui de M.J. Farrell. Je m'étais efforcée de mettre en scène de belles jeunes filles et de beaux garçons qui vivaient de belles histoires d'amour. J'étais un peu naïve à l'époque... » Molly Keane n'a pas fini d'en rire! *« J'ai écrit par la suite une dizaine de romans et quatre pièces de théâtre. La première de ces pièces,* Spring Meeting, *a été un grand succès. C'est John Gielgud qui l'avait montée avec Margareth Rutherford dans le rôle principal. »*

Molly Keane aurait pu ainsi poursuivre une paisible et honorable carrière. Mais, au début des années 60, après la mort de son mari, elle cesse d'écrire et se retire dans les environs de Cork.

Le vieux démon de l'écriture reviendra cependant la hanter. Certes, les temps ont changé. Elle devra frapper à de nombreuses portes (anglaises) avant de réussir à placer le manuscrit (1) qui marquera, après plus de vingt ans de silence, son retour sur la scène littéraire. *« Tous les éditeurs étaient séduits par l'humour noir du roman, mais tous me reprochaient aussi de ne pas avoir créé des personnages séduisants. J'ai finalement été assez surprise lorsque André Deutsch a accepté mon texte. »* Ce fut en tout cas un bon choix puisque le livre devint un succès en Angleterre et aux Etats-Unis. Du coup, on redécouvre Molly Keane. A Londres, Virago Press réédite plusieurs de ses romans de jeunesse. La BBC a tiré un film de *Good Behaviour*; elle est en train d'en tourner un autre d'après *la Revenante*...

Une cousine d'un genre très particulier

La Revenante est un sacré roman. Cela commence comme une bluette. Au fin fond d'une campagne irlandaise, nous découvrons Jasper et ses trois sœurs. Cette famille ruinée vit dans la misère et le souvenir. Sa vie sans surprise va bientôt être troublée par l'arrivée d'une cousine d'un genre très particulier. Dès lors, le récit bascule vers les profondeurs d'un humour plus que noir. Il suffit pour s'en convaincre de détailler la liste des tares dont sont atteints les personnages : l'un est borgne, les autres sont ou aveugles, ou sourds, ou mutilés. Victimes ou bourreaux, ils participent à une kermesse d'autant plus diabolique que Molly Keane révèle un sens extraordinaire du portrait. Elle semble prendre un malin plaisir à épingler (à vitrioler serait plus exact) les créatures issues, *« en partie »* dit-elle, de son imagination.

La Revenante est un roman qui ne se raconte pas. Disons que c'est une chronique familiale présentée sous les dehors d'un combat de monstres. Monstres du passé, monstres de chair et d'os.

Lorsqu'on demande à la romancière à quel personnage elle s'identifie, elle répond sans ciller : *« A Jasper, le frère. Pourquoi? Parce qu'il hait ses sœurs et parce qu'il craint d'en être haï. Et puis aussi parce qu'il fait bien la cuisine. D'ailleurs, je vais bientôt publier un livre de cuisine, ça me passionne. »*

Et Molly Keane, la grand-mère irlandaise, de sourire encore en songeant à sa propre vie : *« J'ai beaucoup dansé, beaucoup chanté, beaucoup bu. Oui, je me suis bien amusée. »*

BERNARD GÉNIÈS.

★ LA REVENANTE, de Molly Keane, traduit de l'anglais par Simone Hilling, Jean-Cyrille Godefroy, 252 p., 85 F.

(1) *Titre anglais : Good Behaviour.* Ce roman a été publié par les édit. J.-C. Godefroy sous le titre : *les Saint-Charles.*

La contre-utopie d'Amos Kenan

Quand les fascistes prennent le pouvoir en Israël...

AMOS KENAN, on s'en souvient. Déjà vers la fin des années soixante, Roger Blin présenta en France deux pièces de ce pacifiste turbulent né en 1927 en Palestine, alors sous mandat britannique. Ses textes brefs, au vitriol, illustrés par Alechinsky, furent publiés à Paris en 1961 (1). Cinq ans plus tard, Christiane Rochefort adapta de l'hébreu son premier roman (2). En 1976, *Holocauste II*, récit d'anticipation fantasque et burlesque, laissa transparaître, sous l'anecdote délirante digne d'un Jarry, les dons d'un très grand écrivain (3). C'était une satire féroce contre les partisans du Grand Israël qui attira à Kenan le courroux de certains milieux officiels. Ensuite, ce fut le silence jusqu'à maintenant. En Israël, où il vit, l'écrivain milite pour la paix et pour les droits des Palestiniens. Rarement la haine de la violence a été exprimée avec autant de pugnacité, avec une rage si meurtrière, mais cet étrange paradoxe vaut à Kenan la sympathie de tous ceux pour qui l'entente avec les Arabes n'est pas un vain mot.

Son second roman, best-seller en Israël, confirme de façon éclatante les promesses du premier. Comme dans *Holocauste II*, l'anecdote repose sur une contre-utopie. Les fascistes prennent le pouvoir, le pays tout entier est envahi par la soldatesque qui donne la chasse aux Arabes et aux opposants. A Tel-Aviv, le narrateur se terre dans les combles de sa maison occupée par les mutins. Il réussit à quitter sa cache et entame le voyage qui doit l'amener à Ein-Harod, seule parcelle demeurée libre du territoire israélien. C'est un itinéraire parsemé de repères symboliques, une fuite éperdue devant la mort qui le traque : mais cette fuite est aussi l'initiation à l'éternité, car, cette mort, le rescapé la rencontrera plusieurs fois. Elle prendra chaque fois un visage différent, tantôt celui d'une belle femme tuée après avoir fait l'amour, tantôt celui d'un général tortionnaire, tantôt celui d'un humble chauffeur.

La rencontre essentielle que fait le fuyard est celle de Mahmoud, un Palestinien également chassé par les nouveaux maîtres du pays. Au début, ces deux hommes vont se haïr et vouloir s'entre-tuer. Pourtant, cheminant ensemble à travers les vergers qui bordent le désert, se cachant dans des cavernes, cherchant la mythique Ein-Harod – où l'agneau cohabite avec la panthère, – ils arrivent peu à peu à communiquer, à s'entraider, à se comprendre et même à s'aimer. Hélas, l'histoire finit mal car les militaires rattrapent les deux fugitifs. Un seul survivra pour atteindre enfin Ein-Harod, endroit vierge, Graal impossible de l'innocence retrouvée.

La même rage d'exister

Bien sûr, on peut contester la pertinence de l'argument romanesque qui soutient le récit. De nombreux lecteurs seront indignés par la manière dont l'auteur présente les généraux israéliens. D'autres, en revanche, puiseront des arguments pour conforter leur haine viscérale de Sion. Le débat cependant ne se situe pas à ce niveau-là, car il s'agit tout d'abord d'un texte littéraire qui se suffit en tant que tel. Les personnages, le Palestinien et l'Israélien, le général et le soldat, la femme et le chauffeur, parlent la même langue. Ils expriment de la même manière, âpre et fébrile, la même haine, le même refus, mais aussi la même rage d'exister avec le besoin impérieux de compréhension et d'amour.

L'écriture, tout en chutes, remontées, inversions superbement rendues en français, prend des accents bibliques, et la voix hachée du conteur se confond souvent avec celle du prophète dans ce cantique où frémissent les paysages, la lumière, les couleurs.

EDGAR REICHMAN.

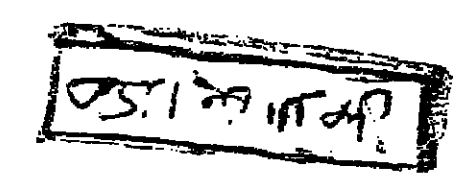
1) *Les Tireurs de langue*, ed. Rivière.

2) *Le Cheval fini*, Grasset.

3) Flammarion, voir « le Monde des livres » du 14 mai 1976.

★ LA ROUTE D'EIN-HAROD d'Amos Kenan, roman traduit de l'hébreu par Christiane Rochefort, Albin Michel, 172 p., 59 F.





…NCE SINGULIER DE MARGUERITE YOURCENAR

plus ou moins beaux, plus ou moins heureux, il n'y a pas de succès.

– Partagez-vous ce sentiment qu'exprime un Japonais dans *le Temps, ce grand sculpteur* : *« Je suis indifférent au froid de l'hiver, ce sont les cœurs glacés des hommes qui me font peur »* ?

– Certes. Peur ? Oui, jusqu'à un certain point. Cela fait surtout horreur.

– Vous avez dit un jour qu'il y avait des gens damnés. Le croyez-vous ?

– C'est une métaphore. Je ne crois pas à la damnation sous sa forme théologique. Mais il y a beaucoup de gens qui vivent dans des petits enfers variés.

– Les Japonais vous semblent allier la passion de la nature à une étonnante facilité à mourir. Ceci explique peut-être cela, dites-vous.

– Le monde asiatique s'est toujours senti très proche du passage, du flux de l'univers. La mort n'est pour lui qu'un passage. Cela répond à une société dans laquelle l'homme n'est pas tout entier enfermé dans ce qui nous semble si important : l'individu, la personne. L'homme occidental est très coupé de la nature, surtout l'homme des villes, celui qui se croit intelligent parce qu'il est voué aux professions de l'intelligence.

Le bord des choses

– N'est-il pas aussi très coupé de sa mémoire, tenté par l'amnésie, soucieux de gommer ses origines, son histoire ?

– Si, et c'est très redoutable. L'homme a l'air de désirer sa fin. Il s'égare dans un tourbillon d'événements à la fois horribles et vains. Beaucoup ne portent d'intérêt qu'aux nouvelles du jour, voire de l'heure, démenties ou oubliées demain. On ne sait pas sur le moment celles qui vont se projeter dans l'avenir. Elles ne sont qu'une toute petite partie de la fabrique du monde.

– Cela vous paraît-il avoir un lien avec ce refus de vieillir qui a cours en ce moment, où les gens font effacer sur leur visage leurs rides, leur histoire ?

– Ce refus de vieillir est une autre manière de ne pas aimer la vie. D'ailleurs, cette différenciation purement idéologique entre les âges, les sexes, les races, les états sociaux, n'a pas de sens. Les classifications par groupes sont toutes fausses. Il n'y a pas d'âge fixe. Je dois dire que je ne sais pas exactement l'âge que j'ai. Lorsque je sens mon âge, je sens plutôt la fatigue, la maladie. Si je relève de maladie, je me sens, je dirais non pas très vieille, mais très près du bord des choses. L'amour de la vie, l'acceptation, si atroce que la vie puisse être dans beaucoup de cas, consiste dans une sorte de laisser-aller, d'ouverture : ne pas se crisper sur l'idée de l'âge, pas plus que sur aucune autre.

» Cette peur de voir son image physique altérée est souvent due à une idée très fausse de la beauté qui a martyrisé des milliers de femmes. Les gens un peu raffinés ont un sens beaucoup plus large de la beauté. Un homme intelligent dit : *« Cette femme est très belle. »* On se retourne et on voit que c'est une marchande de journaux dans la rue, aux traits amers et usés. En effet, elle est belle.

– Puisqu'on parle du passage du temps, quel est le rapport du temps à votre travail, à votre écriture ?

– Quoi qu'on en dise, la plupart de mes livres n'ont jamais été retouchés que sur des points de détail. J'ai écrit certes plusieurs versions anciennes d'*Hadrien*, que j'ai éliminées. Mais, après publication, je n'ai rien changé que des fautes d'impression. Il y a un livre que j'ai refait, *Denier du rêve*, parce que je le jugeais d'abord mal fait. Il y a aussi un livre que j'ai écrit quarante-deux ans après la première et brève version qui avait paru dans une revue, mais qui n'était encore qu'un brouillon informe : *Un homme obscur*. Reprendre un sujet n'est pas la même chose que réécrire. C'est une manière d'enrichir et d'approfondir un thème quand on s'est soi-même enrichi entre-temps.

» Tout ce qui flottait dans les projets de mes vingt ans, je crois l'avoir écrit : *Mémoires d'Hadrien*, *l'Œuvre au noir*, et aussi *Comme l'eau qui coule*, *Souvenirs pieux* et *Archives du Nord*, que j'imaginais d'abord fondus en un tout. Il y a eu ensuite des projets que je n'ai pas accomplis parce que je ne me trouvais pas assez ferrée sur le sujet. Quand j'ai voulu écrire une *Elisabeth de Hongrie*, je me suis rendu compte que, connaissant assez mal le monde allemand du Moyen Age, il me faudrait trois ans pour me préparer à écrire. J'ai renoncé.

« Qu'est-ce que tu feras quand la mort viendra ? »

INIMITABLES, intraduisibles, les *blues* et les *gospels* n'appartiennent qu'aux Noirs d'Amérique, à ceux qui les ont enfantés dans la douleur. D'où vient que ces chants fascinent les « outsiders » blancs, que les échos des voix d'esclaves captivent les descendants des maîtres ? Sans doute de la simple force que dégage la souffrance puisée à la source, avec la révolte, l'espoir et la foi.

Marguerite Yourcenar ne pouvait y rester indifférente. Dès son premier voyage en Virginie, la voici attirée par ce *« fleuve profond, sombre rivière* (1) *»*, cette immense musique de nuit à laquelle elle consacrera un livre. Depuis, elle a rencontré les interprètes, traversé les champs de coton de Georgie, d'Alabama, pénétré dans les églises baptistes et descendu le Mississipi en bateau à roues. Elle s'est imprégnée du Sud, recueillant, enregistrant les mots et les notes qui flottaient dans l'air. La chance a voulu qu'elle croise sur son chemin un enfant du pays, le photographe Jerry Wilson. De leur collaboration est né beaucoup plus qu'un livre-album, une sorte d'hymne à la-joie-malgré-tout. L'une capte, l'autre illustre les plaintes de Betty Smith, les prédications du révérend Herbert Brewster, les confidences de M. Obie Eatman à qui le vent d'est a dicté *« une chanson comme ça »*, *« Qu'est-ce que tu feras quand la mort viendra ? Sur la pointe des pieds dans ta chambre ? »*. Ici, l'on célèbre Jésus, *« le plus battu des hommes »*, et plus loin, c'est *« la bonne vieille bouteille de gin »*. Du profane au sacré, il n'y a qu'un pas que sautent ensemble pécheresses et saintes femmes. Jerry Wilson les a saisies au vol, touchées par la grâce divine, criant : *« Tu n'sais pas quand le Saint-Esprit m'est tombé dessus ! Tu n'sais pas ce que le Seigneur a fait pour moi ! »* Regardez-les, l'âme leur sort des yeux, l'âme d'un *« monde non pas naïf, mais ingénu »*, précise Mme Yourcenar.

GABRIELLE ROLIN.

★ BLUES ET GOSPELS, de Marguerite Yourcenar. Gallimard, 137 p. 245 F.

(1) Gallimard.

– Vous êtes en train de travailler à la suite d'*Archives du Nord* ?

– Je suis en train d'écrire un livre qui s'appelle *le Tour de la prison*. L'histoire d'un tour du monde commencé vers 1980 et qui continue. Je n'écris pas pour la moment la suite d'*Archives du Nord*, parce que je n'ai pas encore tout à fait découvert la manière de dénouer les principaux nœuds du livre. Il ne s'agit pas de moi, d'ailleurs, ou très peu, dans ce dernier volume, qui s'appellera *Quoi l'éternité*. C'est la fin de la vie de mon père. J'y suis d'abord une enfant, et je parle un peu de l'enfance en général. Comme dans certains passages de *Souvenirs pieux* et *Archives du Nord*, je ne suis ensuite qu'une assistante, un peu comme l'« homme noir », du théâtre japonais, qui se précipite pour apporter des sièges, pour enlever un accessoire, mais qui, lui, ne joue pas.

– S'il fallait définir votre œuvre, diriez-vous qu'elle montre une histoire des sensibilités, comme il existe une histoire des idées, des mentalités ?

– Je n'ai jamais cherché de telles définitions. J'ai pris un homme intelligent, doué, ayant à peu près toutes les cartes en main : Hadrien. Il faut se rappeler qu'*Hadrien* a été écrit à l'époque de l'euphorie qui suit immédiatement les guerres – je parle des années 40, – où l'on se dit qu'on va peut-être réussir à reconstruire le monde. Je n'aurais pu écrire ainsi dix ans plus tard. J'avais perdu cette foi. Et Zénon, dans *l'Œuvre au noir*, meurt aux prises avec un monde impitoyable. Puis, dans *Un homme obscur*, que je considère comme la fin de la série et comme une sorte de testament, l'homme se laisse porter, simplement, avec pour seul don celui de voir exactement comme il est porté, comment les choses vont et s'en vont. Nathanaël ne sait rien, n'a rien appris ou presque, et son génie particulier, qu'il doit, je crois, à sa simplicité, est de ne jamais se laisser duper par ce qui l'entoure. Il est l'homme pour lequel les catégories n'existent pas ; c'est pourquoi il m'est si cher.

– Votre écriture du passé est-elle plutôt une reconstruction, une reconstitution, une restitution ?

– Rien de tout cela. C'est vivre avec quelqu'un, Hadrien, Zénon, Nathanaël, Alexis... Ma mère, morte à ma naissance, ne m'est devenue réelle que quand j'ai lu quelques lettres d'elle, cherché quelques photographies, parce que je voulais noter quelques moments de sa vie. Auparavant, je n'avais aucune raison de savoir d'elle quoi que ce soit, par conséquent aucun désir de reconstitution.

– On pourrait voir là un vœu de rationalité. Pourtant, vous êtes fascinée par les expériences limites, vous parlez de méthode de délire.

– Délire (les Japonais l'appellent le *Muga*) qui consiste à entrer tellement profondément dans une situation qu'on en est presque effrayé. Très souvent, au théâtre japonais par exemple, ou simplement en écrivant, j'ai eu l'impression que j'étais entièrement, à tel point, un personnage que je n'en sortais plus. Cela m'arrive encore fréquemment.

– Depuis plusieurs années les Mémoires imaginaires se multiplient dans la littérature française. Auriez-vous inventé un genre littéraire ?

– Je me méfie beaucoup. Le peu que j'ai lu dans ce genre m'a paru très flou. Justement, ces auteurs n'avaient pas *vécu* l'aventure qu'ils décrivaient. Il s'agit de la vivre. Il ne suffit pas de mettre vaguement à quelqu'un une toge ou une armure sous laquelle transparaît l'individualité de l'auteur. Il s'agit d'être vrai du dehors comme du dedans. Chaque mot porte une date. Si vous faites parler un personnage du seizième siècle en utilisant un mot d'aujourd'hui, vous faites une fausse note, et vous introduisez une idée qu'il n'avait pas.

– Vous n'avez pas donné le mode d'emploi.

– Le mode d'emploi demande une espèce d'abandon, non du soi qu'on n'abandonne jamais, mais du soi auquel on était habitué, du *moi*. La plupart des gens s'y refusent.

– On a dit que vous étiez un personnage de frontières. Etes-vous d'accord ?

– Peut-être. J'ai signalé chez Hadrien ce goût des pays frontières, l'Ecosse et la Hollande de son temps, le désert syrien. J'aime moi aussi les pays éloignés, pour chercher ce qu'il y a de semblable et de différent chez les êtres dans les endroits les plus lointains possibles.

Académique, sûrement pas !

– Vous avez été à la fois nomade et insulaire. Cela a-t-il eu une importance pour vous ?

– Oui. Tous les deux et ni l'un ni l'autre. Cela s'est fait par hasard. J'aime passionnément le voyage. J'aime aussi passionnément regarder l'eau couler, les saisons changer. Dans mon petit jardin. J'y suis restée pendant plusieurs années où je n'ai pu le quitter. Par ailleurs, je voyage le plus possible. Mais, de nouveau, je me méfie énormément de ces définitions. Voyageur, sédentaire...

– Vous ne semblez guère aimer les étiquettes. Pourtant, on a dit de votre œuvre qu'elle était *« classique »*, voire *« académique »*, avant de découvrir dans de récents colloques qu'elle était plutôt *« problématique »*...

– Académique, sûrement pas ! Je vous ai déjà dit ce que je pensais du mot classique. Problématique, je ne sais pas. Il faut bien que les lecteurs s'amusent.

– Vous dites de Nathalie Barney qu'elle vivait à une époque où la notion de plaisir était encore civilisatrice. N'est-ce plus le cas ?

– Cela ne l'est plus. Cette notion s'est trop souvent chargée d'un commercialisme grossier ou d'un lourd laisser-aller. On a complètement éliminé la volupté, la douceur de vivre, l'amour même, des notions qui complétaient le plaisir charnel et faisaient de lui autre chose qu'une routine.

– Dans la préface d'*Alexis*, vous liez *« liberté sensuelle »* et *« liberté d'expression »*, ajoutant : *« Il semble bien que de génération en génération les tendances et les actes varient peu. Ce qui change au contraire est, autour d'eux, l'étendue de la zone de silence ou l'épaisseur des couches de mensonge. »* Souscrivez-vous toujours à cette analyse ?

– J'y souscris entièrement. Tant qu'on ne peut pas définir des sentiments, s'expliquer clairement à leur sujet, on n'est pas libre.

– Désormais on peut parler... Cependant, comme vous l'avez un jour souligné, ce n'est pas pour cela que les choses s'améliorent. Est-ce sans espoir ?

– La question d'espoir est individuelle. C'est à chaque individu de se débarrasser des erreurs de son temps. Pour l'ensemble, les choses ne sont guère améliorées en ce domaine, pas plus que dans celui du racisme. Tout au contraire.

– Il y a un violent retour du moralisme. Qu'en pensez-vous ?

– Ce sursaut rageur du moralisme est très curieux. S'agit-il d'un fond d'hypocrisie ? De la peur ? Ces retours sont inséparables des époques troublées. La plupart des gens ont peur d'être libres. Ils recherchent des solutions qu'on a cru viables avant eux et qui, croient-ils, pourraient leur servir. Très peu de gens tiennent à être libres, très peu savent ce que c'est qu'être libre.

– Finalement, pourriez-vous dire de votre vie comme de votre œuvre qu'elles sont une pédagogie de la liberté ?

– Le mot pédagogie m'est antipathique. Songez que je ne suis jamais allée à l'école. Pour un écrivain prétendument académique, c'est drôle. Mais c'est une recherche de la liberté, oui. J'ai cité dans *Archives du Nord* cette phrase familière à mon père, Michel : *« On s'en fout, on n'est pas d'ici, on s'en va demain. »* C'était sa forme de liberté. Mais on peut dire cela de la vie elle-même. On doit même le dire si l'on veut rester libre en face de la vie.

– Et vous, vous sentez-vous libre ?

– Il faut tâcher de l'être. »

Propos recueillis par
par JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Un film réalisé par Jerry Wilson, qui sera prochainement diffusé sur Antenne 2. Marguerite Yourcenar y lit des textes d'Hortense Flexner, dont elle a publié des poèmes avec une présentation critique (Gallimard, 1969).

(2) *Les Charités d'Alcippe*, Gallimard, 85 p., 52 F.

(3) Voir notre encadré.

(4) *La Couronne et la Lyre* vient d'être publié en poche, dans la collection « Poésie », chez Gallimard.

(5) Les œuvres de Marguerite Yourcenar sont éditées chez Gallimard.

● ENTRETIEN

LA BIENVEILLANCE SINGULIERE

Un certain goût de la langue et de la liberté

« Dans *l'Ile heureuse* (1), la première phrase que vous prononcez est celle d'Hortense Flexner : *« L'histoire ici n'a pas eu lieu. »* On connaît les rapports de votre œuvre à l'histoire, mais vous semblez en ce moment plus attachée à la poésie, que ce soit en rendant de nouveau hommage à Hortense Flexner, en republiant *les Charités d'Alcippe* (2), ou en publiant *Blues et gospels* (3).

– A la poésie et à la réalité. L'histoire n'est pour moi qu'une partie de la vie, du reste la plus longue. Ces choses se sont passées hier, avant-hier, ou il y a deux mille ans, mais c'est toujours la vie. Je n'ai pas de catégorie à part de l'Histoire, avec une *majuscule*.

– L'album *Blues et gospels*, n'est-ce pas une manière de lier poésie et histoire d'aujourd'hui ?

– L'album est né tout simplement de ma familiarité avec les Noirs. Mais je m'intéresse beaucoup à l'expression poétique populaire, que la littérature en France a toujours un peu négligée. Il y a là des combinaisons de rythmes et de sons que la poésie littéraire n'a jamais osées. C'est dommage. Il y a une vraie joie à se servir de ces formes peu grammaticales, de ces raccourcis peu approuvés qui sont les rythmes mêmes du chant populaire.

– Mais en dehors du texte lui-même, est-ce votre part à la lutte aux côtés des minorités ?

– C'est un témoignage. C'est même pour cela que j'y ai mis une lettre d'un père à sa fille qui n'est pas du tout un texte poétique, mais qui montre l'atmosphère dans laquelle vivent les Blancs et les Noirs.

– En 1968, vous disiez dans un entretien : *« Les minorités n'ont pas de représentation politique et sont contenues dans un très vaste pays. Triompheront-elles un jour ou seront-elles fatiguées, absorbées, découragées ? Je ne sais pas. »* Où en est-on seize ans plus tard ?

– On n'est nulle part. On a même reculé. En 1968, il y a eu au moins une vague d'intérêt pour les minorités noires, qui ont beaucoup espéré et n'ont rien obtenu. Pour la plupart, les Noirs ne demanderaient qu'à s'intégrer à la communauté blanche, en détruisant leur propre négritude si c'était possible. Très peu ont développé le sentiment d'une identité noire. Les plus audacieux la revendiquent mais non sans amertume et sans une sorte d'arrogance voulue. L'école mixte n'a pas servi aux Noirs : ils y restent en minorité, n'y sont pas réellement accueillis et deviennent simplement de petits Blancs de second ordre. Autrefois ils étaient souvent plus consciemment une minorité, sinon combattante, du moins sûre de ses instincts, de ses désirs, de sa foi. Le fait même qu'aujourd'hui le Noir rejette – ce que je comprends très bien – le « spirituel » parce que celui-ci évoque les années d'esclavage est un signe qu'il ne s'assume pas tout entier.

– Parallèlement à *Blues et gospels*, votre actuel intérêt pour la poésie se manifeste par la republication des *Charités d'Alcippe*.

– Ces vers ont été écrits tout au long de ma vie et jamais mis vraiment dans le commerce. Ils m'importent parce qu'ils constituent, quelquefois presque prophétiquement, une prévision de ce que j'allais écrire dans mes œuvres en prose. Dans d'autres cas ils disent exactement la même chose autrement. Ce qui m'intéresse, dans la publication simultanée de ces deux livres, c'est qu'ils représentent deux versants de la poésie, l'un populaire, l'autre dit « savant ».

» La poésie et la prosodie « savantes » sont mal comprises en France. On s'imagine souvent que l'alexandrin est une ligne de douze syllabes coupée au milieu. Le lecteur n'a aucune idée que le génie d'un poète, Racine ou Hugo, tient à cette espèce de glissement des syllabes l'une sur l'autre, à ces répétitions, à ces creux et ces montées, au rythme. Et il y a presque autant de variétés rythmiques possibles dans un alexandrin que dans un hexamètre. Il y a là d'intéressantes questions, très techniques, comme le fait que l'alexandrin, plus court que l'hexamètre, ne puisse porter le même contenu de pensée. C'est ce dont je me suis aperçue en écrivant *la Couronne et la Lyre*, anthologie de poètes grecs (4).

– Vous êtes fascinée par la *perfection classique* ?

– Je suis fascinée par un air de Lully, par une sonate de Mozart, par cette musique plus ancienne encore que je trouve partout dans la poésie populaire. La poésie de la fin du Moyen Age, Villon et Charles d'Orléans, est peut-être la plus réaliste et la plus exquise que nous ait donnée la France. La poésie de la Renaissance est assez sensible à la rime, merveilleusement au rythme, parce qu'elle se veut proche de la poésie antique. Nommons, comme au sommet de cette poésie qu'on dit classique, Racine, avec son désir de poser la rime de façon qu'elle soit là, mais peu perceptible. Racine apparemment simple, abstrait, le contraire du réaliste ou de l'abstrus. La poésie romantique est presque entièrement fondée sur la rime, ce qui l'oblige à se servir d'un vocabulaire beaucoup plus vaste. Boileau, seul, fait prévoir cela dans la poésie du dix-septième siècle.

– Le dernier poème des *Charités d'Alcippe, Intimation*, date de 1963, et c'est un quatrain absolument parfait. Plus personne n'écrit ainsi.

– C'est pour l'instant un art perdu.

– Cet « art » vous intéresse plus que la poésie contemporaine ?

– La poésie contemporaine me lasse pour plusieurs raisons. Le vers libre, nouveau en 1880, est devenu lui aussi une routine. En outre, la destruction des formes a éloigné de plus en plus la poésie du plan musical et en même temps en a détourné la foule, qui respire par le rythme. Ce qui fait que la poésie actuelle est bien souvent une prose un peu plus obscure et plus dissociée. Il y a une grande beauté dans les combinaisons savantes de la poésie ancienne.

L'épithète classique

– N'y a-t-il pas aussi des combinaisons très savantes chez André Breton, René Char ou Yves Bonnefoy ? N'écrivent-ils à votre avis qu'une prose dissimulée ?

– Ces combinaisons sont d'ordre intellectuel beaucoup plus que rythmique ou émotif. C'est ce qui fait leur réelle obscurité pour beaucoup de lecteurs. Expérimentations de laboratoire.

– *Enfin, disons que vous avez* le goût d'un certain état classique de la langue. N'avez-vous pas une relation singulière avec le français ? Aux Etats-Unis, où vous vivez, n'a-t-il pas cessé d'être pour vous une langue du quotidien pour ne demeurer que celle de la création et de la traduction ?

– Pas du tout. C'est toujours une langue du quotidien par le fait que tous mes amis parlent français. On entend plus de français que d'anglais dans la maison, sauf quand je parle aux personnes qui travaillent pour moi. Il est sans doute important que je n'aie jamais vécu dans les milieux parisiens où se forment des jargons, des langues de surface très vite démodées. Ce français qui se veut neuf, et qui est souvent rudimentaire, appauvrit à la fois la pensée et la langue. Mais laissez-moi lutter de toutes mes forces contre l'épithète *classique*. La poésie française est rarement classique, à supposer que ce mot dont on abuse ait un sens. Elle est baroque, préromantique ou post-romantique. Le mot « classique » est du vocabulaire pour écolier.

– Vous avez toujours eu un souci profond de conservation de la langue.

– Non, car j'aime souvent tourmenter la syntaxe ou essayer des néologismes. Mais je crois que quelques Français de notre temps se sentent surtout reliés à leur tradition par l'amour de la langue. Il y a en France une terrible régression de la langue orale et, dans la langue écrite, une utilisation de plus en plus grande d'un langage pseudo-scientifique. En feuilletant une revue qu'on m'avait prêtée, je suis tombée sur ceci : *« Allons-nous substituer à l'ensemble inerte du mobilier d'appartement des vecteurs actifs et dynamiques qui modifieront radicalement la configuration de l'immobilier ? »* Il nous manque un Molière. Ce jargon est aussi précieux que celui des gens à la mode de Molière et celui de ses grotesques pédants.

– C'est pourtant probablement vous qu'on taxerait, sinon de préciosité, du moins d'une certaine emphase, d'autant que vous avez, pour dire le français, un phrasé très personnel.

– Pour certains, la gravité est de l'emphase, et les discriminations entre les mots, qu'ils ne font pas, de la préciosité. J'ai le sentiment de parler le français de la manière dont je l'ai toujours entendu autour de moi, par des gens qui le parlaient ou qui le parlent fort bien. En matière de diction, j'ai horreur de ceux qui *font un sort à un mot*, de ceux qui hachent la poésie comme ils hachent la prose, ou de ceux qui solennellement la débitent.

La moindre infidélité

– Vous préservez cette langue en écrivant, mais traduire, n'est-ce pas une opération plus risquée pour l'intégrité de la langue comme pour soi-même ?

– C'est le même acte. On traduit toujours. En ce moment, pour le livre que j'écris, je tâche de traduire mes impressions, mes souvenirs, dans une langue qui sera comprise par le lecteur. Il y a traduction d'un texte en moi que je ne traduirai jamais parfaitement ou en entier. C'est absolument la même chose quand nous traduisons des auteurs que nous avons choisis parce qu'ils nous sont chers. Qu'importe qu'une belle œuvre soit d'un autre ou de nous ! La question est toujours celle de la moindre infidélité possible. Et, infidèle, on l'est toujours un peu.

» Traduire, c'est aussi donner à l'auteur choisi des auditeurs qu'il n'a peut-être pas ou pas encore dans son pays. Ce fut le cas pour Constantin Cavafy et Hortense Flexner. Pour les auteurs anciens, c'est le désir de conserver quelque chose de très beau, le même désir qui vous fait tenter de rendre déchiffrable une vieille inscription, de la rendre de nouveau lisible pour des générations à venir.

– *Interrogé sur ses motifs d'écrire*, Valéry répondait qu'il écrivait *« par faiblesse »*... Ecrire, pour vous, est-ce un effort et une lutte contre l'opacité en soi ?

– Valéry jouait là du paradoxe avec une certaine arrogance. En fait, écrire est un acte dont il n'est pas nécessaire de chercher les raisons. Mais il est bien certain qu'écrire, c'est mettre au net ses pensées, clarifier un peu son opinion sur les choses. J'écris en ce moment une description du Japon, et je m'aperçois en écrivant que je suis forcée de vérifier de très près mes souvenirs. Il s'agit de choisir, parmi des impressions, la plus juste.

– *Vos derniers textes publiés* sont des textes courts ou des poèmes. Etes-vous en train d'en finir avec le romanesque ?

– Je ne fais pas de différence entre romanesque et poésie. Les textes du *Temps, ce grand sculpteur* (5) sont des essais poétiques, pour la plupart assez longs, où domine le souci de l'exactitude.

– Mais, enfin, ce ne sont pas des romans...

– Est-ce qu'on écrit des romans ? Je n'ai pas l'impression d'en avoir jamais écrit. *Mémoires d'Hadrien* est un discours, le monologue d'un homme qui examine sa vie. Il n'y a pas de dialogue dans *Hadrien*. Je ne crois pas possible d'écrire des conversations qui sonnent juste dans un livre traitant d'une époque dont nous ne connaissons pas le son du langage parlé. *L'Œuvre au noir*, très polyphonique, en contient au contraire parce que nous avons assez de documents, lettres d'affaires, rapports d'espions, enfin que sais-je, pour savoir comment on parlait en français ou en néerlandais au seizième siècle dans la rue.

– On donne souvent *Mémoires d'Hadrien* et *l'Œuvre au noir* pour des réflexions sur le pouvoir.

– Négativement alors, parce que tous aboutissent à la dignité de l'échec. Hadrien vit une ligne ascendante puis descendante qui se termine par une calme ligne horizontale. Quant à Zénon, il réussit à travers la mort à être ce qu'il veut : un homme libre. Rien de plus. C'est déjà beaucoup.

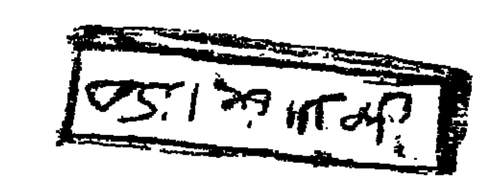
– Vous revenez souvent à cette notion d'échec. Dans *le Temps, ce grand sculpteur*, vous rappelez la phrase d'Hadrien : *« Il y a un moment où la vie pour chaque homme est une défaite acceptée. »*

– La formule me paraît juste. Il y a d'ailleurs de très belles défaites. Telle me paraît, par exemple, la mort de Mme Gandhi, mourant en saluant l'homme qui l'instant d'après va la cribler de balles. Du point de vue de son œuvre, nous ne savons pas encore si cette mort tragique est défaite ou victoire. Mais il ne faut pas attacher une telle importance à cette question de victoire ou d'échec. Je suis toujours gênée quand j'entends parler de succès. Il y a, dans la vie, des moments

IRMELI JUNG

MARGUERITE

« Qu'est-ce que tu feras quand la mort viendra ? »



● SCIENCES HUMAINES

Le nouveau et l'ancien monde freudien

VOICI trois ans, Léo Bersani, brillant professeur de littérature en Californie, nous enchantait par la subtilité avec laquelle il confrontait les poèmes de Baudelaire avec les *théories freudiennes* (1).

C'est sur le même tempo, avec *une allégresse qui ne se dément* pas au fil des chapitres, qu'il entend dans *Théorie et violence* dépoussiérer l'œuvre de Freud en la lisant comme si elle relevait de la littérature et en la juxtaposant à des textes de Mallarmé, Henry *James ou Pasolini.*

Cette démarche est aussi stimulante que rigoureuse, et pas plus les psychanalystes que les critiques littéraires ne pourront en faire l'économie. Même s'il est vain de vouloir la résumer, on *peut cependant en dégager deux* axes. Le premier concerne le rôle de la psychanalyse dans la généalogie du sujet occidentale : nous retrouvons là certaines questions posées par Michel Foucault, auquel *Théorie et violence* est *d'ailleurs dédié. Le second a trait* aux rapports entre le sexuel et l'esthétique.

Je recommanderai particulièrement les pages sur la subversion du sexuel chez Freud, notamment lorsque Bersani suggère que même les formes de plaisir les plus sublimées sont ontologique*ment fondées sur une jouissance* à la fois solipsiste et masochiste : jouissance qui isole le sujet humain dans une répétition parfaitement *« inutile »* d'un point de vue social, mais infiniment séduisante.

Ce qui amène Bersani à poser la question de la destructivité et *du masochisme comme fonde*ment de la sexualité, et à interpréter un certain conformisme théorique, de la part de Freud, comme une *« défense »* scientifique. En tout cas, l'auteur estime, et c'est à mon sens ce qui fait l'intérêt pri*mordial de son essai, que « la vérité psychanalytique ne peut être analysée et vérifiée que sous la forme d'une détresse textuelle ».*

⁂

Encore Freud, encore la sexualité. Mais cette fois, nous passons du nouveau monde freudien à l'ancien avec une psychanalyste d'un classicisme apaisant, Janine Chasseguet-Smirgel. Sur l'*Ethique et l'esthétique de la perversion ;* elle entend rester fidèle à la pensée freudienne la plus explicite. Celle-là même qu'elle enseigne à l'université de Londres.

Si la tentation permanente du pervers est de s'évader des limites que le réel impose et de faire advenir l'impossible, celle de *Janine Chasseguet-Smirgel,* qui ne cache pas qu'elle préfère le *sujet œdipien au pervers,* serait plutôt de sermonner maternellement ce dernier, tout en admettant que *« nous avons tous en nous, à des degrés divers, la haine de la réalité ».*

Esthétisme, perversité : les deux termes sont souvent associés ; non sans raison, souligne *Janine Chasseguet-Smirgel, qui* insiste sur la compulsion à idéaliser chez le pervers, compulsion qui ne s'accompagne pas nécessairement d'une sublimation des *pulsions. Laissons aux scoliastes* le soin d'en débattre, et signalons que Janine Chasseguet-Smirgel, si elle mentionne longuement Sade, Wilde et Bellmer, parle aussi d'un fétichiste viennois qui avait composé une bible à l'envers...

⁂

Il y a de la nostalgie chez le pervers et peut-être, lorsqu'il n'a pas été brisé dans l'étau des *conformismes familiaux ou* sociaux, une nostalgie de l'adolescence. Intéressante, cette question que pose Octave Mannoni dans un ouvrage collectif : *la Crise de l'adolescence,* et qu'il formule ainsi : *« L'adolescence est-elle « analysable » ?*

Freud a manqué les deux ana*lyses d'adolescentes dont il a* publié le compte-rendu : il travaillait trop pour le compte des pères et avait trop intériorisé les valeurs et les interdits des adultes. A l'opposé, Donald Winnicott, qui n'avait pas oublié ou renié sa propre crise d'adolescence, estimait essentiel non seulement d'écarter tout recours aux solutions administratives ou institutionnelles, mais encore de simplement accompagner les sujets en crise plutôt que de vouloir les guérir. *« Le temps constitue le meilleur remède à l'adolescence »,* écrivait Winnicott.

Etat pathologique, l'adolescence ? Parfois. Mais état pathologique *« normal »,* le plus souvent. On devrait pouvoir en dire *autant de tout âge. Et enfin com*prendre, comme le répète Octave Mannoni, qu'en psychiatrie comme en psychanalyse ce n'est pas la théorie qui apporte une gêne, mais plutôt le souci de la défendre. *« Les théories,* ajoute *cet auteur, sont faites de manière à pouvoir être réfutées, sinon ce sont des dogmes que nous appliquons aveuglément. Nous ne sommes pas dans la position de Freud, qui avait besoin d'avoir raison. »*



CAGNAT.

⁂

Ce n'est certes pas Françoise Dolto qui le contredira. Dans *l'Image inconsciente du corps,* elle prend en compte tous les aspects dynamiques de l'image du corps de l'enfant dans le rapport qu'il entretient avec les autres. Retenons *ceci à propos de* l'éducation : *« Tout dressage est une incitation perverse à la passivité... La mère ralentit par là, du seul fait de ses exigences et de la régularité qu'elle veut imposer aux rythmes des besoins, l'intérêt de l'enfant pour l'activité ludique motrice, l'accès à la marche, l'agilité corporelle et manuelle. »*

⁂

La sexualité humaine, c'est bien sûr aussi par l'anthropologie que *nous* la *connaissons : phéno*mène social total, tout s'y joue, s'y exprime, s'y informe dès le commencement des sociétés. A la limite, le sexuel et le corporel ne *font qu'un. Pour s'en convaincre,* il n'est que de lire l'exceptionnel dossier présenté par Georges Balandier dans les *Cahiers internationaux de sociologie*. Que ce soit à propos de la sexualité dans le Japon moderne, de la société *maghrébine, des désordres psy*chosomatiques, de la prostitution, du corps bourgeois ou encore des thèses erronées sur le machisme latino-américain, ce numéro est un modèle d'investigation ethnographique à conserver précieuse*ment dans sa bibliothèque, au* rayon : nouveau monde freudien.

ROLAND JACCARD.

★ **THEORIE ET VIOLENCE, de *Léo Bersani.* Trad. de l'anglais par C. Marouby. Le Seuil, 124 pages, 69 F.**

★ **ETHIQUE ET ESTHETIQUE DE LA PERVERSION, de Janine Chasseguet-Smirgel. Ed. Champ Vallon. Diffusion PUF. 315 p., 145 F.**

★ **LA CRISE D'ADOLESCENCE, avec Ariane Deluz, Bernard Gibello, Jean Hebrard, Maud et Octave Mannoni. Denoël, 214 p., 84 F.**

★ **L'IMAGE INCONSCIENTE DU CORPS, de Françoise Dolto. Le Seuil, 377 p., 99 F.**

★ **« Le sexuel » in CAHIERS INTERNATIONAUX DE SOCIOLOGIE, 227 pages, vol. LXXVI. 1984, PUF.**

(1) *Baudelaire et Freud.* Editions du Seuil.

● POINT DE VUE

Modernité de la médisance

Le livre de Jean-Paul Aron,* les Modernes, *a suscité cette réponse d'Alain Finkielkraut.

« *POUR en finir avec les maîtres à penser* », peut-on lire sur la bande du dernier livre de Jean-Paul Aron, *les Modernes* (1). Etrange programme : la pensée, en effet, ne peut se passer de maîtres, ni la réflexion d'étude. Mais, en réduisant implicitement toute maîtrise à une forme de domination, Aron reprend à son compte l'un des clichés favoris de cette modernité qu'il prétend par ailleurs accabler de ses sarcasmes. N'est-ce pas le gauchisme culturel qui a fait de la relation d'enseignement *une modalité du rapport* d'oppression, et qui a propagé le schéma de l'affrontement entre le Maître et l'Esclave dans toutes les sphères de la vie, y compris le domaine des idées ?

Maintenant que nous commençons d'en sortir, il serait salutaire de faire le bilan sans complaisance de cette période qui ne connaissait qu'une seule valeur : la subversion, et qui célébrait avec une étrange délectation funèbre la fin de la philosophie, l'épuisement de la raison occidentale, la mort du sujet, la liquidation du personnage romanesque et la disparition de l'auteur. Mais cet indispensable travail critique n'est pas même amorcé dans le livre de Jean-Paul Aron : il se contente d'opposer, trois cents pages durant, la chaleur du vécu à la froideur des codes, et de dénoncer la période glaciaire dans laquelle serait entrée notre culture depuis que triomphent les professeurs. Une seule image tout au long des *Modernes* : le vent d'hiver souffle sur nous par rafales. Et une seule idée : le sentiment a été évincé au profit de la théorie. Pourquoi ce gel, cette frigidité, cette hibernation ? Parce que, nous dit sans rire J.-P. Aron, la classe dominante, en devenant technicienne, *« se doit de résister aux sollicitations et aux indiscrétions du vécu : l'abstraction lui tient lieu de paysage mental, le formalisme de moyen de communication ».* Cette bonne vieille classe dominante ! Quels services elle aura rendus aux sociologues en mal d'explication ! Le livre de J.-P. Aron offre, en tout cas, la synthèse inédite du marxisme le plus vulgaire et de l'anti-intellectualisme le plus plat.

« Qu'y puis-je ? De Resnais, homme de culture, grand lecteur, professionnel accompli, monteur et photographe émérite nous apportant en 1945 le premier cliché français de Heidegger, les œuvres généralement m'assomment. » A l'homme moyen en nous, à cette part de nous-même que la culture fatigue et que la pensée dérange, J.-P. Aron montre la voie : exprimant son aversion sans même l'argumenter, il légitime le laisser-aller, et donne la caution du savant à la pratique paresseuse de la tautologie : je n'aime pas parce que je déteste.

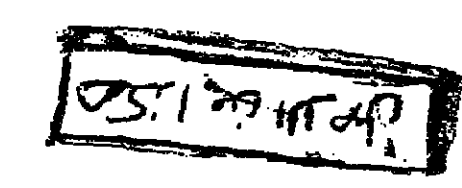
Pour en finir avec la pensée : tel devrait être le sous-titre de ce livre qui érige l'élan du cœur en critère absolu et qui remplace sans vergogne la rigueur par l'humeur ou par la médisance.

Car, pour J.-P. Aron, la culture française est divisée en deux camps : d'un côté, une poignée d'insurgés, de *« dissidents »,* parmi lesquels Jack Lang, *« habitués par démesure à transgresser les règlements »* (connaissez-vous un autre pays en Europe où les mots aient si peu de poids qu'on puisse impunément y décerner le titre de dissident au ministre de la culture ?) ; en face, les Modernes, contre lesquels – vivants ou morts – tous les coups sont permis. De Lévi-Strauss, nous apprenons que c'est *« un être plein de morgue et de bile » ;* de Butor, qu'il bourre ses livres de savoir pour réparer cet outrage : l'échec en 1950 à l'agrégation de philosophie ; de Barthes, que, lors d'un dîner auquel assistait l'auteur, il n'avait de regards que pour Michel Deguy, qui passait alors pour influent dans le monde culturel ; de Foucault, qu'il était *« hargneux », « capricieux »,* qu'il intriguait sans avoir l'air d'y toucher, et que, rendez-vous compte, il poursuivait *« méthodiquement les cibles de sa concupiscence »* ; de Foucault encore, que son engagement politique était une *« mascarade »*, et que son voyage *« avec Signoret et consorts »* en 1982 à Varsovie avait pour seule fin d'exhiber sa passion démocratique, etc.

Où est la verve là-dedans ? Où est l'esprit iconoclaste glorifié par une presse fervente (à une ou deux exceptions près) ? Ce ne sont que ragots, rumeurs, procès d'intention, insinuations mesquines, accusations invérifiables... J.-P. Aron a beau invoquer le patronage littéraire du duc de Saint-Simon, il témoigne d'une époque, la nôtre, qui tient la discrétion pour un tabou désuet et puritain, qui, n'accordant plus aucune valeur au secret de la vie privée, trouve normal et même excitant qu'on le viole, et qui se prépare, au nom de l'idéal de transparence et du principe de liberté, à inscrire la diffamation parmi les droits fondamentaux de l'homme. En cela aussi, Jean-Paul Aron fait partie des modernes.

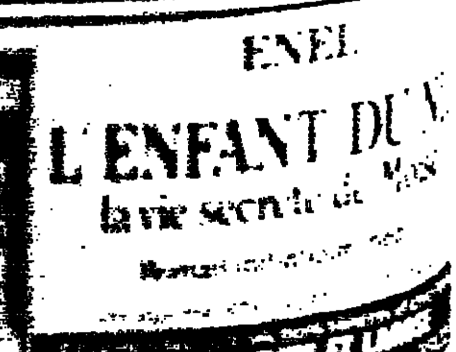
ALAIN FINKIELKRAUT.

(1) Gallimard. Voir *le Monde des livres* du 26 octobre.





CIEL !



LA VIE LITTERAIRE

Un pèlerinage à Guernesey

Pendant la durée de son exil (*dix-neuf ans*), Victor Hugo passera quinze ans à Guernesey. Un exil aménagé peu à peu avec sa famille, *et la chère Juliette à portée de* main, des amis, venus de France, souvent nombreux. Des drames ont *frappé le poète, d'autres* vont s'abattre sur lui. Mais aucun ne portera atteinte à ses facultés créatrices. Il *achève les Contemplations,* termine *les Misérables,* écrit *la Légende des siècles,* trois immenses succès qui le rendent riche. Il achète alors, le 16 mai 1856, Hauteville House, aujourd'hui transformée en musée, et, pour sa vieille et si fidèle maîtresse, « Hauteville Féerie ».

Une volumineuse et ardente biographie, longuement mûrie par Alain Decaux, vient de paraître aux Editions académiques Perrin. A cette occasion, un pèlerinage nous a conduit à Guernesey, sur les lieux où Victor Hugo vécut une partie de sa vie.

L'endroit est somptueux. Cette maison, l'exilé a voulu qu'elle fût unique, empreinte de sa griffe, à la fois mystérieuse et irréelle. Hugo fait de « Hauteville House » la plus extraordinaire et fascinante des habitations. Il réunit les gothiques allemand et français, utilise pour la décoration un mélange de tapisseries sévères avec des devises latines, des brocarts, de vieux coffres et des portes sculptées, toujours employés de façon originale, inattendus par leur conception un peu folle. Les couleurs s'y multiplient. Le « salon rouge » impressionne, l'atmosphère est peu pesante ; nous pensons à Adèle Hugo, au milieu de ce décor.

Des fenêtres — il y en a quatorze, — on admire le jardin exotique. Au loin, les autres îles de la Manche, le va-et-vient du petit port.

Un escalier sombre mène au dernier étage, puits de lumière. Là, on imagine l'écrivain dans le « look-out » (cette serre construite sur le toit, qui lui servait de cabinet de travail), debout devant ses tablettes fixées au mur, écrivant, avec dans le regard lorsqu'il se pose sur l'horizon la mélancolie de ne pouvoir rentrer. — SIMONNE CARRIER.

Péguy, l'illustre enfant d'Orléans

A propos de la vente d'un reliquat d'archives Péguy, provenant de la succession de Marcel, fils aîné de l'écrivain, il est bon de signaler (*le Monde du 23 novembre*) l'intérêt manifesté par les Archives de France ou la Bibliothèque nationale, *qui y sont allées de leur obole.* Mais le principal acheteur, qui a acquis le tiers du lot et la plupart des pièces réellemment *importantes, a été le* Centre Charles-Péguy d'Orléans. Cela méritait d'être souligné.

Créé il y a vingt ans par une ville qui n'oublie pas le plus illustre de ses enfants, cet organisme municipal rassemble, dans les salles modernes d'un bel hôtel Renaissance l'essentiel des manuscrits, des livres et des documents concernant Péguy et son époque. Il doit cette position de quasi-monopole à la générosité des trois autres enfants Péguy et de leurs héritiers, qui lui ont cédé en 1964, pour une somme très inférieure à ce que des enchères publiques auraient rapporté, l'ensemble des archives des *Cahiers de la quinzaine* et la plupart des manuscrits de l'écrivain.

Tous ceux qui souhaitent travailler sur Péguy ou s'instruire à son endroit y trouveront des trésors soigneusement conservés et immédiatement accessibles, sous la responsabilité d'un directeur spécialiste de Péguy et professeur à l'université d'Orléans. Bien peu d'écrivains bénéficient d'une telle sollicitude. — JEAN BASTAIRE.

★ CENTRE CHARLES-PEGUY, 11, rue du Tabour, 45000 Orléans, tél. (38) 53.20.23. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h.

La gloire de Raymond Roussel

Les actes du colloque « Raymond Roussel en gloire », qui s'est tenu à Nice, en juin 1983, sont publiés par les *Cahiers du Centre de recherche sur le surréalisme* (1), dans un numéro de *Mélusine* (130 F), à L'Age d'homme. Des *interventions* de François Caradec, Clément Rosset, Jean-Jacques Pauvert, Michel Décaudin, etc., traitent *d'un Roussel libéré des bandelettes* dans lesquelles, successivement, les adeptes du surréalisme et du *nouveau roman eurent le tort de* l'enrouler. Loufoque et grandiose, Roussel *« va victorieusement à rebours, à l'encontre de tout ce qui est conseillé et recommandable »* (Rosset).

Ce volume, surtout, produit en annexe une lettre inédite de Joë Bousquet à Jean Ballard (septembre 1942). *Avec sa lucidité habituelle,* Bousquet met le doigt sur la découverte *« stupéfiante »* de Roussel : *« C'est à en avoir le souffle coupé. »* En attendant la publication des *textes critiques de Bousquet, cette* missive laisse entrevoir l'envergure d'un esprit avisé, si grave, qui n'a pas fini, *lui aussi*, de surprendre. — RAPHAËL SORIN.

(1) 13, rue Santeuil, 75231 Paris Cedex 05.

Diderot, vu de Kyoto...

Organisée par Hisayasu Nakagawa, avec le soutien du centre Kawaï (Nagoya), la récente rencontre de Kyoto (1), à laquelle participaient dix-huit Français, portait sur l'œuvre de Diderot et sur les parallélismes entre la France des Lumières et le Japon de l'époque d'Edo.

D'abord introduit auprès des Japonais dans l'optique d'un marxisme simplificateur, Diderot est redécouvert aujourd'hui dans une approche plus spécifique de la sensibilité japonaise. Celle-ci favorise une lecture « miniaturiste », plus poétique qu'idéologique, et rend mieux perceptible le mouvement subtil par lequel l'écrivain s'identifie aux personnages qu'il évoque, fictifs ou historiques. L'esprit de finesse l'emporte ici sur l'esprit de géométrie.

Dans une perspective analogue, on trouve dans le dix-huitième siècle japonais comme un *miroir du* nôtre : essor de la bourgeoisie, laïcisation de la vie sociale et conviviale (*banquet, cérémonie du thé*), *triomphe* de l'opéra et du théâtre (dans la forme populaire du kabuki), âge d'or *de l'histoire naturelle, les ressemblances* sont multiples et étonnantes. Le drame bourgeois naît au *Japon en* 1704. *Cinquante ans* avant Rousseau, Hakuseki écrit la première autobiographie *moderne (2); trente ans après le* curé Meslier, le médecin Ando Shoéki compose secrètement un *traité de matérialisme athée. Miroir* étrange. Ce siècle éclairé qui est aussi celui des *Contes de la lune vague, des haïkus de Buson ou des* estampes d'Outamaro, n'est pas réductible au nôtre. Mais, plus proche *qu'on ne l'imaginait, il laisse* entrevoir des convergences profondes.

...et de Tunis

Autre lieu, autre approche : on a traité du rapport entre *les Lumières* européennes et l'islam à l'occasion des Journées Diderot qui viennent de se tenir à Tunis. La discussion a surtout porté sur la connaissance de l'islam par les encyclopédistes (3). Malgré une sympathie pour la culture islamique (surtout sensible chez un Voltaire ou un Diderot), les hommes des Lumières, préoccupés par leur stratégie antireligieuse, ont sans doute manqué une chance historique après la fin de la menace turque : la possibilité d'une compréhension sereine et accueillante du monde de l'islam. On a parlé, à Tunis, de l'islam dans *l'Encyclopédie*, mais l'absence relative des arabisants n'a pas permis une approche inverse et complémentaire qui aurait donné l'occasion de mieux saisir la portée et les limites de l'universalisme des Lumières françaises (4). — ROLAND DESNÉ.

(1) Pour les actes et tous renseignements, s'adresser à H. Nakagawa, université de Kyoto, Yoshida-Honmachi, Sakyo-Ku, Kyoto 606, Japon.

(2) Voir, sur ce point, l'étude publiée dans le récent numéro de *Dix-huitième Siècle* (nº 16, 1984), Presses universitaires de France.

(3) *Actes à paraître en 1985.* S'adresser à Abdeljelil Karoui, faculté des lettres, 94, bd du 9-Avril-1938, Tunis.

(4) Les manuscrits de Diderot feront l'objet de deux journées d'étude les 10 et 11 décembre, à partir de 10 heures, dans la salle F 288 à l'université Paris-VIII, 2, rue de la Liberté, 93200 Saint-Denis (tél. : 821-63-64, *poste 1456, et* 829-32-28).

Les aventures de la raison

Les articles parus cet été dans *le Monde Aujourd'hui* sur « Les aventures de la raison » sont réunis dans un numéro spécial des Dossiers et *documents du Monde. Nous avions* invité une trentaine de chercheurs à répondre aux questions suivantes : *« En quel sens les formes de la rationalité traditionnelle vous semblent remises en cause par les découvertes de notre époque ? Pouvez-vous en donner quelques exemples ? Comment situeriez-vous votre discipline et vos propres travaux dans ce débat ? Parmi les nouvelles approches de la rationalité contemporaine, quelles sont celles qui vous semblent particulièrement fécondes ? »* Ont participé à ce débat MM. F. Braudel, F. Chatelet, Chombart de Lauwe, V. Descombes, G. Durand, R. Garaudy, G. Genette, A. Green, M. Guillaume, J. Habermas, A. Jacquard, H. Laborit, Y. Lacoste, J.-F. Lyotard, J. Melher, A. Moles, J.-C. Pecker, I. Prigogine, L. Sève, L. Sfez, D. Sperber, R. Thom, T. Todorov, A. Touraine, M. Tournier, J.-R. Vernes.

★ LES AVENTURES DE LA RAISON. Dossiers et documents du *Monde*. En vente au *Monde*. 29 p., 20 F (+ 2 F pour frais d'envoi).

Michel Seuphor, le touche-à-tout

Critique, historien d'art, poète et philosophe sans chapelle qui, selon l'expression de Gilles Plazy, tutoie Socrate et Lao Tseu, Michel Seuphor a conservé à quatre-vingt-trois ans toutes ses facultés d'émerveillement.

Les dessins et les textes inédits qu'il a confiés à la revue *l'Hippocampe* (Nº 3, 80 pages, 60 F, abonnement 4 numéros : 200 F, 38, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève 75005 Paris), nous donnent un aperçu des talents de ce touche-à-tout qui conjure ses paniques d'enfant en cueillant au hasard de ses lectures et de ses coups de cœur de quoi alimenter une imagination toujours affamée.

Dans *« Penser, c'est être libre »*, un texte rédigé en 1943, Michel Seuphor réagissait à sa manière aux événements qui l'oppressaient. *« L'homme qui pense fait chaque jour table rase »*, notait-il, avant d'ajouter : *« Comme la langue est faite pour savourer les mots et le palais les fruits, la liberté est faite pour savourer la vérité. »*

Des contributions de André Velter, Jacques Chessex et Ephraïm Mikhaël complètent agréablement ce numéro de *l'Hippocampe.* — PIERRE DRACHLINE.

Trois poètes en vacances

Chaque nouvelle livraison de *Mai hors saison* déroute et séduit à la fois car Guy Benoit, son animateur, a toujours pris soin de ne pas enfermer sa revue dans des carcans. Il a offert, cette fois-ci, sa publication à trois poètes pour qu'ils puissent s'y amuser en toute liberté.

Jean-Michel Varenne, Daniel Giraud et Michel d'Encausse en ont profité pour partir en vacances dans une maison landaise proche de l'océan. Cette escapade a abouti à un très beau résultat : sous enveloppe, vingt-deux cartes postales où souffle un air de désordre et de fête. (*Mai hors saison*, numéro 10 : *les Bonshommes de sable* — vingt-deux cartes sous enveloppe, 30 F. — Guy Benoit 1, place de la Résistance, logement 1122, 93170 Bagnolet.)

Tous les poèmes, arrachés au silence ou à une conversation fraternelle, portent la marque des instants privilégiés de *« trois vivants dont les éclats de rire griffent le temps... trois grains de sable dans les bras du désert... »*. — P. D.

• EN BREF

• **LE PRIX MÉRIDIEN 1984** a été décerné à Jean-Pierre Dufreigne pour *La vie est un jeu d'enfant* (Grasset), *par sept voix contre trois* à Morgan Sportes pour *la Dérive des continents* (Seuil), deux à Danièle Saint-Bois pour *Frère* (Two Cities) et une à Tchicaya U Tam'si pour *les Phalènes* (Albin Michel). Doté de 30 000 F, le prix Méridien a été créé en 1976 par le conseil régional Languedoc-Roussillon.

• **LE PRIX JEAN-MACÉ** 1984 a été décerné à André-Marcel Adamek pour son roman *Un imbécile au soleil* (Luneau-Ascot). Le jury a sélectionné les trois titres suivants, qu'il recommande particulièrement : *la Vindicte du sourd*, de Michel Chaillou (Gallimard) ; *On ne part pas*, d'Henri Raczymow (Gallimard) ; *la Légende de Marc et Jeanne*, de Daniel Zimmermann (Fayard).

• **LE PRIX DARNAUD-PRIX DE L'UNION RATIONALISTE** a été décerné à Gilbert Brunet, docteur en science des religions, pour son œuvre d'historien et son activité militante au sein de l'Union rationaliste.

• **LE MANUSCRIT DES « VASES COMMUNICANTS »** d'André Breton, dont la trace a été perdue, est en la possession d'un collectionneur qui est instamment prié de se faire connaître, auprès de la responsable pour l'édition de La Pléiade, de la présentation et des notes de cet ouvrage : Jacqueline Chénieux-Gendron, 11, rue de la Chaîne, 86000 Poitiers. Tél. (49) 41-12-78.

• BANDES DESSINÉES



CIEL !

• **MONOPOLE.** — On dit souvent que la presse, c'est le far-west. Avec le *Daily Star*, le dernier Lucky Luke, le Far West, c'est — pour une fois — la presse. Le jeune et talentueux Horace Greely, qui a l'encre dans le sang, décide un jour d'installer sa presse — une « Washington imperial nº 3 » — dans le village de Dead End Gulch pour y créer un journal. Il a la langue bien pendue, la plume vive mais aucun sens du danger. Il s'imagine que l'information est un droit et que la vérité est un combat. Mal lui en prend. C'est se heurter à des intérêts bien assis.

Ciel, un journal ! Ceux qui tiennent le village — gros commerçants, croque-mort — sentent le risque que fait planer sur la localité le souffle de la liberté d'expression. Ils lancent un contre-journal, tâchent de couler le *Daily Star*, organisent des attentats. Grâce à Lucky Luke, mercenaire de la presse indépendante, notre journaliste courageux surmontera toutes les embûches au grand dam des puissances d'argent. Toute ressemblance avec des personnes existant ou ayant existé est naturellement à exclure...

★ LE DAILY STAR, par *Morris* (dessin), X. Fauche et J. Léturgie (scénario). Dargaud. 48 pages. 34,50 F.

• **MAIEUTIQUE.** — L'art d'accommoder les phylactères (les « bulles ») nous a valu d'innombrables tentatives de récupération. Nous avions la Bible en BD, l'histoire en BD, Homère en BD, la guerre des Gaules, Salammbô... Manquait Platon. C'est fait grâce à Phileos, pseudonyme commun de Marie-Laure di Pasquale et Jean-Philippe de Tonnac, qui nous offrent *le Banquet* en BD.

La tentative était risquée. La *richesse profuse* du dessin, très fouillé, parfois fouillis — égare un peu le lecteur. Le texte lui-même étant déjà difficile (si on le compare avec ce que la BD donne habi*tuellement à lire... au public de BD) fallait-il l'agrémenter, l'alourdir* de dessins qui hachent la lecture et entravent la compréhension ? On savait Socrate laid mais on l'oubliait en lisant Platon seul...

Assurément *il y a là une tentative intéressante de mettre à la* portée du plus grand nombre le texte fondateur des idées philosophiques sur l'amour, le bien et le vrai. Mais pour les prochains il faudrait veiller à l'un des principes fondamentaux de la bande dessinée : l'harmonie du texte et de l'image.

★ LE BANQUET DE PLATON, par Phileos. Editions Phylactère et Trismegiste. 96 p., 96 F.

• **MUR DU SON.** — Américanophobes s'abstenir ! Avouons-le, au risque de passer pour un agent de l'*impérialisme yankee*, la lecture du quatrième album de l'intégrale de Buck Danny (*la Guerre de Corée*) est un plaisir délectable. L'escadrille de Buck Danny, composée de gentils camarades, loyaux, courageux, tolérants et efficaces, est aux prises avec les redoutables visées de l'aviation communiste nord-coréenne. Il y a trente-deux ans que la guerre de Corée (la vraie) est terminée. Trente-deux ans après, les aventures ambiguës du beau Buck et de ses gentils compagnons gardent toute leur fraîcheur simpliste. Les Jaunes (*« faces de citron »*) sont méchants, repoussants, hideux. Les Yankees sont généreux et beaux.

On pourrait s'arrêter à une lecture au premier degré, purement politique et historique. Ce serait se priver des autres qualités de ces aventures : scénarios denses et bien construits, dessin à la fois précis et vivant. Si l'idéologie qui sous-tend cette série a — heureusement — vieilli, l'art de Charlier et Hubinon n'a rien perdu de son efficacité.

★ TOUT BUCK DANNY, nº 4 : *la Guerre de Corée*. Editions Dupuis. 160 p., 79 F.

• **IN MEMORIAM.** — *« Je n'ai pas envie de parler de Reiser au passé »*, écrit Cavanna en concluant la préface du premier Reiser posthume, *« Fous d'amour »*. Il le faut pourtant. On exhumera peut-être des Reiser inédits ; on retrouvera des projets, des esquisses et des inachevés. Mais on n'aura plus de ces jaillissements, de ces éclaboussures graphiques qui, d'un trait soigneusement désordonné, résumaient la laideur et la vitalité de notre époque. *Fous d'amour* est un recueil plus cochon que nature, plus reiserien que les précédents, si c'est possible. L'animalité des accouplements y est littéralement projetée à la figure du lecteur, qui rit pour n'avoir pas à en pleurer. *Post reiserum triste...*

★ FOUS D'AMOUR, par Reiser. Albin Michel. 72 p., 55 F.

• **CRITIQUE.** — Qui prétend connaître Hergé et n'a pas lu *les Métamorphoses de Tintin* par Jean-Marie Apostolidès est un imposteur. Voici le livre le plus intelligent, le plus documenté, le plus fin consacré à l'enfant d'Hergé. Les apports de la psychanalyse, la critique de contenu, le décodage, le relevé méticuleux des répétitions, les réseaux souterrains de l'affectivité, les évolutions (de l'épopée au romanesque), les arrière-plans politiques, les cohérences et les contradictions : rien n'a échappé à ce lecteur-là. Il donne envie de tout relire parce qu'on se dit qu'avant lui on n'avait pas vraiment lu Hergé. Etonnant d'intelligence jusqu'aux excès de la subtilité : il explique tout !

★ LES MÉTAMORPHOSES DE TINTIN, par Jean-Marie Apostolidès. Seghers. 296 p., 92 F.

BRUNO FRAPPAT.

DU LIBRAIRE

LETTRES ÉTRANGÈRES

Des contes de Porto-Rico

L'écrivain portoricain René Marqués, mort en 1979, était surtout connu, en Amérique latine et aux Etats-Unis, comme auteur dramatique. Sa pièce la plus célèbre – *la Charrette* (1952) – a été jouée dans le monde entier. Elle raconte l'histoire d'une famille portoricaine qui doit quitter la campagne pour s'installer dans un faubourg misérable de San-Juan, puis dans le ghetto hispanique du Bronx.

C'est avec un recueil de contes, *Dans une ville appelés San-Juan*, que René Marqués inaugure la collection « Voix hispanophones des Caraïbes et d'Amérique », que viennent de créer les Editions carribéennes. Bien que le titre du recueil semble délimiter un espace géographique précis – San-Juan, la capitale, – chacun des textes ici rassemblés et remarquablement traduits par Juan Marey s'inscrit dans une méditation douloureuse sur le temps : temps des origines puis de la colonisation espagnole, temps arrêté de l'aristocratie terrienne ruinée, temps de la répression, de l'absurde et de la violence.

Les nouvelles de Marqués réunissent des êtres dont la vie a définitivement basculé parce qu'ils n'ont pas voulu abjurer ou parce qu'ils ont trahi, parce qu'ils ont été dénoncés ou condamnés sans preuves véritables. La mémoire, constamment sollicitée, établit un pont fragile entre l'avant et l'après, en occultant le moment précis où tout s'est effondré. Derrière ces vies brisées se tisse la chronique de l'oppression, du mensonge, des sursauts d'un peuple qu'on oblige à suivre une voie qu'il n'a pas choisie.

CLAUDE FELL.

★ DANS UNE VILLE APPELÉE SAN-JUAN, de René Marqués. Traduit de l'espagnol par Juan Marey. Editions carribéennes, 251 p., 65 F.

● EN POCHE

● LA JALOUSIE est un sentiment communément éprouvé, qui fait enrager, incite à la perfidie ou invite à la fuite : assurément, il exaspère la souffrance. La jalousie alimente les scènes les plus féroces de la comédie humaine qu'on se joue en général en famille. Madeleine Chapsal dans *la Jalousie* (« Idées »/Gallimard) a posé cette question indiscrète : *« Es-tu jalouse ? »*, à six femmes : Jeanne Moreau, Régine Deforges, Pauline Réage, Nadine Trintignant, Sonia Rykiel et Michèle Montraley. Pourquoi Madeleine Chapsal s'adresse-t-elle exclusivement à des femmes ? Parce qu'elles sont l'« objet » de sa jalousie, dit-elle...

● D.H. LAWRENCE écrivit les huit nouvelles du *Cheval ensorcelé* (Presses/Pocket, traduit de l'anglais et présenté par Pierre Nordon) au cours et au retour de son « pèlerinage sauvage » à travers le monde qu'il fit avec sa femme Frieda. C'est pourquoi ces nouvelles témoignent d'une grande diversité de lieux et de thèmes. La plus belle d'entre elles est sans doute *la Fugitive*, écrite au Mexique en 1924, qui évoque les expériences psychiques d'une femme dans un paysage sous le règne du soleil et vibrant de rites païens.

● LE MONDE ET SON HISTOIRE, qui constitue une histoire générale des civilisations et un instrument de référence, était devenu introuvable depuis plusieurs années. Publié à l'origine en onze volumes sous la direction de Maurice Meuleau, il est repris aujourd'hui en quatre tomes dans la collection « Bouquins ». Les deux premiers tomes, qui viennent de paraître, réunissent *le Monde antique* (Maurice Meuleau), *les Débuts du Moyen Age* (Luce Pietri), puis *la Fin du Moyen Age* (Luce Pietri) et *les Débuts du monde moderne* (Marc Venard). Cette édition a été établie par Véronique Bedin.

● LE RECUEIL DES « CONTES DE PLUIE ET DE LUNE » (« Folio ») est considéré comme le meilleur ouvrage de l'écrivain japonais Veda Akinari (1734-1809). Georges Sieffert a traduit et commenté ces contes fantastiques où toutes les variétés de fantômes sont représentées. Il souligne, notamment, la diversité des procédés littéraires dont a usé Akinari et combien la composition de ces contes s'inspire des principes du nô.

● LE FILS AINÉ DE JEAN-SÉBASTIEN BACH, Wilhelm Friedemann, aurait pu, un beau jour de l'an 1778, se décider à écrire la biographie de son illustre père. Mais souvenirs, révoltes et dévotions, enthousiasmes et mépris de soi, Dieu et plaisirs charnels auraient été autant d'invites à renoncer. Ce fut donc le romancier Georges Piroué qui, plus de deux siècles plus tard, se chargea de l'entreprise et assuma les sentiments contradictoires de Wilhelm. Biographie romancée, *A sa seule gloire* (Poche suisse L'Age d'homme) révèle aussi un immense amour pour la musique.

● TOLKIEN, l'auteur du célèbre *Seigneur des anneaux*, conçut dans les années 1915-1920 *le Silmarillion* (Presse/Pocket, traduit de l'anglais par Pierre Alien). L'édition de ce récit des Jours Anciens, qui composent les Premiers Jours du Monde dans la cosmogonie épique de Tolkien, a été établie et préfacée par le fils de l'écrivain, Christopher Tolkien.

JOURNAL INTIME

Les confidences de Jean-Rodolphe de Salis

En exergue aux carnets qu'il a tenus de 1981 à 1983, le célèbre historien suisse Jean-Rodolphe de Salis a mis cette maxime de Goethe : *« On a tort de trop s'attarder dans l'abstrait ; c'est à travers le vivant qu'on apprend le mieux à vivre. »* Apprendre à vivre, c'est bien sûr apprendre à souffrir ce qu'on ne peut éviter. Un art difficile dans lequel Jean-Rodolphe de Salis est passé maître.

C'est dans sa quatre-vingtième année que le désir l'a pris, alors qu'il lisait les *Journaux intimes* de Benjamin Constant, de s'adresser des lettres à soi-même, de *« parler au papier »*, selon l'expression de Montaigne, dont il s'est toujours senti si proche. *« Parler au papier ne nous distrait pas de nous-mêmes, mais nous fait pénétrer en nous-mêmes »*, écrit-il.

Ces pages d'un authentique libéral, qui fut l'ami des plus grands écrivains (Thomas Mann, Rilke, Pierre-Jean Jouve, Frisch, Dürrenmatt...) et le confident de nombreux hommes politiques (Mendès France, Adenauer, Kreisky...), méritent d'être lues attentivement. En même temps qu'elles nous révèlent un homme d'une exceptionnelle grandeur d'âme, elles ressuscitent, à la manière de Stefan Zweig, « le monde d'hier ». – R. J.

★ PARLER AU PAPIER, de Jean-Rodolphe de Salis. (Traduit de l'allemand par M. Leyvraz, E. Badoux et J. Hutter.) Payot. Lausanne. Diffusion Sofedis. 508 p. 168 F.

ESSAIS

L'Université en ruine

Maurice T. Maschino, après avoir dressé l'an dernier un constat catastrophique de l'enseignement secondaire, s'intéresse maintenant à l'enseignement supérieur. Là aussi, selon lui, la situation est dramatique : les lycéens *« parfaitement nuls »* ne sont pas devenus des étudiants *« géniaux »*. Quant aux universitaires, M. Maschino les juge *« peu portés à enseigner, chercheurs stériles, auteurs insignifiants, inconnus du public cultivé »* et n'hésite pas à abuser de cette argumentation pour dresser son pamphlet.

L'auteur aime les formules lapidaires. Il est dommage qu'il se contente de quelques textes syndicaux et de conversations avec des universitaires parisiens pour dénoncer la décadence de l'enseignement supérieur. L'Université ne se réduit pas à la somme des rancœurs accumulées par des déçus du socialisme ou... de la promotion. – S. B.

★ SAVEZ-VOUS QU'ILS DÉTRUISENT L'UNIVERSITÉ ?, de Maurice T. Maschino Hachette, 226 p., 69 F.

L'humanisme de Jean Hamburger

L'essai de Jean Hamburger vise à replacer la réflexion sur la raison dans une perspective générale. Les exemples, certes, sont empruntés pour la plupart aux domaines dans lesquels Jean Hamburger a fait œuvre de fondateur : réanimation, transplantation rénale, compatibilité, mais il est aussi question de mathématiques et de physique, de Newton et d'Einstein, d'Euclide et de Laplace, comme il est question de philosophie et des philosophes qui, à l'âge classique, étaient aussi des savants.

On perçoit l'irritation de Jean Hamburger à l'égard du scientisme un peu court qui sert souvent de philosophie aujourd'hui. Les temps ont changé, la science elle-même nous a appris qu'il n'y a de réalité que par rapport à l'observateur, qu'il n'y a de vérité qu'en fonction d'un système de référence dont on peut changer. Il y a des vérités, celle de la géométrie euclidienne et celles de l'espace courbe, qui ne s'excluent pas – pas plus que ne s'excluent la théorie corpusculaire et la théorie ondulatoire de la lumière. Et l'aléatoire est présent dans la physique probabiliste, comme dans le domaine biologique et médical. Il convient de ne pas identifier un moment du savoir à l'absolu de référence, notre mode de connaissance à l'absolu de la connaissance... Thèmes classiques qu'il fallait peut-être rappeler pour traiter des rapports de la raison et de la pensée.

Ce livre rapide retrouve avec une forme de naïveté roborative les grands problèmes de la pensée critique et précritique. Ce que l'auteur appelle *« questions impropres »* sont celles-là mêmes que Kant en 1781 appelait les antinomies de la raison pure, questions que la raison se pose à elle-même au sujet d'un objet qui est pure illusion : monde fini ou infini, commencement ou fin, nécessité ou liberté. De même la critique de la causalité, qui évoque singulièrement la pensée de Hume.

Au total, Jean Hamburger veut nous faire saisir ce que doit être l'humanisme aujourd'hui : joindre au rationnel le passionnel – l'individuel, l'éthique, le politique, – c'est nous avertir du péril mortel que représente l'homme unidimensionnel, fût-il scientifique. – C. S.-B.

★ LA RAISON ET LA PASSION, RÉFLEXION SUR LES LIMITES DE LA CONNAISSANCE, Jean Hamburger, Le Seuil, 163 p. 65 F.

HISTOIRE

L'invention de la grève

Entre 1974 – où est parue la belle thèse de Michelle Perrot, *les Ouvriers en grève ; France 1871-1890*, en deux forts volumes – et 1984 – où elle nous en propose cette version allégée – dix longues années ont passé. Comme l'explique l'auteur, son travail universitaire était le reflet d'une culture née au dix-neuvième siècle, marquée par l'industrialisation et la croyance en la mission historique de la classe ouvrière. Au moment où des pans entiers de l'industrie traditionnelle s'effondrent et où les ouvriers reculent massivement devant les cols blancs, cette étude prend une tonalité différente.

Elle n'en perd pas pour autant son intérêt. Ce que Michelle Perrot en effet a voulu analyser, c'est la naissance d'un mouvement historique, l'émergence d'une expérience nouvelle dans un milieu marginalisé, inorganisé, assommé par la misère, le déracinement et le souvenir de la répression qui a suivi la Commune. Par-delà le sujet historiquement situé, ce livre est une réflexion sur les phénomènes d'improvisation sociale et l'invention de conduites collectives. – F. G.

★ JEUNESSE DE LA GREVE. FRANCE 1871-1890, de Michelle Perrot, Seuil, collection « L'univers historique », 250 p.

A table !...

« Chaque période de l'histoire de France est caractérisée par un type de repas bien particulier. Au Moyen-Age, c'est le festin, au seizième siècle la collation, au dix-septième, la fête et au dix-huitième, le souper intime. » Si vous voulez savoir en quoi consistaient ces différentes agapes, ce qu'on y mangeait, comment on s'y tenait, d'où les cuisiniers tenaient leur science... lisez le livre de l'Américaine Barbara Ketcham Wheaton, *l'Office et la Bouche*. Elle y montre comment les Français, qui au Moyen Age mangeaient des hâchis comme tout le monde, ont acquis aux dix-septième et dix-huitième siècles la réputation d'avoir la meilleure cuisine d'Europe, grâce à l'ingéniosité de leurs maîtres-queux. Ceux-ci ont mis au point une science des combinaisons d'ingrédients et des mélanges de base permettant de varier à l'infini les préparations.

Une liste de recettes – allant d'un *« blanc Mengiez d'ung chappon pour un malade »* (1300) au *« ragout mêlé »* selon Menon (1790), en passant par un *« poulet d'Inde à la framboise farcy »* raconté par La Varenne (1654) ou une *« essence de jambon »* par Massialot (1705) – accompagne ce savoureux aperçu historique. – F. G.

★ L'OFFICE ET LA BOUCHE. HISTOIRE DES MŒURS DE LA TABLE EN FRANCE 1300-1789, de Barbara Ketcham Wheaton. Traduit de l'américain par Béatrice Vierné. Calmann-Lévy. 380 p., 126 F.

Ont collaboré à cette rubrique : Bernard Alliot, Serge Bollock, Pierre Drachline, Claude Fell, Frédéric Gaussen, Roland Jaccard, Daniel Junqua, Pierre-Robert Leclercq, Edgar Reichmann, Gabriel Rolin et Claire Salomon-Bayet.

A LA VITRINE

ROMANS

Staline au pays des merveilles

Ioanna Andreesco, romancière roumaine qui écrit en français, nous propose un voyage fascinant dans sa mémoire. Aux promesses messianiques venues de Moscou répond *l'élan généreux d'une adolescente* qui rêve d'un féerique avenir. Discipline et rigueur, don de soi et oubli des traditions, tel est le prix pour tenir sa place parmi les dirigeants des jeunesses communistes dans un lycée contrôlé par les durs du parti. Le doute qui lézarde la belle assurance de l'enfant disparaît quand son engagement politique atteint la *dimension du fanatisme religieux.* Excommuniée, empêchée de suivre ses études en raison du refus de *son père (personnage admirablement évoqué)* d'adhérer au kolkhose, la narratrice restera néanmoins fidèle à sa foi.

Fin de l'adolescence, mort de Staline. L'auteur nous restitue dans son monologue lancinant le paysage éclaté de cet âge incertain quand la ferveur révolutionnaire se mélange au trouble amoureux. Une sensualité diffuse, une vision magique des choses de la vie, la découverte de son corps, l'éloignent peu à peu *de ses emportements militants.* Une autre découverte, celle de l'imposture totalitaire couronne son cheminement. Entré par effraction dans cet espace merveilleux, précaire et précieux, de l'enfance qui se meurt, Staline y sera chassé comme un malfaiteur. L'héroïne, elle, abandonnant son fantasme, retrouve avec l'âge adulte les délices autrement effrayants de *la* vraie réalité. Un beau texte, frémissant de vérité et de nostalgie. – E. R.

★ **DISCOURS SENTIMENTAL, d'Ioanna Andreesco, la Table ronde, 215 P., 79 F.**

Une Polonaise qui rue dans les brancards

Avec des petits bouts de malheur, des éclats de colère, des coups de tête et de cœur, Ewa Pokas *a construit sa fugue.* Jeune actrice polonaise de renom, épouse d'un musicien qui travaille avec Pierre Boulez, elle va et vient entre sa patrie et Paris. Mais son roman jaillit tout droit de l'enfance et de l'apprentissage adulte.

Au commencement était Dieu. Elle en a jusque-là ! A l'âge des chaussettes blanches, elle lui crie qu'elle le hait et qu'il n'existe pas. Contradiction ? Elle s'en moque. D'ailleurs elle adore son père, qui n'existe pas non plus, *« qui avait un an de moins que Jésus quand il est mort ».* Laissant sa mère s'emmurer *dans le deuil, elle court les rues en* quête d'amour. Ainsi récolte-t-elle plaies, bosses et vague à l'âme. Sans doute est-ce pour se délivrer de cet héritage qu'elle l'a couché sur le papier. Il en monte une odeur de tilleul-menthe si fraîche qu'elle pique les yeux. A moins que ce ne soit de la vodka au poivre ? Pas du vin de messe en tout cas. Mais ce sont les brebis égarées qui font les meilleurs écrivains, et la collection « Mille et une femmes » a eu mille et *une fois raison de nous révéler* Ewa Pokas. – G. R.

★ **LA DANSEUSE DE CORDE, d'Ewa Pokas, au *Mercure de France*, 202 p., 79 F.**

NOUVELLES

Le Brésil profond

Les belles Cariogues au ventre électrisé par la danse ; les mises à mort du zébu dans les arènes misérables du Sertao ; les gamins qui rêvent d'être Pelé au Maracana ; Bahia et ses langueurs ; les macumbas et leurs prières ; les favelles et leurs nuits folles du carnaval... de Rio au Mato-Grosso, le soleil, la forêt, une passion tropicale de la vie, un culte christo-païen de la mort, samba et saudade. En quatorze nouvelles, tout le folklore et le « typique » qui, pour l'ignorant ou le voyageur hâtif, font le Brésil. Mais, sur cette espèce de Pasargada *(« pays imaginaire où règne la joie absolue »),* l'auteur a posé un regard bien différent de celui du voyageur qui trouve de beaux angles pour des photos d'autant plus splendides que le soleil, c'est bien connu, *embellit la misère.*

Spécialiste de la relativité, disciple d'Einstein et de Louis de Broglie, *Marie-Antoinette Tonnelat, morte* en 1980, n'annonçait pas une œuvre littéraire ni un style de nouvelliste avec toutes les qualités du genre. C'est pourtant ce qui nous est donné, fruit d'un amour entre une grande dame de la science et un pays dont elle a su, profondément, découvrir l'âme – quelle présence a le moindre personnage ! Avec cette œuvre d'art et d'humanité, Jorge Amado écrit dans la préface de l'ouvrage que l'auteur *« touche au cœur même du Brésil, aux fibres de son peuple : son livre est un acte d'amour ».* – P.-R. L.

★ **RETOUR A PASARGADA, de Marie-Antoinette Tonnelat, préface de Jorge Amado. Belfond, 230 p., 79 F.**

POÉSIE

Jean Chaudier, l'épistolier

Depuis 1970, Jean Chaudier a publié chez Rougerie huit recueils de poèmes. *Journal d'un poète de ce temps, son dernier livre, décevra* ceux qui, alléchés par un pareil titre, espéraient y trouver les affres d'un écrivain.

Jean Chaudier nous donne à lire, simplement, les lettres qu'il n'osera, peut-être, jamais adresser à une femme dont l'absence lui semble une indélicatesse de la vie. Il ne nous confie même pas le nom de l'inconnue mais nous laisse entendre que *« mélancolie »* ou *« crépuscule »* conviendraient parfaitement.

Le poète imagine les gestes de l'absente et les commente avec des mots qui démasquent un homme *prisonnier d'un visage enfoui* au fond de son regard.

« Quel est cet écrivain qui se donne la mort au commencement de la nuit ? », demande, à son amie, Jean Chaudier, qui appelle de ses vœux *« la défaite de l'humain »* pour que triomphe enfin la beauté sans entraves. – P. D.

★ **JOURNAL D'UN POÈTE DE CE TEMPS, de Jean Chaudier. Rougerie, 40 p., 36 F.**

Hubert Juin, le troubadour

Comme les troubadours d'antan, Hubert Juin divinise la femme dans des poèmes haletants, à la limite de la panique. *Les Visages du fleuve,* son dernier recueil, apparaît un peu comme un « Cantique des cantiques » *urbain où un poète magnifie* ses amours en ne sacrifiant rien au dévergondage verbal du temps. *Anachronique* jusqu'au bout, Hubert Juin s'autorise même *une « ode pour celle dont j'ai aimé les seins ».*

En amoureux de la Cour des Miracles, ce poète prête sa plume aux fous et aux mendiants qui, comme lui, ont élu la rue Saint-Martin comme asile de déraison et de fête.

Dans la fantasmagorie d'Hubert Juin, les visiteurs sont gens de qualité. Ils s'appellent : Maurice Scève, Charles Fourier ou Victor Hugo et partagent, avec l'auteur, les mots, le vin et les belles inconnues qui s'aventurent encore en pays de poésie.

Quelque part, dans une mémoire exilée, les *« guerriers du Chalco »* attendent l'heure de la revanche, et Hubert Juin, en écho, chante la violence primitive d'amantes dont, *les lèvres ressemblent aux poteaux de torture des premiers temps ».* – *P. D.*

★ **LES VISAGES DU FLEUVE, d'Hubert Juin, Belfond, 154 pages, 49 F.**

Le jardin secret de Jean de Boschère

Jean de Boschère aimait la nature, car elle le consolait des inconstances humaines. Il savait gré aux fleurs et aux oiseaux d'inspirer à sa plume des égarements que nulle logique ne viendrait contredire.

L'auteur de *Marthe et l'enragé* (1) *écrivit la Fleur et son parfum,* que l'on réédite aujourd'hui, lors d'un long séjour à La Châtre en 1941.

Ce poète, qui croyait que *« le vide seul permet le tout »,* entourait de mots ses fleurs préférées pour qu'elles ne se fanent jamais et l'accompagnent sur sa route de « rebelle solitaire ».

« Les déguenillés d'Hugo eussent exploité plus classiquement leur gueuserie dans ma Cour des Miracles que dans la leur », notait Jean de Boschère en contemplant l' *« herbe-aux-gueux »* qui insère ses *racines dans les crevasses des murs.*

Dans un texte d'une sensualité étonnante, Jean de Boschère flatte les *« belles scélérates »* qui donnent aux hommes *« la folle exaltation, le délire ou la mort »* et qui, toutes, portent dans leurs vaisseaux des poisons comme *« les désorientées cachent des stupéfiants dans les plis de leur robe ».*

Pour cet écrivain, les fleurs ressemblent à certaines femmes qui s'offrent pour encore mieux préserver leur mystère. – P. D.

(1) Gratuit.

★ **LA FLEUR ET SON PARFUM, de Jean de Boschère, préface de Michel Desbruères, collection « Monts et Merveilles », Editions Christian Pirot (diffusion : Alternative), 168 pages, 99 F.**

BIOGRAPHIE

Les contradictions de Victor Segalen

« Dans ces centaines de rencontres quotidiennes entre l'Imaginaire et le Réel, j'ai été moins retentissant à l'un d'entre eux, qu'attentif à leur opposition. J'avais à me promener entre le marteau et la cloche. J'avoue, maintenant, avoir surtout recueilli le son. »

Ces quelques lignes extraites d'*Equipée* (1) résument parfaitement l'esprit de Victor Segalen (1878-1919), qui, comme le souligne avec humour Claude Courtot, fut un médecin qui ne s'intéressa qu'à la littérature, un navigateur que la mer ennuyait et un sinologue qui n'aimait pas particulièrement la Chine.

Le *Segalen* de Claude Courtot n'est pas un essai sur le poète-voyageur, encore moins une classique étude littéraire mais, plutôt, une *relecture à haute voix d'une* œuvre dont la modernité interpelle et fascine.

L'ouvrage bénéficie, en outre, d'une remarquable iconographie et fourmille de documents rares sur cet écrivain qui eut le courage d'avouer : *« Je n'ai pas été dupe : ni du voyage ni de moi. »* – P. D.

(1) Réédité dans la collection « l'Imaginaire » chez Gallimard.

★ **VICTOR SEGALEN, de Claude Courtot, *Henri Veyrier*, 114 P, 148 F.**

SCIENCES

Les mathématiques arabes retrouvent leur vraie place

Jusqu'à une date récente, les traités d'histoire des mathématiques restaient presque muets sur la période allant des Grecs au dix-septième siècle. C'est ainsi que l'étude des mathématiciens arabes passait en priorité par les traductions *qu'ils avaient faites des ouvrages grecs*, et les œuvres mathématiques créées en arabe étaient négligées : peu d'entre elles ont été éditées dans leur langue originale, si bien que les études qu'elles ont suscitées sont restées très pauvres, et qu'il n'est pas rare, faute de documents, de voir un mathématicien de génie du dixième siècle mis au même niveau qu'un terne commentateur du quatorzième siècle.

Roshdi Rashed conteste cette vi*sion de l'histoire. Sa connaissance* des mathématiques aux différentes époques et son travail sur les manuscrits l'ont conduit à redécouvrir des documents que l'on pensait perdus et à les analyser.

A l'écart de toute préoccupation partisane, Roshdi Rashed ne s'évertue pas à démontrer que certains théorèmes attribués à des scientifiques du dix-septième siècle ont été, en fait, découverts par les mathématiciens arabes dès le dixième siè*cle, ce qui est le cas du fameux* « triangle arithmétique » de Pascal. L'unique souci de l'auteur est de retrouver une cohérence dans le déroulement de l'histoire des mathématiques, en prenant cette histoire comme un tout et en dégageant certains axes de développement.

Ces études, publiées dans différentes revues spécialisées, sont réorganisées en chapitres et complétées par une étude historique et critique où Roshdi Rashed fait appa*raître la « science occidentale »* comme un produit de la Méditerranée, lieu d'échange entre les civilisations et les cultures. Les mathématiques écrites en arabe retrouvent ainsi leur vraie place : celle d'une étape importante dans l'histoire générale de cette discipline. – D. J.

★ **ENTRE ARITHMÉTIQUE ET ALGÈBRE – RECHERCHES SUR L'HISTOIRE DES MATHÉMATIQUES ARABES, de Roshdi Rashed, *les Belles Lettres*, 324 pages, 230 F.**

• DERNIÈRES LIVRAISONS

● PRÉVERT INÉDIT. – Des sketches, des histoires, des scénarios de dessins animés, Saint-Germain-des-Prés et Henri Michaux, le cinéma, la guerre au Vietnam : autant de sujets évoqués dans *la Cinquième Saison,* qui réunit cinquante textes inédits de Jacques Prévert. Un vrai bain de jouvence et de nostalgie. (Jacques Prévert : *La Cinquième Saison,* Gallimard. 238 pages, 110 F.)

● « SOUVERAINEMENT CALME ET ÉLECTRIQUE » : c'est ainsi que Georges Haldas décrit l'état de poésie dans ce nouveau livre *Rêver avant l'aube.* Ce sont des notes en marge, au jour le jour, *« petites réactions, petits sentiments »,* sur des journées plus ou moins vides, des fraternités illusoires, les disputes, les petits matins, la mémoire, écrire, la beauté des êtres, boire une bière. *« Quand tu as parlé, tourne le dos à ce que tu as dit. »* (Georges Haldas : *Rêver avant l'aube,* l'Age d'homme, 319 pages.)

● POUR PÉNÉTRER LE SECRET DE LA CRÉATION ARTISTIQUE CHEZ ROBERT SCHUMANN. Rémy Stricker part de la folie et emprunte l'itinéraire ouvert par Freud. Parce que le sujet n'est plus là pour répondre, l'aventure revêt la forme d'une énigme policière dont Rémy Stricker adopte les règles, insolites en musicologie. Des indices apparaissent, des documents inédits témoignent, la musique – morceaux célèbres ou compositions troublantes et oubliées – apporte des révélations. (Rémy Stricker : *Robert Schumann, le musicien et la folie,* Gallimard, 240 pages, 130 F.)

● ARRABAL ne déserte jamais longtemps la scène : le théâtre est sa passion. Ce quinzième recueil de son *Théâtre,* qui réunit *les Délices de la chair* et *la Ville dont le prince est une princesse,* témoigne d'un talent que l'on situe parmi les plus originaux du temps. (Arrabal : *Théâtre XV, Christian Bourgois,* 160 pages, 50 F.)

● A LA QUESTION : « QU'EST-CE QU'UNE PROBABILITÉ ? », aucune tentative de réponse n'a emporté suffisamment la conviction pour s'imposer. En s'appuyant sur une analyse *du développement moderne de la théorie des* probabilités, Jacques Bonitzer montre qu'une philosophie du hasard dont la base repose sur la *seule question de la signification du concept* de probabilité est excessivement réductrice. Dans tout phénomène aléatoire est présent ce qu'il appelle la catégorie objective du point de vue. Par exemple, la mise en œuvre de la science statistique suppose toujours le point de vue d'une pratique sociale. (Jacques Bonitzer : *Philosophie du hasard,* Terrains/Editions sociales, 194 pages, 120 F.)

● CETTE FEMME QUI PORTE FALBALAS, qui a « son » jour, « ses » pauvres et *« son » confesseur, etc., est la bourgeoise de la* fin du dix-neuvième siècle telle qu'elle apparaît à travers la presse féminine et familiale. Danielle Flamant-Paparatti évoque avec sérieux et humour une époque charnière de l'histoire de la condition féminine, où les femmes commencèrent à remettre en question le partage des rôles *et à pénétrer dans des domaines jusque-là* réservés aux hommes. (Danielle Flamant-Paparatti : *Bien-pensantes, cocodettes et bas-bleus,* Denoël, 208 pages, 82 F.)

● « JE SUIS NÉ DANS LES CUISINES », a coutume de dire Raymond Oliver. De fait, le petit garçon qu'il fut et qui bravait les interdits en rôdant autour des fourneaux de l'hôtel familial devait tout naturellement suivre l'itinéraire *paternel, et devenir l'un des plus célèbres cuisiniers* de France. Au fil de ses souvenirs, Raymond Oliver se raconte, évoque ses passions et ses rencontres, livre ses jugements et quelques recettes. (Raymond Oliver : *Adieu fourneaux,* Robert Laffont, 302 pages, 80 F.

Le Monde des livres

Quand Ludovic Massé réhabilitait les « bons sentiments »

PLUTOT que roman, ce *Livret de famille* de Ludovic Massé (1), premier tome de la trilogie des Grégoire (2), pourrait être qualifié de *« chroniques des années propres »*. Années propres, années pauvres du début de ce siècle pour une famille catalane dont Lucien, le benjamin, qui est ici le narrateur, s'applique à retracer l'humble épopée.

Petits tableaux et portraits se succèdent, qui campent décors et personnages avec minutie, dans une langue propre (oui, encore), odorante, savoureuse, tellement qu'à certains moments on se croirait transporté dans la resserre aux pommes, ou dans le grenier où sèchent les figues, ou encore devant les panneaux ouverts d'une armoire à confitures.

Toutes les figures d'antan, les beaux gestes perdus, les raisons et les saisons révolues sont là, conservés dans la mémoire d'un homme, bien répertoriés, et lorsque d'aventure le flou plane sur une zone trop ancienne ou trop secrète, on nous l'avoue sans manière. Ainsi, à propos de sa grand-mère Grégoire qu'il n'a pas connue, Lucien confie : *« Je ne sais pas grand-chose de sa mort, sinon qu'elle s'en alla du cœur... »* On a perdu en précision mais beaucoup gagné en poésie.

Toujours le récit est conduit par le souci de la chronologie mais s'embarrasse peu en revanche de la valeur hiérarchique des événements. Un souvenir que nous estimerions *« secondaire »* supplante souvent la relation d'un fait plus important, comme des accordailles ou la mort d'un proche. Mais l'on comprend vite : si l'achat d'un buffet, sa livraison, les discussions et les ballets auxquels donne lieu son arrivée dans la maison tiennent tant de place, c'est qu'on a économisé sou par sou pendant vingt ans pour l'acquérir.

La place belle, cependant, est faite ici au père, à cet instituteur de campagne, peu soucieux de la morale conventionnelle, homme si intègre et solide, si respectueux des autres qu'il fut vénéré par plusieurs générations d'élèves et par ses cinq enfants. Pédagogue dévoué et ingénieux qui exerça son apostolat dans des conditions aujourd'hui inimaginables, homme qui riait à en *« écailler le plafond »*, il portait haut l'amour de la nature, de la musique, de la vie en tous ses aspects et le communiquait à tous ceux qui l'approchaient.

Image fascinante du père protecteur et libéral qui jamais n'avait failli, qui s'était fait bouclier pour défendre les siens : *« Il avait empoigné sa plume, sa plume la mieux trempée et la plus belle, comme on choisit une épée avant un combat »* lorsque Clément, son fils aîné déjà lesté de femme et enfants fut révoqué des Postes en 1909 pour avoir fait grève. Et ce sont les paroles généreuses du père qui clôturent ce livre : *« Du courage, mes enfants ! Nous vous attendons... La maison est assez grande pour tous... Et laissez dire Symian... Laissez faire Clémenceau... Ils passeront, les misérables, et notre cœur vous reste ! »*.

Qu'on s'avise aujourd'hui de redonner à lire un texte qui regorge de ces *« bons sentiments »* si souvent dénigrés, réputés si dangereux pour la littérature, signale peut-être une mutation des goûts : et si nous étions las des miasmes élégants qui nous asphyxient, et si nous attendions d'un livre un peu d'air frais, quelque souffle chaleureux et générateur, fussent-ils véhiculés par des *« bons sentiments »* ?

ANNE BRAGANCE.

★ LE LIVRET DE FAMILLE, de Ludovic Massé. P.O.L., 316 p., 85 F.

(1) Né en 1900, Ludovic Massé mourut le 24 août 1982 (voir « le Monde des livres » du 16 mars 1984).

(2) La trilogie des Grégoire parut pour la première fois dans les années 40, aux éditions Fasquelle.

La bienveillance singulière de Marguerite Yourcenar



BERENICE CLEEVE.

MARGUERITE YOURCENAR regarde avec une indifférence amusée – et parfois légèrement agacée – les images d'elle-même qu'on lui propose, depuis que, d'écrivain secret, elle est devenue une sorte de star : portraits anecdotiques – la maison en bois dans une île de l'extrême nord-est des Etats-Unis, aux hivers longs et rudes, le pain qu'elle pétrit elle-même, les chiens et les écureuils – ou portraits académiques jusqu'à l'hyperbole, l'Académie française.

Pour elle, tout cela est non seulement subalterne, mais erroné. Ni sa vie ni son œuvre ne sauraient entrer dans des catégories mais récusent les étiquettes et les classifications, que Marguerite Yourcenar tient pour des « *obsessions* » néfastes. Ses lecteurs attentifs l'auront compris.

Si elle consent à parler, c'est de son travail, passé ou présent, de la « technique » comme de la morale, gommant de son discours toute allusion qui pourrait passer pour une confidence. Ceux qui attendent ses prochains livres pour enfin connaître sa biographie risquent de rester, à jamais, sur leur faim. La suite d'« *Archives du Nord* – histoire de son ascendance paternelle – ne dira rien de sa vie, si ce n'est sa vision de l'enfance, très éloignée des propos convenus sur l'intérêt passionné de l'enfant pour l'adulte, pour ses parents notamment. En ce domaine où les écrivains ont consenti à beaucoup de facilité, Marguerite Yourcenar, une fois encore, suit son chemin, avec une rigueur contraire à l'abus de sentimentalisme qu'elle a déjà déploré dans la littérature française.

Sa parole, qui fascine ou irrite, est en elle-même remarquable, avec un vocabulaire très homogène, un rythme, un phrasé que la transcription même ne peut détruire, bien qu'elle en altère la mélodie si particulière. Marguerite Yourcenar a su préserver un art presque perdu, celui de la conversation. Lorsqu'elle s'interrompt, hésite entre deux mots, se reprend, c'est pour chercher une plus grande précision, se corriger à voix haute comme on rature un texte.

De Marguerite Yourcenar, on a coutume d'évoquer la sérénité un peu froide, une certaine hauteur, une distance, tempérées ou aggravées par une absolue courtoisie. Pourtant, son regard bleu, d'une transparence extrême, se joue de ce personnage lointain et marmoréen jusqu'à la caricature. Il y passe, certes, de l'ironie, un rien méprisante parfois, mais aussi des airs de moquerie tendre, et surtout une bienveillance singulière, propre à ceux qui n'ont rien à regretter puisqu'ils ne se laissent rien imposer. Ainsi, lorsque Marguerite Yourcenar accepte ce qu'elle nomme une entrevue, elle donne son temps à son hôte, avec une attention discrète.

En définitive, de cette image de vieille dame solitaire et un peu raide, qui ne sourirait jamais, Marguerite Yourcenar rit franchement. Un rire assurément sans complaisance. Un rire salubre.

JOSYANE SAVIGNEAU.

Lire pages 24 et 25 notre entretien avec Marguerite Yourcenar : « Un certain goût de la langue et de la liberté. »

Benoist-Méchin, l'ultra du vichysme

Dans des Mémoires inédits, l'ancien ministre de Darlan regrette que la France n'ait pas davantage collaboré avec le Reich.

C'EST en juin 1944 que Jacques Benoist-Méchin – du moins l'affirme-t-il – en terminait avecc un gros manuscrit dont le sujet n'est pas mince et demeure, quarante ans après, un enjeu de mémoire : les années d'occupation, le temps des collaborations. Aujourd'hui, les travaux des historiens sur des archives enfin ouvertes ont apporté des réponses satisfaisantes à bon nombre de questions qui étaient encore matière à controverse dans les années 50 : le régime de Vichy a-t-il ou non piégé Hitler, a-t-il ou non pratiqué une politique de double jeu, a-t-il ou non fait fonction de bouclier efficace ?

L'histoire du temps présent étant, par définition, une histoire avec témoins, les Mémoires des acteurs sont – *a priori* – bons à lire. Ceux de Benoist-Méchin comme les autres. Avec cette singularité que les siens tranchent sur la plupart des plaidoyers *pro domo* rédigés après coup par les excellences du régime : lui déplore à longueur de pages que l'Etat français n'en ait pas fait plus, qu'il n'ait pas davantage collaboré, épaule contre épaule, avec le Reich. C'est sans doute pour cette raison qu'il jugea préférable de garder ces Mémoires dans ses tiroirs. Plus d'un an après sa mort (1), son éditeur vient d'en publier le premier volume.

Benoist-Méchin se prenait volontiers pour un historien. Disons plutôt qu'il était un essayiste. Esprit curieux de tout, il avait jadis fréquenté les cercles littéraires de la capitale, tout en voyageant. Dans les années 30, il passait pour « européen ». Il s'était suffisamment familiarisé avec l'allemand pour sortir, en 1936, le premier volume de son *Histoire de l'armée allemande*, qui lui valut quelque notoriété. Ladite armée le faisait prisonnier en juin 1940. Placé rapidement en « congé de captivité », il travailla à Berlin pour les services de l'Etat français, avant d'entrer dans le gouvernement de Darlan, en février 1941.

Benoist-Méchin put alors mettre en œuvre ce qui lui tenait particulièrement à cœur : jouer les intermédiaires entre l'ambassade allemande de la rue de Lille – où trônait Abetz – et Vichy. Et l'essentiel du propos de ce premier volume, c'est le récit, tout à la fois clair et austère, des « *occasions manquées* » entre l'Etat français et le Reich. A le lire, on s'y retrouve un peu mieux dans les intrigues compliquées qui se nouent tout au long de l'année 1941 pour amorcer une collaboration tous azimuts. Lui, Benoist-Méchin, rédige un « *pacte provisoire* » puis un « *plan de défense impériale* » (documents jusqu'à ce jour fort peu connus) sous la férule d'un Darlan naviguant à vue, et dont il trace un portrait peu flatteur : « *Son esprit était borné, ses vues courtes, sa culture limitée ; son intelligence éminemment pratique était celle d'un bon chef d'état-major.* » Car le mémorialiste n'est pas tendre pour un régime qui entend faire la révolution mais, « *sans combat, sans victimes, sans martyrs et sans héros, dans le confort des bureaux officiels* ».

JEAN-PIERRE AZÉMA.

(Lire la suite page 30.)

(1) Jacques Benoist-Méchin est mort le 24 février 1983 (voir *le Monde* du 26 février 1983).

SPORTS

AUTOMOBILISME

En dépit du conflit avec Monaco un quatrième mandat pour M. Balestre

M. Jean-Marie Balestre a été réélu à la présidence de la Fédération française du sport automobile (FFSA) lors de l'assemblée générale réunie mercredi 5 décembre à Paris. M. Balestre, qui sollicitait un quatrième mandat consécutif, a été reconduit dans ses fonctions à l'unanimité moins une abstention du nouveau comité directeur qui s'est prononcé à mains levées.

M. Guy Verrier, directeur du service compétition de Citroën et membre sortant du comité directeur, qui briguait le fauteuil de M. Balestre, n'a pas été réélu au comité directeur, condition préalable à l'accession à la présidence. Ce dernier s'était porté candidat pour protester contre l'attitude de M. Balestre dans le conflit qui oppose l'actuel président de la FFSA à l'Automobile-Club de Monaco et à son président, M. Michel Boeri.

Cette réélection intervient moins de deux mois après le nouveau mandat confié à M. Balestre par la Fédération internationale du sport automobile (FISA).

Le patron du sport automobile a dit qu'il allait faire *« des concessions à la principauté de Monaco pour trouver une solution au conflit qui oppose cette dernière aux fédérations française et internationale »*.

« Je souhaite que le Rallye de Monte-Carlo ait lieu et je souhaite aussi être débarrassé de cette affaire de Monaco », a déclaré M. Balestre après sa réélection. Et il a précisé que le prince Metternich, président de la Fédération internationale automobile (FIA), se chargerait de proposer ces *« concessions »* aux dirigeants de la principauté.

Va-t-on vers une solution dans le conflit qui oppose la Fédération française du sport automobile (FFSA) et la Fédération internationale du sport automobile (FISA) à l'Automobile-Club de Monaco (ACM) à propos de l'organisation du Rallye de Monte-Carlo et du Grand Prix de formule I ? La question est loin d'être tranchée, mais les déclaratins de M. Balestre constituent aujourd'hui un motif d'apaisement.

La FFSA, qui demandait un million de francs à l'ACM *« en dédommagement de l'utilisation des infrastructures françaises et du potentiel sportif, humain et matériel du sport automobile français »*, a proposé que le paiement de cette somme soit échelonné comme les autorités monégasques l'avaient suggéré dans une première négociation.

M. Balestre a annoncé également que le rallye pourrait être réintégré au calendrier du championnat du monde et qu'une intervention serait faite auprès des préfectures pour que rien n'y fasse obstacle. *« Mais Monaco a-t-il vraiment l'intention d'organiser ce rallye ? Depuis quelque temps, des gens se posent la question*, a indiqué M. Balestre. *Déjà, l'an dernier, M. Boeri s'était* plaint de l'ombre que faisait le rallye Paris-Dakar à celui de Monte-Carlo. »

Le président de la Fédération française a également révélé une proposition de médiation à propos du Grand Prix de formule I. Monaco pourrait céder ses droits de propriété sur la retransmission télévisée à la FIA avec la garantie que cela ne produirait aucun désavantage financier nouveau pour l'ACM. « *La FIA*, a précisé M. Balestre, *se substituerait ainsi à Monaco dans l'accord avec la chaîne américaine ABC.* »

Quelques heures auparavant, M. Pierre Drai, président du tribunal de Paris, qui devait rendre son ordonnance de référé dans le conflit, a reporté sa décision au 7 décembre *(nos dernières éditions)*.

Il a demandé d'entendre de nouveau dans son cabinet les avocats des parties en cause pour essayer d'obtenir d'elles une conciliation.

Après avoir soufflé le froid et le chaud, M. Balestre semble revenir à des sentiments meilleurs à l'égard de l'ACM et de M. Boeri. Ces derniers, qui avaient établi un dossier solide, multiplié les tentatives de conciliation et s'étaient gardés de déclarations intempestives, auraient-ils fait reculer le président de la fédération, plus soucieux de régler des comptes que de promouvoir le sport automobile ? Ce n'est pas la première fois que M. Balestre, habitué à aller jusqu'au bout de ses extravagances, fait subitement marche arrière. Le sport automobile, les fanatiques du « Monte » et ceux du Grand Prix se réjouiront le jour où ils apprendront que les deux épreuves monégasques auront effectivement lieu en 1985. Le président pourra alors déclarer fièrement, comme naguère, *« J'ai fait la paix avec tout le monde. »*

GILLES MARTINEAU.

TENNIS

SUKOVA - EVERT-LLOYD EN FINALE A MELBOURNE

Les têtes de séries tombent en série à Melbourne. Après les éliminations de Lendl, Cash et Nyström dans le tournoi masculin des Internationaux d'Australie, Martina Navratilova, « grandissime » favorite de l'épreuve féminine, a glissé à son tour, le 6 décembre, sur le gazon de Kooyong. Son ex-compatriote, la Tchécoslovaque Héléna Sukova, agée de dix-neuf ans, a mis un terme à une série de 73 victoires en remportant leur demi-finale 1-6, 6-3, 7-5. Championne d'Australie en 1981 et 1983, Navratilova ne pourra donc pas disputer la septième finale consécutive d'un tournoi du grand chelem, ni surtout devenir la troisième joueuse de l'histoire du tennis à gagner les quatre tournois majeurs au cours de l'année calendaire.

Grâce à son service et à son retour de revers, Sukova, qui est la deuxième joueuse de l'année à avoir battu Navratilova, avait déjà éliminé au tour précédent la grande Pam Schriver. En finale, elle rencontrera l'Américaine Chris Evert-Lloyd, victorieuse en demi-finale de l'Australienne Wandy Turnbull, 6-3, 6-3. D'autre part les demi-finales masculines mettront aux prises Johan Kriek et Mats Wilander, le tenant du titre, qui a battu son compatriote Stefan Edberg 7-5, 6-3, 1-6, 6-4, et Kevin Curren, vainqueur de Scott Davis, 7-5, 6-2, 6-3, avec la gagnant du match Testerman-Becker.

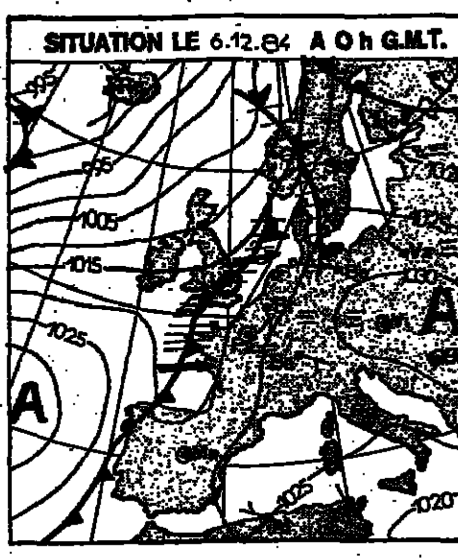
BASKET-BALL : *coupe Korac.* — Orthez et Le Mans ont remporté leur match aller des quarts de finale de la coupe Korac, mercredi 5 décembre, en battant respectivement les équipes espagnoles d'El Ferrol (97 à 76) et italiennes de Livourne (97 à 88). D'autre part, le Stade Français a été battu dans sa salle par Milan (109 à 88).

FOOTBALL : *victoire de la Bulgarie.* — La Bulgarie a battu le Luxembourg par 4 buts à O, mercredi 5 décembre à Sofia, en match de qualification pour la Coupe du monde 1986. Après ce résultat, la Bulgarie accède à la deuxième place du groupe 4, avec 3 points pour trois matches. La France est première avec 4 points pour deux matches.

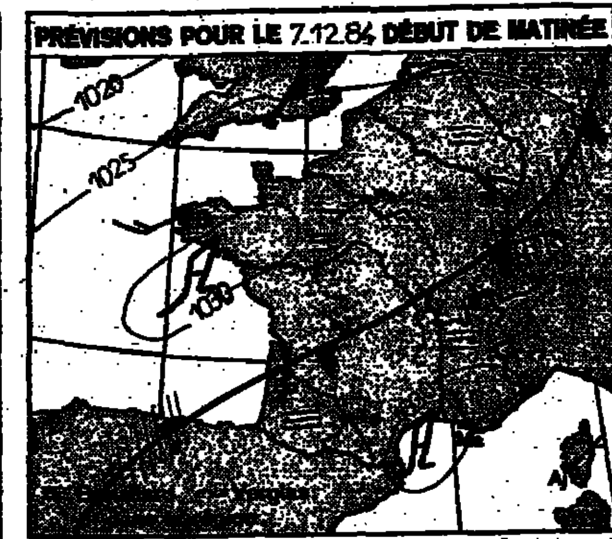
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6.12.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 7.12.84 DÉBUT DE MATINÉE



Front quasi stationnaire — Front chaud — Front froid — Pluie — Brouillard — Verglas — Neige — Averses — Vent fort — Occlusion

Evolution probable du temps prévu en France entre le jeudi 6 à 0 heure et le vendredi 7 à 24 heures.

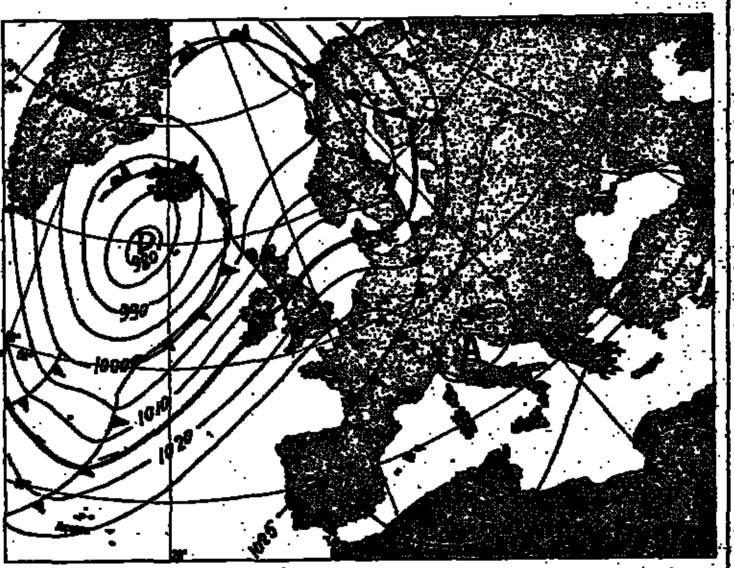
Les hautes pressions continueront à se renforcer sur la France ; elles rejetteront les perturbations d'origine océanique à des latitudes plus septentrionales.

Vendredi, en matinée, il fera très beau sur les régions méditerranéennes, le sud des Alpes et du Massif Central. Par contre, de l'Aquitaine à l'Auvergne et au Nord-Est, le temps sera brumeux et nuageux, sans pluie toutefois. Sur le reste du pays, on observera de nombreux bancs de brouillard ; la visibilité ne s'améliorera que lentement. Dans l'après-midi, ces brouillards persisteront localement. Sinon, le temps ensoleillé prédominera sur la plus grande partie du pays. Les vents seront faibles. Quant aux températures, elles resteront le plus souvent supérieures aux normales saisonnières. Elles avoisineront au lever du jour 2 à 5 degrés (faibles gelées par endroits), 10 à 18 degrés du nord au sud, en milieu d'après-midi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 6 décembre, à 7 heures, de 1 021,5 millibars, soit 766,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 décembre; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6 décembre) : Ajaccio, 19 et 5 degrés; Biarritz, 17 et 10; Bordeaux, 11 et 5; Bourges, 10 et 1; Brest, 13 et 8; Caen, 11 et 9 ; Cherbourg, 10 et 7 ; Clermont-Ferrand, 12 et 2; Dijon, 7 et 0; Grenoble-St-M.-H., 8 et 1; Grenoble-St-Geoirs, 8 et 0; Lille, 11 et 4; Lyon, 10 et 0; Marseille-Marignane, 17 et 5; Nancy, 6 et 1; Nantes, 11 et 7; Nice-Côte d'Azur,

PRÉVISIONS POUR LE 7 DÉCEMBRE A 0 HEURE (GMT)



18 et 8; Paris-Montsouris, 11 et 4; Paris-Orly, 11 et 2; Pau, 18 et 0; Perpignan, 15 et 4; Rennes, 10 et 9; Strasbourg, 4 et 2; Tours, 12 et 4; Toulouse, 13 et 2; Pointe-à-Pitre, 32 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 10; Amsterdam, 10 et 5; Athènes, 12 et 5; Berlin, 3 et 1; Bonn, 8 et 3; Bruxelles, 11 et 3; Le Caire, 20 et 10; Iles Canaries, 22 et 17; Copenhague, 5 et 4; Dakar, 25 et 20; Djerba, 17 et 10; Genève, 5 et 3; Istanbul, 10 et 2; Jérusalem, 12 et 1; Lisbonne, 14 et 12; Londres, 11 et 7; Luxembourg, 4 et 1; Madrid, 11 et 5; Montréal, – 2 et – 12; Moscou, – 2 et – 3; Nairobi, 27 et 16; New-York, 4 et 0; Palma-de-Majorque, 14 et 2; Rome, 19 et 7; Stockholm, 4 et 2; Tozeur, 20 et 10; Tunis, 18 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

SAMEDI 8 DÉCEMBRE

« Collection Walter Guillaume », 11 heures, vestibule de l'Orangerie, Mme Oswald.

« Crypte de Notre-Dame », 14 h 30, entrée, Mme Senant.

« La Sainte-Chapelle présentée aux jeunes », 14 h 30, entrée, M. Serres.

« La maison de Victor Hugo », 15 heures, 6, place des Vosges, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Douanier Rousseau », 13 h 30, entrée Grand Palais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Watteau », 12 h 30, entrée Grand Palais (Mme Hager).

« Le Grand-Orient de France », 15 heures, 16, rue Cadet (Mme Hauller).

« Musée de Camondo », 15 heures, 60, rue de Monceau (Histoire et archéologie).

« La Seine et ses ponts », 14 h 30, place du Châtelet, devant la fontaine (Paris autrefois).

« Exposition Watteau », 11 h 30, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

14 h 45 : 36, rue des Mathurins, M. P. Charlot : « Jules Ferry » ; docteur S. Avezou : « L'encyclopédie de Diderot a-t-elle encore un avenir ? » (Le nouveau faubourg).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi *6 décembre* :

DES DÉCRETS

● Relatif aux attributions du premier ministre concernant la Nouvelle-Calédonie et dépendances.

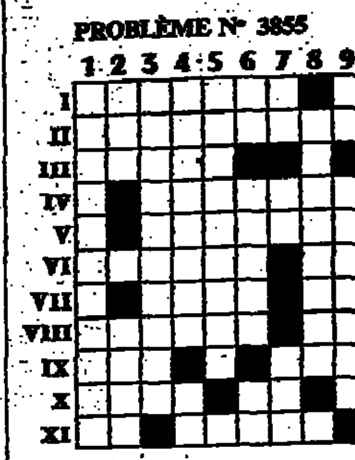
● Portant nominations dans les cadres des officiers de réserve.

UN ARRÊTÉ

● Portant classement d'établissements d'hospitalisation publics (recrutement et statut du personnel médical à temps plein).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3855



HORIZONTALEMENT

I. Ce bon monsieur de la fontaine. — II. Des monte-en-l'air passant le meilleur de leur temps à voler. — III. Ecrit pour la postérité. — IV. Souffre beaucoup de son Ulster. — V. Engin à roulement à billes. — VI Alternai les teintes ou empruntai le ton de la raillerie. Points longitudinaux — VII. Voie transsibérienne. Participe passé. — VIII. Négligées. Possessif. — IX. Trouve toujours un admirateur. Marque d'appréciation. — X. Trompées. Interjection. — XI. Personnel. Le fait d'une personne curieuse, mais pas spécialement drôle.

VERTICALEMENT

1. Evoque l'aisance autant que les besoins. — 2. Salutation distinguée. Grimace de grise mine. — 3. Qualité des caractères *bien formés*. — 4. Fosses communes. Personnel. — 5. Ses farces étaient fort goûtées du temps de Lucullus. — 6. Démonstratif. Entre patronyme et pseudonyme. Forme d'avoir. — 7. Participe passé. Opposition de celui qui n'a pas la majorité. « Maté » chez les jésuites. — 8. Redonne sa valeur originelle à *une pièce dévaluée*. — 9. Préposition. Ses enfants apprirent à leurs dépens qu'un oncle Richard n'était pas une promesse d'héritage.

Solution du problème n° 3854

Horizontalement

I. Peintres. — II. Libre. Etc. — III. Inemployé. — IV. Buna. Arma. — V. Epi. Pigou. — VI. Signal. — VII. Lut. Anon. — VIII. Urée. Gigi. — IX. La. Grésil. — X. Encensée. — XI. Sève.

Verticalement

1. Libellules. — 2. Pin-up. Urane. — 3. Ebéniste. CV. — 4. Irma. Egée. — 5. NEP. Pg. RN. — 6. Lainages. — 7. Réorganisés. — 8. Etymologie. — 9. Sceau. Nil.

GUY BROUTY.

ENVIRONNEMENT

TROISIÈME BIENNALE EUROPÉENNE DU FILM. — Le troisième festival de films sur l'environnement aura lieu du 12 au 17 avril 1985, à Dortmund (RFA), sur le thème « Industrie et environnement ». Tous les genres sont admis (reportage, fiction, animation, etc.) à l'exception des films publicitaires. Les œuvres ne doivent pas excéder soixante minutes et (être postérieures à janvier 1982).

★ **Renseignements et inscriptions au Secrétariat de la Biennale du film sur l'environnement, 55, rue de Varenne, Paris Cedex 7, tél. : (1) 222-12-34, avant le 30 décembre.**

VIE ASSOCIATIVE

IMMIGRÉS. — Le conseil des associations immigrées en France (CAIF) organise à Paris, les 15 et 16 décembre, un forum des associations sur le thème : le mouvement associatif immigré, son histoire, son présent, son avenir.

★ **CAIF, 46, rue de Montreuil, 75011 Paris. Tél. : 372-75-85.**

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
1	41	200 F.	5	785	600 F.
	161	500		85 675	10 100
	251	500	6	096	600
	351	500		116	500
	741	700		946	500
	5 681	2 000		5 696	2 000
2	412	500		9 086	2 000
	792	500	7	07	200
	62 132	10 000		327	500
	64 592	10 000		597	500
	68 422	10 000		907	500
3	033	500		1 707	2 200
	363	500		5 417	2 000
	543	600		7 527	2 000
	4 363	2 500		7 987	2 000
	8 683	2 600		08 377	10 000
	46 763	10 000		92 487	10 000
	55 243	10 000	8	78	200
	86 103	10 000		708	500
4	84	200		360 458	1 000 000
	074	500	9	9	100
	514	600		909	600
	8 744	2 000		17 589	10 100
	128 384	4 000 000			
5	5	100	0	30	200

LOTO N° 49 TIRAGE DU MERCREDI 5 DÉCEMBRE 1984

17 23 24 35 36 47 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 42

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 12 ET SAMEDI 15 DÉCEMBRE VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

84 TRANCHE DE LA SAINT-NICOLAS 93

TIRAGE DU MERCREDI 5 DÉCEMBRE 1984

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement de TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 19/08/84)

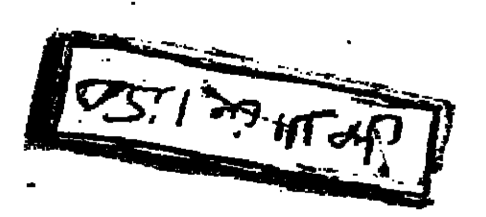
Le numéro 565315 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille 065315, 165315, 265315, 365315, 465315, 665315 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
505315	560315	565015	565305	565310	10 000,00 F
515315	561315	565115	565325	565311	
525315	562315	565215	565335	565312	
535315	563315	565415	565345	565313	
545315	564315	565515	565355	565314	
555315	566315	565615	565365	565316	
575315	567315	565715	565375	565317	
585315	568315	565815	565385	565318	
595315	569315	565915	565395	565319	

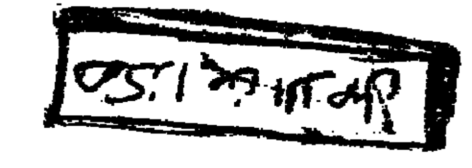
Tous les billets se terminant par		gagnent
5315		5 000,00 F
315		1 000,00 F
15		200,00 F
5		100,00 F

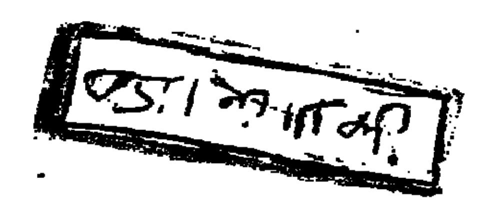
84 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 5 DÉCEMBRE 1984 94



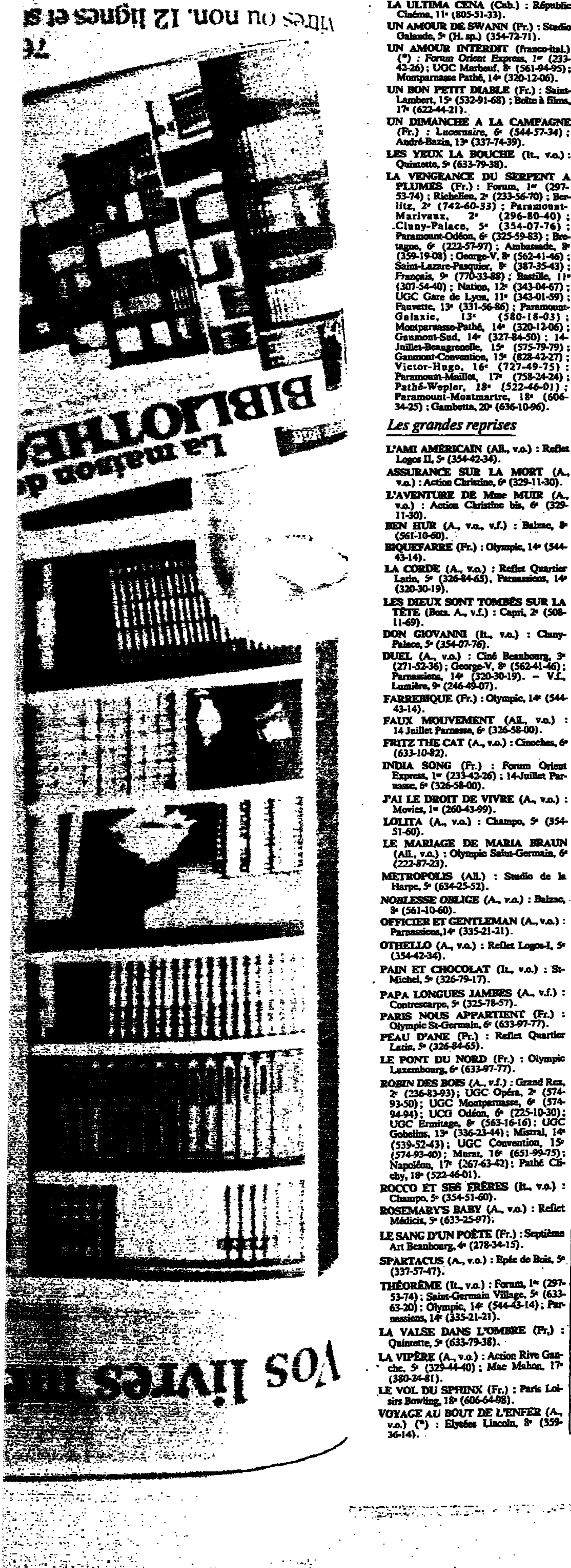
NANCY
PARIS 4

ACTUEL





COMMUNICATION



SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

SPLASH (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Balzac (v.o., v.f.), 8e (561-10-60). (v.f.), Espace Gaîté (327-95-94).

LE TARTUFFE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA TÊTE DANS LE SAC (Fr.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

THE HIT (Angl., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

TOP SECRET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; (v.f.) UGC Opéra, 9e (574-93-50).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H. sp.) (354-72-71).

UN AMOUR INTERDIT (franco-ital.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; André-Bazin, 13e (337-74-39).

LES YEUX LA BOUCHE (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 11e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

Les grandes reprises

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

ASSURANCE SUR LA MORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

L'AVENTURE DE Mme MUIR (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30).

BEN HUR (A., v.o., v.f.) : Balzac, 8e (561-10-60).

BIQUEFARRE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14).

LA CORDE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65), Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots. A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

DUEL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f., Lumière, 9e (246-49-07).

FARREBIQUE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14).

FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

INDIA SONG (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

LOLITA (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

METROPOLIS (All.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (335-21-21).

OTHELLO (A., v.o.) : Reflet Logos-I, 5e (354-42-34).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

PAPA LONGUES JAMBES (A., v.f.) : Contrescarpe, 5e (325-78-57).

PARIS NOUS APPARTIENT (Fr.) : Olympic St-Germain, 6e (633-97-77).

PEAU D'ANE (Fr.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

LE PONT DU NORD (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UCG Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ROCCO ET SES FRÈRES (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

LE SANG D'UN POÈTE (Fr.) : Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

SPARTACUS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

THÉORÈME (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LA VALSE DANS L'OMBRE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA VIPÈRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

LE VOL DU SPHINX (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

Jeudi 6 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : la Dictée.
De Jean Cosmos et Jean-Pierre Marchand.
Suite de la saga sur la vie des instituteurs et l'instruction publique à la fin du siècle dernier dans le Cayrol. Louis a dix ans de plus et après une attaque-surprise se rallie au camp des enfants.

21 h 40 Infovision.
Emission de la rédaction, proposé par A. Denvers, Roger Pic, Maurice Albert, Jacques Decornoy.
Cinq reportages : « Ventre à louer », d'I. Baillancourt et C. Nayl. Des couples stériles « louent un ventre » pour avoir un enfant ; « La croisade des Verts en RFA », d'A. Célarie ; « La faim en Ethiopie », Un reportage de la CBS ; « Portrait d'un illettré », de G. Syr et A. Retsin ; « La maison des chômeurs », la première en France, installée à Paris, un reportage d'I. Marque.

22 h 55 Journal.
23 h 15 C'est à lire.
23 h 25 Le jazz et vous.
Emission de J. Diéval.
Avec Claude Luter, Manu Dibango, Bruno Rigutto, etc.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : la Fureur des anges.
Réal. B. Kulik. Avec J. Smith, K. Howard...
Avant-dernier épisode des aventures et mésaventures d'une avocate aux prises avec des problèmes de carrière et de couple.

21 h 25 Résistances.
Magazine des Droits de l'homme de B. Langlois.
Au sommaire : *Hongrie, l'homme qui édite en marchant. Censure et diffusion des œuvres artistiques ; Tchad, les déplacés du lac Tchad : guerre et sécheresse ; Nicaragua : deux camions pour les droits de l'homme ; Dossier : la famine en Afrique. Invités : Bernard Holzer, secrétaire général du Comité catholique contre la faim ; les chœurs Karumanta.*

22 h 40 Histoires courtes.
Outre-mer, de J. Fieschi ; *Strangulation blues*, de L. Carax.

23 h 20 Journal.
23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma sans visa.
Emission de Jean Lacouture et Jean-Claude Guillebaud.

20 h 40 Cinéma : Countryman.
Film anglais de D. Jonhson (1981), avec Countryman, H. Keller, K. St Clair, C. Bradshaw, B. Keane (v.o. sous-titrée).
Un pêcheur jamaïcain recueille et protège un jeune couple victime d'un accident d'avion et traqué par la police du pays pour un complot politique dont il n'est pas responsable. L'intérêt du film tient à la personnalité authentique de « Countryman », homme lié à la nature, à la mer, vivant selon sa propre philosophie.

22 h 20 Témoignages.
Débat avec Anna Prucnal, comédienne, Lionel Rotcage, journaliste, Ras-Paul Universalis, artiste.

22 h 55 Journal.
23 h 20 Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse Dalbray.
23 h 25 Prélude à la nuit.

PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Humeur humour ; 17 h 10, En revenant de la revue ; 17 h 40, Le Béret ; 18 h 10, Série : Dynastie ; 18 h 55, Inspecteur Gadget ; 19 h, Feuilleton : Foncouverte : 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Fragments mémoire.

CANAL PLUS

20 h 30, « Paradis pour tous », film de A. Jessua (fantastique) ; 22 h 25, « Que le spectacle commence », film de B. Fosse (comédie) ; 0 h 20, Tous en scène ; 1 h 10, Le malin, film de J. Huston.

FRANCE-CULTURE

20 h 00 Musique, mode d'emploi : Abbey Road.
20 h 30 « **Le Regretté Féronde** », d'E. Maccario, d'après « Décaméron » de Boccace.
21 h 30 Musique : vocalyse (libre parcours voix).
22 h 30 Nuits magnétiques : plastique.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 00 Concours international de guitare.
20 h 30 Concert (donné le 23 novembre au Théâtre des Champs-Elysées) : « Sonate no 3 en mi bémol majeur », « Sonate no 5 en fa majeur », « Sonate no 10 en sol majeur », de Beethoven, par P. Zukerman, violon, et Mark Neikrug, piano.
23 h 00 Les soirées de France-Musique : la musique chez Balzac dans sa vie et dans son œuvre ; œuvres de Chopin, Bellini, Beethoven, Auber.

Vendredi 7 décembre

PREMIÈRE CHAINE

10 h 30 TF 1 Vision plus.
11 h 00 Ski : Critérium de la première neige.
11 h 50 La une chez vous.
12 h 00 Feuilleton : Le jeune Fabre.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h 00 Journal.
13 h 50 A pleine vie.
13 h 50 : Série : la Petite Maison dans la prairie ; 14 h 45 : Reprise : Infovision (diff. le 6 déc.) ; 15 h 40 : Temps libre : au cheval.
17 h 55 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 10 Le village dans les nuages.
18 h 30 Série : Danse avec moi.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h 00 Journal.
20 h 35 Variétés : Dalida idéale.
Emission de J.-C. Averty.
Une mise en scène « avertie » de notre diva nationale qui chante une vingtaine de ses succès, déguisée en déesse, en mouquère ou pharaonne... Un spectacle, assurément !
21 h 55 Téléfilm : Irène et Fred.
d'I. Stengers, D. Gille et R. Kahane. Avec D. Lebrun, B. Bonvoisin...
La rencontre d'Irène, fille de Marie Curie, et de Frédéric Joliot, deux êtres assez dissemblables, mais animés de la même passion pour la recherche scientifique...
23 h 30 Journal.
23 h 50 C'est à lire.
23 h 55 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE

10 h 30 Antiope.
12 h 00 Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13 h 45 Aujourd'hui la vie. *Aimez-vous Bach ?*
14 h 50 Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 40 La télévision des téléspectateurs.
16 h 00 Reprise : Lire c'est vivre.
L'Amant de Lady Chatterley, de D.-H. Lawrence (diffusé le 20 novembre).
17 h 00 Itinéraires, de Sophie Richard.
Inde : les sikhs ; le temple d'Amritsar.
17 h 45 Récré A 2.
Anu et l'aéronef ; Latulu et Lireli ; les maîtres de l'Univers ; Téléchat.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h 00 Journal.
20 h 35 Série : Allô Béatrice.
De Y. Lambert et A. Kamof, réal. J. Besnard. Avec N. Courcel, D. Ceccaldi, A. Consigny...
Quatrième épisode intitulé « la Chèvre » : Béatrice, mangeuse de micro sur Europe 1, s'initie au karaté et commence à prendre conscience des dangers de son émission. Une comédie légère, bien jouée, faite pour susciter les rires du plus grand nombre.
21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Monuments de la République, sont invités : Max Gallo (le Grand Jaurès), *Pierre Goubert* (Initiation à l'histoire de France), *Pierre Nora* (les Lieux de mémoire), *Alain Decaux* (Victor Hugo).
22 h 50 Journal.
23 h 00 Ciné-club : les Sept Samouraïs.
(1re partie.) – Film japonais d'A. Kurosawa (1953), avec T. Shimura, Y. Inaba, DS. Miyaguchi, M. Chiaki, D. Kato, T. Mifume (v.o. sous-titrée, N.).
En 1572, les habitants d'un village japonais, régulièrement pillés par des bandits, recrutent sept guerriers mercenaires, pour les protéger. Chronique historique reconstituant les mœurs et les rapports sociaux du seizième siècle. Cette œuvre, la plus célèbre, sans doute, de Kurosawa est présentée dans sa version intégrale, divisée en deux parties, au ciné-club.

TROISIÈME CHAINE

17 h 00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 05 Les jeux.
20 h 35 Vendredi : Madame la Migraine.
Magazine d'information d'André Campana. Emission médicale d'Igor Barrère.
Cinq millions de migraineux en France, qui, à un rythme régulier, souffrent de douleurs sans cause apparente et qui les handicapent pendant trois à quatre jours. Depuis peu, la médecine s'est intéressée à cette affection et a découvert que certains médicaments (bêtabloquants et les dérivés de l'ergot de seigle) peuvent avoir une action positive. Avec les professeurs Laplane, Bousser, Pradalier, Thierrée et Schwob.
21 h 30 Journal.
22 h 00 Bleu outre-mer : Festival de jazz à Fort-de-France.
Le magazine de RFO (Radio-France outremer) s'améliorerait-il ? On a cette fois le plaisir d'écouter l'excellent groupe d'Eddy Louiss et un pianiste inspiré, Alain Jean-Marie, enregistrés au cours du dernier festival de jazz en Martinique.
22 h 55 Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse Dalbray.
23 h 05 Prélude à la nuit.
Toccata en sol mineur, de J.-S. Bach, interprétée par K. Richter, clavecin.

CANAL PLUS

7 h, 7/9, M. Denizot ; 9 h, « Un jeu brutal », film de J.-C. Brisseau (drame) ; 10 h 25, Chine, l'enfant unique ; 11 h 15, Hill street blues ; 12 h 05, Soap ; 12 h 30, Cabou Cadin (Sherlock Holmes) ; 13 h 05, Jeu ; 13 h 50, Isaura (et à 18 h 40) ; 14 h 05, « Que les gros salaires lèvent le doigt », film de D. Granier- Deferre (comédie) ; 15 h 35, « Le refrain de mon cœur », film de W. Lang (comédie musicale) ; 17 h 30 Cabou Cadin (Mister T.) ; 18 h, Rock ; 19 h 15, Tous en scène ; 20 h 05, Top 50 ; 20 h 30, L'Australienne ; 22 h, « La chambre des tortures », film de R. Corman (horreur) ; 23 h 15, Tous en scène ; 0 h 10, « L'éventreur de New-York », film de L. Fulci (épouvante) ; 1 h 35, « Que le spectacle commence », film de B. Fosse (comédie) ; 3 h 35, Les KO de Canal Plus ; 4 h 35, « Fanny Hill », film de Chesley (érotique) ; 6 h, A propos de Nemo.

FRANCE-CULTURE

7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : les routes de l'ambre (et à 10 h 50 : l'écrivain public) ; 9 h 05, Matinée du temps qui change : les crises économiques ; 10 h 30, Musique : miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, L'école hors les murs : la récré des cracs, une pépinière de surdoués ; 11 h 30, Du côté de O'Henry : chambre meublée ; 12 h 00, Panorama ; 13 h 40, On commence... Shakespeare encore ; 14 h 00, Un livre, des voix : « Piton bleu », de Jean-Claude Derey ; 14 h 30, Sélection prix Italia : « Ce que disent les tam-tams », de Pierre Ichac ; 15 h 30, L'échappée belle : vers les sommets du monde ; à 16 h 20, télex ; à 16 h 35, terre des merveilles : créatures de l'étrange ; 17 h 10, Le pays d'ici : en direct d'Uzès ; 18 h, Subjectif : agora ; à 18 h 35, tire ta langue... ; à 19 h 15, rétro ; à 19 h 25, jazz à l'ancienne. ; 19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne: les prix Nobel de physique et de chimie.
20 h 00 Musique, mode d'emploi : Abbey Road.
20 h 30 Regard sur le cubisme.
21 h 30 Black and blue, par L. Malson et A. Gerber : Soul bag.
22 h 30 Nuits magnétiques : Fanzine.

FRANCE-MUSIQUE

2 h 00, Les nuits de France-Musique : musique et divertissement ; 7 h 10, Actualité du disque ; 9 h 08, Le matin des musiciens : la fabrique de l'opéra – des voix, une foule ; 12 h 05 Concert : œuvres de Rameau, Debussy, Dandrieu, Daquin, Debussy, par Cécile Ousset, piano ; 13 h 32, Les chants de la terre ; 14 h 02, Repères contemporains : Luc Ferrari ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée : le déjeuner sur l'herbe ; 15 h 00, Verveine-scotch : œuvres de Kosma, Hermann, Waxman, Ellington ; 17 h, Histoire de la musique ; 18 h, L'imprévu ; vers 18 h 30, actualité lyrique ; 19 h 15, Le temps du jazz : feuilleton « le jazz ailleurs » ; intermède ; le clavier bien rythmé.
20 h 00 Avant-concert : Stravinski.
20 h 30 Concert : concert des lauréats du concours Marguerite Long - Jacques Thibaut, par le nouvel Orchestre philharmonique, dir ; P. Bender.
22 h 24 Les soirées de France-Musique : œuvres de Dvorak ; à 23 h 5, Nocturnes : œuvres de Monteverdi, Vivaldi, Schubert, Beethoven, Bartok, Berlioz, Debussy ; à 1 h, musique traditionnelle.

CANAL 5 HORS-LA-LOI

La décision de la Cour d'appel de Paris ne règle pas le sort des télévisions hertziennes

Le non-lieu décidé le 29 août par M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, en faveur du président de la télévision privée Canal 5, Me Jean-Louis Bessis, vient d'être infirmé, mercredi 5 décembre, par la chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris, donnant raison à l'argumentation juridique de M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, elle invoque l'absence d'autorisation nécessaire pour l'utilisation d'une fréquence radio-électrique. Me Bessis risque donc de devoir comparaître devant le tribunal correctionnel pour infraction à l'article 7 de la loi du 29 juillet 1982 sur l'audiovisuel, à moins qu'il ne se décide à se pourvoir en cassation.

Cette décision, attendue avec impatience dans tous les milieux de l'audiovisuel, en premier lieu les promoteurs des télévisions hertziennes, paraît démentir l'existence d'une faille juridique, reconnue en août par la décision du juge Claude Grellier. Faisant une distinction entre le régime de l'autorisation et celui de la concession de service public prévu pour les télévisions hertziennes, le juge notait qu'aucune sanction n'était prévue à l'égard des contrevenants. Une thèse récusée *a priori* par M. Fillioud, qui s'est pourtant déclaré prêt à plusieurs reprises à faire amender son texte pour combler l'éventuel vide juridique et faire respecter l'esprit de la loi.

Concession, autorisation... La discussion reste ouverte pour les juristes, dont les polémiques démontrent l'absence de clarté de la loi. Un texte, publié au *Journal officiel* le 25 octobre dernier, en additif du code des PTT, précise en effet que, les moyens de diffusion par voie hertzienne devant être autorisés par le ministre des PTT, *« quiconque, sans l'autorisation prévue, établit ou emploie une installation de télécommunications, est puni d'une amende de 6 000 à 500 000 francs »*, et en cas de récidive, d'une peine de prison d'une durée maximale de trois mois. Un verrouillage supplémentaire qui rendra plus difficile encore désormais, l'aventure des pirates des ondes.

On ne voit guère pourtant de contraintes qui soient suffisantes pour dissuader ou endiguer un mouvement nourri chaque semaine de nouveaux projets et bâti sur une forte contestation du *« monopole de fait »* défendu par M. Fillioud. Me Bessis reste pourtant optimiste : *« Mon crime c'est d'avoir eu raison trop tôt*, a-t-il déclaré. *Il est clair que le point de vue officiel est en train de changer – au plus haut niveau – sur ce problème des télévisions hertziennes privées. La décision de la cour d'appel va tomber complètement à plat. Mais il fallait une victime expiatoire, j'accepte ce rôle. »*

L'OPPOSITION CRITIQUE LES SANCTIONS CONTRE SIX RADIOS LOCALES PARISIENNES

La décision de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle de suspendre de dix à trente jours six radios locales privées parisiennes (*le Monde* du 6 décembre) continue de provoquer de nombreuses réactions, dans les milieux politiques notamment.

● *M. Daniel Karlin*, membre de la Haute Autorité et du PCF, interrogé sur TSF-93, station (sanctionnée) issue du conseil général, à majorité communiste, de la Seine-Saint-Denis, a estimé : *« Si un coup d'arrêt n'avait pas été donné* [à la course à la puissance des radios] *on aurait risqué un accident aérien d'une extrême gravité. » « Il nous semblerait toutefois inconcevable*, a-t-il ajouté, *que des radios autorisées soient sanctionnées alors que les pirates continueraient à émettre tranquillement. Il nous semblerait donc d'une première priorité que celles-là soient sanctionnées. »*

● *M. Jacques Baumel*, député RPR des Hauts-de-Seine, président du Conseil national pour la liberté de la presse, juge la décision de la Haute Autorité *« surprenante »* et déclare que la sanction frappant Radio-Solidarité montre que *« le pouvoir cherche tous les prétextes pour bâillonner de plus en plus autoritairement les radios indépendantes qui ont le malheur de lui déplaire »*.

● *M. Alain Madelin*, député UDF d'Ille-et-Vilaine, estime que la loi du 1er août 1984 *« doit être refaite »*, qu'il faut *« étendre la liberté à la télévision hertzienne locale et, en attendant, suspendre toute poursuite. »*

La réorganisation de la rédaction en chef d'Antenne 2

Après la nomination, à Antenne 2, d'Albert du Roy au poste de directeur de la rédaction (*le Monde* du 5 décembre), Pierre-Henri Arnstam, directeur adjoint, conserve la responsabilité de l'organisation et du développement, et coordonnera la préparation des émissions du matin.

Michel Honorin devient responsable de l'ensemble des magazines de la rédaction et garde, avec Hervé Chabalier, rédacteur en chef, la responsabilié plus particulière de «Carte de presse».

Claude Carré, Claude Manuel, Jean-Claude Paris et Christine Ockrent demeurent rédacteurs en chef, cette dernière devenant conseiller du directeur de la rédaction. Paul Nahon et Henri Slotine sont chargés de la péparation des émissions d'information du matin, dont le rodage débutera le lundi 10 décembre. L'un des pésentateurs pourrait être Patrick Lecoq.

Enfin, François Ponchelet et Alain Wieder rejoignent la rédaction d'A 2, le premier pour l'édition de 20 heures, le second pour le journal de 23 heures. François Ponchelet, responsable des grands reportages à Europe 1, avait quitté cette station le mois dernier en raison d'un désaccord avec la politique journalistique de la station ; Alain Wieder était rédacteur en chef adjoint à Radio-Monte-Carlo.

[Né le 30 janvier 1946 à Boulogne-Billancourt, M. Pierre-Henri Arnstam est diplômé d'études supérieures de philosophie. Entré en 1965 à l'ORTF, aux actualités télévisées, il en est licencié en 1968. Cofondateur avec Roger Louis de Scopcolor, il est réintégré à « Information première », que dirige Pierre Desgraupes, en 1970. Devenu chef d'édition du journal télévisé de la deuxième chaîne, il est nommé, en 1978, rédacteur en chef adjoint d'A 2, chargé des opérations exceptionnelles, jusqu'en août 1981, où, avec le titre de rédacteur en chef, il est délégué à l'organisation de la rédaction et la coordination avec les autres services de la chaîne.]

LE LIVRE CGT ET LA SITUATION AU « MONDE »

Le Comité intersyndical du Livre parisien CGT, dans un communiqué publié, *mercredi 5 décembre, « prend acte de la nouvelle situation »* créée au *Monde* après le vote de la société des rédacteurs et l'annonce de la démission du directeur du journal, André Laurens. Le Comité *« affirme solennellement que la reprise des discussions sur l'avenir du quotidien est désormais subordonnée à la clarté la plus totale au journal, tant en ce qui concerne les responsabilités de décision que les projets concernant l'ensemble des secteurs de l'entreprise »*. Le Comité *« tient à rappeler que c'est seulement sur la base de ses propres propositions et dans l'esprit de la déclaration commune signée le 22 novembre* (1) *que pourront s'engager ultérieurement des négociations dans le respect des accords conventionnels et contractuels »*.

Enfin, le Comité intersyndical du Livre parisien *« appelle l'ensemble des travailleurs du livre CGT à la vigilance et à veiller à la sauvegarde de leur outil de travail pour être en mesure d'assurer en toute circonstance la sortie du journal* le Monde ».

(1) NDLR : sur l'introduction éventuelle du fac-similé et les garanties d'emploi dans l'hypothèse d'un gel de l'imprimerie de Saint-Denis.

● *Les Miroirs de l'entreprise à Renault et à Unisabi.* – La régie Renault a reçu, le 5 décembre, le premier Miroir presse décerné par l'Union des annonceurs (UDA), *l'Expansion, le Monde, le Point* et *la Vie française*, pour la meilleure campagne de publicité institutionnelle dans la presse. Réalisée par Publicis, cette campagne illustrait la volonté d'innovation de la Régie et son souci d'intégration à l'environnement. La société Unisabi s'est vu remettre le Miroir TV pour le meilleur film d'entreprise réalisé pour l'émission de l'UDA « Objectif entreprise » diffusée chaque dimanche à 14 h 30 sur FR 3. La société Unisabi, spécialisée dans les aliments pour chiens et chats, est connue sous ses marques Ronron et Canigou.

LE CARNET DU Monde

Réceptions

– L'ambassadeur du Brésil et Mme L. G. do Nascimento e Silva, qui quittent prochainement Paris, ont donné une réception, mercredi, pour prendre congé de leurs nombreux amis.

Naissances

– M. Jacques SEYDOUX de CLAUSONNE

et Mme, née Patricia Maumoir,
Justine, Charlotte, Balthazar, Aurélien et Cléa
ont la joie d'annoncer la naissance de

Tigrane,

le 4 décembre.

11, boulevard de Suisse,
Monte-Carlo.

– Micheline et Eugène ENRIQUEZ sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille,

Pauline,

le 28 novembre 1984,

au foyer de Rosy et Gilles Enriquez.

31, avenue Théophile-Gautier,
75016 Paris.
96, rue Bobillot,
75013 Paris.

– Nathalie et Jean-Joël GRIESBECK ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean-Etienne,

le 1er décembre 1984.

15, rue de la Gendarmerie,
57000 Metz.

Décès

– Ariette et Claude Chapoton,
ses parents,
Catherine, Denis, Jean-Luc,
sa sœur et ses frères,
Marianne et Alain Constantinidis,
sa tante et son oncle,
Jean, Nicolas, Sophie,
ses cousins,
Catherine Golo
Et Marcelle Martinet,
ses grands-mères,
Louise Chapoton,
sa grand-tante,
Toute la famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Eric CHAPOTON,

survenu accidentellement au Canada le 30 novembre 1984, à l'âge de vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 7 décembre 1984, à 14 h 15, en l'église Sainte-Marie-Madeleine de Massy, place Jules-Ferry, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière Sud de Massy.

4, rue d'Espagne,
91300 Massy.

– M. et Mme Jacques Moreau,
Mme Annie Moreau,
ses enfants,
Frédéric, Léonard, Antoine et Hélène,
ses petits-enfants,
Les familles Bouyat et Moreau,
ont la douleur de faire part de la mort de

Annette DONNE,
médaillée de l'aéronautique,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite,

survenue le 4 décembre 1984, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La levée du corps aura lieu à l'hôpital Boucicant, à 14 h 45, le vendredi 7 décembre.

L'inhumation aura lieu ensuite au cimetière de Montrouge, où l'on se réunira, à 15 h 15.

62, rue Violet,
75015 Paris.
27, avenue Félix-Faure,
75015 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Michel Hug
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René HUG,

survenu, dans sa quatre-vingt-septième année, le dimanche 2 décembre 1984, à Auxerre.

L'inhumation a eu lieu le mercredi 5 décembre dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Eta Margolinas,
son épouse,
Christine et Samuel Margolinas,
ses enfants,
Claire Margolinas,
sa petite-fille,
Ses sœurs et son beau-frère,

ont la douleur de faire part du décès de

Marc MARGOLINAS,

expert-comptable en retraite,
ancien combattant,
prisonnier de guerre,

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année, le 26 novembre 1984, à Nice, où ses obsèques ont eu lieu le 29 novembre.

128, avenue des Arènes-de-Cimiez,
06000 Nice.
15, rue de la Planche,
75007 Paris.

– Saint-Didier au Mont-d'Or.

Mme Jean Pila,
M. et Mme Juan Castellano,
M. et Mme Gérard Pila,
M. et Mme Maurice Fournier,
M. et Mme Yves Crassas,
M. et Mme Pierre Jeantet,
M. et Mme Jean-Pierre Pila,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petit-enfant,
Les familles Pila, Bérard, Balay, Josserand, Brun, Gallavardin et Mangini,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean PILA,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu dans sa soixante-quatorzième année, le 4 décembre 1984.

Messe des obsèques en l'église de Saint-Didier au Mont-d'Or, le vendredi 7 décembre, à 14 h 30 (corps déposé).

Ni fleurs ni couronnes.

Dons à la Fédération des PACT,
41, rue Mercière,
Lyon-2e.

– Le président et le conseil d'administration de la Fédération nationale des centres PACT-ARIM,

Le président et le conseil d'administration de l'Union régionale des PACT-ARIM Rhône-Alpes,
Le président et le conseil d'administration du groupement des PACT du Rhône,
PACT de Lyon,
PACT personnes âgées (arrondissement de Lyon),
PACT de Villefranche,
PACT de Tarare,
ARIM du Rhône,
Leurs présidents et leurs conseils d'administration,
Les personnels de ces diverses associations,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean PILA,
fondateur du mouvement PACT
et président d'honneur,

survenu le 4 décembre 1984.
Pour les obsèques se reporter à l'avis de la famille.

Ni fleurs ni couronnes.
Dons au PACT,
41, rue Mercière, Lyon-2e.

– La Fédération nationale des promoteurs constructeurs,
L'Union régionale des promoteurs constructeurs de la région Rhône-Alpes,
La Chambre syndicale des promoteurs constructeurs de la région lyonnaise,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean PILA,
ancien vice-président,
ancien président,
ancien président,

survenu le 4 décembre 1984.
Pour les obsèques se reporter à l'avis de la famille.

Ni fleurs ni couronnes.
Dons au PACT,
41, rue Mercière, Lyon-2e.

– Le président-directeur général
Et l'ensemble du personnel des éditions Fernand-Nathan

ont le regret de faire part du décès, à l'âge de trente-quatre ans, de

M. Guy VOISIN,

directeur au département international.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église de Vauzelles (Nièvre), le mardi 4 décembre 1984.

– Le 4 décembre 1984, nous quittait notre très aimé

Pierre WURMSER,
dans sa quatre-vingt-unième année.

Caton Wurmser (Anne Bauer),
sa femme,
Louise Wurmser,
sa belle-sœur,
Françoise et Jean Martorell,
Frédéric et Thérèse,
Micheline et Frédéric Wurmser,
ses neveux et nièces,
Denise Voirol,
sa cousine,
Les familles Maurutto, David, Epstein et Eisemann,
Et celles qu'il a aimées comme ses enfants :
Françoise Cogniat, Bichette Bertrand, Viviane Voirol, Esther Loewengart.

103, avenue de Gravelle,
94410 Saint-Maurice.

Pierre Wurmser ayant fait don de son corps à la médecine, il n'y aura pas d'obsèques.

Remerciements

– Les familles Potain, Paitre, Garnier,

profondément touchées des nombreuses marques d'amitié et de sympathie témoignées lors des obsèques de

Mme F. POTAIN,

expriment leurs sincères remerciements à tous ceux qui, par leur présence ou leurs messages, se sont associés à leur douleur et les prient de trouver ici l'expression de leur gratitude.

Anniversaires

– Ce jour, il y a cinq ans,

Paul BIGNON,

nous quittait.
De la part de
Madeleine Bignon, Michèle, Dominique et Marie Laigneau-Bignon.

– L'Association des amis de

Jean LAUDE,

sa famille, ses collègues, ses étudiants, ses lecteurs, demandent aux personnes qui l'ont connu d'avoir une pensée pour lui en ce premier anniversaire de sa disparition, le 8 décembre 1983.

Association des amis de Jean Laude,
127, rue Michel-Ange, 75016 Paris.

Messes anniversaires

– Une messe de la présence et du souvenir sera célébrée pour

Eveline Françoise PERROUX COSTE,

le mardi 11 décembre 1984, à 12 h 30, en la chapelle du couvent Saint-Dominique, 29, boulevard Latour-Maubourg, à Paris-7e.

De la part de
François Perroux,
M. L. Coste, E. S. Coste.

- **PRIX SAINTE-BEUVE : Vladan Radoman et Marie-Claire Bancquart**
- **PRIX ROLAND-DORGELÈS : Michel Tauriac**

Le jury du Prix Sainte-Beuve a désigné, mercredi 5 décembre, ses lauréats : l'écrivain français d'origine yougoslave Vladan Radoman pour son troisième roman, *le Ravin*, publié chez Olivier Orban (voir *le Monde* du 16 novembre) et Marie-Claire Bancquart pour *Anatole France* (Calmann-Lévy), une biographie qu'elle a consacrée à l'auteur de *l'Ile aux pingouins* (voir *le Monde* du 21 septembre).

Le Prix Roland-Dorgelès a été attribué à Michel Tauriac pour son septième roman *Sangs mêlés* (la Table ronde), troisième volet d'une fresque flamboyante, *les Années créoles*, qui évoque la Martinique et son histoire.

LES SICAV EN 1984

Coup de frein à la hausse

APRÈS les performances hors du commun de l'année précédente, 1984 se présente comme un « cru » moyen pour les taste-SICAV. Sans attendre le « palmarès » annuel des sociétés d'investissement *à capital variable* que ce journal publiera dans une prochaine édition du « *Monde de l'économie* », *on peut noter* que, d'une année à l'autre, le bon comportement constaté sur les diverses catégories de SICAV (obligataires, obligataires court terme, diversifiées, spécialisées, CEA-Monory...) a baissé de moitié, les deux premières ayant pourtant su tirer leur épingle *du jeu grâce à leur « quasi-indexation » sur* un marché obligataire dopé par la baisse des taux.

Pour autant, la « sicavisation » du marché financier, pour reprendre l'expression d'un professionnel, est en bonne voie. Avec 300 milliards de francs d'actif environ à la *fin novembre* 1984, les SICAV, toutes catégories confondues, ont vu leur encours se gonfler de 50 % en un peu *moins d'un an*, dépassant largement l'ensemble des placements en Bourse effectués par les compagnies d'assurances. A titre de comparaison, les fonds communs de placement, qui sont *toujours sous* l'effet d'une inflation de bulletins de naissance en dépit des récentes mesures visant à relever le montant des plafonds autorisés (selon la Commission des opérations de Bourse, on en dénombrait 1 799 au 30 juin dernier), représentaient *quelque 108 milliards d'actifs à la fin du premier* semestre, dont 51 milliards pour les seuls FCP à court terme, un succès que les SICAV n'ont pas à envier.

Appelées SICAV court terme ou de trésorerie, c'est selon, elles ont poursuivi cette année leur véritable explosion jusqu'à représenter 145 *milliards* de francs d'actifs à la fin novembre 1984 (contre 59 milliards seulement en décembre dernier) avec des montants très importants (7 à 14 milliards de francs) pour les principales SICAV créées par les réseaux bancaires nationalisés ou mutualistes. Considérés jusqu'ici comme les maîtres incontestés du marché, *ces* collecteurs qui disposent, grâce à leurs guichets, d'une redoutable force de frappe voient des compagnies d'assurances, et mieux, des banques étrangères, pointer le nez sur ce *créneau dont tout le monde célébrait* les vertus. Jusqu'à ce que se produise le sérieux « coup de tabac » qui a fortement perturbé le marché obligataire début novembre, suscitant des retraits précipités qui n'ont fait qu'accélérer le mouvement de baisse.

Fort heureusement, la clientèle particulière est restée l'arme au pied tout en continuant à procéder à ses achats de SICAV CEA-Monory (la carotte fiscale...) dont la principale caractéristique cette année *aura été l'étalement* dans le temps de ces souscriptions qui venaient habituellement *embouteiller le marché parisien durant* les deux derniers mois de l'année. Un facteur à ne pas négliger quand on sait que ces SICAV détiennent à elles seules les deux tiers des quelque 9 % de la capitalisation boursière dévolue à l'ensemble des sociétés d'investissement à capital variable.

***Mais une nouvelle* voie s'ouvre déjà aux gestionnaires avec la possibilité désormais offerte aux entreprises de transformer leurs excédents de trésorerie en certificats de dépôts librement négociables, lesquels pourraient être incorporés dans des SICAV de trésorerie plus « monétaires ». En annon*çant cette importante réforme le 5 décem*bre 1984 (voir l'article de François Renard dans cette même édition), lors de la remise du prix de la Fondation HEC, le ministre de l'économie et des finances a précisé par ailleurs que le régime fiscal des SICAV court terme ne serait pas modifié.**

SERGE MARTI.

Instruments de trésorerie : l'emballement

TANT par leur nombre que par les sommes recueillies (l'encours), la progression des SICAV de « trésorerie » ou dites « à court terme » aura été foudroyante cette année, confirmant le succès de cette forme bien particulière de placements collectifs. De *création récente, elle avait vu le jour* à l'initiative des intermédiaires financiers à la suite des dispositions prises en septembre 1981 par le gouvernement de l'époque et visant à limiter sévèrement la rémunération des dépôts à terme pour les sommes de moins de 500 000 francs et placées à des durées inférieures à six mois, pour simplifier le schéma.

En quelques semaines, les différents réseaux de collecte avaient trouvé la parade. S'inspirant, une fois de plus, de l'exemple anglo-saxon et, notamment, des *money market funds* américains, ils allaient lancer sur le marché de l'épargne – avec l'assentiment gêné du Trésor – ces nouveaux instruments de gestion collective (SICAV et fonds communs de placement) dont la double *caractéristique était* :

● d'offrir à l'épargnant (particulier ou entreprise) une rémunération supérieure à celle de l'inflation grâce à un portefeuille de valeurs à revenu fixe tirant profit de la hausse du marché obligataire ;

● d'obtenir à tout instant, en principe sans risque de capital, le remboursement des sommes déposées moyennant des droits d'entrée qui ont fondu comme peau de chagrin, voire complètement disparu pour certaines SICAV, sous l'effet de la dure *concurrence que se* livrent les établissements financiers, compagnies d'assurances et agents de change, les frais de gestion étant considérablement comprimés pour les mêmes raisons.

La suite de l'histoire, on la connaît : d'une vingtaine à la fin de l'année 1982, le nombre de ces *« SICAV saloon »*, comme les ont baptisées certains professionnels, est passé à plus de quatre-vingts, deux ans plus tard, tandis que leur encours *était multiplié* au moins par cinq dans le même temps. A la fin novembre, il s'établissait à 145,20 milliards de francs, en net retrait (5,3 milliards) sur le chiffre *historique de 150,50 milliards enre*gistré le mois précédent à l'issue d'une collecte qui devait pulvériser tous les records (19 milliards en octobre contre 12,90 milliards le mois précédent, et 4,50 milliards, à titre de comparaison, en novembre 1983).

Ce brusque coup d'arrêt du mois *de novembre résulte directement* de la « semaine noire » qu'a connue le marché obligataire au début du mois lorsque les taux d'intérêt, en chute sensible depuis plusieurs mois, sont repartis légèrement à la hausse, déclenchant aussitôt des retraits importants sur les SICAV à court *terme. Ce retournement imprévu a* eu d'autant plus d'effet que les trésoriers d'entreprise, grands utilisateurs de ces SICAV, où ils peuvent placer à volonté leurs disponibilités en attente d'affectation, ont cherché parallèlement à se dégager en cette fin d'année, période propice aux *ajustements de bilan. A cet effet* « boule de neige » est venu s'ajouter ces jours-ci l'élément exceptionnel que constituait la décision des pouvoirs publics de raccourcir – par décret – le délai de paiement des cotisations sociales dues par ces mêmes entreprises.

Cet épisode a été vécu assez douloureusement par les gestionnaires – et par leur clientèle – et les conséquences ont été particulièrement nettes sur les réseaux (tel celui de certaines charges d'agents de change) qui ne disposent pas de la marge de manœuvre des grands établissements bancaires dont la palette *d'instruments financiers élargie leur* permet un jeu de « tiroirs » qu'ils peuvent faire fonctionner si besoin est.

Sur une baisse totale de 5,2 mil*liards de francs d'un mois à l'autre*, la part imputable à la baisse des cours des obligations est voisine de 2 milliards, le solde résultant des opérations de rachat effectuées par les *SICAV dites « à performance »* et dépourvues de droit d'entrée comme de sortie (*le Monde* du 2-3 décembre 1984). Un faux pas qui aura au moins eu le mérite d'attirer l'attention des professionnels et du public sur l'illusion – quelquefois volontairement entretenue par campagne publicitaire interposée – de la rémunération affirmée sans risque que peut offrir une épargne « à vue » par rapport à celle que garantit un placement à long terme.

Un risque de collision

Voilà plusieurs semaines que certains esprits avertis avaient déjà lancé un signal d'alarme en mentionnant les dangers de cet engouement à sens unique et de la collision qui devait logiquement résulter d'une surabondance de capitaux disponibles face à du « papier » (titres proposés au souscripteur) aussi prestement avalé qu'il était mis sur le marché. *« Depuis bientôt trois ans, tout se passe bien sur le marché financier, et même très bien, parce que les taux à l'émission sont à la baisse, parce que la masse des souscripteurs augmente en nombre comme en quantité d'épargne investie « per capita ». Qu'en serait-il si les taux remontaient au lieu de continuer à baisser, si les souscripteurs sortaient massivement au lieu de continuer à affluer ? Or ces deux risques existent »*, écrivait récemment M. Yves Flornoy, l'ancien syndic de la Compagnie des agents de change dans un article à caractère prémonitoire (*le Journal des finances*, du 18 octobre 1984).

De fait, dans une lettre en date du 24 octobre dernier, l'ASFFI (Association des sociétés et fonds français d'investissements) informait ses adhérents de la décision prise par le Trésor visant à renforcer les garde-fous établis autour des SICAV spé*cialisées dans les valeurs à court* terme et à taux variable et qui font l'objet d'un « code de bonne conduite » élaboré en concertation entre les professionnels et les pouvoirs publics.

S. M.

(Lire la suite page 36.)

L'ACTIVITÉ DES SICAV

(en millions de francs)

	2e trim. 1984	1er trim. 1984	2e trim. 1983
Ensemble des SICAV			
Souscriptions brutes du public	68 413	70 807	23 793
– Rachats du public	50 309	44 388	1 907
– Souscriptions nettes du public	18 104	26 419	21 885
– Souscriptions nettes totales (y compris les apports des fondateurs)	22 897	28 778	23 095
SICAV créées dans le cadre de la loi du 13 juillet 1978 et la loi du 29 décembre 1982			
– Souscriptions brutes du public	2 524	1 368	1 658
– Rachats du public	562	1 199	695
– Souscriptions nettes du public	1 962	169	963
– Souscriptions nettes totales (y compris les apports de fondateurs)	1 981	173	971
SICAV « COURT TERME »			
– Souscriptions brutes du public	58 845	61 814	18 585
– Rachats du public	46 020	39 816	9 746
– Souscriptions nettes du public	12 825	21 998	8 838
– Souscriptions nettes totales (y compris les apports de fondateurs)	14 837	22 769	9 960

(Source : COB.)

MONTANTS DES ACTIFS

(En milliards de francs)	1981	1982	1983	30 mars	30 juin	30 sept.	30 nov.
SICAV d'obligations	25,50	44,40	102,00	129,90	146,80*	190,00*	205,00*
Dont SICAV C.T.	–	–	59,50	84,40	102,10	131,50	145,20
SICAV d'actions	46,80	59,80	88,00	89,80	93,00*	95,00*	98,50*
Dont SICAV Monory	–	–	39,50	38,80	41,47	44,70	47,45
Dont SICAV US/Japon Pacifique	–	3,44	5,80	5,86	5,81	6,41	6,36
Ensemble des SICAV	72,30	104,20	190,00	218,70	239,80	285,00*	303,50*

* Estimation

(Source : TGF.)

L'épargne collective « hors les murs »

A COTÉ des SICAV domestiques proprement dites, d'autres sociétés d'investis*sement à capital variable plus spé*cialisées en valeurs européennes continuent à faire école, telle Paneurope, que vient de lancer le groupe Paribas. D'autres établissements, moins bien pourvus en instruments de gestion collective, se disent également tentés par ce « créneau », mais, ajoutent-ils aussitôt, encore faudrait-il savoir exactement ce que va devenir le contrôle des changes, assoupli par touches successives depuis l'arrivée de M. Pierre Bérégovoy Rue de Rivoli. Certains spécialistes font preuve de prudence en attendant de connaître le sort qui sera réservé à la devise-titre, étant entendu que le ministre de l'économie, des finances et du budget ne s'est pas déclaré franchement hostile à sa suppression dès lors qu'était réduite la « prime » qui prévaut encore entre la devise américaine et le dollar commercial.

Ainsi la Banque franco-allemande, qui vient de fêter son vingt-*cinquième anniversaire*, envisage de créer dans un second temps et en s'appuyant sur son actionnaire, la Westdeutsche Landesbank (après le lancement prochain de SICAV classiques, dont, naturellement, des instruments à « court terme »), une « Euro-SICAV » en ECU, cette euromonnaie *qui a acquis ses lettres* de noblesse grâce à la récente émission de 150 millions d'ECU lancée – avec succès, – aux Etats-Unis, par la Communauté économique européenne (*le Monde* daté 25-26 novembre).

Mais d'autres diversifications « hors les murs » sont possibles. *« Nous sommes actuellement à la troisième génération de SICAV »*, explique M. François Delavenne, directeur général de Techniques de gestion financière (TGP), filiale de la Caisse des dépôts et consignations; *« Après les SICAV de produits (actions françaises ou étrangères et obligations), sont apparues les SICAV d'objectifs (trésorerie, protection contre l'inflation, recherche de revenus...). A présent, nous en sommes au stade des instruments par destination, ce qui signifie que les souscripteurs veulent des SICAV qui restent certes performantes, mais qui, en même temps, offrent à leurs yeux une garantie quant à leur destination finale. »*

« Il est vrai que des gens ne veulent pas, par exemple, que leur argent soit investi, même pour partie, en Afrique du Sud ou encore dans le secteur nucléaire, et il faut en tenir compte, souligne-t-il; *l'épargne au service du développement entre dans cette catégorie de préoccupations, et c'est pourquoi la Caisse des dépôts va lancer, à la fin de l'année, une nouvelle SICAV baptisée « Nord-Sud développement » qui a pour objet de combler le vide existant entre les dons des particuliers et des organismes spécialisés, d'une part, et les initiatives – souvent lourdes à manier et à contrôler – des organisations gouvernementales ou non (ONG), en faveur des pays en voie de développement, d'autre part. »*

« Après tout, les ressources de la Caisse centrale de coopération économique ou de la Banque mondiale proviennent bien du marché financier, rappelle M. Delavenne; *il doit être tout à fait possible de mobiliser une partie de l'épargne domestique – et internationale – pour financer des projets divers : industriels, agricoles, à petite ou à grande échelle, voire, pourquoi pas, des installations sportives destinées à accueillir les Jeux olympiques dans un pays du tiers-monde. »* A cet effet, la Caisse des dépôts pense recueillir sur cette nouvelle SICAV 200 millions de francs dès la fin décembre et 1 *milliard de francs par la suite* avec le concours des investissements institutionnels, avant de lancer *« dans le réseau »* ce produit *« à nature financière »*, souligne-t-il, sous la forme de parts de 1 000 francs assorties de très faibles droits d'entrée.

Une idée qui fait son chemin. En décembre 1983, le Crédit coopératif avait pris une initiative allant dans le même sens en lançant « Faim et développement », un fonds commun de placement créé avec le concours du Comité catholique contre la faim et pour le développement (*le Monde* du 8 décembre 1983). Ce sujet de la *« guerre de l'argent »* au service du tiers-monde sera d'ailleurs certainement abordé lors du troisième symposium international consacré à *« la mobilisation de l'épargne des ménages dans les pays en voie de développement »*. Prévue du 10 au 14 décembre à Yaoundé (Cameroun), cette manifestation, organisée par les Nations unies, réunira des participants de trente-cinq pays, dont plusieurs institutions financières, et, notamment pour la France, la Caisse des dépôts et le Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance.

S. M.

Une SICAV en ECU

La première *SICAV* libellée en ECU (Unité de compte européenne) est née : il s'agit de Monceau-Europe, de droit luxembourgeois et cotée à Luxembourg, créée et gérée par le Crédit chimique. Son portefeuille sera composé d'obligations libellées en ECU, à hauteur de 25 % au départ, la totalité à terme. Dans l'immédiat, le solde sera placé sur le marché monétaire en ECU (10 % environ) et en obligations émises dans les monnaies composant l'ECU, dans une proportion équivalente. La gestion de cette SICAV sera orientée de manière que la performance se traduise en plus-values plutôt qu'en coupons, pour des raisons de fiscalité.

Pour le Crédit chimique, il s'agit de répondre à l'attente des trésoriers d'entreprises internationales, qui recherchent des instruments fiables et sans risques pour la rémunération des liquidités de leur *entreprise*. En conséquence, l'objectif de la SICAV est de faire mieux que les taux à six mois sur l'ECU, performance obligée puisque, compte tenu de la perception *d'un droit d'entrée et d'un droit de* sortie, Monceau-Europe recueillera, principalement, des placements d'une durée supérieure à six mois. Autre cible, les particuliers, qui recherchent un rendement obligataire avec un très faible risque de change et la liquidité procurée par une cotation quotidienne à Luxembourg. Pour ces deux catégories de clientèle, la nouvelle formule vent concurrencer avantageusement les certificats de dépôts.

Sur un plan plus général, la création d'une SICAV en ECU, première du genre, est à mettre en relation avec le développement spectaculaire de cet instrument monétaire coté à Paris, à Bruxelles et en Italie. Les engagements et les créances *en banque* dépassent 10 milliards d'ECU actuellement, et les émissions d'euro-obligations sont actuellement supérieures à la centaine, à plus de 6 milliards d'ECU, *quatrième monnaie sur* le marché de ces euro-obligations. Là aussi, le risque de change est limité, et le Crédit chimique en a pris acte pour créer une formule qui « suive » le marché et qui sera, sans doute, rapidement imitée.

F. R.



Instruments de trésorerie : l'emballement

(Suite de la page 35.)

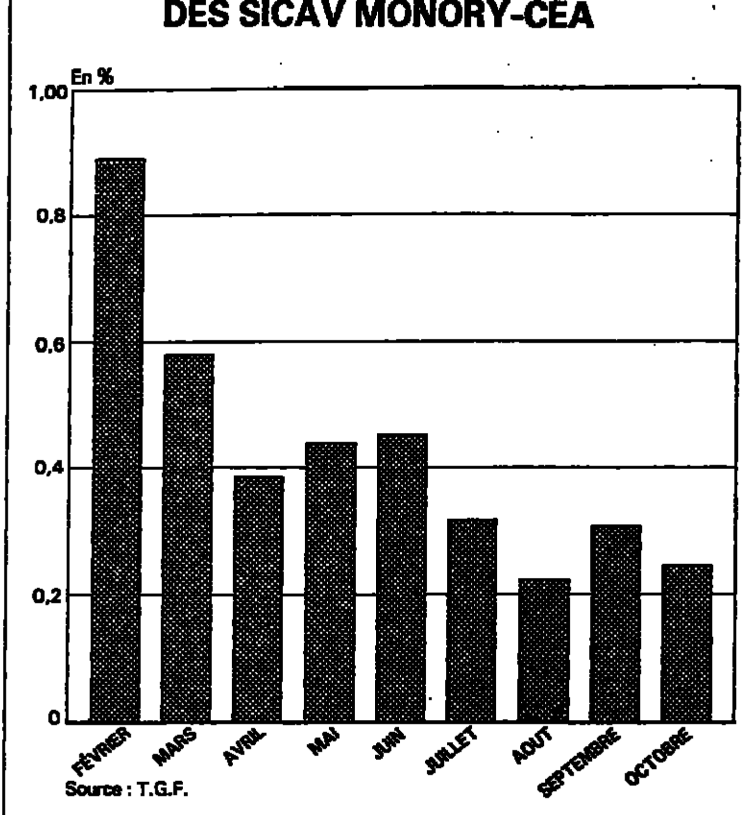
Agir au coup par coup sans établir de nouveau carcan, telle est la devise de la Rue de Rivoli sur ce point ; un libéralisme qui a pu susciter quelques interrogations parmi les épargnants, mais qui doit se mesurer à l'aune des besoins de financement du Trésor, assurent certains.

Sans tomber dans une nouvelle querelle des anciens et des modernes, les avis demeurent partagés entre ceux qui souhaitent, tel M. Etienne Bournet-Aubertot, le directeur des affaires financières au Crédit lyonnais, l'instauration d'un droit d'entrée, même minime, pour les placements à très courte durée (quinze jours) et les tenants du « laissez faire le marché et ses lois d'équilibre ». A l'évidence, le problème-clé est celui du taux de rotation des capitaux investis. Très faible pour les SICAV Monory-CEA *(voir le graphique)*, il reste important pour les instruments à court terme, ce qui a conduit la Commission des opérations de Bourse à établir un tableau de la répartition des SICAV de trésorerie en fonction de la durée moyenne des dépôts. Il en ressort que *« le nombre des organismes dont la période moyenne de détention des parts ou actions par les souscripteurs n'excède pas six mois est inférieur à celui communément avancé à partir des intentions affichées par les organismes de placement »*.

Les statistiques du troisième trimestre 1984 de cet organisme n'étant pas encore disponibles, la COB estime ainsi que, à la date du 30 juin dernier, l'actif net des instruments de trésorerie représentait environ 62,5 milliards de francs (montant minimum), alors que les organismes de placement collectif avançaient à la même époque une somme voisine de 100 milliards de francs. Voilà un écart qui explique la difficulté à laquelle peut se heurter l'épargnant lorsqu'il veut savoir – en attendant l'instauration d'une véritable transparence permettant d'apprécier la nature exacte des produits proposés – quelle est la SICAV de trésorerie qui lui procurera la régularité recherchée par rapport à telle autre SICAV à court terme, assortie d'une performance sans doute supérieure mais qui comporte sa part de risque.

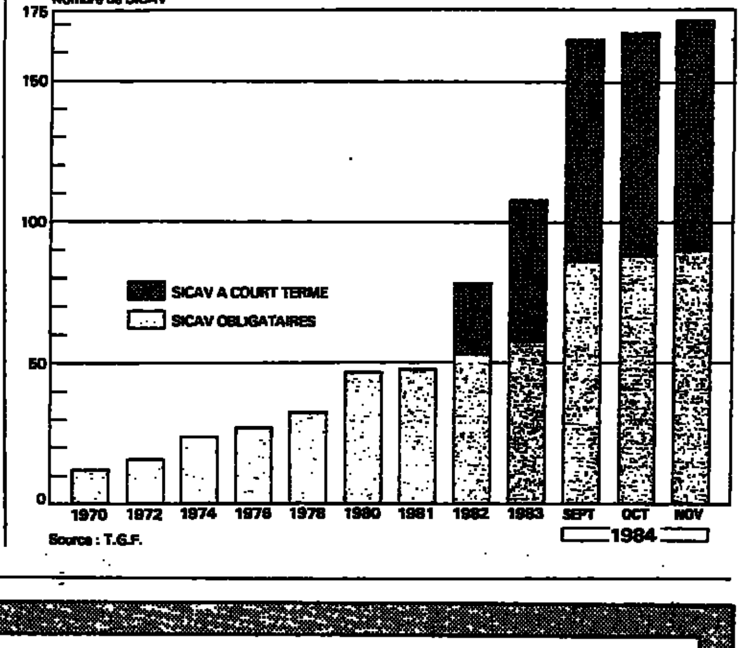
S. M.

LE FAIBLE TAUX DE ROTATION DES SICAV MONORY-CEA



Source : T.G.F.

L'EXPLOSION DES SICAV A COURT TERME



Source : T.G.F.

UN NOMBRE CROISSANT

Type de SICAV	Nombre au 31-12-81	Nombre au 31-12-82	Nombre au 31-12-83	Nombre au 31-10-84	Nombre au 30-11-84
SICAV actions	87	89	95	111	113
Dont SICAV Monory/CEA	22	22	23	23	23
SICAV d'obligations	48	76	108	167	171
Dont SICAV court terme	1	25	50	79	81
Total	135	165	203	278	284

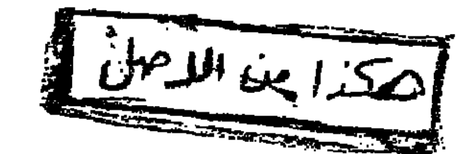
(Source : TGF.)

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DES SICAV COURT TERME

(en milliards de francs, fin de mois)

MOIS / ENCOURS	Novembre 1983	Décembre	Janvier 1984	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
En milliards de francs	55,80	60,80	70,00	77,10	84,40	90,50	97,70	102,20	107,90	118,60	131,50	150,50	145,20
Variation en milliards de francs	4,50	5	9,20	7,10	7,30	6,10	7,20	4,50	5,70	10,70	12,90	19	–5,30
Variation en % (par rapport au mois précédent)	9	9	15	10	9	7	8	5	6	10	11	14	– 3

(Source : TGF.)



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)





Le premier Hypermarché Français implanté aux U.S.A.

recherche pour son expansion américaine

- **DIRECTEURS ADJOINTS**
- **CHEFS DE DEPARTEMENTS ALIMENTAIRES**

Produits Frais et Non-Alimentaires.

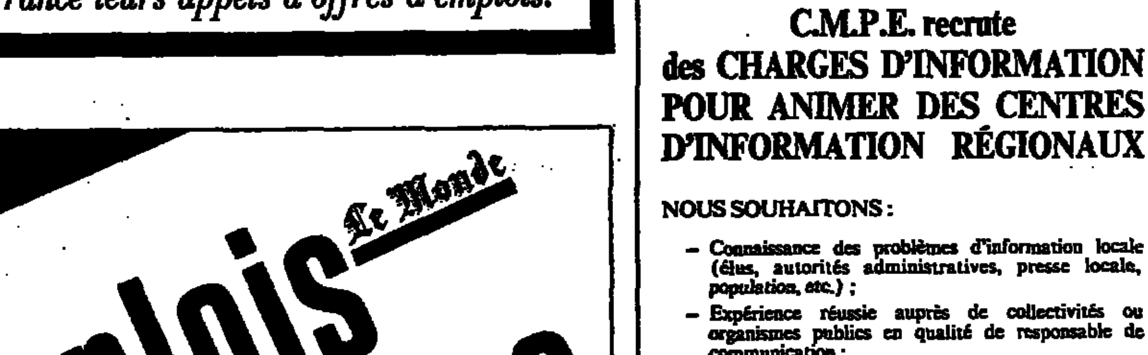
Pour ces postes, il est nécessaire de posséder une solide expérience dans la Grande Distribution.

Merci d'adresser votre candidature à CURRICULUM sous Réf. 023M-26, rue du 4 Septembre 75002 PARIS qui transmettra en toute confidentialité.

Curriculum

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.





CHAQUE MERCREDI LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES

Chaque mercredi, « Emplois Cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde*, plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune*.

Un document de synthèse indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 6 F

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

Nom ______ Prénom ______

Adresse ______

Code postal ______ Ville ______

Nombre d'exemplaires ______ x 7 F (frais de port inclus)

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais

OFFRES D'EMPLOIS

RADIALL

Société de composants électroniques LEADER EUROPÉEN dans sa spécialité recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-Ciaux

pour l'exportation

- Formation technique supérieure demandée
- Anglais et Allemand courant indispensables
- 1ère expérience de vente souhaitée.

Possibilité d'évolution intéressante pour candidats de valeur.

Envoyer C.V. et prétentions 101, rue Philibert Hoffmann 93116 ROSNY-sous-BOIS

bleu

LES EDITIONS BORDAS recherchent le

RESPONSABLE DE PROMOTION H/F

du département «Beaux Livres et Encyclopédies»

De formation commerciale ou littéraire, il assurera, sous la responsabilité du Directeur Adjoint du département :
- les contacts internes avec les départements commerciaux
- les contacts externes avec les agences et conseils extérieurs
- la gestion et le suivi du budget.

La préférence sera donnée aux candidats qui auront une expérience de fonction commerciale en agence de publicité ou de promotion.

Adresser C.V. et prétentions à Denise HIRLEMANN 11, *rue* Gossin 92543 MONTROUGE CEDEX

C.M.P.E. recrute des CHARGES D'INFORMATION POUR ANIMER DES CENTRES D'INFORMATION RÉGIONAUX

NOUS SOUHAITONS :

- Connaissance des problèmes d'information locale (élus, autorités administratives, presse locale, *population, etc.*) ;
- Expérience réussie auprès de collectivités ou organismes publics en qualité de responsable de communication ;
- Capacité de concevoir, préparer et organiser des actions d'information, et en assurer le suivi.

NOUS OFFRONS :

- Un poste passionnant en province, en relation avec une équipe de professionnels jeune, dynamique et performante ;
- Une possibilité d'évolution dans le poste ou sur Paris en fonction du succès de l'intervention et des opportunités de développement du groupe ;
- Une rémunération attractive tenant compte de l'expérience et de l'efficacité.

Si vous êtes passionné(e) par la communication et libre immédiatement, écrivez sous référence CIV/RP. Soizick BEVAN, QC.M.P.E. 59, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS.

Le Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)
- Ayant goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités ;
- Formation assurée ;
- Rémunération motivante.

Téléphone 500-24-03, Pte 40.

AGENCE PRESSE BRITANNIQUE recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Diplômé pour réalisation de projets à base de mini et micro.
- Exp. en Vidéotex, Télétex, Communicatons, Multiplexeurs matériel et logiciel ;
- Angl. parlé et écrit indispensable.

Adr. c.v. avec prétentions à : REUTER MONITOR GIE 2, rue d'Uzès, 75002 Paris.

M.J.C. Ouest Paris recherche

DIRECTRICE ADJOINTE

avec responsabilités sur secteur enfants ou adolescents défavorisés. Emploi immédiat. Expérience nécessaire.

Téléphone : 263-54-63.

URGENT, ass. rech. resp. secteur. *Insertion jeunes* 16/25 exp. form. exigée actv entrp. privée, souh. Env. C.V., photo : U PRO MI 771, qu. A. Camus. Dammarie-les-Lys. 77190.

secrétaires

Entreprise B.T.P. recherche pour son directeur du personnel

SECRÉTAIRE

exp. service personnel exigée. Tél. pour R.-VS 583-81-47.

capitaux propositions commerciales

Devenez **INDÉPENDANT**

Dans un domaine ou tout reste à faire et où nous sommes les meilleurs. Grâce à une activité

RENTABLE et IMMÉDIATE

avec un partenaire sérieux, nécessaire, disposer de 70.000 à 150.000 francs. Crédit possible. Tél. (16-1) 265-11-38. COMPAGNIE EUROPÉENNE *DE DISTRIBUTION* 15, rue Godot-de-Mauroy 75009 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

MAITRE DE CHAI vins et spiritueux longue expér. ch. emploi corresp. à ses compétences. Soit resp. de service vente achat soit sommelier. Ecr. s/nº 6.702 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Traducteur, diplômé ESIT allemand, français, italien langue maternelle : allemand bonne connaissance anglais cherche emploi Téléphone : 258-47-23.

automobiles

ventes

plus de 16 C.V.

RANGE ROVER 1982

1re main 43.000 km, pneus neufs + options de luxe. Tél. heures bureau 233-75-76 ou après 20 h 265-46-77.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

Mº RAMBUTEAU

Imm. pierre de t., XVIIIe s., élégant 3 Pièces, 65 m², bon plan, calme. 700.000 F. MATIMO, 272-33-25.

5e arrdt

CL.-BERNARD p. de T. belle chbre, eau, asc. 120.000 F. 325-97-16.

NEUF JARDIN DES PLANTES

1 et 3. RUE POLIVEAU *CONSTRUCTION GD LUXE* Livraison immédiate Reste 2 appts de 4 et 5 PCES + un DUPLEX. 6e et 7e ét.. 5 P. avec 158 m² de TERRASSE Vis témoin ts jours 14/19 h sauf mercredi et dimanche.

180 m², trav., asc. 703-32-44.

VUE IMPRENABLE.

6e arrdt

Seine, Bx Arts, asc. 703-32-44

200 m² DIVISIBLE

9e arrdt

9e Imm. stand. exceptionnel 145 m² à aménager + 80 m² TERRASSE. *STOOPS 825-49-15/42-17.*

11e arrdt

Mº Voltaire, imm. p. de t., asc., *profes. libérale pos., 5 pces,* entrée, cuis., bains, 138 m². 1.630.000 F. Tél. 357-63-33.

BASTILLE GRENIER

A aménager. 40 m². Immeub. XVIIe rénové. 272-40-19.

BD VOLTAIRE (près) immeuble p. de taille, 3 pces entrée, cuis., w.-c., débarras URGENT. 261.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

12e arrdt

Très bel imm., ascenseur 9. *RUE ÉLISA-LEMONNIER* LIBRE 2 Pièces, 50 m². 440.000 F. Occupé loi 48 2 P. à partir de 220.000 F. Vis. sur place, samedi 8 déc. 14 h à 17 h. Tél. 359-66-37.

14e arrdt

PRÊT A HABITER

ACHETEZ 4.600 F/MOIS, 3 PIÈCES 3.600 F/MOIS, 2 PIÈCES

HAMEAU MONTSOURIS

2, RUE D'ARCUEIL S/PL. VENDREDI, 14 h/17 h, OU LE MATIN. 502-13-43.

15e arrdt

Dans bel imm. pierre de t. 65 m², loi 48, droit de reprise. Px 360.000 F. T. 562-17-17.

16e arrdt

BD FLANDRIN 100 m² à rénover. Très bel imm. GARBI – 587-22-88.

17e arrdt

TERNES divisible, 703-32-31

200 m² SUR JARDIN.

PRÈS NEUILLY

175 m². très belle réception 3 chbres + service. Box fermé EMBASSY. 562-16-40.

MALESHERBES

1.600.000 F. 307-31-62, matin.

18e arrdt

MAIRIE DU XVIIIe 53, rue du Simplon dans immeuble neuf, standing (habitable de suite) RESTE quelques

STUDIOS, 2 et 3 pces

avec parking PRIX bénéficiant pour certains de PRETS conventionnés Sur pl., du mardi au samedi, de 14 heures à 19 heures ou tél. 258-44-96. CECOGI S.A. (1) 575-62-78.

HOTEL PARTICULIER

BUTTE-MONTMARTRE Px 4.125.000 F à débattre.

NOTAIRE 562-11-00.

Montmartre Mº Abbesses. part. vd appt angle sur petite place 3 expo, 4 pces. 80 m² soleil, vue, 3e ét. 780.000. Tél. : 254-24-58.

MAIRIE XVIIIe. P. de taille 2 P., entrée, cuisine, w.-c., balcon plein sud. 213.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT

parc soleil, gd 2 p. tt cft. 7e ét. studio 28 m² 1er étage. Vendredi 14/17 heures. 58, rue des Alouettes.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

555-91-82

92 Hauts-de-Seine

BOURG-LA-REINE centre 3 p. Imm. neuf 1980 stand. 625.000 F frais notaire 3 %. Téléphone : 661-32-11.

94 Val-de-Marne

BRIE-SUR-MARNE

Proche RER 8 MAISONS DE GRAND STANDING DE 93 A 120 m² (plusieurs modèles, plain-pied, ss-sol ou mezzanine) sur TERRAIN de 400 à 940 m² PRÊT CONVENTIONNÉ. Visite samedi, dimanche 10 h 30-12 h 30/14 h-19 h. Les Coudrais, rue des Tournanels. Téléphone : 882-33-63 *ou en semaine : 365-10-58.*

Province

Part. vend Nice, superbe studio meublé, 45 m² + terrasse. 20 m², garage fermé, cave, tél., vue panoramique imprenable dans copropriété grand standing (piscine, tennis, club house, salle de gym., sauna), cuisine équipée. *600.000 F.* Tél. matin, 9 h à 10 h 30 16 (93) 83-49-82.

DEAUVILLE centre

champ de courses 300 m gare SNCF 2 P. neuf 36 m² balcon 5,80 m², cave vue Sud Ouest

465.000 F

Tél. 723.31.96

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être L'APPARTEMENT que vous recherchez

immobilier information

ANCIENS NEUFS

DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR appeler ou écrire : *FNAIM de Paris/Ile-de-France* LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. Téléphone : 227-44-44.

appartements achats

Rech. urgent appts ttes surfaces même à rénover. Paris ou Portes. Immo Marcadet 252-01-82.

locations non meublées offres

Paris

VOUS CHERCHEZ UNE LOCATION ? Pensez HESTIA le numéro 1 de la location entre particuliers *104, rue de Richelieu, PARIS* (75002). Tél. 296-58-46.

LOCATION DISPONIBLE entre particuliers Paris-banlieue

707-22-05

CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES 43, rue Claude-Bernard Paris-5e. Mº CENSIER.

NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES ENTRE PARTICULIERS

C.L.P. 807-05-46

68, rue du Chemin-Vert 75011 Paris. Mº St-Ambroise.

locations non meublées demandes

Paris

J.F. 23 ans. sér., ch. chbre petit loyer ou baby sitter. Ecr. s/nº 6.699 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES. 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Pour personnel et Cadre supérieur IMPORTANTE STE FRANÇAISE INFORMATIQUE rech. APPARTEM. toutes catégories STUDIOS, VILLAS PARIS ET BANLIEUE - 504-48-21.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. 889-89-56 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux Appartem. de standing 4 P. et plus. 285-11-08.

pavillons

MAISONS-ALFORT (94)

F 3, 71 m², excellent état, rez-de-chaussée surélevé ensoleillé, cave, parking en ss-sol. Transports, ttes commodités, charges modérées. Prix : 500.000 F dont 40.000 F Prêt Pic cessible. Métro : STADE - Bus : 24. Tél. soir et week-end. 893-39-68 ; bureau : 823-85-02.

PAVILLONS

JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris/Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers. 75017 PARIS. T. 227-44-44.

JOINVILLE RÉSIDENTIEL beau pav. s/678 m², jard. planté. 5 P., tt cft. 589-49-34.

villas

MONTARGIS 110 KM *Autoroute Sud. A saisir splendide* villa nve, dble isolation, s/PARC CLOS 9.000 m², réception, salon, séj., cheminée, cuis. équipée, 4 chbres, bains, w.c., chf. électrique, gar. PRIX TOTAL SACRIFIÉ 429.000 F CRÉDIT 100 %. TURPIN RELAIS MIEL 5 km sud RN 7 MONTARGIS Tél. 16 (38) 85-22-92 et après 20 heures 16 (38) 96-22-29.

propriétés

MESNIL-SAINT-DENIS 78 Maison bourgeoise sur terrain 1.200 m², 160 m² hab., 4 ch. 2 s. bns. 2 wc. cuis. équip. Séj. 45 m². Ss-sol 2 voitures. 980.000 F. Téléphone : (3) 041-69-57.

33-PORTETS 25 km Bordeaux, bord de la Garonne. propriété caractère confort. surface utile 500 m² + dépendances. Prix : 800.000 francs. T. : 8/9 h-19/20 h (56) 67-32-02.

Site unique La Palud-s/Verdon, *04, vend maison grand T 3,* 2 terrasses, garage, terrain 2.600 m². Prix 360.000 F + long crédit à 10 % taux ancien. Ecr. s/nº 8.491 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens. 75009 Paris.

MOUGINS VUE

villa p. de t., luxe, séj. 4 chbres, 2 sanit., jard. 2.000 m², arbres centenaires. T.(1) 655-61-59.

A VENDRE PAR PARTICULIER

PPTÉ A JURANÇON

5 KM DE PAU SITE CLASSÉ 500 m² habitable + dépend. 2 HECTARES DE TERRAIN ÉTAT EXCEPTIONNEL (59) 06-09-03 ou (59) 05-61-51.

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être LA PROPRIETE que vous recherchez

domaines

Vends ppté dans le Lauragais 50 km de Toulouse, 35 km de Carcassonne, 85 ha d'élevage et polyculture avec sources. Bâtiments d'élevage de porc, engraissement et maternité. Ecurie, hangars (2), matériel agricole, maison d'habitat., tt cft (5 pièces). Prix à débattre. Téléphone : GIMELLO : 16 (68) 60-40-76.

viagers

Vanves centre-imm. *récent.* 2 p. gd balc. soleil ét. élevé occupé 25.000 + 1.800/mois. Viagers F. CRUZ. 266-19-00.

Mº Cadet 3 p. tt cft 80 m², 4e ét. asc. Px 45.000 cpt + *3.200 occupé femme* 72 ans. CRUZ-8, r. La Boétie. 266-19-00

PRÈS ENGHIEN LAC

très belle villa pierre 1955, 170 *m² habitables, jardin* 1200 m², comptant + rente 6.000 F mens. sur 2 têtes 82 et 78 ans. T. : 572-31-68.

F. CRUZ - 266-19-00

8, RUE LA BOETIE-8e Conseil 47 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

GARE DE LYON

PETIT IMMEUBLE INDÉPEND. 10 BUREAUX RÉNOVÉS Bal 3-6-9. Tél. 329-58-65.

Votre adresse commerciale

ou SIÈGE SOCIAL

Loc. bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION SOCIÉTÉS

CRÉAT. DE TOUTES ENTREPR.

ASPAC S.A. 293-60-50 +

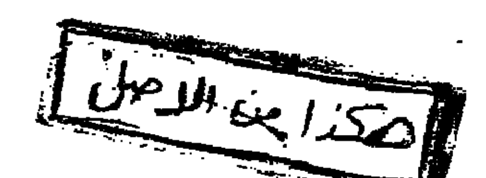
fonds de commerce

Ventes

Cause retraite, je cède Magasin Articles Sports rue connue Paris 17e. Téléphone : 387-86-03.






هكذا في الاصل

économie

Les comptes de la Sécurité sociale pour 1984 et 1985

Une certaine fragilité

La Sécurité sociale risque d'entrer, de nouveau, dans une période difficile à partir de 1985, après *deux* années de vaches grasses. Malgré des résultats encore plus flatteurs en 1984 qu'en 1983, le rapport présenté, ce jeudi 6 décembre, à la commission des comptes de la Sécurité sociale laisse apparaître une certaine fragilité de l'institution en période de basses eaux économiques.

Sans doute, les prévisions faites par les rapporteurs n'ont rien de dramatique ni même de vraiment inquiétant pour 1985 : non seulement l'avance prise en 1984 permettra de passer l'année sans risque de chute, mais l'on devrait encore retrouver, fin 1985, 80 % des réserves actuelles; une assurance pour 1986 aussi. Dans le passé, les prévisions de dépenses de la Sécurité sociale ont suscité le scepticisme. La prudence des rapporteurs depuis deux ans incite à la confiance. Dans leurs derniers exercices, ils ont eu plutôt tendance à prévoir largement les dépenses à venir, ménageant ainsi d'heureuses *surprises aux observateurs.*

Dans le constat actuel, les sujets de satisfaction ne manquent pas. Au tout premier plan, la bonne tenue des dépenses d'assurance maladie. Les dépenses hospitalières en particulier, qui en représentent la moitié, n'ont pas rebondi après la sévère compression imposée par M. Pierre Bérégovoy en 1983, qui avait complètement stoppé l'accroissement en volume.

Procurant cette année une meilleure trésorerie aux centres hospitaliers régionaux (CHR), le budget global, qui a remplacé le paiement par journée de séjour, a fait la preuve de son efficacité. Si les dépenses hospitalières ont davantage augmenté cette année qu'en 1983 et progresseront encore un peu plus en 1985, le phénomène ne devrait pas inquiéter : il est dû au passage au nouveau système et à la nécessité d'apurer encore en 1985 des déficits antérieurs, non négligeables pour certains CHR ; il devrait prendre fin en 1986.

L'inflexion des dépenses de santé

A plus long terme, plusieurs éléments *assurent une certaine tranquillité* : l'arrêt des constructions, le blocage des recrutements après une période d'expansion (l'« humanisation » des hôpitaux a été très coûteuse en personnel), la faible croissance des salaires. Et l'évolution technique recèle autant de réserves d'économie, notamment pour la gestion, que de sources de dépenses. Le pari n'est pas gagné parce qu'il repose sur la réussite d'un redéploiement des personnels à l'intérieur des établissements et entre eux, ainsi que sur la mise en œuvre d'une nouvelle comptabilité hospitalière. Mais il n'est pas impossible.

De façon générale, la courbe des dépenses de santé a déjà commencé à s'infléchir. La progression moyenne annuelle est passée de 7 % en francs constants entre 1973 et 1978, à 2,8 % entre 1978 et 1983. Une évolution qui tient à la fois à une baisse relative des prix des biens médicaux, à un effort de maîtrise des coûts et sans doute à un ralentissement de la consommation. Cela ne suffit évidemment pas pour espérer ramener la croissance des dépenses *médicales à celle du PIB, mais* permet de croire à un ralentissement progressif.

L'optimisme doit être cependant limité par la perspective de l'accroissement du nombre des médecins – 50 % peut-être d'ici à 1992, – une « offre » qui contribuera inévitablement à accroître la demande si peu que ce soit. Le risque de dérapage augmente d'autant.

Beaucoup plus pesant est l'accroissement inéluctable des dépenses de retraites, sous l'effet combiné de la démographie (arrivée à l'âge de la retraite de générations plus nombreuses, allongement de la durée de vie) et des améliorations apportées au système des pensions dès l'année 1970. Si le rythme actuel de progression (5 % par an en volume) se maintenait, cela signifierait une augmentation de moitié des *dépenses en dix ans... Ce déséquilibre* structurel des retraites a été masqué en 1984 par le relèvement d'un point de la cotisation vieillesse. Il apparaît à nouveau en pleine lumière : dès 1985, on retrouvera un déficit de 7,4 milliards de francs, comme en 1982, et approchant celui de 1983 (8,8 milliards).

Deuxième source de fragilité : les recettes, qui cesseront d'augmenter et même devraient diminuer légèrement en francs constants en 1985. A la suppression presque totale de la contribution sociale de 1 % et de la taxe sur les tabacs, à la réduction de celle sur les alcools, s'ajoute une évolution moins favorable des cotisations : ralentie, la hausse des salaires ne suffira sans doute pas à équilibrer la baisse du nombre des cotisants, comme ce fut le cas en 1984.

En 1985, ces pertes seront compensées par l'effet des mesures de trésorerie. Mais on ne pourra plus en attendre beaucoup par la suite : l'essentiel des gains provient d'opérations non renouvelables, comme la modification du système de versement, et les produits financiers iront s'amenuisant à mesure que la réserve diminuera.

Deux solutions

Sans doute l'équilibre de la Sécurité sociale dépend-il toujours de l'évolution économique et du chômage – cent mille cotisants de moins représentent une perte de 3 milliards de francs de recettes, rappelait le rapport de l'automne 1983 (*le Monde* du 9 novembre 1983). Mais le fait que le financement dépend presque totalement (à 90,5 %) de cotisations sur les salaires accentue la fragilité du système. Une aggravation du chômage en 1985, et surtout en 1986 ramènerait à nouveau le spectre du déficit.

Pour faire face, il y a deux solutions. La première consiste à augmenter les cotisations. C'est celle que rejette le patronat et que préfèrent généralement les syndicats. Mais le gouvernement s'est fermé cette issue en entreprenant de réduire les prélèvements obligatoires. La seconde consiste à faire des économies. C'est ce qu'a fait M. Pierre Bérégovoy en 1983 et en 1984, en même temps qu'il trouvait de nouvelles recettes : il a notamment décalé les dates de versement *des allocations familiales, changé le* mode de revalorisation des retraites, réduit le remboursement de certains médicaments, institué le forfait hospitalier, etc. Autant de procédés qui ne touchaient pas vraiment à la protection sociale, mais qui réduisent aujourd'hui la marge de manœuvre de ses successeurs, si fertile que soit l'imagination des techniciens.

GUY HERZLICH.

La réapparition d'un déficit en 1985

Le rapport présenté à la *commission des comptes* confirme les brillants résultats attendus du régime général des salariés pour 1984 (*le Monde* des 15 septembre et 1er *décembre*). Celui-ci terminera normalement l'année avec un excédent de 18,1 milliards de francs. Un record. A condition que l'Etat paie ses dettes qui s'élèvent déjà à 12,6 milliards de francs et pourraient atteindre 13,9 milliards de francs fin décembre, gênant sérieusement la trésorerie.

La différence avec le chiffre de 13,1 milliards annoncé en juillet (*le Monde* du 17 juillet) s'explique, selon le rapport, par un *« affinement des prévisions »* sur divers points de recettes et de *dépenses* (au total 0,3 % des dépenses du régime général).

Côté recettes, on trouve surtout 1,2 milliard de francs de produits financiers, et un surplus de 0,9 milliard de cotisations, enfin 400 millions de francs dus aux nouvelles modalités de versement des cotisations. Côté dépenses, on a constaté une baisse sur certains postes d'assurance-maladie (0,7 milliard de francs), mais tout particulièrement une décélération plus rapide que prévu des indemnités journalières versées aux malades. Une baisse aussi des dépenses d'allocations familiales, les *« générations sortantes »*, excédant de 100 000, environ, le nombre de naissances.

Fin 1984, la Caisse nationale d'assurance-maladie doit donc disposer d'un excédent de 11,2 milliards de francs, la caisse famille, qui reçoit le produit du 1 % social, de 8,5 milliards, la caisse vieillesse seule enregistrant un déficit limité de 1,6 milliard de francs.

L'année 1985 devrait marquer une certaine rupture, puisque l'on prévoit une accélération des dépenses, et une stabilisation des recettes. Les premières s'élèveraient à 972 milliards de francs pour l'ensemble des régimes (+ 2,8 % en volume contre + 1,4 % en 1984), les secondes à 1004 milliards de francs (+ 0,2 % en volume contre + 1,5 % en 1984). Le phénomène serait un peu plus marqué pour le régime général, puisque, en francs constants, les recettes diminueraient de 0,9 %, tandis que les dépenses augmenteraient de 2,6 %, notamment par suite d'une *« tendance structurelle à l'augmentation des dépenses d'assurance-vieillesse »*.

● *Les dépenses de la* branche vieillesse augmenteraient en effet de 4 % en francs constants contre 2 % en 1984, atteignant 173 milliards *de francs*, en raison notamment de l'accroissement du nombre de départs à la retraite : 220000 contre 200000 en 1984. Sur ce nombre, l'abaissement de l'âge de la retraite, pour sa part, n'entraînerait que 50000 départs l'an prochain, contre 80 000 cette année, mais les dépenses supplémentaires consécutives à la nouvelle législation s'élèveraient à 7,6 milliards de francs contre 5,3 milliards en 1984. Le nombre des bénéficiaires de pensions d'inaptitude continuerait à s'accroître comme en 1984 (+ 3,5 %). La Caisse nationale d'assurance vieillesse enregistrerait un déficit de 7,4 milliards.

● L'assurance-maladie équilibrerait tout juste ses dépenses. Celles-ci atteindraient 274 milliards de francs en 1985, soit une augmentation de 3,5 % en francs constants. Les dépenses hospitalières, malgré l'accroissement dû au passage au budget global, resteraient à un niveau proche de 1984, mais la réforme des *études médicales et l'application* des nouveaux statuts hospitaliers entraîneraient un « surcoût » de 700 millions de francs.

Les honoraires des praticiens augmenteraient de 3,9 % en volume, ce qui correspondrait à un nombre d'actes par médecin supérieur de 1 % à celui de 1984. *Autant dire que le gouvernement* sera vigilant sur les « dérapages ». Or, fin 1984, le nombre d'actes d'exploration techniques (en « K ») a aug*menté de 13,5 % (et même de* 18,9 % pour les actes sans hospitalisation)... Les dépenses de pharmacie devant augmenter de 5,7 % en francs constants, *l'excédent de la branche maladie*, malgré la baisse continue du nombre d'accidents du travail, serait ramené à 1,7 milliard de francs à la fin de 1985.

● La Caisse nationale d'allocations familiales, malgré la perte du « 1 % social » qui lui était versé, garderait un excédent de 2,5 milliards en 1985. Les prestations, en effet, n'augmenteraient que de 0,1 % en francs constants, malgré les dépenses supplémentaires *entraînées par la loi famille* (évaluées à 840 millions de fancs) et les répercussions en année pleine des nouvelles règles d'attribution du complément familial *pour les familles à* deux revenus. Tandis que les allocations familiales baisseraient en volume (– 0,2 %), les prestations destinées aux *familles en difficulté augmenteraient* : + 7 % en volume pour l'allocation d'orphelin, + 5 % pour l'allocation de parent isolé.

Malgré une politique extrê*mement rigoureuse de limitation* des dépenses de gestion administrative (+ 1,4 % en volume pour la caisse maladie, + 1,3 % *pour* la caisse famille, + 2 % *pour la caisse vieillesse*) et d'action sociale (+ 1,5 %, 0,1 % et 0 % respectivement), le régime général se trouverait déficitaire de 3,2 milliards de francs. *Il est vrai que les prévisions* incluent – bien que le rapport ne l'indique pas – le « rattrapage » annoncé mercredi par le conseil des ministres *pour les retraites les prestations* familiales : + 3,4 % au 1er janvier prochain, et au 1er juillet + 2,8 % pour les retraites, + 2,5 % pour les prestations familiales.

Le déficit est dû aussi à l'évolution des recettes : en 1985 la sécurité sociale perdra le « 1 % social » (qui a rapporté *11 milliards de francs en* 1983) ; la suppression de la taxe sur les tabacs lui enlèvera 1 milliard de francs et le produit de la taxe sur les alcools sera ramené à 1,8 milliard au lieu de 2,2 milliards. Quant aux cotisations, non seulement elles ne bénéficieront en 1985 d'aucun relèvement, contrairement à 1984, mais celle d'assurance maladie « déplafonnée » aura un rendement moindre.

En revanche, les gains de *trésorerie seront* plus importants. Aux produits financiers (2,1 milliards de francs) s'ajouteront les effets des nouvelles modalités de versement des cotisations : le *montant* est évalué à 4 milliards par les rapporteurs, une prévision très éloignée du chiffre de 10 milliards avancé par le CNPF. Il est possible qu'il soit même légèrement inférieur, le ministre des affaires sociales ayant donné comme consigne de procéder avec doigté de façon à ne pas mettre en danger la trésorerie des entreprises... et le taux de recouvrement des cotisations (98 % en 1984).

G. H.

« Société les cadres du *Monde* »

Les associés de la Société civile à capital variable « Les cadres du Monde » sont convoqués au siège social de la Société, 5, rue des Italiens, Paris (9e), dans la salle de la cantine,

le MERCREDI 19 DÉCEMBRE 1984 à 16 heures

pour y tenir une assemblée générale extraordinairement réunie avec l'ordre du jour suivant :

- *Nomination du ou des gérants de la S.A.R.L. le Monde*
- *Questions diverses.*

« Société des employés du *Monde* »

Les associés de la Société civile à capital variable « Les employés du Monde » sont convoqués au siège social de la Société, 5, rue des Italiens, Paris (9e), dans la salle de la cantine,

le MARDI 18 DÉCEMBRE 1984 à 15 h 30

pour y tenir une assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement.

Ordre du jour

- *Nomination d'un ou de plusieurs candidats à la gérance de la SARL le Monde.*
- *Questions diverses.*

AGRICULTURE

AU QUATRIÈME CONGRÈS MONDIAL DES JEUNES AGRICULTEURS A OUAGADOUGOU

Développement «autocentré» et solidarités paysannes

De notre envoyé spécial

Ouagadougou. – Tenues léopard et bérets rouges de paras, mais aussi chants, percussions et youyous ont accueilli, mardi matin 4 décembre, quelque quatre cents délégués de soixante-dix neuf pays (soixante et un du tiers-monde, seize de l'Occident, deux de l'Est, (la Bulgarie et la Pologne) au Palais de la CEOA (Communauté économique de l'ouest africain) pour le quatrième congrès mondial des jeunes agriculteurs.

M. Thomas Sankara, leader du Conseil national de la révolution du Burkina Faso (ex-Haute-Volta), présida en treillis militaire, l'arme au côté, la séance d'ouverture, à laquelle participèrent notamment MM. Christian Nucci, ministre français de la coopération ; Seydou Traoré, ministre de l'agriculture du Burkina ; Jean-Paul Bastian, vice-président du CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs), l'un des quatre organisateurs du congrès, les trois autres étant le CEJA (Centre européen des jeunes agriculteurs), le CINTERAD (Centre international d'études, de recherches et d'actions pour le développement, qui fédère plusieurs centaines d'associations de coopération Nord-Sud) et le Twyfa (Third World Young Farmers). Quatre organisations non gouvernementales, donc à vocation professionnelle, réunies pour une semaine de congrès sur un thème quasi autogestionnaire : *« Le rôle de l'organisation paysanne dans le développement économique, social et culturel. »*

La paysannerie, dont la plupart des intervenants au congrès ont tenu à souligner les constantes, au-delà des niveaux de développement et des différences géographiques, politiques ou culturelles, est généralement tenue pour une masse passive et indifférenciée, à laquelle il faudrait inoculer de l'extérieur l'exigence du développement et les progrès techniques. La ville fait évoluer la campagne selon le schéma classique. C'est ce schéma qui concentra sur lui les tirs croisés des congressistes de Ouagadougou : *« La mobilisation de la paysannerie, son organisation en force autonome capable de gérer son espace économique et social, est une condition impérative du développement. »*

Les méfaits des modèles

Les témoignages n'ont pas manqué sur les méfaits pour le tiers-monde des « modèles » européens : soit une « aide », qui n'a fait que renforcer le cercle vicieux de la dépendance alimentaire, soit des tentatives de marche forcée vers l'industrialisation, qui ont accéléré les désagrégations sociales entamées par la colonisation. *« Les vingt dernières années,* a-t-il été déclaré, *ont abouti à la destruction des agricultures traditionnelles, occasionnée par des transferts de modèles et des techniques inadaptées qui ont trop souvent généré de nouvelles dépendances et éliminé la population rurale par un exode forcé vers les bidonvilles urbains ».* A tel point que l'autosuffisance alimentaire est aujourd'hui devenue l'objectif quasi unique d'un nombre croissant de pays, dits par antiphrase « en voie de développement ». Pendant que l'agriculture européenne subit un choc en retour du même schéma productiviste, le tiers-monde ruine son agriculture vivrière à fabriquer des produits que l'Europe achète pour produire elle-même des surplus qu'elle devra ensuite détruire.

Quant aux miettes de ces surplus, qui sont en quelque sorte ristournés au tiers-monde sous forme d'aide alimentaire, *« en assurant de l'extérieur l'approvisionnement alimentaire, notamment des villes, elles privent la paysannerie locale du marché qui garantissait sa survie ».*

Cercle vicieux en série dont la rupture semble, de plus en plus, aux yeux des délégués du tiers-monde présents à Ouagadougou, se trouver dans l'exigence du développement autocentré. Exigence difficile en ces temps où le libre-échange fait figure de dogme.

Dans une telle perspective, où placer la solidarité internationale ? *« L'aide doit aider à assassiner l'aide »,* proclame, non sans humour, une des banderoles tendues dans la salle des congrès par l'organisation des jeunes agriculteurs du Burkina ; concrètement, divers intervenants ont réclamé moins de ces transferts, qui ont tourné au désastre, et davantage d'échanges d'expériences, moins de technique et plus de socio-culturel.

A cet égard, la tenue du congrès dans l'ex-Haute-Volta manifestait une volonté bien déterminée. Les trois premiers congrès mondiaux s'étaient tenus dans le Nord (1976 à Kansas-City, 1979 à Paris, 1982 à Berlin-ouest). Le choix non seulement du Sud, mais de l'un de ses pays les plus pauvres, visait bien à «recentrer» la perspective générale de l'agriculture mondiale.

«Pouvoir agricole» et «micro-projets»

Parmi les expériences du Nord, il en est une dont les délégués du tiers-monde se montrent particulièrement curieux, c'est justement la construction de ce «pouvoir agricole», qui a donné aux paysans d'Europe occidentale un poids syndical important et aussi un rôle de décision et d'initiative : coopératives de matériel agricole, d'approvisionnement, de stockage ; conquête en aval d'une partie de la transformation agro-alimentaire ; mutualisme financier – le Crédit agricole – et social, etc.

Plusieurs orateurs ont souligné que la communauté villageoise africaine traditionnelle pouvait constituer un terreau idéal pour le développement d'initiatives collectives et coopératives : des «micro-projets», tels que banques de céréales, unions locales de caisses populaires, centres de formation agricole, retenue d'eau d'intérêt local, pharmacies-coopératives de village, etc. Le Burkina Faso en a fait visiter quelques-uns aux congressistes. Ces «micro-projets» sont aujourd'hui l'axe privilégié de cette *« coopération non gouvernementale »* que les organisations agricoles du Nord et du Sud essaient de faire entrer dans le quotidien.

GEORGES CHATAIN.

SUDÉRURGIE

Les syndicats et les responsables locaux se mobilisent pour la sauvegarde de l'usine d'Ugine-Aciers de Fos

De notre correspondant

Marseille. – Tandis que le comité d'établissement d'Ugine-Aciers de Fos-sur-Mer met la dernière main à l'exposition itinérante qui sera inaugurée le 14 décembre, avant un périple à travers la France (et qui mettra en valeur les productions spécifiques de l'usine), les réactions se multiplient, depuis la publication du plan de restructuration d'Asco-Métal, qui prévoit la fermeture de cette usine méridionale spécialisée dans la fabrication des roulements à billes.

Pour l'union départementale CGT la *« décision de fermeture est parfaitement injustifiée en regard de la modernité, de la haute technologie, des qualifications élevées des personnels de l'usine de Fos. Sa fermeture serait un non-sens économique et social. C'est une mauvaise décision politique, qui traduit une capitulation sans condition, aux exigences de la Communauté économique européenne. »* Pour sa part la chambre de commerce et d'industrie de Marseille, réunie en séance plénière, a considéré que la fermeture d'Ugine-Aciers de Fos ou le transfert en totalité ou en partie de ses activités doivent être abandonnés. *« Le démantèlement, même partiel, de cet établissement,* affirme l'assemblée consulaire, *aurait pour conséquence d'interrompre pendant deux ans au moins la production d'aciers pour roulements à billes en France, laissant toute latitude à la concurrence internationale. »* La chambre de commerce de Marseille rappelle que l'usine Ugine-Aciers est l'une des pièces maîtresses de l'ensemble développé à Fos par les pouvoirs publics depuis sa création. Elle constate enfin, que, à ce jour, huit mois après la mise en place des pôles de conversion, le département des Bouches-du-Rhône n'a toujours pas bénéficié d'avantages particuliers, hormis des crédits dégagés au titre du troisième Fonds spécial grands travaux. Enfin, la Confédération générale des cadres (CGC) métallurgie, par la voix de son président, M. Jean-Pierre Chaffin, venu à Marseille, estime qu'Ugine-Aciers *« a toutes les chances de vivre ». « Après avoir rencontré les directeurs de Sacilor et d'Usinor,* a dit M. Chaffin, *nous avons bon espoir qu'une concurrence puisse s'instaurer entre les différents sites français de production d'aciers spéciaux. Dans ce cas, Ugine-Aciers n'aura aucune peine à démontrer sa rentabilité. Aujourd'hui,* ajoute M. Chaffin, *tout le monde croit aux possibilités de l'usine, excepté un certain discours gouvernemental. »*

Les résultats des mois derniers plaident contre la fermeture. Fos a produit en octobre 24 700 tonnes d'acier, battant un record qui datait de quatre ans. Le président de la CGC métallurgie s'est déclaré prêt à *« parier une caisse de champagne qu'Ugine-Aciers ne fermera pas ».*

JEAN CONTRUCCI.

Mme CRESSON PROMET D'APURER LES DETTES DES GROUPES NATIONALISÉS D'ICI A 1987

L'Etat consacrera entre 27 et 30 milliards de francs à la sidérurgie sur la période 1984-1987, a indiqué, le 5 décembre, Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur. Pendant cette période, il est prévu de réaliser 15 milliards de francs (valeur 1984) d'investissements. Le reste sera destiné à *« doter les groupes de structures financières qui ne les handicapent pas »,* a précisé le ministre, qui s'exprimait à Paris lors des journées de l'Association technique de la sidérurgie.

Le ministre, qui a promis que *« la structure financière de la sidérurgie sera rénovée »,* a toutefois indiqué que cette industrie devra *« se montrer avisée dans ses choix »* d'investissements : *« il importera que nos deux groupes* (Usinor et Sacilor) *mettent, quand cela est possible, leurs moyens en commun plutôt que de s'équiper en double ».*

Mme Cresson a répondu ainsi à la requête des sidérurgistes, qui demandent au gouvernement de réduire leurs frais d'emprunts à 4 ou 5 % (*le Monde* du 4 octobre) contre 8 % actuellement, en transformant les prêts de l'Etat et des banques en fonds propres. Une opération financière qu'ils jugent indispensable pour pouvoir atteindre leur équilibre financier en 1987, mais extrêmement lourde pour l'Etat et pour la communauté bancaire, qui n'ont pas oublié qu'un « nettoyage des bilans » similaire avait dû être réalisé il n'y a pas si longtemps, en 1979. Mais la promesse de Mme Cresson engage le gouvernement.



CONJONCTURE

L'ÉQUILIBRE FINANCIER DES ENTREPRISES PUBLIQUES

Pas de décisions contraires à la vérité des prix
demande M. Bérégovoy

« L'économie française est engagée dans un mouvement profond de désinflation qui ne repose pas sur une gestion de l'indice des prix mais provient d'un effort permanent de rigueur qui doit être poursuivi », a déclaré M. Pierre Bérégovoy au cours du conseil des ministres du 5 décembre en partie consacré à la politique des prix et des revenus en 1985. « *Le gouvernement*, a encore déclaré le ministre, *a tenu à ce que l'équilibre financier des entreprises publiques ne soit pas compromis par des décisions contraires au principe de la vérité des prix...* »

Après avoir rappelé que la hausse des prix – et notamment des prix industriels – demeure plus rapide en France qu'à l'étranger, le ministre a rappelé deux principes : réduire l'inflation, c'est défendre le pouvoir d'achat; l'effort engagé ne doit pas être relâché, et les mécanismes inflationnistes doivent être rigoureusement combattus (M. Bérégovoy a insisté sur le fait que l'abandon des indexations supposait que l'on raisonne désormais sur la base de hausses de prix et de revenus fixées à l'avance, anticipant la désinflation).

Le ministre a donné certaines indications plus détaillées :

● **Revenus non salariaux.** – Une recommandation sera adressée par le gouvernement aux organisations patronales pour limiter à 4,5 % en 1985 la progression des dividendes distribués par les sociétés. L'évolution des autres revenus non salariaux sera contrôlée dans le cadre de la politique des prix par la réglementation des marges commerciales et des prestations de services. Les honoraires des professions de santé ne devraient pas augmenter plus que les revenus des salariés (4,5 % en niveau, 5,2 % en masse).

● **Fonction publique.** – Les négociations pour 1985 se font sur la base d'une hausse de 5,2 % en masse.

● **Entreprises publiques.** – M. Fabius a adressé une lettre circulaire indiquant les grandes orientations de la politique salariale dans le secteur public en 1985. Les hausses seront *« prédéterminées »* comme en 1984, *« une politique contractuelle adaptée à chaque entreprise »* sera développée. L'augmentation prévue des prix constituera une limite (4,5 % en niveau, 5,2 % en masse), ces augmentations prenant en compte les mesures catégorielles et individuelles.

● **PRIX.** – Le retour à la liberté des produits industriels *« se poursuivra branche par branche chaque fois que le comportement des entreprises et la situation de la concurrence le permettront »*. La hausse moyenne devrait être inférieure à 3 %.

Pour les services, qui resteront pour l'essentiel sous le régime *« des accords de régulation »*, les hausses autorisées seront comprises entre 3 % et 3,5 %.

La hausse des tarifs publics ne devra pas dépasser 4,5 % en moyenne.

[Il semble que, sur ce point délicat des tarifs publics, un compromis ait été trouvé entre MM. Fabius et Bérégovoy. Le premier ministre demandait qu'aucun tarif ne puisse augmenter de plus de 4,5 % en 1985 ; le ministre de l'économie et des finances demandait, lui que, dans certains cas, les entreprises déficitaires (RATP, GDF, SNCF...) puissent dépasser les 4,5 % de hausse. L'accord s'est fait sur une hausse moyenne de 4,5 %, les dépassements étant compensés par des hausses inférieures à 4,5 % pour les entreprises en bonne santé financière.]

LOGEMENT

Le 38e congrès de la FNAIM

POUR LES AGENTS IMMOBILIERS IL EST PRÉMATURÉ D'ANNONCER DES OBJECTIFS DE MAITRISE DES CHARGES

La Fédération nationale des agents immobiliers (FNAIM) a tenu son trente-huitième congrès à Paris sur le thème « La maîtrise des charges : mission impossible ? », les 3 et 4 décembre, et la séance de clôture a été présidée par M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports. Si l'accord est total entre les gestionnaires d'immeubles que sont souvent les agents immobiliers et les pouvoirs publics sur la nécessité de cette maîtrise, des divergences profondes existent sur la manière de l'exercer.

M. Louis Reich, président adjoint de la FNAIM, estime en effet qu'il est *« prématuré d'annoncer des objectifs »*, car la gestion des syndics ne peut s'exercer *« que sur les 20 % de travaux »* dont ils assument la conduite. Les syndics estiment qu'une augmentation de leurs honoraires est une condition préalable à toute recherche d'économie sur les charges d'habitation qui représentent pour les Français une dépense annuelle de 200 milliards de francs.

● **Travaux publics : – 10,3 % sur neuf mois.** – L'activité du secteur des travaux publics, au cours des trois premiers trimestres de 1984, a baissé de 10,3 %, en francs constants, par rapport à la même période de 1983, révèle la dernière note de conjoncture de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP). Sur la même période, les entrées en carnets de commandes sont inférieures de près de 14 %, en francs constants, à celles de l'année 1983.

RECTIFICATIF. – Dans notre article consacré à la restructuration de l'industrie du téléphone intitulé *« La CGE sur la sellette »* et paru dans les premières éditions du *Monde* du 6 décembre, une erreur de transmission nous a fait écrire *« La CGE a fait savoir aux PTT qu'elle avait besoin de 1,5 milliard de francs sur trois ans, dont 550 millions versés par l'Etat pour sauver LTT »*. Il fallait lire *« 1,15 milliard de francs dont 500 millions versés par l'Etat »*.

LES NOUVELLES MODALITÉS DU CONTROLE DU CRÉDIT

Un régime assez sévère

Après plusieurs semaines d'âpres négociations entre les autorités de tutelle et les banques, les nouvelles modalités du contrôle du crédit ont été publiées jeudi 6 décembre 1984. Deux instructions de la Banque de France précisent ces modalités, qui prendront effet le 26 janvier 1985 et remplaceront celles en vigueur depuis la fin de 1972 (*le Monde* du 31 octobre 1984).

Les bases générales du contrôle annoncées par M. Bérégovoy ont subi très peu de changements. En gros, les banques vont conserver auprès de l'institut d'émission des avoirs non rémunérés (réserves) dont le montant sera proportionnel aux prêts consentis. Toute augmentation du volume de ces prêts se traduira par une ponction sur les bénéfices des banques, selon une courbe de progression dont l'élaboration a été longue et ardue. Le calcul est effectué sur la croissance de certains crédits privilégiés : exportations, investissements, logement, avec 7 % supplémentaires pour cette dernière activité.

Parmi les autres dispositions figurent la suppression des « économies reportables », c'est-à-dire de la possibilité ouverte précédemment aux banques de reporter sur le trimestre suivant l'augmentation de crédits autorisée et non utilisée.

Enfin, les intérêts moratoires appliqués aux banques en infraction, c'est-à-dire à celles qui n'auront pas constitué suffisamment de réserves, sont fixés à un taux égal à celui du marché monétaire au jour le jour (actuellement 11 % environ) majoré de 3 points. Le mode de calcul est plus sévère que le mode antérieur (taux d'escompte de la Banque de France, 9,50 % depuis 1977, majoré de 3 points).

D'une manière générale, cette nouvelle « grille » de contrôle du crédit est jugée assez dure par les banques, qui ont bataillé, sans succès, pour obtenir des assouplissements. La courbe d'augmentation des réserves est donnée par la formule 0,2T (T + 2), dans laquelle T représente la progression des crédits nets exprimée en pourcentages.

A titre d'exemple, une augmentation de 10 % de l'encours de ces crédits obligerait l'établissement prêteur à constituer des réserves non rémunérées égales à 24 % de la progression enregistrée. Il était prévu également, au départ, que la progressivité des réserves serait atténuée par plusieurs dispositions. Tout d'abord, la base de calcul pour les réserves sera fixée en déduisant des crédits nouveaux consentis l'augmentation des fonds propres de la banque, multipliée par 1,5, et les emprunts obligataires contractés par l'établissement, comptés à 100 % de leur valeur et non plus à 80 % comme auparavant.

Cette disposition traduit le fait que financer des crédits par des ressources « longues » n'aboutit pas à une création monétaire, comme le font les crédits consentis à partir des dépôts bancaires à court terme. Ensuite, un abattement de 30 % est qualifié de « sévère », de même que le mode de calcul des intérêts moratoires.

En 1985, le crédit, globalement, risque de ne pas être plus abondant, puisque sa masse est fixée en fonction d'un ralentissement de la croissance de la masse monétaire (5,5 % au lieu de 6,5 % en 1984) et pas beaucoup moins cher, puisque le recours, par les banques à des ressources longues (fonds propres et obligations) renchérira le coût de ces ressources.

F.R.

ÉNERGIE

La Norvège se donne un délai pour fixer le prix de son pétrole

Comme le Mexique et l'Égypte, la Norvège, producteur de pétrole non membre de l'OPEP, a décidé d'attendre la prochaine conférence de l'organisation, le 19 décembre à Genève, pour fixer les prix de vente de son brut pour le mois de décembre. De source proche du gouvernement d'Oslo, on indique que *« bien qu'aucune division formelle n'ait été prévue, Statoil (la compagnie nationale norvégienne) fixera ses tarifs de décembre ultérieurement »*.

En dépit des efforts de l'OPEP pour redresser les cours, le marché libre du pétrole reste en effet déprimé, les prix du brut de la mer du Nord demeurent nettement inférieurs aux prix officiels. Comme l'Égypte, la Norvège subit de fortes pressions des compagnies clientes pour une nouvelle baisse de ses tarifs. En octobre, Statoil avait consenti à ses clients un rabais de 1,5 dollar par baril par rapport au prix officiel de son brut Statfjord (29,60 dollars par baril). Le rabais qui devait être ramené en novembre à 1 dollar par baril semble en fait avoir été laissé inchangé, le brut norvégien se négociant donc toujours au prix de 28,10 dollars, selon des compagnies clientes.

La Grande-Bretagne, qui avait suivi la Norvège en réduisant son prix officiel de 30 dollars à 28,65 dollars est-elle aussi dans l'expectative. Elle subit également des pressions pour une baisse de ses prix, dans la mesure où son brut, sur le marché libre, se vend actuellement à 27,30 dollars. La BNOC, Compagnie nationale britannique des pétroles serait actuellement contrainte de vendre une partie de son pétrole qu'elle est chargée d'écouler au prix du marché, ce qui, dans la mesure où elle achète aux compagnies tout son brut au prix officiel, entraîne de lourdes pertes.

La dotation publique de 54 millions de livres accordée récemment à la compagnie, serait ainsi déjà quasiment épuisée (trois mois avant la date prévue). Le gouvernement britannique étudie actuellement plusieurs solutions afin de sortir de cette situation. Il envisage notamment, soit de réduire les quantités de brut transitant par la compagnie nationale, soit d'autoriser celle-ci à fixer ses prix officiels mois par mois et non plus trimestre par trimestre, soit enfin de modifier le système fiscal qui, actuellement incite les compagnies à écouler leur pétrole sur le marché libre dès que les cours y sont inférieurs au prix officiel.



FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Usinor obtient une importante commande de l'URSS.** — L'URSS va acheter à Usinor des tôles pour tubes et des tôles laminées à froid, à livrer d'ici un an, pour un montant total de 600 millions de francs.

● **Accord Japon-Etats-Unis.** — Le Japon a signé avec les Etats-Unis un accord d'« autolimitation » de ses exportations d'acier sur le territoire américain. Les détails n'ont pas été rendus publics, mais tout porte à croire que les deux pays se sont entendus pour réserver aux Japonais une part située entre 5 % et 6 % du marché sidérurgique américain, c'est-à-dire un peu moins que l'accord, non écrit, précédent, qui portait sur 6,3 %.

Cette renégociation avait été exigée par le président Reagan, qui souhaite protéger ses industriels et limiter entre 18 % et 20 % la part globale des aciers importés. D'autres négociations sont en cours avec le Brésil, la Corée du Sud, le Mexique notamment.

Étranger

RFA

● **Hausse de 2,8 % du PNB au troisième trimestre.** — Le produit national brut (PNB) ouest-allemand a augmenté de 2,8 % au troisième trimestre de 1984 par rapport à la même période de 1983, a annoncé l'Office fédéral des statistiques. Au deuxième trimestre 1984, le PNB n'avait progressé que de 0,6 % par rapport à la même période de 1983, en raison essentiellement des conflits sociaux dans la métallurgie et l'imprimerie. — *(AFP.)*

Monnaies

● **La Hongrie fait appel à l'ECU.** — La Hongrie va effectuer sur le marché international des capitaux un nouvel emprunt d'une valeur de 300 millions de dollars. Pour la première fois, elle fait appel à l'ECU pour un montant du tiers environ de l'emprunt. Le docteur Janos Fekete, premier vice-président de la Banque nationale de Hongrie, a expliqué à cette occasion que son pays préférait diversifier la composition monétaire de ses emprunts aux dépens du dollar, dont il a stigmatisé l'instabilité.

Social

● **Accord salarial chez les dockers.** — Un accord salarial pour 1985 a été signé le 5 décembre entre l'Union nationale des industries de la manutention (UNIM) et la fédération CGT des ports et docks. Il prévoit les hausses de salaires suivantes : 1,5 % au 1er décembre 1984, 1 % au 1er janvier prochain, 1,75 % au 1er avril et 1,75 % au 1er juilllet. Il y a douze mille trois cents dockers professionnels dans les ports français.

● **Débrayages à la FNAC.** — La CGT et la CFDT de la FNAC envisagent des débrayages en décembre dans les trois magasins parisiens (Forum, Etoile et Montparnasse), où des assemblées générales du personnel ont lieu le 6 décembre afin d'obtenir le maintien de l'indexation des salaires sur les prix pour l'année 1985.

● **Grèves dans les transports aériens.** — Des arrêts de travail des contrôleurs du trafic aérien devaient perturber, pendant toute la journée du 6 décembre les décollages sur l'ensemble des aéroports français. Le Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (SNCTA), qui a lancé ce mot d'ordre, entend marquer ainsi son opposition au projet de loi instaurant un service minimal en cas de grève des aiguilleurs du ciel que l'Assemblée nationale examine pour la troisième fois.

Le Syndicat du personnel navigant commercial (SNPNC) a déposé un préavis de grève à la compagnie Air France pour le samedi 8 et le dimanche 9. La compagnie a prévu d'annuler certains vols.

RECTIFICATIF. — L'usine Wonder, en grève pour vingt-quatre heures le 30 novembre, est située à Lisieux (Calvados) et non à Caen, comme nous l'avons indiqué par erreur dans nos éditions du 6 décembre.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	9,4870	9,4885	+ 128	+ 138	+ 230	+ 250	+ 360	+ 460
$ can.	7,1708	7,1736	− 17	+ 1	− 32	− 1	− 96	− 5
Yen (100)	3,8355	3,8376	+ 130	+ 141	+ 266	+ 284	+ 746	+ 796
DM	3,0618	3,0633	+ 123	+ 131	+ 252	+ 263	+ 695	+ 739
Florin	2,7133	2,7145	+ 111	+ 117	+ 221	+ 231	+ 587	+ 624
F.B. (100)	15,2157	15,2218	− 27	− 26	− 22	+ 59	− 178	+ 78
F.S.	3,7080	3,7101	+ 169	+ 182	+ 344	+ 361	+ 969	+ 1025
L (1 000)	4,9534	4,9568	− 188	− 170	− 374	− 345	− 1102	− 1015
£	11,3844	11,3957	+ 87	+ 109	+ 171	+ 224	+ 394	+ 562

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 11/16	8 13/16	8 15/16	9 1/16	9 1/16	9 3/16	9 7/16	9 13/16
DM	5 7/16	5 9/16	5 11/16	5 13/16	5 1/2	5 7/8	5 1/2	5 7/8
Florin	5 5/8	5 7/8	5 11/16	5 13/16	5 3/4	5 7/8	5 15/16	6 1/16
F.B. (100)	10 1/4	10 3/4	10 1/4	11 1/4	10 1/4	11 1/4	10 1/4	11 1/4
F.S.	0 3/4	1	4 13/16	5 3/16	4 13/16	5 3/16	4 13/16	5 3/16
L (1 000)	14	15	14 1/2	15 1/2	14 1/2	15 1/2	14 5/8	15 1/2
£	9 1/4	9 1/2	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 11/16	9 13/16
F. franç.	10 7/8	11 1/8	10 13/16	11 1/16	10 3/4	10 15/16	11 5/16	11 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

Aux États-Unis

M. Reagan bloque les dépenses fédérales

Le budget militaire serait réduit de 8 milliards de dollars

De notre correspondant

Washington. — M. Reagan a décidé de bloquer pour l'année budgétaire 1986 le montant des dépenses fédérales à leur niveau présent, soit 835 milliards de dollars. L'objectif est de ramener le déficit à l'équivalent de 4 % du produit national brut (soit 165 milliards de dollars) — 2 % (100 milliards) en 1988 — contre 5 % (près de 210 milliards) actuellement.

Le président des Etats-Unis a, d'ores et déjà, entériné à cet effet des propositions d'économie sur les dépenses civiles de 34 milliards de dollars, et son porte-parole a laissé entendre que la progression des dépenses militaires serait freinée.

Officiellement, aucune décision ne devrait être prise en ce domaine avant le retour d'Europe la semaine prochaine du secrétaire à la défense. Mais il ne fait maintenant plus de doute que M. Weinberger devra se soumettre à l'austérité, puisqu'il est prévu de réduire en 1986 le déficit de 42 milliards de dollars en tout. Les 8 milliards auxquels le Pentagone devrait en conséquence renoncer abaisseraient la croissance de son enveloppe à 1 % — après inflation — au lieu des 5 % enregistrés dans l'exercice présent par rapport à 1984.

Qualifié de « *pause* » à la Maison Blanche, ce ralentissement marqué de la progression du budget militaire constitue de fait un tournant notable dans la politique de M. Reagan, puisque le renforcement de la défense américaine constituait, depuis sa première campagne de 1980, l'un des principaux axes de son programme. Le Pentagone sera cependant pratiquement seul avec la sécurité sociale — c'est-à-dire les retraites fédérales — à échapper à une diminution de ses moyens, et les économies qui lui seront demandées sur ses prévisions de hausse devraient porter principalement sur les traitements, qui seraient bloqués, et ne pas affecter les armements stratégiques.

On fait aussi valoir dans les milieux officiels qu'il ne serait plus nécessaire aujourd'hui, après l'effort consenti sous le premier mandat de M. Reagan, de mettre les bouchées aussi doubles qu'hier. Il n'en reste pas moins que, d'ici à 1988, les ambitions du Pentagone devraient être rabaissées sur trois ans de près de 60 milliards et que ce sont les contraintes économiques et politiques qui font loi.

Sans même parler des démocrates, qui contrôlent la Chambre, les élus républicains, majoritaires au Sénat, s'étaient en effet catégoriquement opposés à des coupes budgétaires qui n'auraient pas touché le Pentagone. C'est également sous leur pression que M. Reagan a finalement préféré l'idée d'un « *gel* » au plan de coupes qui lui avait été initialement présenté par M. Stockman, le directeur du budget. Bien que les effets concrets des deux formules soient pour une bonne part similaires, l'avantage de la première est de sembler mieux répartir l'austérité et d'éviter une levée de boucliers des bénéficiaires des programmes trop spécifiquement visés dans les propositions de M. Stockman.

Outre le blocage des salaires des fonctionnaires fédéraux et peut-être même leur diminution, de toutes les économies envisagées dans les dépenses civiles, c'est la diminution de moitié d'ici à 1988 des crédits de soutien aux prix agricoles (14,4 milliards cette année) qui pourrait avoir les conséquences les plus larges. Le secrétaire à l'agriculture, M. Block, a indiqué, dès mardi 4 décembre, qu'elle s'accompagnerait d'un durcissement américain à l'égard des pays concurrents des Etats-Unis qui subventionnent leurs agriculteurs. La Communauté européenne, à l'égard de laquelle Washington avait contingenté la semaine dernière les importations de tubes d'acier, est directement concernée.

BERNARD GUETTA.

Au Japon

RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE AU TROISIÈME TRIMESTRE

Le taux de croissance du produit national brut japonais est revenu à 0,7 % au troisième trimestre, alors qu'il avait été de 1,8 % au second trimestre, a indiqué l'Agence de planification économique (EPA). C'est la plus faible progression enregistrée depuis le premier trimestre de 1983, où elle n'avait été que de 0,2 %.

La consommation des ménages a progressé également de 0,7 % au cours du troisième trimestre, contre 0,4 % le trimestre précédent. Selon l'EPA, l'objectif officiel de croissance fixé à 5,3 % pour l'année budgétaire 1984-1985 devrait être maintenu si le rythme d'expansion trimestriel se maintient au niveau de 1 % au cours des six prochains mois.

En Turquie

LE PONT SUR LE BOSPHORE A ÉTÉ VENDU

Ankara *(AFP)*. — Le pont à péage d'Istanbul sur le Bosphore, reliant l'Europe à l'Asie, a été vendu en quelques heures, le 3 décembre. Les 43 500 certificats, d'une valeur globale de 10 milliards de livres turques (environ 200 millions de francs), assurant à leurs propriétaires une participation aux revenus du pont, ont tous trouvé preneurs.

Devant le succès de cette expérience de vente sans privatisation du domaine public, le gouvernement de M. Turgut Ozal a décidé de l'étendre rapidement. Le conseil des ministres a prévu que dès le mois de janvier, le barrage hydro-électrique de Keban sur l'Euphrate serait mis en vente pour 40 milliards de livres turques (800 millions de francs). En octobre, il avait décidé de vendre la compagnie aérienne nationale Turk Hava Yollari.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE ROSARIO

La société financière de Rosario a cédé la totalité des actifs qu'elle détenait au Maroc par la vente de sa participation de 23 % dans la société Sicoma.

Le produit de cette opération s'élève à 6 802 000 F, soit 24,70 F par action. La valeur comptable des actions de Sicoma dans les livres de Rosario était de 343 769,35 F. Dans les comptes consolidés du groupe au 31 décembre 1983, la valeur de consolidation, y compris le résultat de l'exercice atteignait 4 840 000 F. La plus-value sur le plan comptable ressort à 6 458 230,65 F et par rapport aux comptes consolidés à 1 962 000 F.

VOLVO

La rentabilité de Volvo est en progression continue depuis 1978 à l'exception d'une baisse en 1980.

En 1984, Volvo atteindra facilement son but de rentabilité : un rendement de 20% des capitaux investis.

Volvo a mené à bien plusieurs modifications de structure au cours de l'année. STC (Scandinavian Trading Company) a été réorganisée. La société Provendor Food, créée le 1er juillet, coordonne maintenant l'ensemble des intérêts du groupe dans le secteur alimentaire. Catena, introduit en bourse de Stockholm pendant l'été, a été favorablement accueilli par le marché.

Les participations de Volvo dans les sociétés suédoises cotées en bourse ont connu plusieurs modifications.

L'ensemble de ces transactions a renforcé la situation nette et la liquidité de Volvo.

Aujourd'hui, Volvo a plus de 150 000 actionnaires, dont aucun ne possède plus de 6% environ des droits de vote. Ainsi, Volvo est indépendant de tout groupe d'influence particulier.

Le revenu versé aux actionnaires a progressé grâce à l'augmentation du dividende approuvée au mois de mai.

La situation financière de Volvo est forte avec déjà cette année un ratio de solidité financière de 40%, c'est-à-dire le but fixé il y a quelques années. Ce ratio progresse. Il était de 29% en 1981.

Le programme d'investissement de Volvo est important. Presque 6 milliards KRS sont, cette année, alloués au développement de nos produits et aux investissements en terrains, immeubles et équipements consacrés essentiellement à l'outil de production.

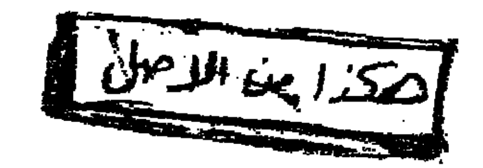
En élargissant ses activités à l'industrie alimentaire à travers Provendor Food et à l'industrie pétrolière à travers Volvo Energie, le groupe Volvo a renforcé sa position et augmenté son champ d'activité.

Volvo a également augmenté ses investissements dans le secteur énergie. Avec l'acquisition d'un nombre supplémentaire d'actions Hamilton Oil Corporation, Volvo détient maintenant 49,9% de cette société. L'ensemble des investissements de Volvo dans le secteur s'élève à 3 milliards KRS. C'est un programme d'investissement équilibré qui dégagera une bonne rentabilité.

La position de Volvo, tant technique que financière, est forte. Ses collaborateurs sont compétents. Quelles que soient les conditions de concurrence future, Volvo est bien armé.

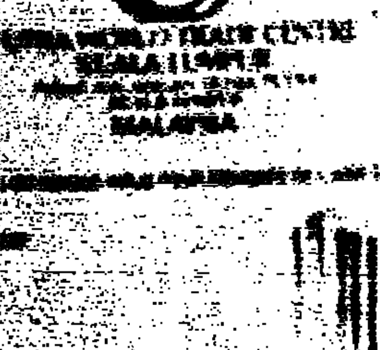


هكذا من الأصل









MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

5 décembre

Réveil des pétroles

« Il y a du pétrole sous Germain-l'Auxerrois et on va remettre en service la Fontaine-des-Innocents pour la faire couler. » C'est l'histoire que les boursiers racontaient mercredi à qui voulait les entendre autour de la corbeille. En fait, il ne s'agissait naturellement pas d'or noir découvert sur Paris, mais de la confirmation par les groupes Total-Triton Oil du très bon débit obtenu en Seine-et-Marne sous un forage effectué dans une localité appelée Saint-Germain. Résultat, l'action CFP s'est mise à pétiller (+ 3,5 %). Et comme Esso possède également des intérêts dans la Brie, son titre aussi a été très entouré (+ 3 %). Ce réveil des pétroles a revigoré le marché, qui, languissant ces derniers temps, s'est un peu raffermi. A la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 0,5 %.

Inattendue, cette légère reprise a sans doute pris de court l'ordinateur. Tous les terminaux, en début de séance, étaient en panne.

Bref, la Bourse de Paris a eu droit à son petit événement hebdomadaire, qui, par effet d'entraînement, a remis sur le devant de la scène des valeurs comme Peugeot, Sanofi, Avions M. Dassault, CSF, Pennaroya, Imétal, l'Oréal. Mais cela n'a pas été l'emballement. « Je me demande, nous confiait un gérant de portefeuille, si à force d'attendre une occasion pour acheter, les détenteurs de capitaux ne vont pas être contraints de tous s'engager en même temps, car les liquidités vont encore affluer en janvier. » « Après un mois de novembre décevant, la liquidation de décembre pourrait bien être brillante », ajoutait-il.

La devise-titre est passée en dessous de la barre de 10 F et s'est traitée entre 9,93 F et 9,99 F contre 10,06/10,16 F.

L'or a fléchi, à Londres, avec l'once de métal précieux à 330,55 dollars l'once ; à Paris avec le lingot à 99 900 F (après 99 850 F) contre 100 550 F. Le napoléon a valu 601 F (+ 1 F).

NEW-YORK

Rechute

Légèrement améliorée vingt-quatre heures auparavant, la situation s'est à nouveau dégradée mercredi à Wall Street. Malgré un sursaut favorisé par la recherche des actions d'entreprises susceptibles de faire l'objet d'OPA, le marché a lourdement rechuté. A la clôture, l'indice des industrielles accusait une baisse assez sévère de 13,48 points à 1 171,59, son niveau le plus bas depuis le 2 août dernier.

Le bilan de la journée a été à l'image de ce résultat. Sur 2003 valeurs traitées, 1010 se sont repliées, 510 ont monté et 483 n'ont pas varié. IBM et les automobiles ont été particulièrement éprouvées.

Autour du Big Board, le sentiment était assez mauvais. Le marché paraît surtout avoir réagi à l'annonce d'une baisse des ventes des voitures durant la dernière décade de novembre. Pour l'essentiel, ses motifs de préoccupation sont toujours les mêmes. Ils se rapportent, de l'avis général, au déficit budgétaire, à l'évolution de l'économie et au projet de réforme fiscale. Tous les opérateurs s'interrogent sur le risque d'une récession. Est-il réel ou exagéré ? Un vieux dicton boursier dit : *« Si vous ne connaissez pas la réponse à la question posée, vendez. »* Bien des investisseurs paraissent s'être résolus à agir de la sorte.

Une assez forte activité a régné et 88,70 millions de titres ont changé de main contre 81,30 millions.

VALEURS	Cours du 4 déc.	Cours du 5 déc.
Alcoa	36 1/8	34 1/2
A.T.T.	18 3/4	18 7/8
Boeing	53 5/8	53 1/2
Chase Manhattan Bank	44 3/8	44 3/8
Du Pont de Nemours	47	46 1/2
Eastman Kodak	71 1/8	69 3/4
Exxon	43 5/8	43 1/4
Ford	44 3/4	43 1/4
General Electric	55 1/8	54 5/8
General Foods	53 3/8	53 3/4
General Motors	75 5/8	74 1/8
Goodyear	24 7/8	24 7/8
I.B.M.	120 1/4	117 7/8
I.T.T.	27 3/8	30
Mobil Oil	28 1/2	27 1/2
Pfizer	38 1/2	38 5/8
Schlumberger	39 1/8	38 7/8
Texaco	33 5/8	33 5/8
U.A.L. Inc.	40 5/8	39 3/4
Union Carbide	45 7/8	44 3/8
U.S. Steel	25	24 1/8
Westinghouse	25	24 5/8
Xerox Corp.	36 3/8	36 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BPGF. – La Banque privée de gestion financière (BPGF) va procéder à une augmentation de capital de 100 millions de francs pour le porter à 190 millions. Cette opération, qui a pour but de renforcer les fonds propres de la BPGF, ne modifiera pas la répartition du capital de cette banque, détenu majoritairement par des banques étrangères dont l'Amsterdam-Rotterdam Bank, le groupe français nationalisé Paribas possédant de son côté une participation de 20 %. Les résultats de la BPGF devraient être supérieurs à 25 millions de francs en 1984, après 16 millions en 1983 et une perte de 250 millions environ en 1982.

PARIBAS. – Ce groupe vient de créer un fonds de trésorerie international, Paribas International Bond Management (PIBM) détenu par sa filiale Paribas Asset Management et Paribas Suisse. PIBM reprend la responsabilité des six fonds obligataires internationaux multi-devises créées par le groupe à Luxembourg ces dernières années. PIBM lancera prochainement deux nouveaux fonds, l'un spécialisé dans les obligations du Trésor américain, l'autre spécialisé dans des obligations en dollars à haut rendement de sociétés américaines. La création de PIBM, précise Paribas dans un communiqué, est destiné à développer les moyens de Paribas dans le domaine de la gestion obligataire internationale.

SAINT-GOBAIN. – Le gouvernement britannique a donné implicitement son accord à l'acquisition par la compagnie de Saint-Gobain, par l'intermédiaire de sa filiale Pont-à-Mousson, d'un intérêt de 75 % dans la fabrique britannique de tuyaux de fer Ductile Stanton and Staveley pour environ 19 millions de livres sterling. Le *ministère britannique du commerce et de* l'industrie a annoncé, en effet, que cette transaction ne serait pas soumise à l'examen de la commission officielle des monopoles et fusions. Le gouvernement est ainsi passé outre aux vigoureuses protestations de divers milieux d'affaires britanniques, en particulier l'industrie de la construction, qui avait effectué des démarches auprès de ce *ministère et du Parlement pour l'empêcher.*

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	4 déc.	5 déc.
Valeurs françaises	119,8	120,9
Valeurs étrangères	88,1	87,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	4 déc.	5 déc.
Indice général	181,6	182,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 6 décembre .... 11 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5 déc.	6 déc.
1 dollar (en yens)	246,25	247,42

BOURSE DE PARIS Comptant 5 DECEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	0 542
5 %	43 50	4 221
3 % amort. 45-54	71	1 044
Emp. 7 % 1973	8941	..
Emp. 8,80 % 77	116 80	4 750
9,80 % 78/93	96 15	3 947
8,80 % 78/86	96 80	8 656
10,80 % 79/94	98 90	2 752
13,25 % 80/90	103 85	6 752
13,80 % 80/87	106 20	1 928
13,80 % 81/99	107 30	12 292
16,75 % 81/87	112 29	3 592
16,20 % 82/90	115 70	14 518
16 % juin 82	116 05	7 890
E.D.F. 7,8 % 61	144 10	13 383
E.D.F. 14,5 % 80-92	104 50	6 829
Ch. France 3 %	137 70	..
CNB Bques janv. 82	102 60	5 592
CNB Paribas	103 20	5 592
CNB Suez	103 50	5 592
CNI janv. 82	102 50	5 582

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	46 80	45
A.G.F. (St Cent.)	885	900
A.G.P. Vie	8900	8880
Agr. Inc. Madag.	83	83
Amrep	65 50	62 90
André Roudière	232	230
Applic. Hydraul.	340	341
Arbel	53 05	50 95
Arnois	745	731
At. Ch. Loire	5 10	5 30
Aussedat-Rey	72 10	72 50
Avenir Publicité	847	813
Bain C. Monaco	105 50	103 10
Banania	420	421
B.G.L. (ex Sogepal)	234	232
Banque Hypoth. Eur.	312	305
Blanzy-Ouest	310	315
B.N.P. Intercontin.	136	139
Bénédictine	2311	2305
Bon-Marché	285	206
Calif	480	480
Cambodge	322 50	325 50
C.A.M.E.	105	106
Campenon Bern.	156	....
Caout. Padang	440	457 60
Carbone-Lorraine	90 20	90 30
Carnaud S.A.	249	249
Caves Roquefort	1061	1040
C.E.G.Frig.	302	296
C.E.M.	37 50	37 50
Centen. Blanzy	900	920
Centrest (Ny)	105 10	105 10
Cerabati	42 20	40 50
C.F.C.	168	163
C.F.F. Ferrailles	255	265
C.F.S.	750	750
C.G.V.	123 50	122 80
Chambon (M.)	402	402
Chambourcy (M.)	1039	....
Champex (Ny)	110	110
Chim. Gde Paroisse	79	80
C.I. Maritime	450	450
Citram (B)	189	186 o
Clause	631	625
Cofradel (Ly)	495	500
Cogifi	294	295
Comiphos	189 50	187
Comp. Lyon-Alem.	245	245
Concorde (La)	482 20	502 d
C.M.P.	12	11 75
Conte S.A. (Li)	49 80	50 10
Crédit (C.F.B.)	219	218
Créd. Gén. Ind.	490	490
Cr. Universel (Cie)	543	522
Créditel	134 80	134 80
Derblay S.A.	408	410
Darty Act. d. p.	975	975
De Dietrich	390	390
Degremont	111 10	110
Delalande S.A.	740	740
Delmas-Vieljeux	720	730
Dév. Rég. P.d.C (Li)	155	154 90
Didot-Bottin	600	600
Dist. Indochine	454 80	449
Drag. Trav. Pub.	161 20	158 10
Duc-Lamothe	145	145
Eaux Bass. Vichy	1580	1610
Eaux Vittel	1021	1021
Ecco	3238	3240
Economats Centre	523	530
Electro-Banque	309	304 80
Electro-Financ.	625	522
Elf-Antargaz	213	213
E.L.M. Leblanc	960	960
Ernali-Bretagne	134	135
Entrepôts Paris	261	265
Epargne (B)	1000	995

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Epargne de France	310	....
Escaut-Meuse	600	....
Eurocom	665	665
Europ. Accumul.	26 80	26
Eternit	400	400
Félix Potin	1490	1470
Ferm. Vichy (Ly)	104	104
Finalens	120	121
FIPP	101	99
Fnac	369 60	370
Focep (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	265	265
Fonc. Agache-W.	289	288
Fonc. Lyonnaise	1800	....
Foncina	225	225
Forges Strasbourg	176 80	184
Forinter	1230	1230
Fougerolle	54	54 50
France I.A.R.D.	153 60	159 80
France (La)	980	979
Franbal	179 50	172 o
Fromageries Bel	999	1015
From. Paul Renard	376	402 70
GAN	1512	1572 d
Gaumont	476	476
Gaz et Eaux	1590	1600
Genty S.A.	400	400
Gér. Arm. Hold.	38 80	38
Gerland (Ly)	438	431
Gévelot	234	243
Gr. Fin. Constr.	239	240
Gds Moul. Corbeil	93 50	94
Gds Moul. Paris	389 50	391
Groupe Victoire	1080	1080
G. Transp. Ind.	168	168 10
Hutchinson	218 80	....
Hydro-Energie	267	275
Hydroc. St-Denis	40 50	38 50
Immindo S.A.	283	280
Imminvest	190	190
Immobail	360 40	361
Immobanque	596	595
Immob. Marseille	2850	2854
Immofice	450	444
Industrielle Cie	1106	1104
Invest. (Sté Cent.)	787	780
Jaeger act. nouvelle	142	145
Jaeger	17 50	18 10
Lafitte-Bail	395	396
Lambert Frères	58	56 10
Lampes	131	125 80
La Brosse-Dupont	120 10	120 10
Lille-Bonnières	296	293
Locabail Immob.	560	550
Loca-Expansion	243	234
Locafinancière	340	340
Locatel	374 40	363 10
Lordex (Ny)	115	113 o
Louis Vuitton	830	840
Louvre	545	550
Luchaire S.A.	346	346
Machines Bull	30 10	....
Magasins Uniprix	82	82
Magnant S.A.	76	....
Maritimes Part.	150	....
Marocaine Cie	39 55	39 60
Métal Déployé	320	315
M. H.	77	74
Mors	185	185
Naval Worms	125	125
Navig. (Nat. de)	67 10	67 90
Nicolas	350	360
Nobel Bozel	6 10	6 15
Nodet-Gougis	74	78
OPB Paribas	180	179 50
Optorg	113	112
Origny-Desvroise	148	148
Palais Nouveauté	292	293
Paris France	146 50	147
Paris-Orléans	169 80	170
Part. Fin. Gest. Im.	376 30	388
Pathé-Cinéma	199	....
Pathé-Marconi	135	134
Piles Wonder	137 90	....
Piper-Heidsieck	340	340
P.L.M.	123 60	121 50
Porcher	166 40	171
Prouvost ex-Lain.R.	90 10	90
Providence S.A.	645	671
Publicis	1500	1518
Raff. Souf. R.	148	150
Ressorts Indust.	69 10	68 30
Révillon	370	360
Ricqlès-Zan	132	....
Rochefortaise S.A.	102 80	102 80
Rochette-Cenpa	32	33 30
Rosario (Fin.)	158	157
Rougier et Fils	50 10	50
Rousselot S.A.	1048	1090 d
Sacer	52	....
Sacilor	5 60	5 80
SAFAA	170	....
Safic-Alcan	252	252
SAFT	225	225 10
Saunier-Duval	17 50	17 50
Saint-Raphaël	85 40	85 10
Salins du Midi	270	270
Santa-Fé	152	160 50
Satam	50	49
Savoisienne (M)	74	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
SCAC	120	120
Senelle Maubeuge	205	205
S.E.P. (M)	177 60	177 50
Serv. Equip. Véh.	30	28 50
Sicil	34	34 50
Sicotel	310	312
Sinma-Alcatel	552	552
Simvim	142 80	140
Siph (Plant. Hévéas)	235	230
SMAC Acieroid	125	125
Sofal financière	488	488
Soffo	210	210
Soficomi	580	580
S.O.F.I.P. (M)	90 10	....
Sofragi	838	840
Soudure Autog.	89 50	90
Sovabail	615	617
Speichim	140	145
S.P.I.	349 80	363 80
Spie Batignolles	165	153
Stemi	339	330
Taittinger	916	943
Testut-Aequitas	449	....
Thann et Mulh.	92	95 70 d
Tour Eiffel	370	365
Ufiner S.M.D.	91	92
Ugimo	270	273 60
Ugine Gueugnon	18 05	18 75 d
Unibail	640	640
Unidel	95 10	96
U.A.P.	1725	1848 d
Union Brasseries	70 10	65 30
Union Habit.	340	337
Un. Imm. France	332	330
Un. Ind. Crédit	389	390
Usinor	3 25	3 20
U.T.A.	335	336
Vicat	246	245
Virax	72	69 10
Waterman S.A.	245	240
Brass. du Maroc	151	155
Brass. Ouest-Afr.	25 20	26 20 d

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	350	....
Akzo	268	....
Alcan Alum.	256	....
Algemeine Bank	1010	1011
Am. Petrofina	585	....
Arbed	280	....
Asturienne Mines	124	114
Banco Central	102	109 40
Banco Santander	79	77
Bco Pop Espanol	117	117
Banque Ottomane	900	....
B. Régl. Internat.	31000	29900
Barlow Rand	59	60
Blyvoor	101	100
Bowater	....	....
Br. Lambert	342 80	....
Caland Holdings	84	82
Canadian-Pacific	365 60	364 10
Cominco	103	102
Commerzbank	590	585
Dart. and Kraft	847	838
De Beers (port.)	49 60	....
Dow Chemical	281	283
Dresdner Bank	605	603
Femmes d'Auj.	54 80	56 80
Finoutremer	249	....
Gén. Belgique	307	302 10
Gevaert	560	546
Glaxo	129 90	129
Goodyear	260	....
Grace and Co	415	410
Gulf Oil Canada	130	127
Hartebeest	61	61
Honeywell Inc.	587	571
Hoogovens	183	....
I. C. Industries	555	555
Int. Min. Chem	386	385
Johannesburg	960	1045
Kubota	12 50	12 30
Latonia	250	250
Mannesmann	545	465
Marks-Spencer	14 10	15 40
Midland Bank Plc	46	48
Mineral-Ressourc.	74 10	72 50
Nat. Nederlanden	700	715
Noranda	134 60	135 20
Olivetti	25 80	25 95
Pakhoed Holding	185	....
Pfizer Inc.	385	386
Pirelli	10	10 30
Procter Gamble	578	561
Ricoh Cy Ltd	38 30	38
Rolinco	175 80	174
Robeco	192	195
Rodamco	390 10	390 10
Shell fr. (port.)	75	....
S.K.F. Aktiebolag	177	....
Sperry Rand	375 10	375 10
Steel Cy of Can.	152 40	....
Stilfontein	118	....
Sud. Allumettes	275 50	275 50
Tenneco	351	352
Thorn EMI	63 50	63
Thyssen c. 1 000	....	....
Toray indust. inc	16 65	16 65
Vieille Montagne	700	671
Wagons-Lits	410	400
West Rand	56 50	58

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1920	1900
Calberson	345	345
C.D.M.E.	590	597
C. Equip. Elect.	283	286
Dafsa	344	341
Dauphin O.T.A.	1900	1900
Guy Degrenne	730	720
Merlin Immobilier	1545	1546
Métallurg. Minière	178 10	179 90
M.M.B	328	328
Om. Gest. Fin.	307	307
Petit Bateau	390	390
Petrofigaz	541	545
Pochet	1296	1426
Poron	381	386
S.C.G.P.M.	274	274
Sofibus	210	209
Sovac	648	661

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	220	....
Borie	295	....
Cellulose du Pin	52	52 50
C.G.M.	10	....
Cochery	12	....
C. Sabl. Seine	120 50	....
Coparex	559	560
Dunlop	....	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	60	....
Mic	205	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	133	122 40
Rapolo	36	....
Romento N.V.	122 80	123
Sabl. Morillon Corv.	70	....
S.K.F. (Applic. méc.)	....	....
S.P.R.	144	142
Total C.F.N.	44 20	....
Ufimex	317	319

SICAV 5/12

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	255 77	244 17
Actions-Investiss.	271 59	259 27
Actions sélectives	375 57	358 54
Aedificandi	400 48	382 32
A.G.F. 5000	263 86	251 89 ◆
Agfimo	419 81	400 77 ◆
A.G.F. Interfonds	371 22	354 39 ◆
Altefi	224 73	214 54
A.L.T.O.	195 27	186 42
Amérique Gestion	437 38	417 53
A.M.I.	234 64	224
Assoc. St-Honoré	12336 02	12274 65
Associc	25108 19	25108 19
Bourse-Investiss.	317 15	302 77
Bred Associations	2319 55	2312 61
Capital Plus	1375 98	1375 99
Columbia (ex W.I.)	676	646 35
Convertimmo	285 75	274 76
Cortal court terme	10156 26	10156 26
Cortexa	894 95	854 37
Credinter	375 21	358 20
Croiss. Immobil.	401 02	382 84
Démeter	12772 70	12747 21
Drouot-France	343 97	328 37 ◆
Drouot-Investiss.	698 90	665 30 ◆
Drouot-Sécurité	195 64	186 77 ◆
Drouot-Sélection	121	115 51 ◆
Energie	235 25	224 58
Epargic	54438 58	54329 92
Epercourt Sicav	6713 27	6698 53
Epargne Associations	24310 38	24237 67
Epargne-Capital	6107 30	6046 83 ◆
Epargne-Croiss.	1288 83	1230 39
Epargne-Industr.	446	425 78
Epargne-Inter	634 68	605 88
Epargne-Long-Terme	1166 45	1113 56
Epargne-Oblig.	186 79	178 32
Epargne-Unie	886 28	846 09
Epargne-Valeur	347 92	332 14
Eparoblig	1262 92	1260 40
Eurocic	8874 65	8472 22
Euro-Croissance	420 49	401 42 ◆
Europe Investiss.	1089 86	1040 44 ◆
Foncier Investiss.	697 37	665 75
Fonsical	163 34	155 93
France-Garantie	293 44	287 68
France-Investiss.	423 49	404 29
France-Net	108 70	106 26
Fr.-Obl. (nouv.)	405 01	397 07
Francic	253 32	241 83
Fructidor	239 92	229 04
Fructifrance	467 04	445 86
Fructivar	65461 08	65297 84
Fructi-Associations	1098 43	1096 24
Fructi-Première	11001 08	10838 50
Gestilion	58668 68	58622 37
Gestion Associations	116 99	114 14
Gestion Mobilière	573 94	547 91
Gest. Rendement	486 50	464 44
Gest. Sél. France	420 59	401 52
Haussmann-Epargne	1054 09	1054 09
Haussmann Oblig.	1329 39	1268 14
Horizon	791 38	768 33
I.M.S.I.	408 37	389 85
Indo-Suez Valeurs	605 21	577 77
Ind. française	13538 93	13273 46
Interoblig.	10031 22	9845 40
InterSélect France	313 41	299 20
Intervaleurs Indust.	426 36	407 02
Invest. net	12056 89	12032 61
Invest. Obligataire	14047 11	14019 07
Invest. Placements	796	758 90 ◆
Invest. St-Honoré	661 51	631 51

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Japacic	114 98	109 88 ◆
Laffitte-crt-terme	119098 55	119098 55
Laffitte-Expansion	663 61	633 52
Laffitte-France	217 27	207 40
Laffitte-Japon	225 59	215 36
Laffitte-Oblig.	146 70	140 05
Laffitte-Placements	109374 58	109265 29
Laffitte-Rend.	197 60	188 64
Laffitte-Tokyo	984 68	940 03
Lion-Associations	12746 61	12746 61
Lion-Institutionnels	21181 64	21128 82
Liorplus	56822 48	56259 88
Livret portefeuille	481 21	467 19
Mondiale Investissem.	327 46	327 46
Monecic	55560 06	55560 06
Multi-Obligations	451 11	430 65
Mutuelle Unie Sél.	112 63	107 52 ◆
Natio.-Assoc.	5925 85	5914 02
Natio.-Epargne	12972 81	12844 37
Natio.-Inter.	938 34	895 79
Natio.-Obligations	460 18	439 31
Natio.-Placements	62688 17	62688 17
Natio.-Valeurs	523 60	499 86
Oblicoop Sicav	......	......
Oblifon	1114 48	1063 94
Oblisem	166 29	158 75
Orient-Gestion	101 12	101 12
Pacifique St-Honoré	409 10	390 55
Paribas Epargne	12923 11	12871 62
Paribas Gestion	537 45	513 08
Patrimoine-Retraite	1303 47	1277 91
Phénix Placements	250 02	249 78 ◆
Pierre Investiss.	451 27	430 81
Placement crt-terme	60147 94	60147 94
P.M.E. St-Honoré	281 45	268 69
Province Investiss.	285 26	285 26
Rendem. St-Honoré	12015 50	11955 72
Revenus Trimestriels	5372 13	5292 74
Sécur. Mobilière	416 32	397 44
Sél. court terme	12094 47	12004 44
Sélec. Mobil. Div.	319 62	311 82
Sélection-Rendem.	180 10	175 71
Sélect. Val. Franç.	215 01	205 26
Sicav-Associations	1163 77	1161 45
S.F.I. fr. et étr.	464 53	443 47
Sicavimmo	513 10	489 83
Sicav 5000	233 30	222 72
Sinafrance	358 19	341 95
Sinam	325 79	311 02
Silverente	202 38	193 20
Sivetar	335 19	319 99
S.I.-Est	998 91	953 81
S.I.G.	759 38	724 59
S.N.I.	1007 64	961 95
Sofrinvest	447 86	427 55
Sogepargne	331 28	319 31
Sogevar	850 39	811 83
Sogintar	1089 42	1040 02
Soleil Investiss.	416 50	397 61
Technocic	1066 79	1018 42
U.A.P. Investiss.	347 69	331 92
Uni-Associations	116 38	116 38
Unifrance	283 38	270 53
Unifoncier	762 18	727 62
Uni-Garantie	1157 65	1133 84
Unigestion	660 12	630 19
Uni-Japon	1121 80	1070 93
Uni-Régions	1737 90	1659 09
Unirente	1883 58	1821 64
Univar	148 41	148 41
Univers-Obligations	1144 53	1106 90
Valorem	374 48	357 50
Valorg	1230 95	1229 72
Valmel	131717 37	131585 78

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1695	4,5 % 1973	1655	1645	1645	– 0 60
3985	C.N.E. 3 %	4075	4050	4045	– 0 73
1600	Electricité T.P.	1569	1572	1572	+ 0 19
975	Renault T.P.	1015	1018	1019	+ 0 39
1499	Rhône-Poul. T.P.	1534	1540	1540	+ 0 39
1285	St-Gobain T.P.	1300	1300	1299	– 0 07
1275	Thomson T.P.	1282	1280	1280	– 0 15
240	Accor	242 60	243 80	243 80	+ 0 53
715	Agence Havas	675	670	670	– 0 74
545	Air Liquide	584	585	587	+ 0 53
650	Als. Superm.	690	693	693	+ 0 43
96	A.L.S.P.I.	99 20	99 20	99 20	....
200	Alsthom-Atl.	204 90	205 80	205 80	+ 0 43
245	Applic. gaz	234 50	238	238	+ 1 49
530	Arjom. Prioux	608	615	615	+ 1 15
815	Aux. Entrepr.	850	850	851	+ 0 11
740	Av. Dass.-Br.	737	750	750	+ 1 76
280	Bail-Equipem.	270	269	268 20	– 0 66
655	Bail-Investiss.	641	637	637	– 0 62
590	Cie Bancaire	583	580	585	+ 0 34
200	Bazar H.-V.	203	207	207	+ 1 97
300	Béghin-Say	314 80	313	312	– 0 88
480	Bic	506	513	513	+ 1 38
240	B.I.S.	295	289 80	290	– 1 69
1170	Biscuit (Géné.)	1105	1120	1120	+ 1 35
1740	Bongrain S.A.	1795	1788	1788	– 0 38
655	Bouygues	677	680	685	+ 1 18
2530	B.S.N.	2481	2505	2525	+ 1 77
1850	Carrefour	1802	1810	1820	+ 0 99
890	Casino	901	899	896	– 0 55
585	Cedis	582	583	583	– 0 17
450	Cetelem	456	456	457	+ 0 21
700	C.F.A.O.	711	723	724	+ 1 82
82	C.F.D.E.	85	85 10	87	+ 2 35
415	C.G.I.P.	427	441	443	+ 3 74
335	Chargeurs S.A.	385	385	384 60	– 0 10
35	Chiers-Châtil.	36 30	36 50	36 50	+ 0 55
300	Ciments franç.	295 50	295 10	304	+ 2 87
1360	C.I.T. Alcatel	1325	1330	1340	+ 1 13
1070	Club Méditerr.	1051	1051	1052	+ 0 09
125	Codetel	131 80	130 50	130 70	– 0 83
230	Cofimeg	238 20	240	244	+ 2 43
173	Colas	190	195	195	+ 2 63
164	Compt. Entrepr.	157	158	159	+ 1 27
450	Compt. Mod.	421	430	434	+ 3 08
640	Créd. Foncier	650	650	650	....
235	Crédit F. Imm.	244 90	250 10	258	+ 5 34
580	Crédit Nat.	579	595	595	+ 2 76
25 50	Creusot-Loire	25 50	....	....	....
215	Crouzet	224 10	225 50	225 50	+ 0 62
2360	Damart-Servip	2399	2298	2340	– 2 46
1200	Darty	1195	1197	1197	+ 0 16
785	Docks France	805	795	792	– 1 61
122	D.M.C.	123 50	123 50	123	– 0 40
630	Dumez	631	638	638	+ 1 10
530	Eaux (Gén.)	554	555	556	+ 0 36
230	Elf-Aquitaine	227	227	228	+ 0 44
225	– (certific.)	220	224	224	+ 1 81
1070	Epeda-B-Faure	1050	1070	1070	+ 1 90

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2800	Essilor	2806	2880	2880	+ 2 63
570	Esso S.A.F.	552	566	566	+ 2 53
985	Eurafrance	1030	1030	1045	+ 1 45
795	Euromarché	761	765	765	+ 0 52
820	Europe n° 1	779	779	780	+ 0 12
935	Facom	938	939	939	+ 0 10
735	Fichet-bauche	693	693	693	....
193	Finextel	196 80	196 50	196 50	– 0 15
300	Fives-Lille	309	303	302	– 2 26
50	Fonderie (Gén.)	47 35	47 10	47 10	– 0 52
83	Fraissinet	85	85	85	....
285	Francarep	289	284	279	– 3 46
310	Gal. Lafayette	320	317	316	– 1 25
775	Gén. Géophys.	825	815	815	– 1 21
230	GTM-Entrepose	232	230 10	230	– 0 86
325	Guyenne-Gasc.	307	307	309	+ 0 65
1670	Hachette	1640	1660	1660	+ 1 21
360	Hénin (La)	365 50	369	372	+ 1 77
82	Imétal	78 50	79 50	79 50	+ 1 27
385	Imm. Plaine-M.	401	402 50	401	....
1410	Inst. Mérieux	1353	1395	1390	+ 2 73
460	Interbail	462	465	465	+ 0 64
2030	Intertechnique	2075	2000	2000	– 3 61
143	J. Lefebvre	142	143	143	+ 0 70
825	Lab. Bellon	830	829	829	– 0 12
380	Lafarge-Coppée	377	375 10	376 50	– 0 13
775	Lebon	825	845	845	+ 2 42
1890	Legrand	1901	1900	1917	+ 0 84
1040	Lesieur	1106	1128	1129	+ 2 07
340	Locafrance	334	330	334	....
720	Locindus	725	723	725	....
655	Lyonn. Eaux	655	653	653	– 0 30
186	Mais. Phénix	187	186	186	– 0 53
1260	Majorette (Ly)	1297	1290	1290	– 0 53
103	Manurhin	99	99 50	99 50	+ 0 50
108	Mar. Wendel	110	110	110	....
1810	Martell	1806	1870	1870	+ 3 54
1440	Martin-Gerin	1390	1375	1360	– 2 15
1690	Matra	1630	1668	1698	+ 4 17
790	Michelin	775	772	778	+ 0 38
1940	Midi (Cie)	1999	2010	2009	+ 0 50
235	Midland Bk S.A.	231 20	231	231	– 0 08
68	M.M. Penarroya	67 50	69	69 60	– 3 11
1800	Moët-Hennessy	1820	1820	1820	....
440	Mot. Leroy-S.	455	463	465	+ 2 19
92	Moulinex	93 60	92	92	– 1 60
595	Mumm	599	585	590	– 1 50
300	Navig. Mixtes	300	301	301	+ 0 33
71	Nord-Est	71 20	70 90	71	– 0 28
400	Nordon (Ny)	398 50	389	389	– 2 38
148	Nouvelles Gal.	154 90	157	157	+ 1 35
675	Occident. (Gén.)	651	659	659	+ 1 22
290	Olida-Caby	276	282	285	+ 3 26
840	Omn. F. Paris	858	858	858	....
178	Opfi-Paribas	182 50	182 50	185	+ 1 36
2470	Oréal (L')	2285	2305	2315	+ 1 31
122	Papet. Gascogne	118	118	118	+ 1 72
835	Paris-Réescomp.	840	850	850	+ 1 19
290	Pechelbronn	289	289 90	286 50	– 0 86

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
600	Penhoet	595	596	596	+ 0 16
750	Pernod-Ricard	742	740	742	....
240	Pétroles (Fse)	240 50	248	250	+ 3 96
57	– (certific.)	60 50	60 80	61	+ 0 82
128	Pétroles B.P.	127	129 50	129 50	+ 1 96
205	Peugeot S.A.	230 90	235 50	235 60	+ 2 03
48	Poclain	46 80	47 20	47 20	+ 0 85
370	Poliet	395	402	410	+ 3 79
132	Pompey	131	132	132 20	+ 0 91
380	P.M. Labinal	376	375 10	375	– 0 26
1720	Presses Cité	1770	1780	1780	+ 0 56
1030	Prétabail Sic.	1059	1069	1069	+ 0 94
275	Primagaz	268	268	272	+ 1 49
189	Printemps	197	193 50	193 60	– 1 72
1590	Promodès	1630	1620	1620	– 0 61
230	Radiotechn.	245	248 50	248	+ 1 22
79	Raffin. (Fse)	82	82 20	82 50	+ 0 60
1220	Redoute (La)	1185	1200	1212	+ 2 27
1580	Roussel-Uclaf	1639	1605	1605	– 2 07
1280	Roussel-C.N.I.	1284	1280	1279	– 0 38
1800	Rue Impériale	1715	1700	1700	– 0 87
198	Sade	194 90	190	190	– 2 51
1310	Sagem	1401	1430	1436	+ 2 42
330	St-Louis B.	321	320	321	....
....	Salomon	2005	2055	2060	+ 2 74
595	Sanofi	560	577	595	+ 6 25
340	S.A.T.	320	335	336	+ 4 88
565	Saupiquet Cie	588	580	590	+ 0 16
88 50	Schneider	88 50	....	....	....
64	S.C.O.A.	52	53 20	53 20	+ 2 30
135	S.C.R.E.G.	142	141	141 10	– 0 63
350	Seb	362	361 90	361 90	– 0 02
280	Sefimeg	278	279	282 50	+ 1 61
865	S.F.I.M.	876	876	876	....
52	S.G.E.-S.B.	51	51	51 40	+ 0 78
700	Sign. Ent. El.	719	700	700	– 2 64
490	Silic	536	573	573	+ 6 90
....	Simco	339 90	340	341	+ 0 32
170	Simnor	185	190	190	+ 2 70
1720	Skis Rossignol	1745	1741	1741	– 0 22
575	Sliminco	563	563	563	....
2920	Sodexho	2903	2890	2890	– 0 44
490	Sogerap	468	470	470	+ 0 42
440	Sommer-Allib.	421	428	428	+ 1 66
485	Source Perrier	500	505	501	+ 0 20
210	Synthelabo	191	200	200	+ 4 71
425	Talcs Luzenac	442	444	449	+ 1 58
2060	Tél. Elect.	2180	2150	2160	– 0 91
365	Thomson-C.S.F.	390	385	389	+ 2 36
2010	T.R.T.	2050	2010	2010	– 1 95
345	U.F.B.	345	350	350	+ 1 44
660	U.I.S.	661	661	661	....
275	U.C.B.	274	273	274	....
240	Valéo	258	260 50	261 50	+ 1 35
83	Vallourec	83 50	82	83	– 0 59
2290	V. Clicquot-P.	2385	2321	2321	– 2 68
930	Viniprix	900	890	890	– 1 11
975	Elf-Gabon	1000	998	999	– 0 10
178	Amax Inc.	173	172	172	– 0 57
370	Amer. Express	361	355 10	357 50	– 0 96

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
188	Amer. Teleph.	187 70	186	186 70	– 0 53
140	Anglo Amer. C.	134 20	131 10	131 10	– 2 30
965	Angold	950	920	920	– 3 15
570	BASF (Akt)	572	572	573	+ 0 17
610	Bayer	623	617	617	– 0 96
445	Buffelsfont.	430 50	437 50	437	+ 1 50
25	Charter	24 05	22 55	22 20	– 7 69
425	Chase Manh.	447	443	443	– 0 89
345	Cie Pétr. Imp.	321	320	320	– 0 31
48	De Beers	46 30	46	45 90	– 0 86
1280	Deutsche Bank	1270	1263	1263	– 0 56
91	Dome Mines	83 50	82 80	81 90	– 1 91
305	Driefontein Ctd	295	289	289	– 2 03
480	Du Pont-Nem.	474	480	480	+ 1 26
760	Eastman Kodak	711	715	715	+ 0 56
102	East Rand	99 10	98 30	98	– 1 10
280	Electrolux	274	276 50	276 50	+ 0 91
315	Ericsson	300	300	300	....
445	Exxon Corp.	443	440	445	+ 0 45
450	Ford Motors	445	447 50	447 50	+ 0 56
330	Free State	305 50	298	300	– 1 80
144	Gencor	142 90	140 20	140 20	– 1 88
305	Gén. Belgique	307	302 10	302 10	– 1 59
585	Gén.-Electr.	571	558	561	– 1 75
775	Gen. Motors	795	778	779	– 2 01
64	Goldfields	60 60	61 50	61	+ 0 66
38	GdMetropolitan	37 50	37 40	37 40	– 0 26
170	Harmony	168	164	164	– 2 38
35	Hitachi	35 20	35 10	35 20	....
610	Hoechst Akt.	613	603	605	– 1 30
82	Imp. Chemical	82 05	81 30	81 30	– 0 91
111	Inco. Limited	104	101 80	101 50	– 2 40

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1230	IBM	1225	1223	1219	– 0 48
101	Ito-Yokado	101 80	102	101 90	+ 0 09
270	ITT	267	272 60	274 50	+ 2 80
64	Matsushita	57 50	57 80	57 80	+ 0 52
900	Merck	892	900	883	– 1
835	Minnesota M.	806	800	802	– 0 49
285	Mobil Corp.	291 50	287	287	– 1 54
21670	Nestlé	21590	21610	21600	+ 0 04
130	Norsk Hydro	124 50	123	122 50	– 1 60
1180	Petrofina	1130	1140	1140	+ 0 88
825	Philip Morris	820	809	810	– 1 21
160	Philips	158 80	156 10	156 80	....
350	Pres. Brand	345	341	341	– 1 15
435	Président Steyn	415	403	400	– 3 61
225	Quilmès	230 20	230 50	230 50	+ 0 13
1210	Randfontein	1153	1142	1142	– 0 95
505	Royal Dutch	490	494	492	+ 0 40
78	Rio Tinto Zinc	74 30	73 60	73 60	– 0 94
225	St Helena Co	222	215	214	– 3 60
400	Schlumberger	390 10	390	388	– 0 53
76	Shell transp.	76 80	77 80	78	+ 1 56
1570	Siemens A.G.	1510	1504	1505	– 0 33
151	Sony	147 70	146 20	146 20	– 1 01
205	T.D.K.	198 20	195 80	196	– 1 10
17 50	Toshiba Corp.	17 30	17 65	17 20	– 0 57
890	Unilever	889	887	887	– 0 22
370	Unit. Techn.	362	352	356	– 1 65
1040	Vaal Reefs	1002	989	990	– 1 19
465	West Deep	448	442 50	440	– 1 78
375	West Hold.	359 40	350 10	353	– 1 78
375	Xerox Corp.	373	366	365	– 2 14
1 94	Zambia Corp.	1 89	1 89	1 89	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 470	9 387	9 050	9 550
ECU	6 840	6 838	....	....
Allemagne (100 DM)	306 340	306 240	292	312
Belgique (100 F)	15 229	15 210	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	271 500	271 350	260	280
Danemark (100 krd)	85 180	85 180	68	83
Norvège (100 k)	106 030	105 610	101	108
Grande-Bretagne (£ 1)	11 377	11 378	10 950	11 850
Grèce (100 drachmes)	7 475	7 432	6	7 600
Italie (1 000 lires)	4 955	4 952	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	371 400	370 200	365	376
Suède (100 krs)	107 660	107 220	103	110
Autriche (100 sch)	43 630	43 580	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 611	5 498	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 690	5 680	4 900	6 100
Canada ($ can 1)	7 157	7 108	6 850	7 200
Japon (100 yens)	3 834	3 808	3 880	3 940

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/12
Or fin (kilo en barre)	101000	100000
Or fin (en lingot)	100550	99900
Pièce française (20 fr)	600	601
Pièce française (10 fr)	411	.....
Pièce suisse (20 fr)	584	585
Pièce latine (20 fr)	574	572
Souverain	725	725
Pièce de 20 dollars	4605	4440
Pièce de 10 dollars	2022 50	2032 50
Pièce de 5 dollars	1201 25	.....
Pièce de 50 pesos	3795	3795
Pièce de 10 florins	599	604

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Jeudi 6, 19 h 30
(appels possibles dès 19 h)

Faire garder son enfant

MARC AMBROISE-RENDU et CHRISTINE GARIN du « Monde de l'éducation » répondent aux questions des auditeurs et des lecteurs

A Téhéran

Les pirates de l'air ont exécuté deux nouveaux otages

La plus grande confusion régnait ce jeudi 6 décembre en fin de matinée sur l'aéroport de Téhéran, où deux passagers koweïtiens de l'Airbus des Kuwait Airways, détourné depuis lundi, ont été – selon la radio iranienne – exécutés par les quatre pirates de l'air. Un premier otage avait été tué mercredi.

Selon de bonnes sources en provenance de l'aéroport et citées par l'AFP, le premier otage, dont les cris étaient entendus à la radio communiquant avec la tour de contrôle, a été abattu dans la cabine de pilotage et son corps jeté hors de l'avion. Le second otage a été conduit à la porte de l'Airbus, abattu et son corps jeté en bas de la passerelle. On affirme par ailleurs que l'un des deux otages exécutés jeudi matin pourrait être américain et non koweïtien comme annoncé tout d'abord par l'Agence d'information iranienne. En effet, dans leurs conversations radio avec la tour de contrôle, les quatre pirates de l'air ont indiqué qu'ils allaient exécuter *« un diplomate américain »* après avoir abattu leur premier otage. Ce dernier criait dans la radio : *« Je suis musulman, je suis musulman ! »*.

Aucun diplomate américain ne se trouve à bord, mais trois fonctionnaire de l'Agence américaine pour le développement international (USAID), organisme gouvernemental américain d'aide au tiers-monde, figurent parmi les passagers.

Les pirates de l'air exigeaient toujours, ce jeudi en fin de matinée, la libération des militants islamiques condamnés au Koweït après une série d'attentats à la voiture piégée en décembre 1983, dirigés notamment contre les ambassades des Etats-Unis et de France. Le gouvernement koweïtien leur avait fait savoir mercredi soir qu'il ne pouvait accepter leur demande tant que les passagers n'étaient pas libérés. Il semble cependant que des négociations aient bel et bien été engagées à la suite de l'arrivée, tard dans la nuit de mercredi, d'un avion spécial koweïtien avec trois personnalités. Il paraît, en outre, qu'une liaison radio a été établie entre la tour de contrôle de l'aéroport de Téhéran et celle de Koweït, où se trouverait en permanence le cheikh Nawaf El Ahmed El Sabah, ministre de l'intérieur du Koweït. – *(AFP-Reuter.)*

UNE NOUVELLE « DÉRÉGULATION » DES MARCHÉS FINANCIERS

Les banques pourront émettre des certificats de dépôt négociables par les entreprises

Les grandes entreprises vont pouvoir disposer, en 1985, d'un nouvel instrument pour placer leurs disponibilités, a annoncé mercredi 5 novembre, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, devant la Fondation HEC. C'est ce qui résultera de la création de *« certificats de dépôt négociables »* (CDN), émis par les banques en échange des liquidités qu'elles recueilleront et qui pourront provenir notamment des entreprises. Ces certificats, d'un montant minimum de l'ordre du million de francs, seront émis à trois ou six mois à un taux voisin de celui du marché monétaire (11 % actuellement) et pourraient être libellés en francs et en devises.

Ainsi, les banques pourront élargir l'éventail de leurs ressources et les entreprises celui de leurs placements, en sus des SICAV court terme, avec cette particularité que lesdites entreprises pourront négocier librement sur le marché où elles voudraient les mobiliser.

Cette initiative marque la volonté de M. Pierre Bérégovoy de continuer la politique de *« dérégulation »* en matière financière, en alignant la France sur l'étranger. Il y a longtemps en effet que dans le monde anglo-saxon et au Japon, un tel instrument existe sous la forme de certificates of deposits (SD'S), qui constituent le pain quotidien des banques et des sociétés. Ensuite et surtout, la création de ces certificats a considérablement élargi le marché français des liquidités, où seules interviennent actuellement les banques et les organismes financiers de toute nature. Les entreprises ne pouvaient y accéder que par ces intermédiaires, malgré leurs demandes réitérées, et bientôt, elles vont pouvoir le faire indirectement.

L'initiative de M. Bérégovoy a ensuite pour objectif de jeter un pont entre le marché monétaire et obligataire, en déchargeant un peu ce dernier. Depuis l'été, en effet, les entreprises avaient placé d'abondantes liquidités dans les Sicav à court terme, constituées essentiellement d'obligations, produit à long terme, ce qui avait permis aux rendements de baisser et aux cours des Sicav d'augmenter fortement (4 % en un mois). Le marché obligataire devenait vulnérable et, de fait, il a connu une *« semaine noire »* au début de novembre. L'an prochain les entreprises disposeront donc d'un *« papier »* bancaire à courte échéance dont *« la liquidité sera satisfaisante »*, tandis que les Sicav court terme, dite de trésorerie, pourraient investir en certificats de dépôts une partie des fonds recueillis de leurs souscripteurs.

L'annonce du lancement de ce nouvel instrument a, semble-t-il, pris les banquiers par surprise. Pour eux, l'élargissement du marché leur fera perdre une partie de leurs prérogatives, puisque leur clientèle d'entreprises ne sera plus obligée de passer par eux pour mobiliser leurs placements de trésorerie. C'est donc, par certains côtés, une intensification de la concurrence, voulue par M. Bérégovoy, qui multiplie les initiatives en ce sens.

FRANÇOIS RENARD.

Le numéro du « Monde » daté 6 décembre 1984 a été tiré à 461 869 exemplaires

LA CORSE « ILE MORTE »

Quinze mille manifestants à Ajaccio

La quasi-totalité des commerces et des agences bancaires n'ont pas ouvert leurs portes, jeudi matin 6 décembre, à Ajaccio, répondant ainsi à l'appel pour une matinée *« Isula morta »* (Ile morte), à laquelle la plupart des partis politiques de Corse ont participé pour manifester leur refus du séparatisme et de la violence, après les attentats de ces derniers jours.

La manifestation silencieuse qui a débutée à 11 heures à Ajaccio, a enregistré une affluence exceptionnelle : quinze mille personnes silencieuses se sont réunies place de la Gare pour se rendre en cortège au monument aux morts, au moment où devait avoir lieu à Troyes les obsèques du CRS Stéphane Swigon, tué à Bastia dans la nuit de samedi à dimanche. Les drapeaux tricolores aux façades des établissements publics, auxquels ont été accrochés des crêpes noirs, avaient été mis en berne.

● *Inculpation après un attentat en Corse.* – Un militant nationaliste, interpellé peu après le mitraillage, dans la nuit du 3 au 4 décembre, de la gendarmerie de Cervione (Haute-Corse), a été inculpé, mercredi 5 décembre, à Bastia, de détention d'arme et de dégradation de biens immobiliers. M. Joseph-Louis Massoni, trente ans, avait été poursuivi et appréhendé par les gendarmes juste après l'attentat. Il a été écroué à la maison d'arrêt de Bastia.

● *Appel à la grève à TF1.* – Certains personnels de TF1 ont été appelés par les sections syndicales CFDT, CFTC et FO à une grève de vingt-quatre heures reconductible, jeudi 6 décembre depuis 0 heure. Cet arrêt de travail pourrait perturber quelques émissions diffusées en direct. Cette action semble liée à des revendications concernant les intégrations de personnel dans le cadre de la convention collective.

Sur le vif

Contagion

Hier, je vais rendre visite à un copain au service de chirurgie digestive d'un grand hôpital parisien. Et là, dans le couloir ripoliné au désinfectant et bordé de chariots à linge et à pansements, je croise un ami commun visiblement énervé qui me lance :

« Ah ! T'es là, toi aussi. Tu tombes bien. Tu peux me dire où ils l'ont fourré Loulou ? On m'avait dit qu'il était en réanimation et qu'on pouvait entrer le voir. Une personne par jour. Cinq minutes pas plus. Avec un masque, une blouse, des bottes, des gants à cause des risques de contagion. J'en viens. Il y est pas.

— Il y est plus. Il est dans la chambre 707, une chambre à trois, c'est la dernière porte à droite.

— C'est incroyable ! Pourquoi ils l'ont sorti si tôt ?

Parce que ça va. J'ai vu la surveillante, il paraît même que ça va pas mal, pas mal du tout.

— Pas mal ! Pas mal ! Tu te rends pas compte, c'est un très sale truc, une occlusion intestinale. Et puis une chambre à trois, c'est pas une chambre, c'est une salle, c'est l'hospice. Qu'est-ce qu'ils ont les deux autres ?

Je ne sais pas au juste. Je crois que c'est un ulcère et un anus artificiel.

— C'est épouvantable ! Ça doit l'impressionner terriblement le pauvre. Et puis, si j'entre là-dedans, ça va faire foule, ça va le fatiguer.

— Mais non, vas-y, ça lui fera très plaisir. Il n'y a personne. Il n'y a que la femme du vieux monsieur près de la fenêtre.

— Ah ! Parce ce que c'est plein de vieillards, en plus !

— Tu crois pas que tu pousses un peu, là... ?

— Oui, peut-être, mais je sais pas ce que j'ai... Un coup de pompe brusquement. Je dois couver quelque chose. Je t'assure, il vaut mieux pas que j'y aille. C'est pas prudent. C'est pour ça que je tenais à le voir en réanimation. En prenant mes précautions. Couvert de la tête aux pieds.

— Faut pas exagérer. Si tu ne l'embrasses pas sur la bouche, il y a quand même peu de chances pour qu'il attrape...

— Pas lui, évidemment, au point où il en est ! Moi. Enfin, tu sais très bien qu'il n'y a rien de plus mauvais, de plus dangereux pour la santé qu'une visite à l'hôpital.

CLAUDE SARRAUTE.

● *Le gaz toxique n'est pas employé à Gaillon mais à Béziers.* – Contrairement à ce que nous avions indiqué dans *le Monde* du 6 décembre, l'usine de Gaillon (Eure) n'utilise pas du tout, pour ses productions, de gaz méthyl isocyanate, qui est à l'origine de la catastrophe de Bhopal. La Compagnie française de produits industriels, à qui cette usine appartient (Union Carbide n'y détient qu'une participation minoritaire), *« dément formellement »*.

En revanche, un porte-parole du groupe Union Carbide précise que ce gaz toxique est employé dans l'usine de Béziers (Hérault) pour la fabrication d'insecticides et que toutes les mesures sont mises en œuvre pour vérifier les équipements de sécurité de ces installations.

A B C D F G H I

